



**Thèse Présenté par
FALL, Banda**

**UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP - DAKAR**

**Le lépreux dans la littérature : des textes sacrés aux
textes profanes (étude de quelques cas)**

Année académique: 1991-1992

15.04.02
FAL
4571

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP - DAKAR

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES



LE LEPREUX DANS LA LITTERATURE,
DES TEXTES SACRES AUX TEXTES PROFANES
(Etude de Quelques Cas)

THESE

POUR LE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
DE LITTERATURE COMPAREE

Présentée par

BANDA FALL

Sous la Direction de
M. Le Professeur Jean-Pierre MAKOUTA-MBOUKOU

Année Universitaire 1991-1992

- R E M E R C I E M E N T S -

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé à bien mener ce travail.

Notre gratitude s'adresse d'abord à notre Maître, le Professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou qui a bien voulu diriger nos recherches. Il n'a jamais cessé de nous aider de critiques et de conseils également précieux. Ses relectives vigilantes nous condamnent à une dette trop grande pour être exprimée à sa juste mesure.

Ce travail n'aurait pas été possible non plus sans le dévouement désintéressé de Monsieur le Professeur Claude Blum. Les documents qu'il a mis à notre disposition, ses conseils savants et sagaces nous ont été d'une aide décisive.

Un remerciement spécial au C.O.D.E.S.R.I.A. (Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique) qui nous a honoré de sa confiance et de son soutien tout au long de nos travaux. Les subventions accordées ont permis la mise en route de ce travail.

Notre reconnaissance s'adresse aussi à Monsieur Rawane Mbaye, directeur de l'Institut Islamique de Dakar et à Monsieur Thierno Kâ, islamologue, chercheur à l'IFAN. Nous n'oublierons jamais leur concours efficace et dévoué.

Que soient remerciés aussi tous nos maîtres d'école, l'ensemble des professeurs du département de Lettres modernes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous sommes redevable bien sûr aux différents services qui ont permis d'utiles lectures ou découvertes : la bibliothèque universitaire de Dakar, l'IFAN de Dakar, les Archives Nationales.

Que soient remerciés ici Alham-dou Sy, Jean-Pierre Favarez et Ngalla Diagne pour leur bienveillance éclairée.

Il m'est agréable de saluer les personnes, les amis qui, toujours, de manière précieuse et déterminante, par leurs connaissances, leurs conseils, ont chacun apporté une pierre à ce travail. Ce sont: Babacar Sall, Amadou Kane Sy, Samba Penda Sow, David Léopold Traoré, Aly Mbaye, Djibril Fall, Amadou Guèye, Hadiop Fall, Waly Ancune Ndiaye, Alioune Sall, Cheikhna Touré.

Cette étude ne verrait pas le jour sans le travail de relecture et de recherche exercé par quelques proches indulgents : Que ne soient pas oubliés Souleymane Diop, Hady Sarré, Gora Niang.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

- D E D I C A C E S -

- :-

Je dédie ce travail :

- A mon père

- A ma mère

pour tous les sacrifices consentis.

Veuillez trouver ici toute ma reconnaissance.

- A mes frères et soeurs : El Hadji Lamine, Oulimata, Mbène,

Mame Yacine, Awa, Ndèye Fall, Kiné

Union et éternelle compréhension.

- A ma femme Aminata Diop, complice des dures et longues années
d'épreuves. Ce travail est le vôtre.

- A Madame Julienne Makouta pour sa bienveillance et son amitié
inépuisables.

- A mes très chers : Alioune Coulibaly, Yacine, Amadou Lamine,
Maguette, Babacar Diop, Atta, Galaye Diouf, Ndèye Yéné,
Dieumbe

Pour toute l'amitié et l'honnêteté qui ont caractérisé
nos relations.

- A mes collègues et amis étudiants Théophile Faye, Henri Bassène,
Amadou Touré, Terence, Boubou Seck

Pour leur soutien moral.

INTRODUCTION GENERALE

-:-

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de cette étude, nous nous proposons d'examiner le statut du lépreux dans l'antiquité biblique (1), à travers les récits coraniques (2), les Hadiths, et dans la société moderne d'après certaines textes littéraires (3).

Plusieurs raisons sous-tendent et justifient notre choix :

1. - La recherche dans le domaine du comparatisme européen, Nord-Nord, est très développée, alors que celle de type Nord-Sud, c'est-à-dire entre l'Europe et l'Afrique, les Amériques et l'Afrique, les pays d'Asie et l'Afrique, demeure fort pauvre. Aussi procéderons-nous à une étude comparative dans le sens Nord-Sud, afin d'enrichir ce champ de la littérature comparée qui est à l'état embryonnaire, et de rattacher au comparatisme mondial, les littératures négro-africaines.

2. - Le thème de la perception du lépreux dans la littérature offre des possibilités presque infinies de recherches fécondes, surtout dans le domaine de la comparaison où, s'il n'est pas tout à fait vierge, il a au moins cette particularité d'être rarement exploré.

En effet parmi les multiples travaux qui se sont effectués sur la lèpre ou le lépreux, si bon nombre d'entre eux ne se sont pas plutôt intéressés à la thérapeutique de la maladie, s'ils n'ont pas généralement envisagé l'aspect purement historique de l'affection,

(1) - Toutes les références bibliques faites dans cette étude renvoient à la Nouvelle Edition de la Bible selon la traduction de Louis Segond.

(2) - Pour la traduction française des passages du Coran, nous nous sommes essentiellement servi du Coran traduit et commenté par le Cheïkh Si Hamza Boubakeur.

(3) - La liste des textes littéraires sera précisé plus loin.

le plus souvent, ils ont mis l'accent sur des périodes très limitées de l'histoire.

Or l'entreprise que nous tentons inclut des siècles littéraires et historiques, de l'Antiquité au vingtième siècle, en passant par le Moyen Age et le dix-neuvième siècle. Elle englobe trois continents au moins : l'Asie, l'Europe et l'Afrique, à travers des courants philosophico-historiques précis.

3. - Depuis des millénaires, la lèpre est marquée du signe de l'horreur et le lépreux frappé d'une espèce d'excommunication sociale qui n'a pesé sur aucun autre patient. Or s'il ne se sentait pas un être traqué, maudit et rejeté de tous, si l'égoïsme, l'épouvante n'avaient pas fait de la lèpre une affection honteuse, le malade n'hésiterait pas à se faire connaître dès les premiers symptômes. Donc pour délivrer l'humanité de ce fléau, il faut d'abord arracher l'homme à son absurde épouvante, et libérer le lépreux de l'injustice et de l'intolérable malédiction qui le poursuit.

Voilà pourquoi nous considérons cette étude comme devant participer à cette grande bataille contre la lèpre qui est loin d'être gagnée, surtout dans un continent comme l'Afrique où la maladie sévit encore. Il s'avère nécessaire, même dans le cadre d'une recherche à caractère littéraire, de mobiliser l'opinion publique, de l'informer, de la convaincre, afin que le lépreux, devenu un malade ni plus ni moins dangereux que tant d'autres, soit traité par ses proches avec humanité.

On le sait — On ne l'a que trop répété — la lèpre est une maladie infectieuse qui se traduit par des manifestations cutanées, parfois impressionnantes, mais c'est surtout une grave affec-

des nerfs périphériques dont l'évolution se poursuit même après la guérison de l'infection causale pour aboutir à des invalidités et des mutilations redoutables, et un tiers des malades en est victime.

Bien entendu un traitement de l'infirmité physique s'impose, mais qui doit être complété par l'éducation du malade, de sa famille, de son entourage, afin non seulement qu'il puisse reprendre sa place normale mais que la société soit disposée à l'accepter et à aider à sa restauration totale.

Aussi notre analyse s'inscrit-elle dans une perspective littéraire et humanitaire. En dévoilant les différents aspects du mal, en révélant les intuitions des créateurs, nous pensons modestement contribuer à redonner au lépreux sa place dans la société.

Nous estimons également que, une fois achevée, notre entreprise littéraire intéressera au premier chef, bien entendu, les littéraires, les philosophes, les théologiens, les sociologues et les historiens. Elle pourra constituer aussi, pour les services de santé, la dermatologie et les infirmeries spécialement, un document, non pas de caractère thérapeutique, mais informatif de tout premier ordre.

Pour élaborer cette étude comparative, nous avons choisi les aires culturelles suivantes :

a/ - L'aire antique avec La Bible, Le Coran et les Hadiths.

b/ - L'aire médiévale avec Le Roman de Tristan et Iseut, renouvelé en français moderne d'après les textes des XIIe et XIIIe siècles par Joseph Bedier et La Quête du Saint-Graal, traduite en français moderne par Emmanuèle Baumgartner.

c/ - L'aire moderne française avec La Légende de Saint Julien l'Hospitalier de Gustave Flaubert et La Fin de Satan de Victor Hugo.

d/ - L'aire moderne négro-africaine avec La Lèpre du Roi de Jean-Pierre Makouta-Mboukou, Toilés d'araignées d'Ibrahima Ly et Saint Monsieur Baly de Williams Sassine.

Cependant on n'est pas sans avoir remarqué que nous avons fait porter nos investigations sur la Bible, le Coran et les Hadiths. Evidemment nous sommes conscient de l'existence d'autres religions mais nous soulignons que nous n'avons pas la prétention de tout savoir. D'ailleurs même si on disposait de tous les textes sacrés, on serait contraint d'être limité. En bornant notre étude à ces deux Ecritures, nous sommes surtout guidé par un souci d'efficacité.

De plus, il nous a paru judicieux de mettre en parallèle des textes littéraires français et africains avec des récits tirés de la Bible et du Coran; car le Christianisme et l'Islam sont des religions bien implantées dans les continents européen et africain.

Notre étude comporte cinq grandes divisions de longueur très variable :

1. - Nous estimons qu'il est impossible de décrire d'une manière valable un fait humain quelqu'il soit sans intégrer à cette description sa genèse. Aussi tâcherons-nous, dans la première partie, de remonter aux origines de la lèpre afin de déterminer sa progression et surtout sa répartition à travers la planète.

Notre analyse portera ensuite sur le statut du lépreux dans la société hébraïque antique selon la Torah, sur la singularité des lèpres de l'Ancien et du Nouveau Testaments, et sur la vision

de la lèpre dans le Coran et les Hadiths.

2. - Le Moyen Age fut, comme on le sait, l'époque de la grande épouvante. C'est pourquoi, après avoir dégagé, dans le second axe de notre recherche, quelques formes d'exclusion du monde médiéval et quelques traits communs aux proscrits de cette société, nous mettrons l'accent sur les significations, les symboles et les représentations du fléau à travers les romans de Tristan et Iseut et La Quête du Saint-Graal.

3. - Dans la troisième partie, notre réflexion sera axée sur les innovations majeures initiées par Gustave Flaubert et Victor Hugo dans la représentation de la lèpre. En effet si à travers La Légende de Saint Julien l'Hospitalier apparaissent les notions d'impureté, de souillure avant l'acte culpabilisant, ou celles du contact sanctificateur, générateur d'énergie vitale, en revanche, dans La Fin de Satan, le poète romantique fait chanter un intouchable, un lépreux.

4. - Dans la quatrième partie, après avoir souligné le danger de la lèpre spirituelle à travers La Lèpre du Roi, nous fonderons notre analyse sur deux romans d'une grande originalité : Toiles d'araignées et Saint Monsieur Baly. Et si dans le texte d'Ibrahima Ly, le lépreux refuse d'être un épouvantail et revendique son essence humaine, dans celui de Williams Sassine apparaît plutôt le lépreux anti-lépreux, c'est-à-dire, le proscrit qui, à travers son discours et son action, ne démystifie pas seulement la société, mais démythifie aussi sa propre condition.

5. - La dernière partie, essentiellement synthétique, nous permettra de regrouper, de classer tous les points de convergence ou de divergence qui ont surgi au cours de l'analyse des textes retenus.

Cela nous aidera à les évaluer pour voir si le thème du lépreux dans la littérature constitue une évolution, voire une révolution.

Nous soulignerons aussi que la Bible profère contre le lépreux des formules d'exclusion, d'exécration, de malédiction telles que <<hors du camp>> ou <<loin du camp>>. Par conséquent, dans notre approche du thème de la lèpre dans la littérature, nous considérons la notion de "camp" comme un repère (4). Elle constitue une norme dans la perspective de notre étude, elle a une portée opératoire, une fonction symbolique.

Voilà l'orientation générale que nous voulons donner à notre recherche.

Cependant, le lecteur s'apercevra que dans le cadre de cette étude, nous avons écarté toutes les questions d'ordre clinique, de type moderne liées à la lèpre, pour n'axer notre recherche que sur le malade, et sa place sociale. C'est un choix délibéré ; sinon ce travail nous aurait conduit sur le terrain glissant du praticien.

(4) - Le camp constitue un lieu de pureté dans l'antiquité biblique. Tout homme atteint de lèpre est mis à l'écart, isolé des hommes, exclu de la société humaine, c'est-à-dire mis "hors du camp". Le rétablissement dans le camp se fait difficilement. Dans l'antiquité hébraïque par exemple, la réintégration n'est possible qu'après la guérison, la purification du lépreux.

PREMIERE PARTIE
LE LEPREUX DANS L'ANTIQUITE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Ici nous tenterons de déterminer les foyers primitifs de la lèpre ainsi que sa répartition à travers le monde. Puis notre analyse sera axée sur le statut du lépreux dans les différents textes sacrés. Cela nous permettra d'aborder les notions de "pureté" et d'"impureté" qui s'attachent à la lèpre dans l'antiquité hébraïque selon la Torah, d'étudier le cas de tous les lépreux particuliers identifiés dans l'Ancien et le Nouveau Testaments, de nous interroger sur la perception de la lèpre dans Le Coran et les Hadiths.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE PREMIER
LES ORIGINES DU LEPREUX

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

-:-

La lèpre est une maladie si vieille que son origine se perd dans la nuit des temps. Aussi s'avère-t-il indispensable de remonter au delà des temps historiques pour tenter de déterminer le foyer primitif de cette terrible affection.

La lèpre est-elle originaire d'Abyssinie (5), d'Egypte ou du Soudan ?

Faut-il placer le berceau de cette maladie dans l'Inde ou en Perse ?

Les Hébreux sont-ils des descendants de lépreux ? Et peut-on affirmer que ce mal s'attache particulièrement à ce peuple ?

La question de l'origine de ce fléau a été et reste très controversée. Et les historiens en discutent encore. Aussi, devant tant d'interrogations, d'opinions si diverses, relatives au lieu d'apparition de cette affection, avons-nous jugé utile de confronter quelques hypothèses avancées ou soutenues par des auteurs antiques et modernes pour essayer de situer le lieu d'émergence du fléau, ainsi que les débuts de sa migration à travers la planète.

1.1. LES FOYERS PRIMITIFS DE LA LEPRE

La lèpre sévissait dans les plus vieilles civilisations ; car dès la plus haute antiquité, elle est soit décrite, soit mentionnée dans certains documents écrits ou figurés.

L'Afrique a été, semble-t-il, le foyer de cette maladie dans l'Antiquité. D'ailleurs, selon une opinion accréditée, entre autres, par Lucrèce, l'Egypte serait le lieu d'origine de ce mal. Sans

(5) - Abyssinie : ancien nom de l'Ethiopie.

aucune réserve et de manière péremptoire, le poète latin affirme dans le De Natura Rerum :

<< La lèpre naît sur les bords du Nil
au centre de l'Egypte et ne se trouve
nulle part ailleurs>> (6).

De même le naturaliste et écrivain latin Pline l'Ancien (né à Côme : 23-79 après J.-C.) soutient dans son Histoire naturelle, vaste compilation scientifique en trente-sept livres que certaines affections émergent spontanément dans quelques contrées, s'attaquent électivement à certaines parties du corps, à certains âges, voire à certaines classes.

Ainsi, selon lui, la lèpre est propre à l'Egypte, <<mère des maladies contagieuses>> (7) puisqu'il écrit :

<< Ce mal spécial à l'Egypte, était funeste
pour le peuple lorsqu'il atteignait les rois,
car aux bains par lesquels on les traitait,
on mélangeait du sang humain>> (8).

(6) - Lucrèce (Né à Rome : V. 98 - 55 avt J.-C.) : De Natura Rerum, Tome II, Livre VI, texte établi et traduit par Alfred Ernout sous le titre De la Nature, Société d'Edition <<les Belles-Lettres>>, Paris, 1960, Vers 1115-1116, p p. 143-144.

(7) - Pline l'Ancien : Histoire naturelle, XXVI, 5, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout et le D^r R. Pépin, Paris, Société d'Edition <<les Belles-Lettres>>, 1957, P. 19.

(8) - Pline l'Ancien, op. cit., p. 20.

De son côté l'historien grec Hérodote considère que le peuple hébreu l'a reçue des Egyptiens (9).

Cependant, Chaussinand rapporte que Ruffers et Sachs qui ont mis en évidence certains altérations pathologiques sur des momies embaumées il y a 3 000 à 6 000 ans, n'ont pas réussi à reconnaître les lésions typiques du fléau. Il précise aussi que l'unique cas constaté sur une momie nubienne (10) daterait de l'ère chrétienne (11).

De plus, les égyptologues n'ont pu confirmer que la maladie se trouve mentionnée dans le Papyrus découvert par Ebers (12) datant probablement du XVIIe siècle avant notre ère.

Néanmoins il reste vraisemblable que la lèpre fût endémique en Egypte au temps des Pharaons. En effet ce pays était, depuis un temps immémorial, l'un des principaux centres de la culture antique. Il communiquait avec l'Asie par les guerres. De même quinze siècles avant l'ère chrétienne, il tirait des esclaves du Soudan et du Darfour. C'est pourquoi certaines estiment que le fléau y serait importé soit par les armées rentrant des guerres asiatiques, soit par les esclaves noirs du Soudan et du Darfour.

(9) - Rapporté par Labourt (L.A.) : Recherche sur l'origine des ladreries, maladreries et léproseries, Paris, Librairie Guillaumin, 1854, p. 29.

(10)- Nubie : Contrée de l'Afrique correspondant à la partie septentrionale de l'Etat du Soudan et à l'Extrême-sud de l'Egypte.

(11)- Chaussinand (R.) : <<L'expansion de la lèpre de l'Antiquité à nos jours>>, In: Acta Tropica, Volume 6, pp. 105-119.

(12)- Ebers (G.) : Papyrus Ebers, Leipzig, 1875, 1ère partie, p. 13.

Comme on peut le constater, ces nombreuses allégations tendent, sans aucun doute, les unes à corroborer, les autres à nier l'hypothèse d'une origine égyptienne de la lèpre.

Et, en dehors de ces thèses relatives à l'existence primitive de la maladie en Afrique, il y a tout lieu de considérer le cas de l'Inde antique comme sinon le lieu d'apparition du mal, du moins un des premiers foyers du fléau.

En effet les écrits des Bonzes et des Brâhmes attestent que la lèpre y existait dès les temps les plus reculés. Elle y était connue au VI^e siècle avant Jésus-Christ sous le nom de *Kustah*. Elle se trouvait même consignée dans le *Rigveda* et l'*Atharvaveda* (13).

La *Kustah* était considérée comme une maladie héréditaire, extrêmement grave. Elle était également perçue comme une punition divine des criminels. Aussi dans la loi de *Manou* ou *Manou Smiriti*, le mariage avec un membre d'une famille lépreuse était-il interdit.

Vers le VI^e siècle avant l'ère chrétienne, on a également trouvé dans deux chapitres de la *Sushruta Samhita*, une compilation des traditions de l'extrême Antiquité, la description des signes cliniques identiques à ceux que l'on reconnaît également comme caractéristiques de la lèpre (14).

(13) - *véda* : Corpus de textes sacrés de la religion hindouiste qui auraient été révélés par Brahma. Comptant parmi les plus vieux textes philosophiques et religieux de l'Inde, ils ont d'abord été transmis par une tradition orale séculaire avant d'être rédigés et complétés par des commentaires. Cet ensemble de textes comprend quatre parties : le *Rigveda*, le *Samaveda*, le *yajurveda* et l'*Atharvaveda*.

(14) - *Chaussinand (R.)* : Art. cité, p. 106

De l'Inde, la maladie se serait répandue en Perse vers la même époque, c'est-à-dire, aux environs de l'an 600 avant la naissance du Christ.

Selon Ctésias (15), les Perses la désignaient par le mot *Pisagha*, terme que certains récusent, estimant qu'il ne signifie pas uniquement la lèpre. Pour Jeanselme, par exemple, il traduit plutôt :

<< Une maladie ou tare esthétique
'consistant en une dépigmentation
partielle de la surface cutanée>> (16).

De plus, notons la saisissante ressemblance entre le terme *Pisagha* et les mots *Pes* et *Peseghi*, actuellement employés en Iran et qui signifient lèpre.

Hérodote rapporte aussi qu'en Perse, dès le VI^e siècle avant notre ère, les lépreux étaient marginalisés, et ceux d'entre eux qui étaient étrangers, chassés du pays (17).

L'ensemble de ces affirmations témoigne de la réalité de la maladie chez les anciens Perses.

D'antiques traditions de la Chine démontrent également l'existence du fléau dans ce pays, et font connaître certains remèdes employés pour le guérir. Déjà au II^e millénaire, donc plusieurs siècles avant Confucius, la lèpre y sévissait. D'ailleurs dans un

(15) - Ctésias : Historien et médecin grec (Cnide, Asie Mineure, Ve siècle avant Jésus-Christ). Médecin d'Ataxerxès II MNEMON, il est l'auteur de travaux historiques sur l'Inde et la Perse dont il ne reste que des fragments et des résumés.

(16) - Rapporté par R. Chaussinand, *Art. cit.*, p. 107.

(17) - *Ibid.* p. 107.

ouvrage médical, le Sun-Wen; on trouvait décrits les symptômes d'une affection portant certaines caractéristiques de la lèpre : c'est la maladie *Lei-Fon*, présentant les signes suivants : troubles de la sensibilité, lésions colorées de la peau, ulcérations, effondrement du nez (18).

Après l'Égypte, l'Inde, la Perse et la Chine, des hypothèses ont été émises sur l'existence du fléau dans la société hébraïque antique ; mais, si nombreuses et différentes soient-elles, celles-ci peuvent être ramenées à deux types principaux.

D'après certains, les Hébreux, porteurs du mal, sont responsables de sa diffusion au pays des Pharaons.

D'autres, au contraire, soutiennent que les Israélites ont été contaminés en Égypte au cours de leur séjour.

C'est ainsi que Manéthon (19), un écrivain de l'époque alexandrine estime que les Hébreux seraient issus de parents lépreux et d'autres Égyptiens malades, parqués d'abord dans des carrières, puis dans une ville du pays. Ils auraient, par la suite, sollicité le secours des Hyksos (20), envahisseurs étrangers, souvent traités

(18) - *Ibid.* p. 108.

(19) - Manéthon : Historien et prêtre égyptien du sanctuaire de Sebennytes dans le Delta (III^e s. avant J.-C.), connu pour avoir écrit une histoire de l'Égypte en langue grecque (*Aiguptiaka*) qui classait les Pharaons en trente-une dynasties. Cette classification est encore celle des historiens modernes.

(20) - Hyksos : Envahisseurs sémites qui dominèrent l'Égypte de 1670 à 1560 avant Jésus-Christ. (XV^e et XVI^e dynasties). C'est au début de cette période que les Hébreux s'établirent en Égypte. Ils furent, par la suite, chassés par les princes de Thèbes (ville de l'Égypte ancienne détruite en 663 avant J.-C.).

de <<pestiférés>> dans les textes égyptiens. Enfin ils auraient été expulsés d'Egypte en même temps que leurs protecteurs (21).

Et, en outre, l'historien égyptien a rapporté qu'au moment de l'Exode, le nombre de Juifs atteints par la lèpre se chiffrait à quatre-vingt mille personnes.

Mais ici, il faut faire preuve d'une grande prudence car Adolphe Lods affirme que la version de Manéthon émane des récits bibliques combinés avec les souvenirs de la domination des Hyksos et travestis par les antisémites d'Alexandrie. Dans le même ouvrage, il précise également que Manéthon reconnaîtra lui-même que ses observations ne sont que des fables sans aucune autorité (22).

Par ailleurs, selon une tradition recueillie par Tacite, les Israélites ne sont pas volontairement sortis d'Egypte, mais en auraient été chassés parce qu'ils étaient lépreux (23).

Evidemment ces diverses hypothèses appellent bien des remarques :

1. - L'antériorité des civilisations égyptiennes sur les tribus hébraïques est attestée par bon nombre de critiques. Le séjour des Hébreux en Egypte et leur exode sont aussi des faits réels. Il y a donc lieu de supposer, voire d'admettre l'interpénétration des deux peuples.

(21) - Rapporté par Adolphe Lods, In : Israël des origines au milieu du VIIIe siècle, Paris, Editions Albin Michel, 1949, p. 190.

(22) - Lods (Adolphe) : *op. cit.*, p. 190.

(23) - Rapporté par Etienne Burnet, In : La Lèpre - Légende - Histoire - Actualité, Paris, Flammarion, 1932, p. 9.

2. - La tradition israélite rapporte que trahi par ses frères, Joseph fut vendu à une caravane d'Ismaélites, transportant en Egypte, à dos de chameaux, un chargement de plantes aromatiques de Galilée (24). Et lorsqu'il arriva au pays des Pharaons, il était âgé de dix-sept ans (25). Certes sur son corps on ne distinguait aucune trace de lèpre, sinon, il n'aurait pas été admis à servir dans la maison de Potiphar (26), officier de Pharaon, chef des gardes.

La Bible relate aussi que la femme de Potiphar a conçu une vive passion pour Joseph et a cherché, à plusieurs reprises, à coucher avec lui ; mais il s'y refusait constamment. Un jour, la maison étant vide, elle le saisit par le vêtement pour l'obliger à condescendre à ses désirs. Il réussit à s'enfuir dehors mais en lui laissant son vêtement. Elle le garda comme preuve et au retour de son mari, elle accusa faussement Joseph qui fut ensuite mis en prison (27).

La version coranique ne diffère pas fondamentalement de celle de la Bible puisque, entre autres faits rapportés, elle mentionne la passion démesurée de Râ'îl bint Râ'â'îl — l'épouse de Potiphar —, son intention de commettre une action avilissante et même la mise en

(24) - Genèse XXXVII : 25-28 ; Coran XII, 19-20.

(25) - Selon la Bible, les mésaventures de Joseph avaient commencé alors qu'il avait dix-sept ans (Genèse XXX-L ; Exode I - XIII), alors que le Coran rapporte plutôt que lorsqu'il eut atteint la force de l'âge — celle qu'acquiert l'homme entre dix-huit et vingt-deux ans — Dieu lui accorda la sagesse et la science (Coran XII, 22).

(26) - Potiphar ou Putiphar (déformation du mot égyptien pētiphre, don du soleil), intendant et chef des eunuques.

(27) - Genèse XXXIX : 7 - 20.

prison de Joseph. Cependant le Coran fournit des éléments nouveaux, voire des détails intéressants car il précise que lorsque Râ'îl bint Râ'â'îl enferma Joseph et l'invita au mal, celui-ci tenta de s'échapper. Tous deux coururent alors vers la porte, l'un pour fuir, l'autre pour le rattraper. Et la femme séductrice déchira sa tunique par derrière en voulant le retenir.

Et lorsqu'ils rencontrèrent l'intendant près de la porte, la femme a raconté à son mari que son esclave a voulu abuser d'elle mais Joseph a rétorqué en lui faisant comprendre que c'est plutôt elle qui a cherché à le séduire. Sur ces entrefaites, un parent de la femme témoigna, en déclarant :

*<< Si la tunique de Joseph est déchirée par devant, la femme dit vrai et Joseph ment ;
Mais si sa tunique est déchirée par derrière, c'est elle qui ment et Joseph est sincère.
Ayant constaté que la tunique était déchirée par derrière, [Potiphar] déclara "c'est là un exemple de la perfidie des femmes. Et certes la perfidie des femmes est sans limite.
[Et il ajouta] "N'y pense plus Joseph ? Et toi [femme], implore le pardon de ton péché. Tu es fautive, en vérité !>> (28).*

Les femmes de la ville jasèrent, déversant des blâmes sur la femme du Grand intendant. Pour s'en venger, elle les invita à un banquet au cours duquel elle distribua un couteau à chaque convive, puis elle ordonna à Joseph de paraître devant elles. En le voyant, ces femmes furent si éblouies par sa beauté qu'elles se

(28) - Coran XII, 26-29.

coupèrent les doigts sans s'en apercevoir (29).

De ces deux récits, il ressort que Joseph est d'une grâce rare, extraordinaire, d'un charme indéfinissable, ensorcelant, voire angélique. Cela explique largement pourquoi il suscite tant d'attrait, d'exaltation voluptueuse chez toutes les femmes qu'il rencontre. Un tel homme, pensons-nous, faisant l'objet de tant d'admiration, de fascination, est loin d'être lépreux.

3. - Jacob et sa famille, au nombre de soixante-dix personnes (30), chassés de Palestine par la famine, trouvèrent asile en Egypte. Plus tard, les descendants du patriarche y furent durement opprimés. Ils s'échappèrent par la suite sous la conduite de Moïse et gagnèrent le désert. Et, après avoir erré pendant quarante ans, ils commencèrent enfin la conquête de Canaan, la terre promise aux pères.

Ici nous insistons surtout sur le fait que dans l'état actuel de nos recherches, nous n'avons pris connaissance d'aucun texte ayant révélé que dans la suite de Jacob se trouvait une personne atteinte du mal. La Bible ou le Coran l'auraient dit, eux qui rapportent tous les faits singuliers, si un seul membre de la famille du patriarche était lépreux.

4. - Pendant les quatre siècles (31) qu'a duré leur séjour en

(29) - Coran XII, 30-31.

(30) - La famille de Jacob comprenait en arrivant en Egypte soixante-douze Israélites selon Ramakhshari (II, 275) alors que le chiffre donné par La Bible est soixante-dix (Genève XLVI, 27).

(31) - D'après La Bible, quatre cent trente ans (Exode XII : 40).

Egypte, les Hébreux ont noué entre eux et les populations qu'ils y ont trouvées, des rapports de voisinage si étroits qu'il en est résulté des groupements nouveaux. Il ne serait donc pas impossible qu'ils fussent contaminés pendant cette période.

De cet ensemble d'indices, nous sommes en droit de conclure, qu'il y a tout lieu d'admettre que les Israélites n'ont pas apporté la lèpre en Egypte. D'ailleurs dans ce pays, et principalement à Alexandrie, cette affection était l'objet d'études très poussées environ trois cents ans avant l'ère biblique. Galien (32) le confirme, lui qui signale que dans la même période, les médecins de cette ville employaient déjà la terminologie suivante : *Lepra* : manifestation cutanée des membres et d'autres parties du corps, *Leontiasis* : infiltration de la face, *Ophiasis* : chute des poils et des cheveux (33).

Il ne semble nullement établi, non plus, comme on l'a cru, que la maladie ait été d'origine juive. Des défenseurs de cette thèse ont avancé que la propagation du mal et la fondation des léproseries en Europe, et notamment au Moyen Age, étaient liées à la présence en ce lieu d'un certain nombre d'Israélites.

De même on a affirmé que ce fléau nous est apporté à la suite des Croisés venant de la Palestine. Certes ceux-ci se recrutaient dans toutes les classes sociales et provenaient des régions

(32) - Galien (Claude) : Médecin grec (Pergame, V. 131. Rome ou Pergame V. 201). Après des études de philosophie puis de Médecine, il s'impose à Rome comme médecin de Marc-Aurèle.

(33) - Rapporté par R. Chaussinand, Art. cité, p. 110.

les plus diverses de l'Occident. Il est donc acceptable que ces Croisés aient largement contribué à l'expansion de la maladie, en raison du brassage des couches de la société.

Mais, à notre avis, ces données sont insuffisantes et on ne peut faire fond sur elles pour admettre l'origine israélite de la lèpre. D'ailleurs de nos jours, il est clairement établi qu'avant les expéditions en Terre sainte, la maladie était endémique en Europe.

Sans prétendre résoudre ce débat sur l'origine juive du fléau, il convient, du reste, de signaler qu'un autre témoignage sur son existence dans la société hébraïque antique nous est fourni par la Bible, notamment dans des chapitres du Lévitique, et dans certains passages de l'Exode, des Nombres, des Rois, des Chroniques, etc...

Dans le Lévitique, et singulièrement au chapitre XIII, il est largement question de *Zaraath*. Notons que sur la signification de ce mot, il y a beaucoup d'interrogations, de zones d'ombre. Certains l'identifient à *Lepra*, donc à la lèpre.

Remarquons que vers la fin du IV^e - III^e siècle avant notre ère, à Alexandrie, la Bible fait l'objet d'une traduction en grec, version dite des *Septante*. Le mot *Lepra* sert à traduire l'hébreu *Zaraath*.

En revanche, d'autres, dont Jeanselme, soutiennent que le *Zaraath* est :

<< Un terme embrassant tout un groupe de phénomènes hétérogènes reliés entre eux par de vagues et grossières analogies >> (34).

(34) - *Chaussinand (R.) Art. cit., p. 108.*

Le même vocable était aussi, par analogie, appliqué à des taches, des moisissures pouvant apparaître sur les vêtements ou sur les murs des maisons. Cette imprécision amène Etienne Burnet à s'interroger, à juste raison, sur le sens exact de ce mot :

<< Si les termes qui désignent la maladie de l'homme sont déjà obscurs pour nous, que penser de la lèpre des vêtements et de la lèpre de la maison>> (35).

En réalité, le mot hébreu ne désigne pas seulement la lèpre proprement dite, mais diverses affections dont le prêtre doit juger le degré de gravité.

Il convient de faire remarquer aussi que les prescriptions mosaïques sont muettes sur les signes les plus manifestes de la maladie : l'infiltration de la face ou les mutilations des extrémités. Cela n'est guère étonnant si l'on sait que la Bible est un texte à objet religieux et non médical *stricto sensu*.

Au reste, vouloir, à travers elle, trouver une description clinique parfaite de cette affection nous semble relever de la gaure ; car le texte biblique, purement législatif, ne s'intéresse au diagnostic du mal que dans la mesure où il lui permet d'extraire de la communauté des hommes les sujets atteints.

Cependant, sans entrer dans la polémique, nous estimons que la lèpre est une des composantes du *Zaraath* ou un élément déterminant de celui-ci, ou bien encore, selon l'opinion de Burnet, le *Zaraath* représente la lèpre mais <<confondue parmi les diverses maladies qui lui ressemblent : le psoriasis, l'eczéma, le vitiligo>> (36).

(35) - Burnet (Etienne), *op. cit.*, p. 9.

(36) - *Ibid.* p. 9.

Un autre terme hébreu, le *Naga*, a également représenté la lèpre non en tant que dermatose, c'est-à-dire une plaie lépreuse *stricto sensu*, mais plutôt la lèpre - châtement. C'est ce mot qui est employé dans la société hébraïque antique lorsqu'il s'agit des <<dix plaies d'Égypte>>, (37) c'est-à-dire, les calamités et les fléaux qu'ont connus le pharaon, ses serviteurs et le peuple égyptien avant la libération des enfants d'Israël.

Quoi qu'il en soit, les mesures d'expulsion cruelles que l'on observe çà et là dans la Torah, et qui sont relatives à cette maladie, permettent d'affirmer, non seulement son existence dans la société hébraïque antique, mais son extrême gravité.

De l'étude des textes, il ressort que tenter de localiser le premier lieu d'apparition du mal s'avère délicat. De leur analyse il résulte aussi que le fléau est né dès la première histoire et même avec le monde. Burnet l'a, du reste, très justement noté lorsqu'il a écrit :

<< Le problème s'intègre dans le problème plus vaste des origines de l'espèce humaine. Il faudrait connaître les premiers gîtes et les premières migrations des hommes, à des époques

(37) - Avant d'autoriser la sortie des enfants d'Israël, le Pharaon et le peuple égyptien ont été éprouvés, frappés de toutes sortes de malheurs. C'est ainsi qu'ils ont subi divers supplices communément appelés <<les dix plaies d'Égypte>> (voir Exode V-XIII ; Psaumes CV : 28-36) dans le vocabulaire de la théologie biblique.

En revanche, concernant ces plaies mortelles, le Coran mentionne cinq châtements divins (Sourate VII, 133) ou neuf signes, neuf prodiges, grâce auxquels Moïse pouvait impressionner Pharaon : sa main, son bâton, sa langue, la mer, le déluge, les sauterelles, les poux, les grenouilles, le sang (Sourate XVII, 101 ; Sourate XXVII, 12).

diverses où des hommes n'avaient pas encore leur figure actuelle>> (38).

Il ne paraît pas sûr d'affirmer que la lèpre soit née dans tel ou tel continent ; car les données sur lesquelles on se fonde généralement sont hypothétiques. Nous ne pourrions donc trancher cette question probablement insoluble — en tout cas à l'heure actuelle — du pays d'origine du fléau. Nous affirmerons cependant que, comme la plupart des affections dangereuses, la lèpre a essaimé sur toute la terre.

1.2. LA MIGRATION DES LEPREUX A TRAVERS LA PLANETE

Si l'histoire de la lèpre dans l'Antiquité n'a pu être élucidée, comme nous avons tenté de le montrer, on peut toutefois alléguer à l'appui des multiples hypothèses échafaudées plus haut que cette maladie, puisqu'elle est humaine, est apparue partout où ont existé des hommes.

Sa progression, ainsi que sa répartition à travers l'humanité sont également attestées par un bon nombre de spécialistes qui se sont notamment intéressés à la question.

Ainsi Chaussinand estime que de l'Inde, elle se serait propagée vers l'Ouest, en Perse, en Chaldée, et dans les pays méditerranéens, et vers l'Est, dans l'Archipel malais et en Chine (39).

De la Chine, elle aurait gagné le Japon où elle se serait répandue huit siècles après la naissance du Christ. D'ailleurs la première description de l'affection se trouve mentionnée dans le *Réinogige*, commentaire de *Taiho-Rei*, un ouvrage japonais de jurisprudence (702 après J.-C.).

(38) - Burnet (Etienne), *op. cit.*, p. 11.

(39) - Chaussinand (R.) : *Art. cit.*, p. 106.

De même, on rapporte que, pour se mortifier, l'impératrice Guyo. (718-740) a lavé elle-même mille lépreux (40).

Le monde gréco-romain connaîtra ce fléau grâce aux phéniciens qui l'auraient disséminé sur les côtes méditerranéennes. On pense qu'après eux, les guerres médiques, puis les expéditions d'Alexandre et de ses généraux sont responsables de la propagation de la lèpre dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Elle n'était que peu répandue en Grèce, au temps d'Alexandre le Grand (41). De là, elle fut portée sur le littoral de la Mer Noire et en Italie. Mais la maladie ne prit une réelle importance dans le monde gréco-romain qu'au début de notre ère. Sous le règne d'Auguste, elle n'était pas encore bien connue. D'ailleurs Celse (42), un médecin célèbre de l'époque, employa dans ses écrits le terme

(40) - *Ibid.* p. 109.

(41) - Alexandre III le Grand (356-323 av. J.-C.), roi de 336 à 323 av. J.C. Il est considéré comme l'un des plus prestigieux conquérants de l'Histoire. Il était le fils de Philippe II et d'Olympias. Il eut Aristote pour précepteur et s'initia très jeune à l'exercice du pouvoir. Devenu roi à vingt ans, il soumit la Grèce et se fit nommer stratège des Hellènes au Congrès de Corinthe (335). Il entreprit d'organiser ses conquêtes et de réunir en un seul peuple vainqueurs et vaincus, mais la mort vint le surprendre à trente-trois ans.

(42) - Celse : Médecin et écrivain romain (1er s. après J.C.). Il connut un grand succès durant la Renaissance, tant pour la qualité de son style que pour l'ampleur de ses connaissances médicales. Son principal ouvrage De Medicina, contient de nombreuses idées très en avance sur leur temps, notamment une description de chirurgie réparatrice de la face avec usage d'autogreffes.

Elephantiasis qui désigne chez les Grecs la lèpre en général, et non seulement la maladie que les modernes appellent de ce nom (43).

Cependant, à la suite des guerres menées en Afrique et en Asie, la lèpre finit par s'y développer et les légions romaines répandirent le fléau en Europe.

D'après Galien, la lèpre s'étend en Gaule, en Germanie et en Mysie (44) aux I^{er} et II^e siècles de l'ère chrétienne. L'Ibérie est infectée par les troupes romaines au III^e siècle. Et, après la chute de Rome, les conquêtes des Barbares, puis l'invasion des Sarrasins contribuent à sa diffusion. Elle se répand par la suite en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, dans les pays scandinaves et enfin vers le littoral de la Baltique.

La lèpre a atteint son apogée en Europe aux XII^e et XIII^e siècles avant de décliner à partir du XIV^e. Vers le XVII^e, elle a disparu de l'Europe centrale et occidentale. Mais quelques foyers denses ont subsisté en Russie méridionale, sur le littoral méditerranéen, au Portugal, en Irlande, en Suède et dans les pays baltes.

Quant à l'Amérique, on pense généralement qu'elle n'a pas connu ce mal avant l'arrivée des Européens, donc avant 1492. On signale que les premiers lépreux observés en Colombie étaient d'origine espagnole (45). Et il est fort probable que les Espagnols et les Portugais y ont porté ce fléau.

(43) - Lucrèce, dans le *De Natura Rerum*, traduit le mot lèpre par *Elephas morbus* qui est sans doute une dénomination ancienne. Toutefois vers le IV^e siècle après Jésus-Christ, *Elephantiasis* et *Lepra* deviennent synonymes pour désigner la lèpre sous sa forme actuelle.

(44) - Contrée du Nord-Ouest de l'Asie Mineure ancienne, où les Grecs fondèrent des colonies.

(45) - Chaussinand (R.), *Art. cit.*, p. 113.

- C O N C L U S I O N -
-:-

A vrai dire, un examen attentif de l'histoire de la lèpre avant l'ère chrétienne nous apprend que nos connaissances actuelles sur son origine ne sont guère étendues.

La lèpre remonte sans doute à l'aube de l'humanité. Et bien que l'Égypte, la Perse, la Chine, ou l'Inde soient généralement considérées comme des foyers primitifs de toutes les maladies contagieuses, nul ne saura où et quand la lèpre a frappé pour la première fois sur la terre.

D'ailleurs dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas encore d'unité parfaite d'opinion sur ce point et, de nos jours, beaucoup de léprologues continuent à s'interroger sur la parcelle de la terre d'où a émergé le premier lépreux.

La lèpre est sans conteste une maladie redoutable pour de nombreux pays. Tous les continents lui ont payé un lourd tribut. Et, loin de s'être spécialement attachée à une nation quelconque ou d'avoir restreint son action sur quelque territoire, elle paraît avoir été commune, à des époques diverses, à tous les peuples, à toutes les races, à toutes les civilisations dont l'histoire est connue.

CHAPITRE DEUX
LE STATUT DU LEPREUX
DANS LA SOCIETE HEBRAIQUE
D'APRES LA TORAH

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

Ici, nos efforts ont surtout consisté à relever dans l'Ancien Testament, les données qu'il peut nous fournir sur la perception du lépreux dans la société hébraïque antique.

En effet, nous avons considéré le lépreux comme un être exilé dans son état de malade, étant banni de la société. Afin de comprendre cette maladie comme un exil, nous avons d'abord centré notre analyse sur la notion générale du phénomène de l'exil en l'illustrant par l'étude sommaire de quelques-unes de ses formes dont nous avons dégagé la spécificité, ainsi que la dimension humaine, par rapport à cet autre exil qu'est la lèpre.

Nous avons ensuite mis l'accent sur le caractère exceptionnellement religieux des lois mosaïques à l'égard du lépreux, c'est-à-dire sur son exil, voire sa vie singulièrement solitaire et misérable dans la société des Hébreux d'après la Torah (46), texte qui fait état des événements historiques ayant eu lieu depuis la création du monde jusqu'à la mort de Moïse.

2.1. LES LEPREUX : UNE COMMUNAUTE D'EXILES, UNE SOCIETE D'EXCLUS

2.1.1. DE QUELQUES FORMES D'EXIL

L'exil a toujours dominé la vie des sociétés. Rares sont en effet celles qui n'ont pas connu ce phénomène. Presque toutes,

(46) - La Torah (Autres graphies : Thora ou Tora) signifie en hébreu <<la Loi>>, <<la doctrine>>, l'enseignement. Il a trois acceptations. C'est d'abord la loi de Moïse qui contient son enseignement par excellence. C'est ensuite le Pentateuque, c'est-à-dire les cinq premiers livres bibliques où est énoncée cette Loi. Enfin, c'est le rouleau de parchemin où est copié à la main le texte du pentateuque, et que les Israélites vénèrent dans la synagogue.

à un moment donné de leur histoire, ont été rongées par ce chancre. Il a affecté l'homme de tous les temps, aussi bien dans l'antiquité sacrée ou profane que dans les temps modernes ou contemporains. Il a laissé des victimes de toutes sortes, aussi bien chez les hommes politiques ou de foi que chez les créateurs.

En effet, les textes sacrés fourmillent de personnages ayant subi les tribulations de ce phénomène.

Dans la Bible, on relate l'exil d'Adam et d'Eve, ceux d'Agar et de son fils Ismaël, de Jacob et de ses douze fils, de Jésus-Christ en Egypte, sous la menace d'Hérode, des enfants d'Israël à Babylone.

Dans le Coran, la fameuse émigration du prophète Muhammad (PSL) et de ses cent cinquante fidèles à Médine le 16 Juillet 622 de l'ère chrétienne marque une date importante dans l'histoire de l'Islam (47). En effet, cet événement, nommé par conséquent : Hégire, c'est-à-dire, fuite, expatriation, est considéré comme une épreuve fructueuse, féconde, riche de sens dans la mesure où elle est l'annonce du départ de la religion musulmane.

Dieu réserve un monde de béatitude à ceux qui ont volontairement abandonné leur terre natale, renoncé à leurs biens pour rechercher la grâce divine et porter assistance au prophète :

<< [Il appartient également] aux émigrés pauvres qui ont été expulsés de leur habitat, [dépouillés] de leurs biens, en recherchant la grâce et la sa-

(47) - *Devant l'animosité de ses concitoyens (Coran VIII, 30) Muhammad^(PSL) résolut de quitter sa ville natale. Mais cet exil est une prescription divine (Coran LIX, 3), il répond à l'appel de Dieu.*

tisfaction de Dieu, le triomphe de sa cause et celle de son envoyé — Ceux-là sont véridiques!—>> (48).

De même, il loue l'action des Médinois qui ont accepté de tout partager avec les exilés mekkois, ceux qui, oubliant leurs propres besoins, ont préféré leurs hôtes à eux-mêmes :

<< [A] ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui se sont réfugiés chez eux, qui ne ressentent aucune envie contre ce qui est octroyé à ces derniers. Ils les préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie — ceux qui se défendront ainsi contre la ladrerie, prospéreront —>> (49).

L'humanité connaîtra par la suite d'autres déplacements massifs de populations. Les guerres des religions au XVII^e siècle, la déportation des Nègres aux Amériques, la dispersion des Juifs à travers le monde et, de nos jours, celle des palestiniens, des Négro-africains chassés par l'oppression sont, entre autres, autant de déchirements, de supplices, de plaies pour l'espèce humaine.

Mais les exils jonchent aussi l'histoire de la création littéraire comme si l'écrivain était par essence un homme déchu du paradis originel, chassé loin de <<l'arbre de la vie>>.

Homère, sans avoir été exilé lui-même, a fourni le modèle antique en retraçant/^{dans} l'Odyssée, les dix ans d'errance d'Ulysse, sur des mers étrangères, loin de son Ithaque et de sa fidèle Pénélope.

(48) - Coran LIX, 8 ; III, 194-195.

(49) - Coran LIX, 9.

Ovide, l'un des premiers écrivains à avoir été éloignés de leur pays pour des raisons politiques, constitue le second élément de l'exilé souffrant loin de sa terre natale. Et si Ulysse rentre à Ithaque pour savourer à nouveau les délices de la vie familiale, le poète romain, lui, mourra en exil, à Tomes, dans l'actuelle Roumanie. Dans ses *Lettres* (50), il révèle sa douleur et implore son retour dans son pays.

Le poète chrétien, *Clément Marot*, connaîtra à son tour dix huit ans d'exil, tantôt à l'intérieur du pays, tantôt hors de France. C'est, entre autres, à cause de sa foi réformée, de son implication dans l'affaire des placards qu'il a vécu ce drame. Dans ses *Epîtres*, il a évoqué les épreuves qu'il a subies.

Emmené à Rome comme intendant par son oncle le Cardinal Jean Du Bellay, le poète français Joachim Du Bellay, dévoré par une nostalgie profonde et amère, s'y sentira également exilé. Dans ses *Regrets*, il assimile cet exil à celui d'Ulysse.

Le pasteur baptiste John Bunyan (1628-1688), auteur d'une soixantaine d'ouvrages qui sont une forme de substitut de la prédication parce qu'à un moment donné, il lui est interdit de prêcher sur une place publique, est, lui aussi, victime de l'exil. Dans *The Pilgrim's progress*, il s'efforce de montrer le cheminement de *Pèlerin*, le héros, vers la cité céleste, le Paradis, après avoir quitté la terre de destruction où il a été exilé.

On aurait pu multiplier les exemples relatifs aux créateurs, héros exilés de la littérature, ou aux personnages exilés des

(50) - Il s'agit des *Tristes* et des *Pontiques*, deux oeuvres nées de l'exil.

littératures puisqu'ils sont légion et, de nos jours encore, vivent sur la planète, des milliers et des milliers de créateurs, Européens, Asiatiques, Africains ou autres exilés, assignés à résidence, menacés de mort.

Généralement malheureux (51), l'exilé vit dans un espace tragique caractérisé par l'errance, la solitude, la tentation. Ainsi, balloté d'un espace à un autre, poursuivi, Jean-Jacques Rousseau, le citoyen de Genève s'écrit :

<< Tourmenté, battu d'orage de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentais vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisaient un jeu de me priver >> (52).

Que l'exil soit donc volontaire ou subi, c'est-à-dire imposé par une autorité, qu'il soit physique, intellectuel, politique,

(51) - Mais les Juifs déportés après la victoire des ennemis sur Jérusalem ne furent pas toujours ni jetés en prison, ni réduits en esclavage. Dans les villages où ils étaient astreints à résider, ils étaient libres de se construire des maisons, de planter des jardins, de correspondre avec leurs compatriotes de Palestine. Ils pouvaient garder auprès d'eux leurs fils et leurs filles, et les élever dans le respect des traditions nationales. Donc, grâce à la liberté qu'ils ont acquise dans leur nouvelle patrie, ils ont pu jouir d'une situation matérielle avantageuse.

Esdras, Néhémie et Esther par exemple ont vécu un exil heureux à Babylone et à Suse (Esdras VII : 27 ; Néhémie II : 5 ; Esther II : 16-18).

(52) - Rousseau (Jean-Jacques) : *Les Confessions*, Paris, Garnier et Frères, Livre XII, 1964, p. 773.

moral, social, spirituel, il est toujours considéré par celui qui en est victime comme un isolement, une expatriation, un bannissement, une déchéance.

Lorsqu'il émane d'un pouvoir politique, le persécuteur cherche le plus souvent à humilier, à dépersonnaliser sa victime. Parfois la persécution s'accompagne de la confiscation des biens, de la dégradation civique, ou encore de la perte de la nationalité.

L'exil peut être décidé par le persécuté lui-même lorsque, pour des raisons diverses (politique, intellectuelle, etc...), celui-ci estime que sa vie est dangereusement menacée, que, d'un moment à l'autre, on peut mettre fin à sa liberté. La seule issue, pour avoir la vie sauve, reste l'exil, aventure aux conséquences parfois incalculables, errance pleine d'embûches et d'incertitudes.

Très souvent, les exilés volontaires demeurent profondément attachés à leur idéologie ; c'est pourquoi il leur arrive de refuser de retourner au pays natal, même si leur persécuteur décide d'effacer leur faute, ou promet leur réhabilitation.

Le refus de Victor Hugo de regagner la France lorsqu'en 1859, Napoléon III, pour fêter ses victoires d'Italie, accorde l'amnistie à tous les condamnés politiques, est caractéristique de l'état d'esprit de ces exilés.

Le poète, jaloux de sa liberté, amoureux de son indépendance, dans une déclaration célèbre, repousse cette offre en ces termes :

<< Personne n'attendra de moi que j'accorde en ce qui me concerne, un moment d'attention à la chose appelée amnistie.

Dans la solitude où est la France, protestation absolue, inflexible, éternelle, voilà pour moi le devoir.

Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai>> (53).

En Quête de la liberté ou une vie d'espoir s'achève également sur l'exil-fuite. En effet, à la fin de ce roman, aux toutes dernières lignes, le héros-narrateur, fuyant l'affrontement, convie son épouse à s'éloigner de la sphère du bourreau :

<< Partons ! Il est douloureux de quitter ses amis au moment où l'on se sent le plus proche les uns des autres. Mais il vaut mieux nous éloigner un peu d'autant plus que notre témoignage devant les assemblées des hommes paraît insensé et ne contribue qu'à ridiculiser Dieu au lieu de le magnifier. Quand un lion affamé rugit à cent pas, est fou qui se croit assez fort pour braver le monstre, alors que dans un arbre, placé là par la providence, il pourrait cacher sa vie. Grimpons à l'arbre mon épouse !>> (54).

L'exil revêt d'autres aspects. Sous sa forme spirituelle, l'idée essentielle demeure la misère de l'homme sans Dieu, éloigné de la lumière, du bonheur.

(53) - Cité par Henri Guillemin, In : Victor Hugo par lui-même, Paris, Editions du Seuil, 1951, p. 124.

(54) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : En Quête de la liberté ou une vie d'espoir, Yaoundé, Editions Clé, 1970, p. 164.

Ce sentiment qui fait de l'homme un pèlerin, un itinérant pour la durée de sa vie, est tout présent dans le Coran :

<< Nous dîmes : "Adam, séjourne dans le Paradis, en compagnie de ton épouse. Mangez [de ses fruits] en toute quiétude, partout où vous le désirez. Mais n'approchez pas de cet arbre : Vous seriez du nombre des injustes".

Iblis les séduisit pour les en éloigner et les fit sortir du lieu où ils séjournèrent.

"Descendez tous du Paradis leur ordonnâmes-nous ; vous serez [Vous et vos descendants] les uns ennemis des autres (59). Vous aurez sur terre un refuge temporaire et un usufruit pour un laps de temps">> (60).

L'exil spirituel est un symbole, il présente un aspect social et physique visible : l'homme est chassé du jardin d'Eden, de son pays d'origine où il aspire à rentrer.

Cette idée de la déchéance de l'homme se retrouve aussi chez les Romantiques. Pour Lamartine, comme pour beaucoup d'autres, l'homme vient d'ailleurs, il n'a rien de commun avec la terre même s'il y vit :

<< Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore
Il n'est rien de commun entre la terre et moi ?>>
(61).

(59) - Il s'agit des hommes et des démons.

(60) - Coran II, 35-36.

(61) - Lamartine (Alphonse De) <<L'Isolement>>, in Méditations poétiques, Paris, Larousse, 1942, p. 17.

En effet, dans les Méditations poétiques, on perçoit nettement ce sentiment nostalgique de l'homme, cette <<ombre vivante>> qui ne sera jamais heureuse :

<< L'homme est un dieu tombé qui se souvient
des cieux, soit que déshérité de son antique gloire
Soit que de ses désirs l'immense profondeur
Lui présage de loin sa future grandeur>> (62).

Ce <<dieu tombé>> demeure un mystère, on ne sait ce qu'il est, ce qu'il pense. Mais le souvenir de sa gloire, de sa grandeur, de tout ce qui a été constitué une déchirure.

D'autres formes d'exil sur le plan économique ou linguistique par exemple, que l'on croit sans danger, sont pourtant porteuses d'effets pernicioeux. Ces ruptures détruisent, rongent tout un système de pensée, toute une idéologie, toute une philosophie de l'homme, voire toute une vision du monde.

Aujourd'hui l'on constate que bon nombre de pays du Tiers-Monde subissent un exil financier. Cela n'est guère surprenant si l'on sait que l'économie dominante, celle des pays riches, fonctionne comme un organisme en dehors duquel les pays pauvres ne peuvent se développer normalement, quels que soient leur régime politique et leur niveau de développement économique.

L'on peut observer également chez le Nègre déporté aux Amériques, ou anciennement colonisé, des comportements qui ne sont plus le reflet des structures de la société africaine, des réflexes souvent identiques à ceux de l'ancien maître.

C'est que le Nègre a subi l'exil linguistique et philoso-

(62) - Idem, <<L'Homme>>, Ibid., p. 16.

phique ; il a perdu sa langue maternelle, l'a abandonnée pour adopter celle de l'ancien dominateur, dont il assimile les comportements.

De tout ce qui précède, il est à noter que, quelles que soient ses formes, l'exil est une expulsion de la matrice maternelle, il est une mort sociale. Cependant, bien qu'accablé de malheurs, l'exilé demeure toujours un insoumis, un rebelle ; c'est un être de révolte. C'est pourquoi il use parfois de violence physique, politique, spirituelle, verbale, pour se libérer. Ses paroles sont dialectiques : il discute, raisonne.

Dans certains cas donc, il se sert de sa plume pour plaider non coupable, pour se justifier, pour négocier ou accuser.

Les exilés ont en effet proféré toutes sortes de paroles : neutres, innocentes, dangereuses, accusatrices, engagées, engageantes. Mais faut-il convenir que certaines d'entre elles comme celles prononcées par Léon Trotsky, cet Israélite expulsé de l'U.R.S.S. en 1929 et assassiné au Mexique en 1940 par J. Mornard, un agent stationnaire, sont simplement émouvantes :

<< Mais quelles que puissent être les circonstances de ma mort, je mourrai avec une foi inébranlée dans l'avenir communiste. Cette foi dans l'homme et son avenir me donne, maintenant, une force de résistance que ne saurait donner aucune religion >> (63).

Il fallait attendre Mikhaël Gorbatchev pour apporter à ces paroles le démenti le plus formel.

L'exilé, de manière générale, vit une véritable tragédie,

(63) - Trotsky (Léon) : Journal d'exil, Paris, Folio, Gallimard n° 952, 1972, p. 192.

il est comme un fœtus hors de l'utérus. Or le développement foetal n'est possible que lorsque la relation avec la mère continue par le cordon ombilical par lequel passe la vie. Donc la meilleure condition du fœtus expulsé est le retour dans le sein maternel. Voilà pourquoi, tous les exilés non-volontaires, quelque douce que soit leur terre d'accueil, rêvent toujours de rentrer au bercail, quelque pauvre qu'il soit.

La fin de l'exil signifie la reconquête du paradis originel, le retour à la vie, à la terre natale, qui est en même temps un retour à l'identité, à la liberté.

Ici, nous avons succinctement étudié quelques exils en nous efforçant de dégager quelques-unes des caractéristiques générales de chacun. Leur compréhension nous permet à présent d'aborder cet autre exil : la lèpre, et cet autre exilé : le lépreux, dans toutes leurs complexités.

2.1.2. LA CONDITION DE BANNI, DE RECLUS, FAIT DU LEPREUX UN EXILE

L'homme peut se trouver éloigné de sa société sans pour autant être physiquement déplacé. C'est ainsi que des criminels, des brigands, des malfaiteurs, des voleurs et les gens du même acabit vivent marginalisés, par leur faute. En transgressant les normes sociales, ils s'écartent ou sont exclus du groupe.

Evidemment, cette catégorie d'individus exilés, proscrits, n'entre pas dans le cadre de notre recherche car à proprement parler, ils sont des ennemis de la société.

Cependant des affections comme la tuberculose, la peste,

la folie, la lèpre et le sida (64) qui condamnent ceux qui en sont atteints à la réclusion, à la relégation et au rejet, peuvent être perçues comme des exils ou des exclusions.

La lèpre constitue un cas singulier. En effet elle n'a jamais été considérée avec les mêmes yeux que les autres maladies ; et pourtant de toutes ces affections, elle n'est, cliniquement, ni la plus meurtrière, ni la plus douloureuse, même si elle est la plus affreuse, la plus terrible.

Lorsqu'on s'interroge sur la psychologie du lépreux, lorsqu'on est attentif à son sort, lorsqu'on l'observe dans sa vie, dans son existence quotidienne, on s'aperçoit qu'il est accablé de tous les maux qui frappent généralement les exilés : chute, bannissement, souffrance d'être éloigné des autres, solitude, errance, etc...

Sous ce rapport, il est juste de voir en tout lépreux un exilé, et c'est dans cette perspective que nous l'examinerons dans notre recherche.

Le lépreux est tout d'abord un homme déplacé. Extrait de son milieu d'origine, séparé de sa femme, de ses enfants, de ses amis, il est confiné dans ce qu'on appelle <<village de lépreux>>, <<asile pour lépreux>>, <<colonie de lépreux>> ou encore <<léproserie>>.

Il vit, en somme, dans un univers carcéral, à la léproserie, depuis le jour où la maladie est devenue monstrueuse et désespérée car, comme on le sait, l'homme n'accepte pas la captivité, et de tout temps le lépreux a cherché à échapper à l'incarcération pour se retrouver dans la société de ses semblables.

(64) - De nos jours, le sida rappelle exactement toute la phobie humaine naguère attachée à la lèpre.

Cette rupture d'avec son entourage, cet arrachement douloureux, cette déchéance, en font un homme en proie au mal moral, pire que la maladie elle-même.

C'est pourquoi Ambroise Paré (65) qui, comme bon nombre de ses contemporains, croyait pourtant à la contagion et à l'hérédité du mal, a écrit sur l'éviction des lépreux ces lignes :

<< Je conseille que lorsqu'on voudra les séparer, on le fasse le plus doucement et le plus amiablement qu'il sera possible, ayant mémoire qu'ils sont semblables à nous : où il plairait à Dieu nous serions touchés de semblable maladie, voire encore plus griève. Et les faut admonester que combien qu'ils soient séparés du monde, toutefois ils sont aimés de Dieu en portant patiemment leur croix>> (66).

L'isolement, c'est-à-dire, le déplacement physique loin du groupe est réellement une des situations imposées au lépreux.

De même, il arrive que, sans être déplacé, le lépreux vive en étranger au sein de sa propre famille où il est considéré comme le porteur d'un mal impardonnable, c'est-à-dire, celui qui est capable de contaminer les autres.

Nous avons constaté que l'exilé politique, l'intellectuel, est souvent victime du même rejet que le lépreux dans son pays, dans son entourage, voire dans sa famille. Il est perçu comme l'homme à l'idéologie dangereuse, qu'il cherche à imposer aux autres. En somme, il apparaît comme le plus suspect des suspects ; mais il

(65) - Paré (Ambroise) : Chirurgien français (Vers 1509-1590), célèbre par sa découverte de la ligature des artères, qu'il substitua à la cautérisation dans les amputations.

(66) - Cité par : Burnet (Etienne) : op. cit., p. 34.

n'inspire aucun dégoût. En outre, dans le cas de l'exil volontaire, le persécuté jouit parfois d'une situation privilégiée car, souvent, il lui arrive de choisir sa terre d'accueil, ou de pouvoir emmener sa femme et ses enfants.

Une telle faveur n'est pas envisageable en ce qui concerne le lépreux, qui est totalement dépourvu de cette possibilité de choix, de cette liberté de décision. C'est toujours l'autre, la société, qui décide du lieu de son séjour.

De plus, si l'exilé politique subit généralement la persécution d'un bourreau, le lépreux endure celle de la société entière ; il n'est pas seulement rejeté par sa collectivité, mais partout, sous tous les cieux, il rencontre ce regard méprisant, accusateur, ce visage grimaçant.

Le témoignage d'un léprologiste, recueilli par Burnet, souligne avec justesse ce sentiment d'horreur qu'éprouvent les médecins de la peau :

<< Voilà trente ans que je vois des lépreux tous les jours, c'est le seul spectacle médical auquel je ne m'habitue pas. J'y suis chaque jour plus sensible >> (67).

En effet, ce qui est particulièrement pénible, déchirant dans cette maladie, ce n'est pas uniquement la souffrance physique, c'est-à-dire les douleurs nerveuses, les poussées de fièvre, la dépression, mais c'est surtout les horreurs et les laideurs, la souffrance esthétique et morale. La lèpre est la seule affection dont le spectacle laisse l'âme écrasée par une tristesse accablante, spécifique. Le lépreux est le seul malade qui sente en lui la figure humaine déformée, avilie, oblitérée.

(67) - *Ibid.*, p. 91.

Souvent aussi, d'anciens exilés, bannis, retrouvent, triomphalement <<l'arbre de la vie>>, le paradis perdu, après la chute ou la disparition du persécuteur ; en somme il faut que l'obstacle soit levé pour que le retour soit possible.

Ulysse a retrouvé son Ithaque ; car les dieux l'ont permis. Ovide mourra en exil, l'obstacle n'ayant pas été levé. Du Bellay, faux exilé, peut revoir sa douce France. Clément Marot n'est pas revenu, il a provoqué la Sorbonne en traduisant les psaumes. Victor Hugo, lui, attendra la chute de Napoléon III pour rentrer en France.

Le retour du lépreux est non seulement incertain mais il se réalise rarement ; car, même guéri, il demeure encore l'indésirable aussi bien dans son propre milieu que dans celui des autres, la société n'étant pas disposée à sa réintégration.

Cette situation intolérable produit un être révolté contre la société responsable de sa relégation et de son rejet. D'ailleurs lorsqu'il entend le diagnostic du médecin qui le condamne, le lépreux n'entrevoit pas seulement une longue maladie, un traitement qui peut durer des années, mais plutôt "l'arrestation," la réclusion, le bannissement, la mort sociale, d'une certaine manière.

Lorsque la personne humaine est défigurée, lorsqu'elle est en proie à la douleur physique et morale, lorsqu'elle est consciente de son innocence alors que la société en fait un coupable, peut-elle voir étinceler cette lueur d'espérance à laquelle s'agrippent tant d'exilés, c'est-à-dire, cette réinsertion dans le tissu social ?

Déchu, n'ayant d'autre société que lui-même, ne trouvant que mépris, méfiance autour de lui, le lépreux devient forcément un être désarmé, dépité, habité par le désespoir, le déchirement.

Son espace se rétrécit alors jusqu'à se réduire à celui du silence. Aussi vit-il dans une sorte de tour de frayeur, ce qui explique toute sa rancune contre la société. Il est comparable à un exilé qui n'entrevoit pas la fin de son exil, à un condamné à mort en qui s'est éteint tout espoir de prolonger ses jours.

Ainsi les caractéristiques de son état mental peuvent se résumer en ces termes : inquiétude, persécution, solitude.

Donc, frappé d'une espèce d'exclusion qui n'a pesé sur aucun autre malade, le lépreux vit une situation exceptionnelle. On en a fait un proscrit.

Notons cependant qu'avant l'avènement du sida, le lépreux était le seul malade à se trouver dans le cas unique de personne humaine privée de liberté civile pour cause de maladie, et punie comme un criminel, alors qu'elle n'est qu'une victime. Comme l'exil, la lèpre peut donc, à juste titre, être considérée comme une véritable expulsion de la matrice sociale.

Ces quelques remarques nous ont permis d'exprimer toute l'horreur dantesque attachée à la lèpre. Cette phobie humaine ne trouve-t-elle pas sa source dans les lois mosaïques ?

L'étude du châtement divin, infligé au lépreux dans la Torah nous permettra certainement de déterminer non seulement l'origine de la situation morale et psychologique du lépreux, mais aussi nos comportements anormaux à son égard.

2.2. LA LEPRE : OBJET DE MALEDICTION MYSTIQUE DANS LA TORAH

2.2.1. LE LEPREUX : UN HOMME SOUILLE

La moindre attention accordée au lépreux tel qu'il apparaît dans la Torah révèle que la lèpre revêt dans la société hébraïque antique une dimension dramatique.

A l'exception de la Genèse relatant les origines du monde, de l'humanité, du mal et celles du peuple d'Israël, tout le Pentateuque, de l'Exode au Deutéronome, ne cesse d'en parler avec horreur.

Avant d'être un chef-d'oeuvre de la littérature universelle, ayant inspiré tant d'ouvrages, la Torah est d'abord et demeure un texte sacré. Des siècles y ont puisé des raisons de vivre et d'espérer.

En raison de son caractère religieux, la Torah développe, en les opposant, les notions de pureté ou d'impureté, de sacré ou de profane, notions fondamentales pour toute étude relative à la place du lépreux dans la littérature hébraïque antique.

Aussi dans cette société, des lois de <pureté> règlent-elles des cas concrets, imposant des mesures d'hygiène draconiennes et maintenant dans la communauté d'Israël un ordre culturel immuable, qui forme comme le cadre des idées religieuses ; mais elles expriment surtout la pureté que la transcendance de Dieu exige de son peuple-prêtre et préserve la foi.

De manière générale, dans le judaïsme contemporain de Jésus comme dans l'Ancien Testament, un homme qui désire entrer en communion avec Dieu, et participer au culte et prier, se doit d'être en état de pureté.

Ce qui explique que les causes d'impureté et de souillure telles que la consommation de certains aliments interdits, le contact avec un mort, un païen ou une accouchée, ou encore les maladies comme la lèpre, soient fort nombreuses dans l'Ancien Testament.

Ainsi, dans divers passages de la Torah, on a clairement mentionné que toute personne atteinte de lèpre devenait impure. Dans le Lévitique, nous lisons par exemple :

<< Lorsqu'un homme aura sur la peau de son corps une tumeur, une dartre, ou une tache blanche, qui ressemblera à une plaie de lèpre sur la peau de son corps, on l'amènera au sacrificateur Aaron, ou à l'un de ses fils qui sont sacrificateurs. Le sacrificateur examinera la plaie qui est sur la peau du corps. Si le poil est devenu blanc, et que la plaie paraisse plus profonde que la peau du corps, c'est une plaie de lèpre : le sacrificateur qui aura fait l'examen déclarera cet homme impur >> (68).

D'autres versets à caractère législatif font également état de quelques affections qui, dans certains cas, présentent des signes caractéristiques de la maladie.

Ainsi une dartre s'étendant sur toute la peau ou une tumeur blanche, faisant blanchir le poil de la plaie et dont la chair est vive, sont considérées comme des affections lépreuses.

De même, si à la place d'un ulcère guéri, se manifeste une tumeur blanche ou une tache d'un blanc jaunâtre, paraissant plus profonde que la peau, et que le poil soit devenu blanc, c'est une plaie de lèpre.

(68) - Lévitique XIII : 2-3 ; voir aussi XII : 4-5.

Il importe aussi de noter qu'une brûlure par le feu, une plaie à la tête ou à la barbe doivent être minutieusement examinées par le sacrificateur afin de déterminer si elles sont assimilables à la maladie.

Donc, en clair, selon la Torah, dans la société hébraïque antique, certaines dermatoses pouvaient être considérées comme des plaies de lèpre. C'est pourquoi, chaque fois qu'un malade était suspect, c'est-à-dire susceptible d'être porteur du mal, il était soumis à un examen attentif dont le but n'était pas de le soigner ou de le guérir, mais de décréter sa pureté ou son impureté.

Précisons également que dans son diagnostic, le sacrificateur tenait pour traits spécifiques d'une affection lépreuse, la blancheur de la peau et la profondeur de la plaie. En effet, lorsque la plaie creusait la chair, elle pouvait s'identifier à la lèpre. Il faut toutefois remarquer qu'avant la découverte du *mycobacterium leprae* par le médecin norvégien Gustave Armauer, la lèpre s'appliquait à toute maladie qui rongait la chair.

Assurément cela explique pourquoi chez les Hébreux quiconque était porteur d'une plaie douteuse était d'abord isolé, tenu pendant une période de sept jours <<hors du camp>> pour y être observé ; et si après ce premier exil, la nature de l'affection n'était pas déterminée, le suspect était soumis à un second isolement à l'issue duquel il devait être déclaré pur ou impur.

Il faut noter néanmoins que pendant toute la période de l'isolement, le malade était considéré comme souillé. Voilà pourquoi, même après la constatation de sa pureté, il était tenu de laver ses vêtements comme un lépreux guéri.

De plus, nous remarquons que cette maladie était si redoutable dans cette société que même les objets inanimés (69) qui en étaient atteints, devenaient *ipso facto* impurs. C'était le cas lorsqu'un vêtement était considéré comme frappé de lèpre :

<< *Lorsqu'il y aura sur un vêtement une plaie de lèpre, sur un vêtement de laine ou sur un vêtement de lin, à la chaîne ou à la trame de lin ou de laine, sur une peau ou sur quelque ouvrage de peau, et que la peau sera verdâtre ou rougeâtre sur le vêtement ou sur la peau, à la chaîne ou à la trame, ou sur un objet quelconque de peau, c'est une plaie de lèpre, elle sera montrée au sacrificateur...>>
(70).*

Ainsi donc, le sacrificateur procédera à l'examen de la plaie et enfermera pendant sept jours ce qui en est atteint. S'il y a une extension de la plaie, c'est une lèpre invétérée, l'objet est souillé et il devra être brûlé au feu.

En revanche s'il n'y a pas une extension de la plaie, le sacrificateur demandera qu'on lave l'objet atteint, et ordonnera une seconde fois son isolement pendant une semaine à l'issue de laquelle il la réexaminera. Si elle a changé d'aspect et ne s'est pas étendue, l'objet est également impur et, comme dans le premier cas, devra être livré aux flammes.

Cependant, si le sacrificateur constate que la plaie lavée est devenue pâle, il l'arrachera du vêtement ou de la peau, de

(69) - Au chapitre premier de cette étude, nous avons traité le cas de certains objets inanimés qui pouvaient être lépreux.

(70) - Lévitique XIII : 47-49.

la chaîne ou de la trame. Et si malgré cela, elle paraît encore, il s'agit d'une éruption de lèpre : ce qui est attaqué de la plaie sera brûlé au feu.

De la même manière, lorsqu'une maison était frappée de lèpre invétérée, elle devait être démolie, parce que souillée :

<< On abattra la maison, les pierres, le bois, et tout le mortier de la maison ; et l'on portera ces choses hors de la ville, dans un lieu impur. Celui qui sera entré dans la maison pendant tout le temps qu'elle était fermée sera impur jusqu'au soir. Celui qui aura couché dans la maison lavera ses vêtements. Celui qui aura mangé dans la maison lavera aussi ses vêtements >>.
(71).

Les différents versets que nous venons de commenter indiquent clairement que d'après la Torah, la lèpre s'applique *aussi bien* à l'homme qu'à tout ce qui lui coexiste : vêtement, mur, maison, etc... Mais ce qui est surtout remarquable, c'est qu'ils mettent l'accent sur l'aspect impur du fléau.

La souillure dont la lèpre est porteuse explique pourquoi les anciens Hébreux prennent tant de dispositions, s'entourent de tant de précautions chaque fois qu'une dermatose revêt l'aspect de la lèpre.

Dans l'antiquité sacrée, biblique, la lèpre occupait donc une place primordiale. Elle apparaissait comme une malédiction divine parce qu'elle était une punition consécutive aux péchés des hommes. Le lépreux y était considéré, non pas comme un malade, mais un

(71) - Lévitique : 45-47.

pécheur, un être impur, aussi bien atteint dans son corps que dans son âme (72). Aussi se trouvait-il banni de la société, <<mis hors du camp>>.

2.2.2. LE DIALOGUE ROMPU : L'EXCLUSION <<HORS DU CAMP>>

La loi mosaïque, principalement contenue dans l'Exode, le Lévitique, le Deutéronome, s'est révélée particulièrement rude à l'égard du lépreux. La Torah explique en effet, ainsi que le rapporte le Lévitique, comment celui-ci fut isolé de sa société, voire frappé d'anathème :

<< Le lépreux atteint de la plaie, portera ses vêtements déchirés et aura la tête nue ; Il se couvrira la barbe, et criera impur ! impur ! Aussi longtemps qu'il aura la plaie, il sera impur : il est impur, il habitera seul, sa demeure sera hors du camp >> (73).

Tout d'abord, il faut remarquer que le port des vêtements déchirés était un signe de tristesse chez les Hébreux. En effet, lorsqu'un malheur arrivait — et la lèpre en était un — ou lorsqu'on entendait prononcer une parole jugée scandaleuse ou catastrophique, on déchirait les vêtements en signe de deuil ou de réprobation.

(72) - Notons que l'idée de <<lèpre-sanction>> a prévalu dans l'antiquité profane. Ne devenait ladre chez les Anciens que celui qui était maudit de Dieu.

En Perse par exemple, n'était victime de *pisagha*, croyait-on, que celui qui avait péché contre le Soleil.

De même, trois siècles avant Confucius régnait, en Extrême-Orient, la croyance selon laquelle cette maladie était un châtiment consécutif aux péchés des hommes.

Donc la lèpre stigmate du mal, est une caractéristique de l'antiquité sacrée et profane.

(73) - Lévitique XIII : 45-46.

De la même manière, dans cette société, on constatait que se vêtir d'un sac, répandre de la poussière sur soi, se raser les cheveux ou la barbe, se faire des incisions, étaient également des manifestations traditionnelles de deuil ou de tristesse.

Par ailleurs, il convient de signaler que la notion d'isolement, de séparation, d'éloignement, est liée à celle de souillure dans tout l'Ancien Testament.

Ainsi dans Nombres, l'Eternel recommande vivement à Moïse d'exclure du camp l'être impur et en tout premier lieu le lépreux ; et cette injonction est si ferme, si insistante qu'elle semble menaçante :

<< Ordonne aux enfants d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux et quiconque a une gonorrhée ou est souillé par un mort. Hommes ou femmes, vous les renverrez, vous les renverrez hors du camp au milieu duquel j'ai ma demeure >> (74).

Le lépreux vivait donc à l'écart, le visage recouvert d'un voile. Il était tenu de signaler sa présence en criant : <<souillé ! souillé !>> Cette exclusion, cet enfermement, n'était-ce pas une manière de le réduire au silence ?

En tout état de cause, en le mettant <<hors du camp>>, c'est-à-dire hors de la société humaine, en le retranchant du monde des humains, on en faisait un solitaire, un mort en sursis.

Ainsi dans l'antiquité hébraïque antique, le lépreux cessait de parler, la société lui ayant retiré la parole. Il perdait alors cette possibilité d'échanger des mots, d'user de la première

(74) - Nombres V : 2 - 3.

personne. Il n'avait pas cette capacité de pouvoir dire <<je>> sans sentir, sans éprouver ce <<je>> comme fracturé par les autres.

Dès lors l'homme n'a plus la possibilité de dire et de faire, de parler et d'agir, et quand il entend ses propres paroles refluer vers lui, confisquées par les autres, quand il vit dans un monde absolument silencieux, privé de tout commerce humain, il meurt socialement.

Le cas d'Ozias constitue un exemple on ne peut plus édifiant. Frappé de lèpre à cause d'une tentative sacrilège, ce roi fut détrôné et remplacé par son fils Jotham. Il fut isolé dans une maison où il demeura seul jusqu'à la fin de ses jours (75).

Mais à quelques rares exceptions près, tous les lépreux qui traversent de part en part l'Ancien Testament sont soit momentanément, soit définitivement exclus ou de la maison de l'Eternel ou de la société humaine, étant frappés de la punition divine (76).

Dans cette perspective, le lépreux est solidaire de la faute d'Adam, il porte le fardeau du péché originel. Voilà pourquoi le Christ, qui portera les lèpres spirituelles, sera exclu comme un vrai ladre. Esaïe le dit des siècles plus tôt :

<< Méprisé et abandonné des hommes,
Homme de douleur et habitué à la souffrance,
Semblable à celui dont on détourne le visage (77),

(75) - II Chroniques XXVI : 20 - 23.

(76) - C'est dans la même vision que s'inscrivent la lèpre de Marie (Nombres XII : 1-16), celles de Naaman, de Guéhazi (II Rois : 1-27), d'Ozias, la lèpre symbolique du psaume XXXVIII (Psaume XXXVIII : 1-23). Cf supra : pp. 66-71, 79-81.

(77) - Il s'agit du lépreux.

*Nous l'avons dédaigné, nous n'avons fait
de lui aucun cas. Cependant, il a porté
nos souffrances. Il s'est chargé de nos
douleurs.; et nous l'avons considéré comme
puni, frappé de Dieu, et humilié.
Mais il était blessé pour nos péchés,
Brisé pour nos iniquités ;
Le châtement qui nous donne la paix est tombé
sur lui. Et c'est par ses meurtrissures que
nous sommes guéris>> (78).*

Sans nul doute, dans l'antiquité hébraïque, le lépreux était littéralement exilé, chassé, expulsé, exclu du reste de la société, privé de tout contact humain et voué à une vie solitaire et misérable.

D'ailleurs l'importance dévolue à la maladie de Hansen était telle que jusque dans le Deutéronome, le dernier livre du Pentateuque, elle se trouve encore évoquée (79). Après quarante ans de vie errante, les Hébreux vont se fixer en Palestine. Moïse, le vieux guide, a cent vingt ans. Sa tâche touche à sa fin. Dans ses dernières recommandations, il exhorte ses frères à observer les préceptes divins parmi lesquels figurent les lois sur la lèpre :

*<< Prends garde à la plaie de la lèpre, afin de
bien observer et de faire tout ce que vous en-
seigneront les sacrificateurs, les Lévites ;
vous aurez soin d'agir d'après les ordres que
je leur ai donnés. Souviens-toi de ce que l'Eter-*

(78) - Esaïe LIII : 3 - 6.

(79) - Le Deutéronome n'énonce nullement une <<nouvelle>> loi. Il est un rappel de la Loi reçue dans le Désert. Il marque aussi l'heure des bilans. Moïse dégage le sens des épreuves vécues, met en garde contre les tentations de la facilité.

nel, ton Dieu, fit à Marie (80) pendant la route, lors de votre sortie d'Egypte>> (81).

Le lépreux était donc bel et bien cette figure rejetée, mutilée, oubliée de l'autre ; et il appartenait à l'Eternel de lui accorder sa grâce, sa bénédiction, sa miséricorde en le débarrassant de sa souillure afin de lui permettre, après purification, de rejoindre le camp duquel il était expulsé.

2.2.3. LE RETOUR AU CAMP : DE LA CEREMONIE PURIFICATOIRE A LA REINSERTION SOCIALE

Comme beaucoup de primitifs, les Hébreux immolaient des animaux avec l'intention d'écarter, de faire disparaître le mal dont une personne ou un groupe était atteint ou menacé, qu'il s'agît d'une maladie, d'un malheur quelconque ou d'un péché.

Aussi, dans la société hébraïque antique, le lépreux, considéré comme un être impur, un pécheur, doit-il, une fois guéri, accomplir un certain nombre de rites de purification pour pouvoir séjourner de nouveau parmi les sains.

En ce qui concerne les épreuves purifiantes auxquelles il est soumis, le Lévitique nous offre un document très homogène. Ainsi le jour de sa purification, on amène le lépreux guéri devant le sacrificateur. Ce dernier sort alors du camp et l'examine ; et s'il constate sa guérison, il lui ordonne de prendre deux oiseaux vivants et purs, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope. L'un des oiseaux vivants sera égorgé sur un vase de terre, sur de l'eau vive.

(80) - Nombres XII : 1 - 16.

(81) - Deutéronome XXIV : 8 - 9.

Le bois de cèdre, le cramoisi, l'hysope et l'autre oiseau seront trempés dans le sang de l'oiseau immolé sur l'eau vive. Puis le sacrificateur en fera sept fois l'aspersion sur la personne qui doit être purifiée de la lèpre et la déclarera pure. Enfin il lâchera dans les champs, l'oiseau vivant pour qu'il emporte toute la souillure du lépreux (82).

Ces prescriptions rituelles terminées, le lépreux guéri est tenu de laver ses vêtements, de raser tout son poil et de se baigner dans l'eau. Mais avant d'être admis dans le camp, il doit rester sept jours hors de sa tente. Le septième jour, il lave à nouveau ses vêtements, se baigne, rase tout son poil, sa tête, sa barbe et ses sourcils. Au huitième, il prend deux agneaux et une brebis d'un an, sans défaut, trois dixièmes d'un épha de fleur de farine en offrande, pétrie à l'huile, et un log d'huile. Celui qu'on purifie et tous ces objets sont ensuite présentés à l'Eternel, à l'entrée de la tente d'assignation.

Après cela, le sacrificateur recueille le sang de la victime de culpabilité, le met sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit. Il prend aussi du log d'huile, la verse dans le creux de sa main gauche, y trempe le doigt de sa main droite et fait sept fois l'aspersion devant l'Eternel.

En outre il verse l'huile qui lui reste dans la main sur le lobe de l'oreille droite de l'homme à purifier, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, par-dessus

(82) - Lévitique XIV : 8 - 32.

le sang de la victime de culpabilité. Le sacrificateur met encore le reste de l'huile dans la main, sur la tête de celui qui doit être rendu pur. Et quand tout cela est terminé, le prêtre fait le sacrifice d'expiation (83).

Enfin il égorge la victime et il offre sur l'autel l'holocauste (84) et l'offrande. C'est ainsi qu'on procède pour l'expiation celui qui se purifie de sa souillure (85).

Notons cependant que ce rituel très complexe ne s'applique qu'à la personne dont les ressources sont suffisantes ; car pour le pauvre, la purification se fait différemment.

Ainsi lorsque les moyens de l'homme à purifier sont limités, il ne prend qu'un seul agneau pour le sacrifice de culpabilité et avec lequel on fait l'expiation, un dixième de farine pétrie à l'huile pour l'offrande, un log d'huile et deux tourterelles ou deux pigeons, selon ses ressources, l'un destiné au sacrifice d'expiation et l'autre à l'holocauste.

Au huitième jour, on apporte tout cela au sacrificateur, à l'entrée de la tente d'assignation, devant l'Eternel. Le prêtre prend ensuite l'agneau et le log d'huile. Après les avoir agités de côté et d'autre devant l'Eternel, il égorge l'agneau, recueille le sang, en met sur le lobe de l'oreille droite de la personne à purifier, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil.

(83) - Expiation : souffrance imposée ou acceptée à la suite d'une faute et considérée comme un remède ou une purification ; la faute étant assimilée à une maladie ou à une souillure de l'âme. Dans la religion chrétienne, c'est la réparation du péché par la pénitence, c'est donc un rachat, une punition.

(84) - Holocauste : Chez les Hébreux, c'était un sacrifice religieux ou la victime était entièrement consumée par le feu.

(85) - Lévitique XIV : 9 - 20.

de son pied droit.

Puis il verse de l'huile dans le creux de sa main gauche, et avec le doigt de sa main droite, il fait sept fois l'aspersion de l'huile devant l'Eternel. Il met aussi de l'huile sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, à l'endroit où il a versé le sang de la victime de culpabilité. Et l'huile restante sera versée sur la tête de l'homme pour l'expiation devant l'Eternel.

A la suite de cela, il offre l'une des tourterelles ou l'un des jeunes pigeons, l'un en sacrifice d'expiation, l'autre en holocauste, avec l'offrande (86).

Ces différentes prescriptions relatives à la purification attestent que la lèpre n'était pas une simple affection dans l'antiquité hébraïque. Voilà pourquoi le lépreux guéri subissait tout un ensemble d'épreuves lui permettant de se débarrasser de ses impuretés afin de pouvoir être réinséré dans le tissu social.

Mais ce qui est tout de même suggestif, c'est ce parallèle significatif entre les pratiques destinées à la purification du lépreux dans l'antiquité hébraïque et les remèdes utilisés pour l'extinction du mal dans d'autres sociétés. Il est vraiment remarquable qu'en ce temps le sacrificateur oignît d'huile les parties du corps qui sont le plus souvent et les premières atteintes par la lèpre : les mains, les pieds et les oreilles.

En effet si le Lévitique prescrivait l'usage de l'huile (l'hysope et l'huile de cèdre par exemple) pour purifier les lépreux,

(86) - Lévitique XIV : 21 - 31.

c'est plutôt l'utilisation de feuilles cutanées d'orme que recommandait Dioscoride (87). Et quant aux Indous, ils recouraient à l'huile de chaulmoogra (88) pour soigner les malades.

On remarque même qu'en 1853, vingt ans avant que Hansen observe pour la première fois le bacille de la lèpre au niveau des lésions cutanées, on a introduit dans la médecine l'huile de chaulmoogra qui demeura jusqu'à l'ère de la chimiothérapie (89) le produit de base du traitement de l'affection lépreuse.

Donc si l'huile était utilisée par les Hébreux pour purifier, elle servait plutôt à guérir les lépreux dans d'autres civilisations. Ce qui est surtout notable, voire curieux, c'est cette identité d'indications thérapeutiques qui a existé de l'Antiquité aux temps modernes.

Par ailleurs, le malade ou l'impur sacrifiait en même temps des agneaux, des brebis, des tourterelles ou des pigeonneaux. Cet usage se conçoit aisément si l'on sait que chez les anciens Hébreux, on admettait que le mal pouvait être transmis à l'animal mis à mort ou chassé, emportant ainsi l'impureté.

(87) - Dioscoride (Dit aussi Pedanius d'Anazarbe) : Médecin grec. (1er siècle après J.-C.). Son ouvrage De Materia medica fit autorité jusqu'à la Renaissance. Il renferme la description de quelques six cents plantes, accompagnée de précieux renseignements sur leur distribution et leurs propriétés médicales, et constitue un véritable catalogue de préparations pharmaceutiques.

(88) - Chaulmoogra : Il est ainsi appelé par les Indous mais les botanistes lui ont donné le nom d'*Hydnocarpus*.

(89) - Chimiothérapie : traitement par des substances chimiques.

En somme ces divers sacrifices constituent l'acte par lequel le lépreux entre en contact avec son Dieu et retrouve l'alliance rompue par le péché ; car dans cette société, celui-ci est impropre au culte duquel il est exclu du fait de sa souillure.

- C O N C L U S I O N -
-:-

De toutes ces observations, il ressort que, d'après la Torah, la lèpre était, dans l'antiquité hébraïque, une maladie maudite, spécifique, à la fois mystique et démoniaque. Ce voile d'horreur sacrée qui a enveloppé cette affection a fait du lépreux un exilé, un banni, un malade privé de liberté et de parole, donc un être singulièrement persécuté.

De même, l'application du diagnostic à toute dermatose présentant quelques caractéristiques du fléau, l'isolement obligatoire de tout malade, la purification de tout lépreux guéri avant sa réinsertion dans la société hébraïque antique expliquent largement la particularité de la lèpre.

Ces mesures draconiennes révèlent que, quelle que soit l'idée secrète de la Torah, ou religieuse et rituelle, ou sanitaire et prophylactique, ce texte contient en germe la mise <<hors du camp>> des ladres du Moyen Age, le bannissement de tous les lépreux, et la ségrégation qui, pendant des siècles, a été considérée comme un remède efficace contre ce mal.

CHAPITRE TROIS
LES LEPREUX PARTICULIERS
DE
L'ANCIENNE ET DE LA NOUVELLE ALLIANCE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-1-

Dans l'Ancien Testament, la lèpre est porteuse de significations et de symboles fort divers. Elle peut apparaître comme une malédiction, un châtement divin. Elle est, en ce sens, la conséquence du péché.

Il arrive aussi qu'elle se présente comme un signe, un avertissement, un enseignement ou encore la manifestation de la puissance divine. Parfois c'est plutôt la lèpre épreuve, peine écrasante, accablante, intolérable, incompréhensible et injustifiée, celle dont est atteint Job, le juste qui souffre et qui cherche la grâce divine.

Sans rompre avec l'Ancienne Alliance, la Nouvelle Alliance a introduit un certain nombre de nouveautés. Ainsi s'y trouve évoquée la lèpre gratifiante, en tant que souffrance non méritée, signe d'élection particulière, celle qui n'atteint que ceux ou celles que Dieu s'est choisis ; car elle est la voie à la purification, à la sanctification, ainsi que nous le verrons à propos de la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare.

Le Nouveau Testament mentionne également des lépreux à propos de miracles du Christ ; Jésus ayant en effet purifié, guéri les lépreux rencontrés le long des chemins.

Donc, à partir du texte biblique, aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, nous nous évertuerons à décrypter tous les cas de lépreux chargés de connotations symbolico-religieuses, afin de mieux en faire ressortir non seulement les singularités mais surtout les messages et les représentations.

3.1. LA LEPRE PEDAGOGIQUE (90)

Installés en Egypte, les fils de Jacob-Israël ont prospéré tant et si bien qu'au XIII^e siècle, un nouveau pharaon, Ramsès II (91), pense-t-on, décide de mettre un frein à leur puissance en les persécutant de mille façons. Dieu se manifeste alors à Moïse, futur guide du peuple hébreu nomade, au Mont Horeb, et le choisit pour faire sortir son peuple de <<la maison de servitude>> (92). Mais devant l'indétermination de Moïse, ses multiples hésitations et surtout son manque d'assurance et de hardiesse, Dieu, pour lui redonner confiance, lui accorde un certain nombre de signes. C'est ainsi que dans une première apparition, l'Eternel déclare :

<<" Qu'y a-t-il dans ta main ?" Il répondit :
"Une verge". L'Eternel lui dit : "Jette-la par terre". Il la jeta par terre et elle devint un serpent. Moïse fuyait devant lui. L'Eternel dit à Moïse : "Etends ta main et saisis-le par la queue". Il étendit la main, et le saisit ; et le serpent redevint une verge dans sa main.
"C'est là, dit l'Eternel, ce que tu feras, afin qu'ils croient que l'Eternel, le Dieu de leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob">> (93).

(90) - Exodes IV : 6 - 8.

(91) - Ramsès II (1300-1234) est généralement considéré comme l'un des plus puissants souverains qu'ait eus l'Egypte. Il fut également un pharaon singulièrement oppresseur. D'ailleurs, selon une tradition israélite, en Egypte, sous son règne particulièrement brillant, les Hébreux travaillèrent à la construction des villes de Pithom et de Ramsès (Exode I : 11) ; mais l'exode ayant eu lieu après sa mort (Exode II : 23 ; IV : 19) a dû s'accomplir sous son fils et successeur Merneptah (1233-1224), pharaon de la XIX^e dynastie.

(92) - Exode III : 7-10

(93) - Exode IV : 2 - 5.

A ce premier miracle, révélateur de la toute-puissance divine, succèdera un second d'une tout autre nature, puisqu'il se manifeste sous la forme d'une lèpre ayant momentanément couvert la main de Moïse.

Au guide tout indécis, tout désorienté, Dieu, dans une seconde vision dit encore :

<<" Mets ta-main dans ton sein. "Il mit sa main dans son sein ; puis il la retira, et voici, sa main était couverte de lèpre, blanche comme la neige. L'Eternel lui dit : "Remets ta main dans ton sein". Il remit sa main dans son sein, puis il la retira de son sein, voici, elle était redevenue comme sa chair. "S'ils ne te croient pas, dit l'Eternel, et n'écoutent pas la voix du premier signe, ils croiront à la voix du dernier signe">> (94).

La lèpre de Moïse est unique, singulière, voire miraculeuse. Elle est éphémère et partielle ; car elle n'atteint que sa main et ne dure qu'un instant. Elle n'est donc en rien identique aux autres formes existantes dans l'Ancien Testament. Elle n'est ni un objet d'horreur ni de répulsion, mais plutôt une révélation uniquement destinée à Moïse, et dont la fonction est de le débarrasser de ses doutes, de ses incertitudes.

Celui-ci doit en effet se persuader de la puissance infinie de Dieu et comprendre que l'Eternel, rempart de la foi, le secourra toujours, lui et son peuple, dans les multiples épreuves qu'il aura à surmonter.

(94) - Exode IV : 6 - 8.

Cette lèpre qui ignore le diagnostic préalable, l'exclusion, la souillure, la purification, est inédite dans la Bible. Elle est un signe et elle constitue un apprentissage, une véritable initiation. En ce sens, elle est purement didactique, pédagogique.

3.2. LA LEPRE <<SALAIRE DU PECHE>>

3.2.1. LA LEPRE DE MARIE (95)

Marie et Aaron ont dénigré leur frère Moïse au sujet de sa femme éthiopienne. Lorsqu'il l'eut entendu, l'Eternel ordonna à tous les trois d'aller à la tente d'assignation. Puis il descendit dans la colonne de nuée pour faire comprendre à Aaron et à Marie que si l'un d'eux devenait prophète, il se manifesterait à lui dans un songe ou dans une vision. Quant à Moïse, il lui parle bouche à bouche ; et il se révèle à lui sans énigmes. Il leur demanda en même temps ce qui leur avait permis de prononcer ces paroles médisantes envers son serviteur.

Alors sa colère s'enflamma contre eux. L'Eternel partit et la nuée se retira. Et, quand Aaron se tourna vers Marie, il vit qu'elle était couverte de lèpre.

Aaron supplia Moïse de ne pas leur infliger la peine du péché qu'ils ont eu la folie de commettre. Mais lorsque celui-ci pria l'Eternel de la guérir, ce dernier déclara :

*<< Si son père lui avait craché au visage,
ne serait-elle pas pendant sept jours un
objet de honte ? Qu'elle soit enfermée*

sept jours hors du camp ; après quoi, elle y sera reçue. Marie fut enfermée sept jours hors du camp ; et le peuple ne partit point, jusqu'à ce que Marie y fut rentrée>> (96).

Marie fut donc éloignée, mise <<hors du camp>> pendant une semaine à l'issue de laquelle elle y fut réadmise. Sa lèpre résulte de la punition divine. En effet, à travers elle, l'Eternel condamne la calomnie, la jalousie et l'envie, qui sont des péchés.

3.2.2. LA LEPRE DE NAAMAN ET DE GUEHAZI (97)

Naaman, un chef de guerre syrien est atteint de lèpre. Averti des faits miraculeux opérés par Elisée à Samarie, il en instruit son roi qui, pour solliciter sa guérison, lui remet une lettre qu'il doit transmettre non pas au prophète lui-même, mais au roi d'Israël. Ce dernier, après avoir pris connaissance du contenu de la lettre, déchire ses vêtements en signe de détresse et, tout atterré, s'écrie :

<< Suis-je un dieu, pour faire mourir et pour faire vivre, qu'il s'adresse à moi afin que je guérisse un homme de sa lèpre ? Sachez donc et comprenez qu'il cherche une occasion de dispute avec moi>> (98).

Elisée intervient alors pour demander au roi malheureux de lui envoyer le lépreux. Naaman se rend donc auprès du prophète qui lui ordonne d'aller se laver sept fois dans le Jourdain.

Incrédule, Naaman s'irrite, s'indigne car il croit le bain prescrit inefficace. Néanmoins, après les sages conseils de ses serviteurs, il décide finalement de le faire :

(96) - Nombres XII : 14 - 15.

(97) - II Rois V : 1 - 27.

(98) - II Rois V : 7.

<< Il descendit alors et se plongea sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu, et sa chair redevint comme la chair d'une jeune enfant, et il fut pur.

Naaman retourna vers l'homme de Dieu, avec toute sa suite. Lorsqu'il fut arrivé, il se présenta devant lui, et lui dit "Voici, je reconnais qu'il n'y a point de Dieu sur toute la terre, si ce n'est en Israël. Et maintenant, accepte, je te prie, un présent de la part de ton serviteur>> (99).

En guise de reconnaissance, il tient à offrir des cadeaux à son bienfaiteur Elisée, mais celui-ci les refuse fermement. Il le quitte alors pour retourner dans son pays. Mais lorsqu'il se trouve à une certaine distance, Guéhazi, serviteur du prophète, le rejoint, en cachette, pour obtenir de lui, des présents au nom de son maître. Et à son retour, Elisée lui apprend qu'il n'ignore pas son iniquité, puis il le maudit, lui et toute sa descendance :

<< La lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. Et Guéhazi sortit de la présence d'Elisée avec une lèpre comme la neige>> (100).

(99) - II Rois V : 14 - 15.

(100) - II Rois V : 17. On note également dans Le second Livre de Samuel que lorsque David est irrité contre Joab pour le meurtre d'Abner, il profère contre lui et toute sa lignée diverses imprécations dont la lèpre : <<Que ce sang [celui d'Abner] retombe sur Joab et sur toute la maison de son père ! qu'il y ait toujours quelqu'un dans la maison de Joab, qui soit atteint d'un flux ou de la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui manque de pain>> (II Samuel III : 29).

Naaman plonge donc souillé, mais émerge purifié, délivré des macules de la lèpre. Il obtient en même temps la guérison du corps et de l'âme puisqu'il déclare lui-même ne plus vouloir offrir aux dieux étrangers les victimes qu'il promet au seigneur (101).

Guéhazi, lui, en revanche, a souillé son corps et son âme par le péché. Sa cupidité, son avidité et surtout son hypocrisie ont été punies de la lèpre. L'Eternel, l'ami des justes n'est ni avec les menteurs, ni avec les surnois.

Il importe de noter que bien que lépreux, Naaman ne vit ni en reclus, ni séquestré, ni banni de la société syrienne. Et même lorsqu'il se rend en Israël pour sa guérison, il est porteur d'une lettre de recommandation de son roi. Il n'est donc victime d'aucune sorte d'exclusion, et d'ailleurs nulle part dans le texte biblique, il n'apparaît qu'il ait été isolé ou maudit.

Cette liberté fort grande dont jouit Naaman et qu'on ne trouve aucunement dans l'antiquité hébraïque n'autorise-t-il pas à penser qu'en Syrie ou dans d'autres pays voisins d'Israël, le lépreux était parfaitement intégré dans sa société ?

En tout état de cause, Naaman est un lépreux tout à fait singulier, car il ne souffre d'aucune forme d'isolement ou de malédiction. Peut-être cela n'est-il dû qu'à son rang ?

C'est une hypothèse possible, mais comme nous le verrons plus loin, le roi Ozias lui-même, bien qu'il soit d'un rang social plus élevé que celui de Naaman, restera confiné dans une maison écartée, lorsqu'il sera frappé de lèpre. On peut donc affirmer que le lépreux subit un traitement différent selon qu'il est syrien ou hébreu.

(101) - II Rois V : 27.

3.2.3. LA LÈPRE DU ROI OZIAS (102)

Le peuple de Juda établit OZIAS, alors âgé de seize ans, roi à la place de son père Amatsia. Il gouverna ce royaume pendant cinquante-deux ans et se distingua par sa puissance et sa célébrité. Ce long règne le fit perdre car grisé par l'orgueil, il osa pénétrer dans le temple de l'Eternel pour offrir lui-même l'encens sur l'autel des parfums, contre l'avis des sacrificateurs. Et lorsque ces derniers lui ordonnèrent de se retirer et de sortir du sanctuaire, le roi orgueilleux s'emporta. Alors l'Eternel punit son geste sacrilège :

<< Et comme il [OZIAS] s'irritait contre les sacrificateurs, la lèpre éclata sur son front, en présence des sacrificateurs dans la maison de l'Eternel, près de l'autel des parfums. Le grand sacrificateur AZARIA et tous les sacrificateurs portèrent les regards sur lui, et voici, il avait la lèpre au front. Ils le mirent précipitamment dehors, et lui-même se hâta de sortir, parce que l'Eternel l'avait frappé. Le roi OZIAS fut lépreux jusqu'au jour de sa mort, et il demeura dans une maison écartée comme lépreux, car il fut exclu de la maison de l'Eternel>> (103).

Ce roi d'une si haute réputation est devenu, à cause d'une attitude irrévérencieuse, le dernier de sa société. Conscient du fait que la lèpre symbolise l'impureté, le péché, il s'est hâté lui-même de s'exclure de la maison de l'Eternel avant que les sacrificateurs ne viennent l'y soustraire.

(102) - II Chroniques XXVI : 1 - 23.

(103) - II Chroniques XXVI : 19 - 21 ; Cf. aussi II Rois XV : 5.

Sa lèpre est d'une grande exemplarité puisqu'elle révèle non seulement une forme de déchéance, mais elle laisse apparaître en même temps toutes les situations malheureuses que peut vivre un lépreux de l'antiquité hébraïque : destitution, disgrâce, isolement loin de la communauté humaine, sentiment d'abandon, de solitude, d'impuissance, d'angoisse, de détresse.

La tentative du roi OZIAS est une véritable profanation qui l'a conduit au péché d'usurpation ; car seuls les descendants d'Aaron ont le droit d'offrir l'encens. Mais à l'origine de ce sacrilège, n'y a-t-il pas l'orgueil ? En effet les splendeurs de la vie (la richesse, la puissance, la renommée) l'ont égaré. Et même sa colère à l'égard des prêtres, qui l'ont invité à se retirer du sanctuaire, procède d'un manque d'humilité. L'orgueil peut donc éteindre toute une gloire.

3.3. JOB, TEMOIN DE LA SOUFFRANCE HUMAINE (104)

Donc Job, le juste souffrant (105), entre dans les livres comme la créature de l'imagination et du rêve d'un poète. C'est

(104) - Nous signalons que "Job, témoin de la souffrance humaine" est aussi le titre de l'ouvrage que Jean Steinmann publia aux Editions du Cerf en 1969.

(105) - Il importe de noter que la Bible hébraïque se compose de trois groupes d'ouvrages, selon le classement de Jean Steinmann : La Tora, Les Prophètes, les Ecrits.

Les Ecrits sont des livres composés et publiés après le retour de l'exil à Babylone. L'un des livres de ce troisième groupe est Job.

Job était un habitant du pays d'Uts, dit l'auteur anonyme, qui ajoute qu'"il était le plus considérable de tous les fils de l'Orient" (Job 1 : 1-3). Les historiens précisent que les fils de l'Orient sont les habitants des tribus arabes installées à l'orient de la Palestine. Job est donc un Arabe ; ce qui donne à ce livre un cachet tout particulier.

un drame anonyme. L'auteur s'est effacé devant son oeuvre. Il est introduit par un prologue en prose, sorte de <<mystère>> où les tableaux vivants se succèdent avec rapidité.)

Job (106) est cet homme intègre et droit, juste et ~~croisant~~ croyant, riche et heureux ; Satan suspecte son désintéressement et obtient de Dieu la permission de l'attaquer dans ses biens matériels d'abord, puis dans sa chair en le frappant d'un ulcère malin assimilable à des plaies de lèpre. A ces multiples épreuves, Job se soumet, persistant dans sa piété et son intégrité.

Trois de ses amis, Eliphaz de Théma, Bildad de Schuach et Tsophar de Naama, avertis de ses calamités, viennent pour le consoler. Devant eux, le malheureux se met à parler. C'est alors que le récit en prose cesse pour faire place à des dialogues poétiques.

Trois fois de suite, chacun de ses amis prend la parole pour l'accuser. Tous soutiennent, selon la thèse de l'orthodoxie juive, que la souffrance de Job émane de son péché. Et le seul moyen dont il dispose pour se soustraire aux maux qui le torturent est de se repentir.

Mais chaque fois Job répond soit pour étaler sa souffrance, soit pour protester de son innocence ; car il pense n'avoir pas commis de fautes dont l'importance justifierait les souffrances intolérables que Dieu lui inflige.

(106) - Pour l'histoire de Job selon la tradition musulmane, cf : Sourate XXI, 83-84 ; Sourate XXXVIII, 41-44. D'après l'exégèse coranique, il est d'origine byzantine. Le sens de Job est : <<celui qui se tourne vers Dieu>>.

Dans la tradition de l'Islam, Job est l'exemple typique de l'homme juste, inébranlable dans ses convictions, inaccessible aux tentations de Satan. Sa fidélité et sa foi, malgré le malheur et les souffrances physiques, en font un serviteur modèle du Très haut.

Il fait ensuite un long monologue pathétique, puis se tait. Elihu, un nouveau personnage, apparaît. Il fait à son tour le procès de Job. Son discours n'apporte aucun élément nouveau sinon qu'il reprend les arguments déjà développés par les autres.

Après l'intervention d'Elihu, l'Eternel apparaît au milieu de la tempête. Il fait comprendre à Job que l'homme est environné de mystères impénétrables. Il ne lui demande pas de renoncer à son innocence, mais de se rendre compte de son ignorance. Job l'avoue puisqu'il déclare :

*<< Je reconnais que tu peux tout,
Et que rien ne s'oppose à tes pensées.
Quel est celui qui a la folie d'obscurcir mes desseins ?
Oui j'ai parlé sans les comprendre,
De merveilles qui me dépassent et que je ne
conçois pas. - Ecoutez-moi et je parlerai. -
Je t'interrogerai et tu m'instruiras. -
Mon oreille avait entendu parler de toi ;
Mais maintenant mon oeil t'a vu.
C'est pourquoi je me condamne et je me repens.
Sur la poussière et sur la cendre>> (107).*

Job reconnaît finalement avoir eu tort de mettre en cause la sagesse divine ; et le récit en prose reprend pour nous apprendre que Job, guéri, rétabli dans sa prospérité première, a vécu une extrême et heureuse vieillesse.

Job est aussi un drame tout intérieur, celui de la foi. En effet une simple discussion entre Job et ses amis provoque l'approfondissement du problème jusqu'au moment où l'intervention de Dieu et la soumission de Job clôturent le récit. Il y a donc là une sorte de dialectique interne. Les discours s'élargissent et s'amplifient.

Les thèses s'affrontent et se confrontent. Ainsi, d'une part, il y a Job, de l'autre, ses trois amis partisans de la doctrine traditionnelle.

Dans les trois cycles de discours, ses amis le traitent d'impie. Quant à Job, il trouve qu'il vit une situation absurde, incompréhensible. C'est ainsi que tour à tour, il a des accès de morne abattement où il maudit le jour de sa naissance, et des accès de foi et d'espoir où il déclare que Dieu le réhabilitera. On le voit aussi tantôt adresser des appels poignants à la justice divine, tantôt douter de l'équité de son persécuteur. Et il ne se départira de cette position qu'après l'intervention de l'Eternel.

Le livre de Job peut être également perçu comme une interrogation sur le sens de la souffrance humaine, sur la justice du châtement divin, et surtout sur la responsabilité des actes. Ces questions obsèdent l'âme d'Israël à partir de l'exil où ruines et déportations se sont succédées.

Le problème de la souffrance tient une place importante dans la pensée hébraïque. C'est l'oeuvre de Dieu, voire la manifestation de sa colère, pense-t-on à l'époque de Job. Mais puisqu'elle frappe indistinctement tout le monde, comment expliquer, voire admettre que des fléaux s'abattent sur ceux que la société considère comme innocents ?

Pour justifier leurs souffrances, on avançait que leurs ancêtres avaient péché. C'est l'antique principe de la réversibilité des peines des pères sur les enfants. Ainsi, on tendait à prouver que la génération présente expiait les fautes de toutes celles qui l'avaient précédée. Evidemment une telle explication semblait inacceptable, et c'est pourquoi Jérémie, pour innocenter son Dieu, déclare :

<< En ces jours-là, on ne dira plus :
Les pères ont mangé des raisins verts,
Et les dents des enfants en ont été agacées.
Mais chacun mourra pour sa propre iniquité ;
Tout homme qui mangera des raisins verts,
Ses dents en seront agacées>> (108).

Dans sa prédication, Ezéchiel va plus loin. Il estime que Dieu ne tient compte que des mérites de chacun ou de ses démérites. En somme il soutient que la rémunération divine est strictement individuelle (109).

Faisons remarquer également que les anciens Hébreux pensent que l'homme, après sa mort, entre au Schéol, sombre lieu où, dans la nudité et la réclusion, les ombres se survivent, et où les morts ne sont pas torturés. L'Eternel ne s'occupe pas d'eux, pas plus qu'eux ne se soucient de lui. Ils n'ont donc aucune idée de la rétribution ou de la sanction outre-tombe.

En effet, selon la doctrine traditionnelle, justes et injustes reçoivent ici bas leurs récompenses et leurs punitions. C'est tout de suite, pendant la vie, que s'effectue le jugement de l'Eternel. Mais c'est justement cette affirmation que Job réfute, et sa négation est la cause du drame.

(108) - Jérémie XXXI : 29 - 30.

(109) - Selon Ezéchiel, un juste ne peut être puni pour les fautes de son père impie. De même, un impie n'est pas épargné à cause de la bonne conduite de son père juste (Ezéchiel XVIII ; XIV : 12 - 23 ; XXXIII : 1 - 20). La génération présente ne doit nullement se sentir accablée par le poids des crimes des générations antérieures. L'individu peut échapper même au poids de son propre passé puisque si un impie change de conduite, l'Eternel ne considère plus ses fautes d'autrefois. Inversement, il oublie la conduite louable d'un juste si ce dernier verse dans l'impiété.

Le grand poète, l'auteur du livre de Job n'apporte, comme on le voit, aucune solution au problème posé. Il n'explique pas comment la souffrance de l'innocent pourrait se concilier avec la justice du Juge suprême.

Cependant de l'ensemble de son oeuvre, il ressort que Job est un juste qui souffre, gémit, se plaint, grince les dents, roule les yeux. Comme tous les malades à l'extrême limite de la souffrance, il tient des propos incohérents, se contredit, divague sous l'effet de la douleur. Pourtant, malgré sa souffrance, il se révèle comme un avocat remarquable, capable d'émouvoir par la description de ses maux. Et le réquisitoire qu'il dresse contre l'atrocité des malheurs humains fait de lui un véritable intercesseur de l'homme devant Dieu.

En clair, Job est le cri de la conscience angoissée par le problème de la souffrance. Il est aussi le jouet des puissances surnaturelles car ses affreuses calamités sont permises — non voulues — par Dieu et causées par Satan (110). Et bien que couvert

(110) - Dans le livre de Job, Satan ne paraît que dans le dialogue avec Dieu qui l'envoie finalement pour "éprouver... son serviteur Job" (Chapitres I-III) ; celui-ci accepte ses épreuves comme étant envoyées par Dieu lui-même.

Faisons remarquer aussi que Satan n'a rien d'un ange déchu. Il est conforme à celui de la Genèse et différent de Béezébub du Nouveau Testament ; il est en quelque sorte un juriste céleste, il n'est pas le diable mais <<l'avocat du diable>>, les Anciens de la Bible le traitent ainsi pour sauvegarder la transcendance divine.

d'une lèpre (111) depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête, se tournant et se retournant sur la cendre sous l'effet de la douleur, tourné en dérision par sa femme (112) et ses amis, Job ne se révolte pas contre l'Eternel. Il supporte cette épreuve — toutes les souffrances ne sont pas des châtements — avec une foi inébranlable ; et Dieu prend, à la fin, pitié de lui. On dira de Job, symbole de la soumission et de la patience, qu'il n'est pas seulement victime, mais aussi le témoin par excellence de la souffrance humaine.

3.4. LES QUATRE LÉPREUX (113)

La guerre éclate entre Israël et la Syrie. Ben Hadad, le roi syrien, rassemble toute son armée et assiège Samarie en proie à une grande famine. Quatre lépreux, tenaillés par la faim, arrivent à la porte de la ville et se disent les uns aux autres :

(111) - Dans le Coran, Sourate XXXVIII, 42, on lit : << [Nous dîmes] : "Frappe [la terre] de ton pied ! Voici [de l'eau] pour te laver. Elle est fraîche, [tu peux en] boire !" >>

Dans le livre de Job II, 8, on trouve aussi : << Job prit un tesson pour se nettoyer >>. Le verbe "laver" utilisé dans le verset 42 de la Sourate XXXVIII est une allusion à un charme ou un moyen utilisé par Job pour nettoyer ses plaies. S'agit-il de plaies lépreuses ou non ? La question reste posée.

(112) - Dans le Coran, Sourate XXXVIII, 44, il est écrit : << Prends une gerbe, frappe ton épouse et respecte ton serment. Nous avons trouvé en lui un homme patient. Quel excellent serviteur [il fut] ! Sans cesse il se repentait ! >>

"Frappe". Il s'agit de la femme de Job. En effet Job avait juré de donner cent coups de bâton à son épouse qui, durant son épreuve, l'abandonnait souvent et le mettait en colère.

(113) - II Rois VII : 3 - 11.

<< *Quoi ! Resterons-nous ici jusqu'à ce que nous mourions ? Si nous songeons à entrer dans la ville, la famine est dans la ville et nous y mourrons ; et si nous restons ici, nous mourrons également. Allons nous jeter dans le camp des Syriens ; s'ils nous laissent vivre, nous vivrons, s'ils nous font mourir, nous mourrons*>>
(114).

Ils pénétrèrent finalement dans le camp mais le trouvent vide, déserté par les Syriens (115). Les lépreux dominent d'abord leur panique. Puis ils se rassasient et pillent, emportant avec eux argent, or, vêtements et autres objets qu'ils dissimulent. Ensuite, pensant à leur peuple, et surtout au châtement divin, les lépreux avertissent les assiégés de la retraite de l'armée syrienne. Le roi israélien, croyant encore à un piège, demeure sceptique. Mais sur le conseil d'un de ses serviteurs, il se ressaisit et accepte d'envoyer des messagers pour vérifier l'information. Ces derniers, à leur retour, confirment la version rapportée par les malades car non seulement le camp était désert mais le chemin lui-même qui y menait, était jonché de vêtements et d'objets divers que, dans leur précipitation, les Syriens avaient abandonnés.

Alors, le peuple affamé, assujéti et qui va se trouver, grâce à l'action des lépreux, affranchi, libéré, sort et pille le camp. Cependant, les quatre malades, exclus de leur société, demeurent conscients de leur sort qui ne changera pas tant qu'ils ne

(114) - II Rois VII : 3 - 4.

(115) - Le camp a été abandonné par les Syriens car Dieu y a fait entendre un bruit de chars et de chevaux, en somme le bruit d'une grande armée. Et croyant que les rois des Héthiens et ceux des Egyptiens ont volé au secours des Israéliens, les Syriens se sont enfuis, laissant derrière eux tentes, chevaux, ânes (II Rois VII : 6 - 8).

seront pas purifiés conformément aux prescriptions mosaïques.

En agissant ainsi, ils brisent les murs de leur exil car, sans être guéris, ils désertent les lieux où ils étaient parqués. Aussi se trouvent-ils placés en dehors des normes du groupe régies par la loi mosaïque. Mais cette désertion, cette insoumission ne constituent-elles pas une délivrance, un soulagement pour le peuple israélien ?

Il est certain que la calamité les a contraints à transgresser, à enfreindre la règle. Mais il faut surtout noter que s'ils n'étaient pas pressés par la faim, s'ils n'avaient pas abandonné leur demeure, le peuple n'aurait pas été informé de la fuite des Syriens.

Cet épisode revêt une double importance. D'une part, bien que la lèpre demeure encore ici un mal, une malédiction, voire une exclusion, elle est aussi créatrice de bien ; car ici, ce sont bel et bien des maudits qui se trouvent être à l'origine de la fin d'un mal, d'un tourment, d'une inquiétude. Elle est donc un élément de libération, de salut. Elle sauve aussi bien de la faim que du désespoir ; elle assure la liberté.

Il faut d'autre part faire remarquer qu'au delà du comportement pour le moins cavalier des lépreux, il y a surtout la manifestation d'un discours, généralement absent dans l'Ancien Testament où le lépreux est réduit au silence. Ce discours peut être considéré comme un début de démythification de la lèpre, mais la parole du lépreux sera beaucoup plus valorisée dans le Psaume XXXVIII.

3.5. COMPLAINTÉ D'UN COUPABLE OU APPEL A LA MISERICORDE DIVINE (116)

Le Psaume XXXVIII est un poème très symbolique. Le roi David y épouse la condition d'un lépreux, qui se reconnaît pécheur, s'avoue coupable. Aussi, entièrement anéanti par le poids du châtiement divin, brisé, abattu, se répand-il en lamentations continuelles, sempiternelles :

<< *Il n'y a rien de sain dans ma chair à cause de ta colère, il n'y a plus de vigueur dans mes os à cause de mon péché. Car mes iniquités s'élèvent au-dessus de ma tête ; comme un lourd fardeau, elles sont trop pesantes pour moi. Mes plaies sont infectées et purulentes ; par l'effet de ma folie. Je suis courbé, abattu au dernier point. Tout le jour je marche dans la tristesse*>> (117).

Ces paroles sont l'expression d'un regret amer, douloureux. C'est un remords, une véritable pénitence. Conscient d'avoir offensé Dieu, le lépreux confesse ses péchés, cherche à réparer ses fautes avec la ferme intention de ne plus y retomber.

De même, il constate avec amertume que ses amis s'éloignent de lui à cause de ses plaies purulentes et répugnantes, de ses exhalaisons fétides. Ses proches le fuient, se tiennent à l'écart. Quant à ses ennemis, ou ils fourbissent des armes pour mieux l'atteindre, ou ils méditent d'autres pièges plus pervers. Pourtant, malgré l'abandon et la solitude qui l'écrasent, malgré sa déchéance, il s'en remet à la clémence divine, à Dieu tout omniscient, témoin de ses désirs comme de ses soupirs, ou de ses jérémiades :

<< *Eternel ! C'est en toi que j'espère ;
Tu répondras, Seigneur, mon Dieu
Car je dis : ne permets pas qu'ils se réjouissent*

*à mon sujet, qu'ils s'élèvent contre moi,
si mon pied chancelle !>> (118)*

Il pâtit aussi de sa surdité ou du moins n'entend que le bruissement de ses plaintes lugubres. Et comme la plupart des lépreux de l'Ancien Testament, il se sent enfermé dans un mutisme si opiniâtre, si complet qu'il perd toute possibilité de donner des répliques.

Dans l'antiquité hébraïque, le lépreux est l'être souillé par excellence ; et il devra s'éloigner de Dieu aussi longtemps qu'il restera impur. Or dans ce poème, le lépreux qui n'est pas encore purifié aspire à être près de Dieu puisqu'il l'invite à venir dans le camp. Il est convaincu que seul l'Eternel peut le sauver, le délivrer de ses ennemis pleins de vie et de force, qu'il est l'ultime refuge, le protecteur au temps de la détresse :

*<< Ne m'abandonne pas, Eternel !
Mon Dieu ne t'éloigne pas
Viens en hâte à mon secours,
Seigneur, mon salut !>> (119).*

L'autre singularité de cet épisode réside, sans aucun doute, dans le discours du lépreux. D'un bout à l'autre du psaume, il s'apitoie sur son sort, s'accuse. Comme Job, il plaide coupable ou se défend, comme un avocat, il appelle, interroge, intercède.

3.6. LE PAUVRE LAZARE (120)

Lazare est cet infortuné, ce miséreux, couvert d'ulcères que, dans l'une de ses plus admirables paraboles, le Christ nous mon-

(118) - Psaume XXXVIII : 16 - 17.

(119) - Psaume XXXVIII : 22 - 23.

(120) - Luc XVI : 19 - 31.

tre, agonisant, demandant vainement, pour apaiser sa faim, les miettes qui tombent de la table d'un mauvais riche, tandis que les chiens lèchent ses ulcères.

Lorsqu'ils meurent tous deux, le mauvais riche est accueilli par les démons et transporté en enfer. Quant à Lazare, il est porté par les anges dans le sein d'Abraham.

Du séjour des morts où il se trouve et où il est en proie aux flammes dévorantes de la Géhenne, le mauvais riche voit que le pauvre Lazare est arraché aux souffrances terrestres et mène une vie nouvelle, douce, joyeuse et brillante. Alors il s'écrie :

<< Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue ; car je souffre cruellement dans cette flamme.

Abraham répondit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie et que Lazare a eu les maux pendant la sienne, maintenant il est consolé, et toi, tu souffres. D'ailleurs, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire>>
(121).

Devant ce refus, le mauvais riche supplie ensuite Abraham de renvoyer sur terre Lazare auprès de ses cinq frères afin que son témoignage les amène à la pénitence. Mais ce dernier lui rappelle que si Moïse et les autres prophètes ne les ont pas convaincus, un ressuscité ne pourra les dissuader de leurs mauvais penchants.

A travers cette parabole, Dieu enseigne tout d'abord que

(121) - Luc XVI : 24 - 26.

le pauvre, le malheureux, le persécuté de ce monde, qui endure patiemment sa misère, qui l'accepte avec résignation, peut devenir l'élu de la cité céleste. Inversement, le riche, sans pitié, qui reste sourd, insensible aux malheurs de son prochain, sera exposé aux flammes implacables de l'enfer.

Donc ici, l'accent est mis sur le caractère rédempteur des souffrances terrestres, mais en même temps on souligne l'importance de l'entraide, du secours mutuel, de la commisération, de la compassion fraternelle.

La parabole du riche et du pauvre intègre aussi l'image de la lèpre. En effet Lazare est assimilé à un misérable au dernier degré de la souffrance, à un lépreux, c'est-à-dire celui dont on se détourne. Manifestement il y a là un appel à la charité envers ceux que tout le monde rejette.

Ainsi, sous la figure de Lazare, les lépreux se trouvent désignés à l'attachement, à la tendresse, à l'amour de leurs frères, non à leur rejet. Ils peuvent donc connaître la gloire d'une nouvelle naissance, et nul ne doit plus voir en eux le symbole vivant du mal, mais plutôt un malheureux destiné à la joie du paradis.

3.7. LES LEPREUX MIRACULES DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

3.7.1. LES DIX LEPREUX (122)

Faisant route vers Jérusalem, Jésus passe aux confins de la Samarie et de la Galilée. A son entrée dans un village, dix lépreux, se tenant à distance, lui demandent à haute voix d'avoir pitié d'eux en mettant un terme à leur souffrance. Le Christ leur ordonne

(122) - Luc XVII : 11 - 20.

d'aller se montrer aux sacrificateurs. Et, en s'y rendant, ils sont miraculeusement guéris de leur lèpre.

L'un d'entre eux, un Samaritain, ayant constaté sa guérison, revient sur ses pas. Et, après avoir glorifié l'Eternel, il tombe sur sa face aux pieds de son bienfaiteur et le remercie de tout son coeur. Etonné de ne voir qu'un seul parmi les dix revenir lui rendre grâce, Jésus s'écrie :

<< Les dix n'ont-ils pas été guéris ? Et les neuf autres, où sont-ils ? Ne s'est-il trouvé que cet étranger pour revenir et donner gloire à Dieu ?>> (123).

Puis le Christ ajoute qu'il peut, à présent, se relever et s'en aller car sa gratitude et surtout sa foi l'ont sauvé.

La guérison des dix lépreux atteste la légitimité des lois mosaïques et s'inscrit dans la même perspective. En effet quand Jésus recommande aux malades purifiés d'aller voir les prêtres et d'offrir le don qu'a prescrit Moïse, ce n'est pas pour parachever leur purification, mais c'est plutôt pour la confirmation.

Par ailleurs, en dehors du miracle, ce passage révèle que les étrangers sont le plus souvent les premiers à répondre à l'appel d'une nouvelle religion.

3.7.2. PRIERE D'UN LEPREUX (124)

Après le sermon, Jésus descend de la montagne, suivi des foules nombreuses. Un homme couvert de lèpre apparaît, s'approche, se prosterne devant lui et dit d'une voix suppliante :

(123) - Luc XVII : 17 - 19.

(124) - Matthieu VIII : 1-4 ; Marc I : 40-45 ; Luc V : 12-14.

<< Seigneur, si tu le veux, tu peux me rendre net >> (125).

Saisi, bouleversé, s'apitoyant sur la fatigue du lépreux, Jésus étend sa main, le touche puis déclare : <<Je le veux, sois pur>> (126). Et il l'est aussitôt. Ensuite le Christ lui ordonne de garder le silence et d'aller se montrer au sacrificateur afin que cela serve d'attestation.

Dans Marc comme dans Luc, cette prière pour la guérison, la purification est identiquement adressée à Jésus, et chaque fois que le lépreux est rendu net, le Christ lui rappelle l'offrande prescrite par Moïse.

Ce lépreux des trois Evangiles synoptiques ainsi que les dix autres miraculés se considèrent bien sûr comme des êtres malades, et ils parlent de leur maladie en termes d'impureté. Voilà pourquoi ils sollicitent leur guérison sous forme de purification car celle de la lèpre se fait essentiellement sous la purification de la peau, qui est automatiquement symbole de la purification de l'âme.

3.8. JESUS ET SIMON LE LEPREUX (127)

Il y a ici un certain nombre d'actes qui méritent bien des observations. Tout d'abord on constate que, bien qu'il soit lépreux, Simon n'est ni isolé, ni hors de la ville puisqu'il vit dans sa propre maison à Bethanie. Comment expliquer cela ?

On remarque aussi que Jésus est entré et a mangé avec Simon, un lépreux. Comment justifier une telle attitude ?

(125) - Matthieu VIII : 2 - 3.

(126) - Matthieu VIII : 3.

(127) - Matthieu XXVI : 6 - 13 ; Marc XIV : 3 - 8.

Plusieurs raisons peuvent aider à comprendre et à expliquer ces divers comportements :

1 - La loi mosaïque étant sans doute moins rigoureuse, les lépreux ne sont plus mis hors du camp. Cette hypothèse permet d'expliquer son admission parmi les sains.

2 - Peut-être Simon est-il un personnage aussi considérable que Naaman pour ne pas être isolé ?

3 - Si la loi mosaïque est encore rigoureuse, Jésus et Simon l'ont méprisée. Simon a transgressé la Loi en invitant le saint et l'Homme sain ; le Christ a, lui aussi, violé l'interdit en entrant et en mangeant chez Simon, le lépreux. Mais Jésus n'a-t-il pas dit lui-même qu'il n'est pas venu pour abolir la loi des prophètes, mais pour l'accomplir ? (128)

4 - Jésus n'est-il pas d'abord celui qui, dans le Sermon sur la Montagne, fait l'apologie des pauvres de toute espèce (129). C'est lui encore qui s'intéresse aux humbles et aux opprimés : sa mission commence par la guérison d'un lépreux, le salut d'un païen, l'écoute d'une femme. La plupart de ses disciples ne sont ni des intellectuels ni des nantis. D'ailleurs on découvrirait aisément dans la Bible de multiples et percutantes condamnations du Pouvoir et de la richesse.

Donc si Jésus, le saint, est allé voir Simon l'impur, ce geste, loin d'être une violation de la loi mosaïque, est en fait une valorisation des lépreux ; car le Christ a affirmé n'être venu que pour les malades (130), n'être envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël (131).

(128) - Matthieu V : 17.

(129) - Matthieu V - VII.

(130) - Matthieu IX : 10 - 13.

(131) - Matthieu XV : 24.

3.9. JESUS DANS UNE SYNAGOGUE DE NAZARETH (132)

Après avoir échappé au démon tentateur, Jésus retourne en Galilée. Puis il se rend à Nazareth où, dans une synagogue, s'adressant à des Juifs sur le thème <<nul n'est prophète en son pays>>, il rappelle les miracles opérés par les prophètes en faveur des non-Juifs :

<< Il y avait plusieurs veuves en Israël du temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre ; et cependant Elie ne fut envoyé vers aucune d'elles, si ce n'est vers une femme veuve, à Sarepta, dans le pays de Sidon. Il y avait aussi plusieurs lépreux/du temps d'Elisée, le prophète ; ^{en Israël} et cependant aucun d'eux ne fut purifié, si ce n'est Naaman le Syrien>> (133).

En effet, bien des Juifs étaient frappés de lèpre au temps du prophète Elisée. Pourquoi donc ne les guérissait-il pas ? Pourquoi ne les délivrait-il pas de la terrible maladie ?

Dans son traité sur L'Évangile de Saint Luc, Saint Ambroise (134) a tenté de fournir un élément de réponse à l'épineuse question, en avançant que le remède dépend de la volonté, non de la nation, que le bienfait divin se conquiert par les désirs, mais n'est pas accordé par droit de naissance, que le fruit des bienfaits célestes ne poursuit pas les gens indifférents (135).

(132) - Luc IV : 27 - 28.

(133) - Luc IV : 25 - 28.

(134) - Ambroise (Saint) : Père et docteur de l'Église (340-397). Archevêque de Milan. Il réforma la liturgie et le chant sacré, écrivit les traités exégétiques et dogmatiques.

(135) - Cité par Bériac (Françoise), In : Histoire des lépreux au Moyen Âge, une société d'exclus, Paris, Editions Imago, 1988, pp. 95-96

Il faut aussi faire remarquer que Jésus répond ici au désir, à la volonté de l'individu.

3.10. LA PURIFICATION DES LÉPREUX : UNE MISSION APOSTOLIQUE (136)

Après avoir accordé aux apôtres le pouvoir de chasser les esprits impurs et de guérir toute maladie, Jésus les envoya avec ordre d'annoncer la bonne nouvelle. Parmi les recommandations, figure la purification des lépreux :

<< Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement >> (137)

Il faut tout d'abord noter que la mission des douze est d'une importance capitale pour le Christianisme ; car elle est fondamentalement évangélique, son objet étant de répandre l'Évangile, c'est-à-dire, l'Enseignement de Jésus.

En outre, ici, il importe de souligner la nette différence entre <<guérir les malades>> et <<purifier les lépreux>>. Cette précision signifie que la lèpre est à la fois une maladie physique et morale, et que les lépreux doivent être débarrassés de leur impureté.

Enfin si ici encore, le Christ recommande l'observance de la purification des lépreux, c'est qu'il attache un intérêt particulier à cette affection.

3.11. JESUS ET LES DISCIPLES DE JEAN-BAPTISTE (138)

De sa prison, Jean-Baptiste entend parler des oeuvres de

(136) - Matthieu X : 1 - 9.

(137) - Matthieu X : 8 - 9.

(138) - Matthieu XI : 2 - 6.

Jésus. Alors il envoie ses disciples auprès du Christ pour qu'ils portent témoignage. Celui-ci leur répond :

<< Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute >> (139).

Ces paroles qui semblent être destinées à Jean-Baptiste, s'adressent en fait à tous ceux qui doutent, s'interrogent encore sur la réalité du Christ.

De plus, on ne peut s'empêcher de faire remarquer que si les malades recouvrent leur santé, si les infirmes sont débarrassés de leurs infirmités, les lépreux, être souillés, doivent nécessairement se purifier physiquement et spirituellement.

- C O N C L U S I O N -

Dans l'Ancien Testament, hormis la lèpre initiatique de Moïse ou celle des quatre lépreux, la signification de ce fléau est sans ambiguïté ; il apparaît nettement comme une malédiction divine.

Presque tous les lépreux de l'Ancienne Alliance ont été frappés dans leur chair et dans leur esprit. Repliée dans l'isolement, Marie a souffert pendant une semaine. Job a vécu d'intolérables souffrances. Avant d'être délivré du mal, Naaman a connu bien des calamités. Elisée n'appelle pas seulement la malédiction contre Guéhazi mais aussi contre toute sa postérité. Le roi OZIAS et le lépreux du Psaume XXXVIII, par leur comportement pénitentiel, témoignent de l'intensité de leur disgrâce.

(139) - *Matthieu XI* : 4 - 6.

C'est donc avec horreur qu'on parle de la lèpre dans l'Ancien Testament, alors que le Nouveau Testament traite le lépreux avec douceur. Aux rigueurs de l'ancienne Loi s'oppose celle de la Nouvelle Alliance, la loi nouvelle, celle du Nouveau Testament qui prône la charité chrétienne.

Et Jésus-Christ, en contribuant à la démythification de la lèpre par la purification des lépreux, se manifeste comme celui qui est envoyé pour laver les impuretés du genre humain, et non seulement pour les constater ; comme celui qui est venu racheter l'humanité souillée par le péché originel. Dans le Nouveau Testament, la parole est donnée au lépreux. Il cesse donc d'être un damné muet pour devenir un homme libéré comme les autres, et doué de parole.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE QUATRE
LA VISION DE LA LEPRE A TRAVERS LES RECITS CORANIQUES
ET
LA TRADITION MUSULMANE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

Bien que le Coran demeure la base juridique de l'Islam, le fondement essentiel du dogme et de la loi, il ne constitue pas l'unique source de la doctrine et de la législation de cette religion. En effet durant la vie du prophète Muhammad (PSL) et après sa mort, un complément législatif a été recherché dans l'étude des actes et des propos de l'Envoyé de Dieu. C'est ainsi qu'une multitude de recueils d'actes et de discours du Messager de Dieu vit le jour sous le nom de Hadiths (140). Et il faut souligner que la connaissance de la religion musulmane ne saurait se passer de ces deux sources qui se fondent sur la révélation divine :

<< Il [Muhammad] ne parle pas selon son impulsion, [Ce qu'il relate] est uniquement une révélation inspirée que lui a enseignée un être (141) d'une force prodigieuse, doué d'énergie, qui se tient en équilibre devant lui >> (142).

(140) - Le mot Hadith peut se traduire par <<conversation>>, << récit >> ou << propos >>, mais dans la théologie islamique, ce terme désigne la narration des actes et des paroles du prophète Muhammad (P.S.L.), rapportée par ses compagnons.

Nous soulignons également que les recueils de Hadiths sont nombreux et que, eu égard au caractère de notre thème, nous n'avons nullement l'intention d'insister sur leur << authenticité >>. Néanmoins chaque fois que cela est possible, nous puiserons nos exemples parmi les six les plus estimés au point de vue de leur << authenticité >>, c'est-à-dire An-Nasa'i, Abou Dawoūd, Ibu Māja, Et-Tirmid'i que l'on nomme les quatre Sunan) ; Buhārī et Moslim, les deux Çah āhs (<< solides >>, c'est-à-dire "authentiques").

(141) - Il s'agit de l'ange Gabriel.

(142) - Sourate L III, 3 - 4.

Le Coran a lui-même rappelé des dizaines de fois l'importance juridique du Hadith (143) en précisant que tout ce qu'ordonne le prophète Muhammad (PSL) doit être considéré comme l'expression de la volonté de Celui qui l'a envoyé.

Aussi notre étude du thème de la lèpre à travers les récits coraniques et la tradition musulmane s'appuiera-t-elle essentiellement sur ces deux textes fondamentaux. Il nous paraît important de souligner également que chaque fois que nous aurons identifié, à travers le Coran ou les Hadiths, des notions relatives à cette affection, et ayant fait l'objet d'une réflexion dans les chapitres consacrés à l'Ancien et au Nouveau Testaments, nous tâcherons de faire la comparaison afin de dégager aussi bien les similitudes que les différences ; car une étude d'ensemble présente plus d'intérêt qu'une analyse séparée.

4.1. LA LEPRE DANS LE CORAN

4.1.1. SIGNES ACCORDES A MOISE

C'est muni d'un certain nombre de signes (144) que Moïse, accompagné par son frère Aaron, est envoyé pour instruire le pharaon. Parmi ses preuves, nous retenons celles de la main mentionnée dans le texte biblique et dans bien des passages du récit coranique. Ainsi dans la Sourate XXVIII par exemple, se trouve largement décrit ce fameux prodige :

(143) - Cf : notamment les Sourates IV, 59 ; XXXIII, 21 ; L IX, 7.

(144) - Le mot arabe <<aya>> se traduit par signe, miracle, épreuve, prodige, vision, leçon.

(145) - Il s'agit d'une <<ouverture>>, d'une "poche", d'une échancrure.

«< Introduis ta main dans l'encolure (146) de ta [tunique] : elle sortira toute blanche sans [que cela soit l'effet] d'une maladie. Serre contre toi le pan [de ton manteau] pour [dissiper ta] terreur. Voilà deux preuves (146) émanant de ton Seigneur [destinées] au pharaon et à des dignitaires qui sont des gens pervers>> (147).

Dans la Bible, on a nettement spécifié que lorsque Moïse a retiré sa main, elle <<était couverte de lèpre blanche comme la neige>> (148). Et cette blancheur est considérée comme l'effet de l'affection lépreuse. En revanche le Coran rejette toute idée liée à la lèpre, c'est-à-dire à une maladie, et n'attribue cette blancheur qu'à une mystérieuse lumière divine aussi éblouissante que l'éclat du soleil.

En outre dans ses observations, le Cheikh Si Hamza Boubakeur note que la <<main blanche>> est d'un emploi méthaphorique, et signifie <<main généreuse>> ou encore <<pouvoir>> par allusion à Moïse dont la main devient blanche en réalisant des miracles devant le pharaon (149).

Par ailleurs il souligne que la plupart des commentateurs font remarquer que sur le plan strictement médical, la lèpre ne présente pas comme signe extérieur, un aspect <<blanc comme neige>> ; et que même sous sa forme tuberculeuse ou nerveuse, ses nodules

(146) - La seconde preuve est celle qui est contenue dans ce verset, c'est-à-dire, la main toute blanche miraculeusement, alors que la première figure dans le verset 10 de la même Sourate et concerne le bâton changé en serpent.

(147) - Sourate XXVIII, 32. Notons que le miracle de la main devenue blanche se trouve également dans les Sourates VII, 107-108 ; XX, 22 ; XXVI, 33 ; XXVII, 12.

(148) - Cf : *Infra*, pp. 64-66.

(149) - Boubakeur (Cheikh Si Hamza) : Le Coran, op. cit., voir le commentaire relatif au terme arabe "yad" p. 391.

apparaissent rougeâtres, rosés, cuivrés ou brunâtres. C'est pourquoi on pense qu'il s'agit plutôt du vitiligo (150).

Toutes proportions gardées, que la main soit momentanément <<couverte de lèpre blanche comme la neige>> selon la version biblique ou qu'elle sorte de la tunique <<toute blanche sans aucun mal>> d'après le récit coranique, un fait demeure : ces deux Écritures mettent en lumière la réalisation d'un signe, la manifestation d'un miracle qui est le symbole de la générosité divine.

4.1.2. GUERISONS MIRACULEUSES DE LEPREUX

Le prophète Jésus Christ est, dans Le Coran, sujet de références multiples ; il y tient une place privilégiée. Myriam est

(150) - Le vitiligo ou <<baras>> en arabe, est une maladie d'origine inconnue, dont les signes extérieurs se manifestent par des plaques d'une blancheur nacrée et de surface variable sur l'épiderme (Cf : *Infra* p. 22).

Notons aussi qu'il existe une vieille légende liée au vitiligo ou à la lèpre au temps du prophète Noé. En effet dans le Coran (Sourate XI, 25-49), on a conté l'histoire de Noé, un prophète <<dirigé par Allah>> et envoyé à son peuple comme <<avertisseur explicite>>. Mais il fut traité, comme beaucoup d'autres messagers, de menteur. On sait que Dieu lui ordonna de construire un vaisseau qui le sauvera du Déluge, lui et sa famille, à l'exception d'un de ses fils. Mais d'après la légende, le peuple incrédule transforma son arche en dépotoir d'excréments ; et chaque fois qu'il construisait, on y déféquait si bien que le patriarche était chaque jour plus occupé à nettoyer, à réparer qu'à construire. Un jour, un miracle se produisit : un homme atteint de lèpre ou de vitiligo entra dans l'arche, y déféqua, s'y roula, puis guérit. Il informa ensuite les autres malades qui vinrent aussitôt s'y rouler, si bien que le vaisseau fût complètement nettoyé.

Nous tenons à préciser que le vaisseau transformé en dépotoir de déchets, ou récuré, le lépreux et les autres malades mentionnés relèvent de la légende.

d'ailleurs le seul nom propre féminin retenu par ce texte. Et trois Sourates principalement, par leurs titres et leurs contenus, fournissent des données connues de la tradition chrétienne : La Famille d'Amram (151), La Table (152) et celle qui porte la suscription Marie (153).

Tout comme dans la Bible, le Christ apparaît à travers le récit coranique comme le prophète qui s'est singulièrement distingué par ses nombreux miracles parmi lesquels figure évidemment la guérison des lépreux :

<< Il sera le messenger (154) de Dieu auprès des Israélites [et leur dira] : "En vérité, je vous apporte un signe de la part de votre Seigneur : Je formerai pour vous avec de la glaise un oiseau ; je soufflerai dessus et par la permission de Dieu il sera un oiseau [vivant] . Je guérirai l'aveugle (155) et le lépreux (156), ressusciterai

-
- (151) - La Sourate III, intitulée La Famille d'Amram, doit son titre à Imrām (en hébreu Amram), petit-fils de Lévi qui épousa Jokébed, dont il eut deux fils, Mūsā et Hārūn (Moïse et Aaron)
- (152) - La Sourate V tire son titre du cent douzième verset qui fait une brève allusion à une scène de la vie de Jésus, à une descente miraculeuse d'une table garnie à l'intention des Apôtres
- (153) - Quant au titre de la Sourate XIX, il vient du nom de La Sainte Vierge, mentionnée au verset 16 de la même Sourate.
- (154) - Luc I : 34 - 38 ; Matthieu XV : 24.
- (155) - Jn IX : 1 et suiv. Cette guérison s'étant accomplie le jour du Sabbat, les pharisiens y virent une violation de la loi. Cf aussi : la guérison d'un sourd-bègue (Marc VII : 32-35 ; Matthieu XV : 30).
- (156) - Matthieu VIII : 1 - 3 ; Marc I : 40 - 42 ; Luc V : 12 - 13 ; guérison des dix lépreux (Luc VII : 12 - 24).

les morts (157), par la permission de Dieu. Je vous apprendrai ce que vous mangez et ce que vous cachez dans vos demeures. En cela Il y aurait certainement un signe pour vous, si vous êtes [vraiment] croyants>> (158).

Il est important de noter que dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testaments, le lépreux apparaît comme un être impur qu'il faut purifier. Une telle vision n'est guère envisageable dans le Coran qui ne cite que des malades miraculeusement guéris par le Christ.

Cependant si la lèpre n'apparaît presque pas dans le texte coranique, en revanche, les Hadiths, dans bien des passages, font largement mention de cette affection.

4.2. LA LEPRE DANS LES HADITHS

4.2.1. LE PROPHETE MUHAMMAD (P.S.L.) ET LE LEPREUX

Jâbir-ben Abd Allâh, l'un des premiers compagnons de l'Envoyé de Dieu, a rapporté:

<< Le prophète a pris dans sa main, la main d'un lépreux, l'introduit dans le récipient et lui dit : "Mange avec moi en ayant confiance en Dieu et résigne-toi à sa volonté">> (159).

Au mépris de la loi mosaïque qui exclut en son sein tout homme frappé de lèpre, le prophète Muhammad (PSL) a plongé lui-même la main du lépreux dans le récipient afin de partager le repas avec

(157) - Cf : La résurrection de Lazare (Jn 11 : 1-44) ; du fils d'une veuve (Luc VII : 12 - 17) ; d'une jeune fille (Luc VIII : 40-45 ; Matthieu VIII : 1 et suiv.)

(158) - Sourate III, 49 ; Cf aussi Sourate V, 110.

(159) - Sunan Ibu Mâjâ, Le Caire, ISÂ' al-Bâbî al-halabî et cie, 1972, Vol. II, p. 1172.

lui. Son geste, outre qu'il rappelle celui du Christ dans la maison de Simon, à Béthanie (160), s'inscrit dans la mission de tous les envoyés de Dieu qui consiste à guérir les malades, les malheureux, les pécheurs, c'est-à-dire à remettre sur la voie de la rectitude tous les égarés.

Cependant, contrairement à Jésus Christ, Muhammad (PSL) n'a ni guéri, ni purifié le lépreux ; il ne lui a pas non plus recommandé d'aller voir le sacrificateur, mais lui a plutôt conseillé de prendre son mal en patience, de se soumettre à la volonté de Dieu. Effectivement la résignation est recommandée par l'Islam. C'est ainsi que Anas.-ben- Malik rapporte avoir entendu l'Envoyé de Dieu (P.S.L.) s'exprimer en ces termes :

<< Dieu a dit: "Lorsque j'éprouve un de mes adorateurs par la perte des deux choses qu'il aime, c'est-à-dire, ses yeux, et qu'il se résigne, je lui donnerai en échange le Paradis">> (161).

La soumission à la volonté divine est un acte de piété ; celle de Job, symbole de la patience et de la résignation constitue un exemple ; car, comme on le sait, au terme de terribles épreuves qui n'avaient pas duré moins de sept ans, Dieu lui rendit sa famille et ses biens (162).

4.2.2. LE LEPREUX DE TAQÎF

Amr de la tribu des Al ash - Sharîd tient de son père ce qui suit :

(160) - Matthieu XXVI : 6 - 13 ; Marc XIV : 3 - 8.

(161) - El Bokhari : Les Traditions islamiques, traduites de l'arabe avec notes et index, par O. Houdas, Professeur à l'école des langues orientales, Tome IV, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 1977, pp. 52-53.

(162) - Sourate XXI : 83 - 84.

<< La délégation de Taqîf était accompagnée d'un lépreux ; le prophète lui envoya quelqu'un pour qu'il retourne car son serment d'allégeance est accepté>> (163).

En acceptant à distance le <<serment d'allégeance>> du malade, le prophète Muhammad (PSL) a voulu, peut-être, éviter à ses concitoyens, à ses coréligionnaires, le douloureux spectacle des plaies lépreuses.

De ce point de vue, ce Hadith semble être l'écho d'un autre où il fait la recommandation suivante :

<< Ne fixez pas le regard sur les lépreux>> (164).

En tout état de cause *OS HOMINI SUBLIME DEDIT*. Dieu a donné à l'homme un visage tourné vers le ciel alors que le lépreux quand il passe près de vous, baisse la tête. Et le regard que l'on pose sur lui peut l'amener à prendre conscience de son mal, à se plaindre de son sort, et par conséquent, à en souffrir.

Mais le geste de l'Envoyé de Dieu (PSL) peut autrement indiquer que celui qui est atteint de lèpre est suffisamment éprouvé par Dieu, qu'il est donc parvenu au salut, qu'il a bénéficié de la miséricorde divine.

Dans l'exégèse islamique, tout ce qui atteint le musulman lui vaut, de la part de Dieu, l'absolution d'une partie de ses péchés. Plusieurs Hadiths mentionnent ces faveurs accordées par suite d'une maladie ou d'une épreuve quelconque.

D'après Aïcha, la femme du prophète, l'Envoyé de Dieu (PSL) a dit :

(163) - *Sunan Ibu Mājā*, le Caire, *op. cit.*, p. 1172.

(164) - *Ibid.* p. 1172.

<< . Aucun mal n'atteint le musulman sans que Dieu ne lui efface des fautes à cette occasion, même si le mal consiste en une piqûre d'épines>> (165).

De son côté Abu Hurayra rapportera ces paroles du prophète Muhammad (PSL) :

<< Tout ce qui atteint le musulman : épuisement, maladie, chagrin, douleur, souffrance, angoisse, même une simple piqûre d'épine, lui vaut de la part de Dieu la rémission d'une partie de ses péchés>> (166).

Quant à 'Abd Allah - ben Mas'oud, il notera :

<< J'étais allé voir le prophète au cours de sa maladie. Comme il éprouvait une forte fièvre, je lui dis : "Tu éprouves une fièvre violente". Puis j'ajoutai : "C'est parce que tu auras une double récompense. — Oui, me répondit-il. Aucune souffrance n'atteint le musulman sans que Dieu lui enlève ses péchés, qui tombent comme les feuilles d'un arbre">> (167).

Donc tout comme les autres affections, la lèpre ne doit pas être considérée comme un mal, une malédiction, mais plutôt comme un rachat, une maladie rédemptrice, un moyen de purification dans la mesure où elle éteint les péchés.

D'ailleurs selon Ibn Abbas — un cousin de l'Envoyé de Dieu (P.S.L.) et l'un des plus savants de son époque —, le Prophète entra chez un Bédouin malade pour le voir ; et, comme il avait l'habi-

(165) - El Bokhari, *op. cit.*, p. 69.

(166) - *Ibid.* p. 51.

(167) - *Ibid.* p. 52.

(168) - El Bokhārī : L'authentique tradition musulmane, choix de h'adiths, traduction par G.H. Bousquet, Paris, Fasquelle Editeurs, 1964, pp. 307-308.

tude d'en parler chaque fois qu'il allait faire visite à un malade, il prononça ces termes :

<< Ce ne sera rien ; ce sera une purification si Dieu veut.-Tu dis, s'écria le Bédouin, que c'est une purification ; mais pas du tout : c'est une fièvre qui brûle un vieillard âgé et le conduit au tombeau. - Eh bien, soit alors ! s'écria le Très saint prophète>> (168).

Ce hadith permet de noter que la lèpre, et de manière générale la maladie est une épreuve salvatrice, elle assure la purification de l'âme.

4.2.3. LA LEPRE : UNE MALADIE EPOUVANTABLE

Il ressort d'un certain nombre de Hadiths que la lèpre revêt, dans la tradition islamique, un caractère terrible. On y retrouve l'horreur dantesque généralement attachée à la maladie. Ainsi selon Abu Hurayra, l'Envoyé de Dieu (PSL) a donné ce conseil :

<< Fuyez le lépreux comme le lion>> (169).

En clair ce Hadith recommande vivement de se tenir, si possible, loin du lépreux comme s'il représentait un réel danger pour l'homme. Peut-être, pensons-nous, il faut s'éloigner du malade rongé par le mal, parce qu'il est capable de contaminer les autres ; sinon on comprend mal le fait que le prophète Muhammad (PSL) lui-même partage le repas avec un lépreux (170).

(168) - *El Bokhârî : L'authentique tradition musummane, choix de h'adiths, op.cit., pp.307-308.*

(169) - *Sunan Ibu Mâjâ, op. cit., p. 1172.*

(170) - *Cf Infra : pp.87 -88.*

L'objectivité impose de signaler que dans le recueil de Hadiths d'El Bokhari contenant cette recommandation, on mentionne en plusieurs endroits (chapitres 19, 25, 30, 31, 53 et 54 du Livre de la Médecine) l'absence de contagiosité des maladies à propos de cas particuliers tels que la lèpre, la peste, le choléra ou la gale du chameau.

Dans le même texte figurent, pourtant, d'autres maladies dangereuses, contagieuses, mais on ne les a pas considérées avec la même horreur. Cela signifie que la lèpre est certainement beaucoup plus affreuse, beaucoup plus abominable, beaucoup plus atroce.

En effet la lèpre, maladie horrible, transparaît dans bien des Hadiths. C'est ainsi que Ibn al-Mussayib tient de 'Umar B. al-Hattâb les propos suivants :

<< Lorsqu'un homme se marie avec une femme atteinte de folie ou de lèpre ou de vitiligo, la dot complète appartient à la femme, mais le mari a le droit de la libérer ou de la garder >> (171).

Evidemment, nous remarquons que la lèpre figure à côté de deux autres maladies d'exclusion comme le vitiligo avec lequel on la confond, et la folie. Soulignons aussi que si dangereuse qu'elle soit, cette affection n'entraîne pas *ipso facto* la perte de la dot ou le divorce lorsque la femme en est victime (172).

(171) - Kitâb al-Muntaqâ Sharh Muwatta' Malik, d'Al-Bâjî, le Caire
Matba a as - Fa ada, 1332 H., Vol. III, p. 278.

(172) - Nous remarquons que le IIIe Concile de Latran s'inscrira dans la même perspective mais il spécifie qu'une femme atteinte de lèpre ne doit pas être séparée de son mari, que le lépreux peut se marier ; et que la femme saine n'a pas le droit de se refuser à son mari malade.

En raison de l'épouvante qu'elle fait naître ou de son caractère malfaisant, la lèpre peut servir de châtement ; en ce sens, elle apparaît comme la conséquence d'une faute, d'un mal, d'un péché. Aussi la mise en garde contre les commerçants véreux et tous les spéculateurs se trouve-t-elle pleinement révélatrice :

<< Celui qui spéculé sur les vivres sur le dos des musulmans sera atteint de lèpre et de la faillite >> (173).

Ce Hadith exprime nettement la lèpre-sanction de la faute, c'est-à-dire le "salaire du péché". Cette imprécation rappelle celle proférée par David irrité contre Joab pour le meurtre d'Abner, ou encore celle d'Elisée contre Guéhazi.

Enfin nous citons deux derniers Hadiths : l'un, rapporté par Ibn Umar, spécifie que *<< la lèpre ne se manifeste que le mercredi (174) ou la nuit du mercredi >> (175)*, en raison, paraît-il, du fait que tous les malheurs d'Ayyub (Job) lui sont arrivés un mercredi. Mais il faut comprendre aussi que la lèpre qui n'apparaît qu'un jour funeste, est elle-même une grande calamité.

L'autre, extrait de An-Nasa'î (chapitre la protection) est de caractère plus imprécis puisque nous lisons : *<< je cherche protection auprès de Dieu contre [...] la lèpre >>*.

Dans ce tout dernier Hadith tout comme dans l'avant-dernier, la maladie apparaît comme particulièrement horrible, sinon on n'invoquerait pas le secours divin pour se préserver d'elle.

(173) - Musnad Ahmad B. Hanbal, Dar al-Fikr, s.d., Vol IV, p. 21.

(174) - Le mercredi apparaît ici comme étant de nature à entraîner de grands maux ou de grands dommages. En effet dans certaines sociétés africaines, il n'est pas recommandé de faire le linge, de voyager, ou d'aller au champ le mercredi. De même on interdit de faire le linge le samedi.

(175) - Sunan Ibu Mâiâ. op. cit., p. 1153.

- C O N C L U S I O N -
-:-

Nous remarquons que l'Ancienne Alliance apparaît comme le livre des silences : Dieu y parle tout le temps alors que l'homme y garde, le plus souvent, un mutisme total. Cela, évidemment, peut traduire un asservissement. Néanmoins il arrive parfois des cas où la loi mosaïque subit une violation, et où le lépreux se libère par la parole ou l'action.

Il n'est pas étonnant non plus que dans le Nouveau Testament, le lépreux cesse de crier <<souillé ! souillé !>>, qu'il sorte donc de son mutisme pour renouer avec le monde grâce au discours ; car, le Christ assure une mission dont l'objet est la libération de l'homme, de tous les "malades" ; et ceci ne peut se faire en confisquant la parole au lépreux.

Enfin bien que la comparaison de plusieurs récits de la Bible avec ceux du Coran et des Hadiths mette en évidence des similitudes, elle rend compte également de l'existence des différences fondamentales.

En effet dans les deux Ecritures, on retrouve les lépreux miraculés par le Christ, la lèpre "salaire du péché" ou épreuve salvatrice ; mais dans le Coran ou les Hadiths, il n'existe ni de purification, ni de sacrifice après la guérison. De plus on note l'absence de discours mais cette confiscation de la parole n'est pas une limitation.

DEUXIEME PARTIE
LA LEPRE AU MOYEN AGE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

Dans notre approche du thème de la lèpre dans la société médiévale, nous avons considéré la période allant du milieu du XI^e siècle à la première moitié du XIV^e (1050 à 1350), c'est-à-dire, celle pendant laquelle on a noté une forte endémicité du fléau et une grande multiplication des léproseries. Evidemment ce choix ne doit pas exclure le recours au Haut Moyen Age pour mettre en lumière certaines sensibilités ou certaines attitudes mentales relatives à la maladie.

En outre, le lépreux étant un exclu du monde médiéval, nous avons voulu d'abord mettre l'accent sur le cas général de tous les proscrits que la cruauté de cette société a marginalisés avant d'examiner le phénomène de la lèpre à travers Le Roman de Tristan et Iseut et La Quête du Saint-Graal.

CHAPITRE CINQ
LES PARIAS DE LA SOCIÉTÉ MÉDIÉVALE

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

- INTRODUCTION -

La société médiévale est organisée selon un certain ordre. Chaque individu doit tenir sa place à son niveau. Il y a des devoirs d'état que l'on est tenu de remplir. Ainsi la vocation du chevalier est de se battre, la guerre constituant son activité essentielle, sa <<raison de vivre>> (176) selon l'expression de Marc Bloch. De même, un seigneur qui ne gouverne pas, ou un clerc qui cesse de penser et de prier manquent à leur devoir d'état.

L'intolérance à l'égard des infirmes, des malades, est une autre caractéristique de cette société. Aussi nous efforcerons-nous d'examiner la place des "anormaux", c'est-à-dire, des estropiés, des aveugles, des sourds-muets, des fous, des lépreux, afin d'établir leur véritable statut.

Notre interrogation s'étendra également à d'autres catégories de personnes pourchassées, mises à l'index, non pour cause de maladie ou de malformation, mais plutôt parce qu'on voit en elles — l'Eglise en particulier — des ennemis, des auxiliaires du diable ou des intermédiaires entre le diable et l'homme.

5.1. UN MONDE DE MISERABLES

5.1.1. LES INFIRMES

Au Moyen Age, l'invalidité, la difformité physique étaient tenues pour des signes extérieurs du péché, et, par conséquent, perçues comme des châtements célestes. Aussi considérait-on l'individu mal conformé comme un maudit, alourdi par le poids de la colère de

(176) - Bloch (Marc) : La Société médiévale, Paris, 1958, p. 15.

Dieu qui l'a puni pour son péché, ou qui a châtié en lui la faute de ses parents (177).

La cruauté médiévale a ainsi entretenu, nourri un certain nombre de préjugés à l'égard des infirmes. Aussi l'aveugle est-il apparu comme un être lubrique tandis que la méchanceté et la fourberie caractérisent le bossu (178).

La maladie ou la malformation, allégorie du péché, transparaît dans bien des oeuvres du Moyen Age.

Ainsi dans Le Garçon et l'Aveugle (179) par exemple, l'aveugle fait figure de mendiant dépravé qui use de toutes sortes de ruses pour s'attirer la compassion des petites gens.

En effet cette farce met en scène un aveugle qui se lamenté parce qu'il n'a pas de guide. Il en trouve finalement un en la personne de Jehannet, un jeune garçon misérable en quête de travail. Ils font un accord : accompagnant son nouveau maître, Jehannet demandera l'aumône et l'autre chantera. Ils gagneront ainsi de quoi vivre. Et bien que l'aveugle soit digne de pitié en raison de sa condition, son serviteur se moque souvent de lui et lui joue plus d'un tour. Mais au vrai l'aveugle n'est pas meilleur que son guide. C'est un avare, un être cynique en actes et en paroles. D'ailleurs les propos grossiers, perfides qu'il adresse à son compagnon, révèlent nettement les traits de son caractère :

(177) - Concernant le principe de la réversibilité des peines des pères sur les enfants, cf : *Infra* : p. 75.

(178) - Payen (Jean-Charles) : Littérature française, le Moyen Age, des origines à 1300, Arthaud, Paris, 1970, p. 97.

(179) - Cette farce qui se situe entre 1266 et 1282 et qui est antérieure de deux siècles à la Farce de Maître Pathelin, est généralement considérée comme la plus ancienne du théâtre français puisqu'elle date du XIII^e siècle. Son auteur est Cor-tebarbe.

<< Apprends que le garçon d'un aveugle
doit en savoir plus long sur le diable>> (180).

Ce parti pris, cette volonté délibérée de présenter l'aveugle et, de manière générale l'infirmes comme un disgracié de la nature, vivant aux dépens de la société, apparaît encore dans les Trois aveugles de Compiègne (181), un des plus célèbres fabliaux du Moyen Age.

Le main Frocin du Roman de Tristan et Iseut se révèle aussi particulièrement redoutable, voire méchant. Il est un élément de subversion, un fauteur de désordres politiques, un destructeur des liens familiaux. Son infirmité apparaît comme la traduction concrète de sa perfidie. Voilà pourquoi, s'interrogeant sur la fonction de cet être malfaisant dans l'oeuvre de Béroul, Barteau écrit :

(180) - Cité dans le Dictionnaire des Oeuvres de tous les temps et de tous les pays, Tome III, Editions Robert-Lafont, 1983, p. 209.

(181) - Ce fabliau d'une méchanceté ingénue est le récit d'une double farce cruelle, jouée par un clerc. Avisant trois aveugles sur son chemin, un clerc malicieux s'écrie : <<voici un besant d'or pour vous trois>>. Chacun croyant la pièce entre les mains de ses compagnons, ils se rendent à la taverne pour fêter leur aubaine imaginaire. Mais au moment de payer, ils se rendent compte de la supercherie dont ils ont été victimes. Alors le clerc intervient et, pour apaiser la colère du tavernier, il lui assure que la somme sera versée par le Curé après la messe. L'hôte relâche les trois aveugles. Le clerc se rend chez le Curé et le prévient de l'arrivée prochaine d'un démoniaque qui viendra lui demander de l'argent et qu'il faudra exorciser. Après la messe, le tavernier se présente chez le Curé auquel il réclame son dû, mais le prêtre qui l'attend de pied ferme, le fait aussitôt empoigner, ligoter et, après force exorcismes, le renvoie chez lui nanti de sa bénédiction.

<< Dans la mesure où la mentalité médiévale croit à une harmonie entre l'être et le paraître, il fallait s'attendre à ce qu'un individu aussi taré dans son apparence fût aussi corrompu en son être. Ce produit raté de la création, à la fois nain et bossu, est à priori un être maléfique dont les qualités mêmes (en l'occurrence l'intelligence) peuvent le cas échéant, se retourner contre lui, devenir aux yeux des autres ruses d'enfer>> (182).

Le nain-devin, ce sombre magicien, est capable de lire l'avenir et de forcer le cours naturel des choses. Toutes ses relations avec l'Au-delà, il les utilise contre les amants. Il est donc source de beaucoup d'ennuis ; mais ce qui est répréhensible chez lui, c'est, sans aucun doute, son pouvoir démoniaque, sa science — la pratique de l'astrologie — mise au service du mal :

<< Cet être disgracieux ne peut que pactiser avec le diable. Il n'est pas étonnant qu'il sache l'avenir et qu'il observe parmi les étoiles précisément celle qui porte le nom de Lucifer>> (183).

En nous limitant à ces quelques exemples, nous pouvons néanmoins affirmer que dans la société médiévale, tout homme atteint de malformation congénitale ou acquise, se trouvait rejeté, exclu, car la communauté voyait en lui un être inutile ou dont l'utilité consistait à fournir à ceux qui l'entretenaient ou lui faisaient l'aumône, une occasion de charité.

(182) - Barteau (Françoise) : Les Romans de Tristan et Iseut, introduction à une lecture plurielle, Paris, Larousse, 1972, p. 64.

(183) - Ibid. p. 64.

5.1.2. LA FOLIE : ATTIRANCE OU EFFROI ?

Dans la société médiévale, le fou représente comme l'infirme la figure vivante du mal, du péché. Il est l'insensé, l'égaré, l'impie, le pécheur. Néanmoins cet autre exclu peut en même temps apparaître comme un illuminé.

Mais nous soulignons tout d'abord que dans ce monde vaste et multiple qu'était le Moyen Age, existaient plusieurs catégories de fous. On distinguait les <<furieux>>, c'est-à-dire les malades qu'il fallait soigner ou interner dans des hôpitaux spéciaux ; les démoniaques, ceux qui étaient victimes de possession diabolique que seul l'exorcisme pouvait débarrasser de leur hôte malfaisant. Il arrivait même qu'on les enchaînât aux portes des villes.

Dans Yvain, le Chevalier au lion (184) par exemple, on rapporte le cas d'un <<dervé>> attaché devant la porte de l'église pour y être exorcisé.

Signalons que lorsque l'idiot articule des phrases plus ou moins cohérentes, il devient le personnage du <<fol>>, du <<sot>> du <<dervé>> tel qu'on le rencontre dans Le Jeu de la Feuillée (185). Dans ce texte, le pauvre garçon dont le comportement traduit une certaine méchanceté, est bel et bien un malade mental. Toutefois

(184) - Roman de Chrétien de Troyes où Yvain le héros, après avoir offert l'hospitalité au roi Arthur et à ses barons, quitte sa dame pendant un an pour de nouveaux exploits. Quand il revient, le terme est passé ; l'entrée de sa demeure lui est refusée. Alors il se jette, par désespoir, dans de folles équipées. C'est dans l'une d'elles qu'il délivre un lion d'un serpent qui l'enlaçait. Ce lion reconnaissant s'attache à lui : de là son titre de Chevalier au Lion.

(185) - Oeuvre dramatique d'Adam le Bossu ou de la Halle, représentée à Arras vers 1276, la première des sotties et l'ancêtre des revues satiriques modernes.

de temps à autre, il formule une vérité d'autant plus blessante qu'elle frappe juste. Son égarement irrémédiable désespère les siens et le moine qui prétend le guérir grâce aux vertus d'une relique, ne peut rien contre son mal.

Notons aussi qu'autour de 1350, on voit émerger la figuration du personnage du fou d'un autre type, celle du fol-bouffon qui va s'emparer de l'espace artistique et social, sans remplacer le fol-naturel. Le fol-bouffon est d'un genre nouveau, on le reconnaît à son capuchon pourvu d'oreilles d'âne et de grelots, de la marotte et de la vessie. Il fait rire, il divertit.

Mais ce qui est vraiment significatif, c'est que l'idiot du village, le crétin, offre l'image d'un homme à l'état de nature, qui vit une existence bestiale, qui est donc proche des choses. En revanche, bien qu'il soit un être inférieur, parasitaire comme bon nombre d'exclus, il reste différent d'eux par le fait qu'il se révèle comme un inspiré, voire un saint. Claude Blum le note très justement lorsqu'il écrit :

<< Il est alors présence de la divinité et suspecté par les hommes de détenir des secrets. C'est pourquoi cet idiot ne reste pas en l'état. Il va s'agir, pour lui, de s'élever des liens transparents qui l'unissent à la création divine jusqu'au discours humain, essentiellement opaque, pour apporter à ce dernier la révélation de la vérité. Il va s'agir pour lui de parler de l'innocence aux pécheurs, de devenir, d'une certaine façon, un saint...>> (186).

(186) - Blum (Claude) : La représentation de la mort dans la littérature française de la Renaissance, Tome I : D'Hélinant de Froidmont à Ronsard, Editions Champion, Paris, 1987, p. 100.

Ainsi la folie médiévale est-elle en même temps élection et malédiction, objet de fascination et d'inquiétude. Le dément témoigne pour la sagesse car il est à la fois <<signe du diable et signe de Dieu, signe de mort et signe de vie>> (187).

Le Merlin de Robert de Boron (XIIe - XIIIe siècles) s'inscrit dans la même veine; car bien qu'il soit conçu par un démon et par une vierge, sa déraison apparaît comme le signe d'une aspiration vers l'Absolu. En réalité Merlin se trouve partagé entre le devin et le démoniaque ; mais les effets de sa naissance diabolique sont conjurés par les vertus héritées de sa mère qui l'a consacré à Dieu, et par le baptême chrétien. Et si Merlin — qui est un fou — est doué du don de prophétie, s'il a, comme le démon, la connaissance du passé et de l'avenir, contrairement au nain-devin Frocin, ce privilégié, il l'a mis au service de la bonne cause, celle du roi Arthur dont il est l'auxiliaire. Loin d'être l'Antéchrist, il sert plutôt un ordre voulu par Dieu parce qu'il opte pour la bonté et l'intelligence.

Donc la société médiévale est ambivalente à l'égard des fous. Le Moyen Age les croit en rapport avec des secrets bons ou mauvais, et les répartit en catégories traitées de façons différentes, mais en général avec plus de mansuétude que les autres exclus.

5.1.3. JUIFS ET HERETIQUES

Tout au long du Moyen Age, les Juifs et les Chrétiens entretiennent des rapports entrecoupés de massacres et de persécutions. C'est que le Juif est, par nature, exclu de cette société car, en refusant la régénération du baptême chrétien, en se soustrayant

à l'assemblée des baptisés, il porte, croit-on, le poids du déicide. C'est un lépreux de l'âme dont le châtement est la diaspora, cette errance, cette dispersion des Juifs à travers le monde.

Et pourtant il n'en a pas toujours été ainsi. En effet l'hostilité à l'égard des Israélites ne se manifeste qu'à partir de l'ère carolingienne où, bannis des corps de métiers, il se voient contraints de pratiquer les formes marginales du commerce, et notamment l'usure, honnie par l'Eglise. Se faisant usuriers, ils deviennent haïssables mais en même temps utiles et nécessaires.

Cependant l'antisémitisme ne se déchaîne en Occident qu'à la fin du XIe siècle où une guerre sournoise s'instaure entre l'Eglise et la Synagogue. La première accusation du meurtre rituel — l'assassinat d'un enfant chrétien — n'apparaît qu'avec la IIe Croisade, en 1146.

De même le IVe Concile de Latran en 1215 leur impose le port de l'insigne distinctif — la rouelle — pour mieux les identifier et les isoler dans un monde qui les rejette. Au XIIe siècle, la recherche et l'extermination des Juifs s'intensifient avec l'inquisition. Des talmuds et des textes sacrés de l'hébraïsme sont détruits. Des Israélites accusés d'avoir empoisonné les puits lors de la Grande Peste de 1348, sont massacrés.

C'est une réelle persécution qui aboutit à l'exclusion des Juifs de la possession, voire de la concession de la terre. Néanmoins, nonobstant cette mise à l'écart, ils se révèlent indispensables. On ne peut se passer d'eux parce qu'ils sont d'irremplaçables prêteurs. Aussi arrive-t-il non seulement qu'on les ménage, mais qu'on les intègre.

L'autre suppôt de Satan est l'hérétique. Bien qu'ils se réfèrent à la Bible et aux Ecritures, certains hérétiques mettent en cause l'utilité d'une hiérarchie ecclésiastique tandis que d'autres instituent un baptême spécial qui se confère par imposition des mains et non plus par immersion.

L'hérésie apparaît surtout comme une atteinte au <<bien public de l'Eglise>> et une menace pour l'ordre féodal. C'est pourquoi la réaction de l'Eglise face aux hérétiques va être vigoureuse, violente. C'est ainsi que des mouvements populaires qui militent simplement pour la réforme de l'Eglise se voient accusés d'hérésie par leurs adversaires. La Croisade lance les petits seigneurs du nord de la France contre les pays cathares ou albigeois. L'inquisition recherche les hérétiques, les juge puis livre les coupables au bras séculier. Les Ordres mendiants (188) vont aussi en guerre contre l'hérésie. Leur but initial est de lutter par la persuasion en restaurant la pureté et la pauvreté au sein de l'Eglise, et en prêchant. Mais cette vocation se transforme bientôt ; car les dominicains animent l'inquisition.

En un mot les hérétiques étaient des parias pourchassés et rejetés dans les espaces d'exclusion de la société. Ils étaient donc parqués, traqués.

5.2. LES VRAIS MAUDITS : LES LEPREUX

5.2.1. LA REDUCTION AU SILENCE ET A LA SOLITUDE

Les vrais parias, les persécutés par excellence de la société médiévale sont sans aucun doute les lépreux. En effet pour les gens du Moyen Age, la lèpre n'admet pas toujours les explications

(188) - Ce sont les dominicains ou Frères prêcheurs, fondés en 1215, et les franciscains ou Frères mineurs, fondés en 1209.

dont on se contente pour les autres maladies. Selon eux le lépreux ne peut être guéri et ses plaies sont rebelles à toutes les applications des baumes. Cela a entraîné une attitude générale de méfiance, de mépris, d'horreur à l'égard des ladres ; et bien qu'il y ait eu quelquefois des gestes amicaux à leur endroit, dans la plupart des cas, on les tenait soigneusement à l'écart.

La ségrégation est au Moyen Age, et plus particulièrement au XIIe siècle, une loi générale qui domine la vie du lépreux. De là venait que le ladre porte une longue houppelande grise ou noire avec un chaperon et des gants. La robe était marquée d'un signe : un <<L>> en drap rouge, cousu sur l'épaule gauche. Et les lépreux étaient tenus de porter ces habits spéciaux qui les empêchaient d'être confondus avec les personnes saines. Le Rituel du Diocèse de Bayeux en fait foi :

<< Je vous défends d'aller déchaussé hors de votre maison ni sans habits de lépreux et vos cliquettes afin d'estre recogneu d'un chacun>> (189).

Le bâton qui fait partie de l'attirail du lépreux consacre également son isolement, car il ne doit rien toucher sans cet intermédiaire. En effet le malade le porte dès le moment où son mal est reconnu et il ne s'en défait plus désormais. Le Rituel du Diocèse de Bayeux le précise formellement :

(189) - Guillouard (Louis) : Etudes sur la condition des lépreux au Moyen Age, notamment d'après la Coutume de Normandie, dans Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, Vol. IX, 1877, p. 195.

<< Je vous défends ... de toucher quelque part que vous vous trouviez quelque chose que vous voudrez acheter pour la reconnoître sinon avec une verge ou un baston>> (190).

En outre les lépreux se déplaçaient toujours avec leur cliquette. Effectivement des léproseries où ils étaient parqués, nul ne pouvait sortir qu'en faisant devant lui le vide par le bruit de la crécelle qu'il devait agiter pour avertir de sa présence, tout comme le Juif arborait la rouelle pour écarter les passants.

Aussi dans les textes littéraires et artistiques le ladre s'en trouve-t-il pourvu. C'est ainsi que dans la scène fameuse du baiser donné au lépreux par Saint-Louis, le bon roi embrasse un <<mésel>> qui fait retentir son claquoir (191).

De même dans le Roman de Tristan et Iseut (192) les malades en présence de qui se trouve la reine ont naturellement la crécelle par laquelle ils annoncent leur arrivée.

A cela il faut ajouter les ustensiles que le ladre porte avec lui et qui le font reconnaître par tous : le hanap, la bouteille suspendue au cou par une courroie. D'ailleurs d'après le Rituel de Réginald, <<un baril, une courroie, une bouteille de bois>> (193) figurent parmi les objets dont doit se munir le lépreux avant de se séparer des hommes sains.

(190) - Cité par L. Guillouard, *op. cit.*, p. 195.

(191) - Delaborde (H.F.) : Vie de Saint-Louis par Guillaume de Saint-Pathus, Paris, 1889, pp. 107-108.

(192) - Le Roman de Tristan et Iseut, traduction de Joseph Bédier, Union générale d'Éditions, Paris, 1981, p. 85.

(193) - Cité par L. Guillouard, *op. cit.*, p. 181.

Notons que les léproseries sont aussi des lieux de solitude, voire des dépotoirs d'exclus. Ainsi le III^e Concile de Latran, célébré en 1179, a contribué à en faire des mondes clos en autorisant, par exemple à l'intérieur des maladreries, la construction de chapelles et de cimetières :

<< Canon 23 : L'apôtre dit : "On doit honorer plus grandement les membres les plus souffrants", (1 Corinthiens, XII, 22-23). Certains ecclésiastiques cependant, cherchent leurs intérêts propres et non ceux de Jésus-Christ (Phillipiens, II, 21) ne concèdent pas aux lépreux — qui ne peuvent habiter avec les gens sains, ni venir à l'église avec les autres — d'avoir leurs églises et leurs cimetières, ni de bénéficier d'un prêtre à eux attaché. C'est contraire à la charité chrétienne ; nous statuons donc, en vertu de la bénignité apostolique, que partout où ces hommes seraient réunis en nombre suffisant pour mener la vie commune, disposer d'une église et d'un cimetière et bénéficier d'un prêtre à eux, on les y autorise sans contradiction>> (194).

De plus, il est à remarquer que tout comme les Juifs, les ladres servaient de boucs émissaires en cas de calamité. Ainsi après la grande famine de 1315-1318 par exemple, les lépreux et les Israélites furent poursuivis dans toute la France ; et beaucoup d'entre eux soupçonnés d'avoir empoisonné les puits et les fontaines subirent le supplice du feu à la suite d'aveux arrachés par la torture.

Le fantasme du complot des lépreux, en 1321, s'inscrit dans la même perspective. Au printemps de cette année, les popula-

(194) - Cité par Françoise Bériac, op. cit., p. 161.

tions du midi de la France se mirent à conduire au bûcher des milliers de ladres, les accusant d'avoir voulu empoisonner, ou rendre malades tous les chrétiens. Dans la seule juridiction d'UZERCHE, on brûla quarante-cinq en un mois. Et cette *combustio leprosororum* qui fut pratiquée dans toute la France s'avéra d'une férocité aveugle. Mais ce qui est vraiment révélateur, de l'antisémitisme médiéval, c'est qu'on a cru que les Juifs étaient de connivence avec les lépreux, qu'ils étaient leurs complices dans ce prétendu complot.

Toutes ces mesures de ségrégation, toute cette législation policière, en un mot ce nombre considérable de <<défenses>> qui pèsent sur ces pauvres malades témoignent de l'existence de proscrits, d'exclus inquiets, solitaires, souffrants, donc de sociétés en marge de la Société. Cela va bien entendu entraîner les aspirations communautaires dans le milieu des bannis, la solidarité des ladres. Et si dans bien des cas, ils constituent des boucs émissaires, force est de noter qu'ils ne sont pas toujours oubliés et repoussés dans l'indifférence, surtout à partir des XI^e et XII^e siècles.

5.2.2. LA LEPRE : SYMBOLE DU MAL OU APPEL A LA SAINTETE

Le Moyen Age a vu dans la lèpre une maladie bizarre, étrange, et dans les lépreux des êtres mystérieux soumis aux volontés de Dieu. Cette opinion est communément admise. Les chartes des léproseries le signalent. Très souvent, et en particulier au XII^e siècle, on croit que le lépreux est dans cet état par un effect direct de la puissance divine.

Mais quel est donc le dessein de Dieu, quelles sont ses intentions quand il frappe un homme de la lèpre, quand il lui envoie ce mal ?

Plusieurs hypothèses sont possibles :

Dans un bon nombre de textes, cette affection a été considérée comme une épreuve imposée par Dieu à ceux de ses fidèles à qui il voulait ouvrir le Paradis. Cela signifie que les lèpres qui vont se retirer dans une léproserie apparaissent comme choisis par un décret divin pour une pieuse existence..

Cette conception est conforme à la théorie des Pères, et on trouve bien des textes littéraires où la lèpre apparaît comme un mal divin destiné à purifier le malade pour favoriser son accès au ciel. Jean Climaque écrit à ce propos :

<< Dieu envoie quelquefois des maladies pour purifier notre âme des souillures que les péchés lui ont faites et quelquefois pour nous aider à chasser la vanité de nos coeurs >> (195).

De même, dans La vie de Sainte Enimie, l'histoire miraculeuse d'une princesse, racontée par Bertran de Marselha dans la première moitié du XIII^e siècle, la lèpre apparaît comme une manifestation de la bonté divine. Enimie, cette petite fille de Dagobert, jeune et belle, s'était secrètement consacrée à Dieu. Lorsque ses parents décidèrent de la marier, elle pria avec ferveur pour préserver sa virginité, supplia le Seigneur de la garder de cet hymen. Sa prière achevée, le miracle se produisit : son corps se couvrit des stigmates de la lèpre. Elle se retira alors dans la vallée du Tarn en Gevaudan, où elle guérit miraculeusement. Mais chaque fois qu'elle voulait quitter ce pays ou qu'il était question de mariage, elle

(195) - Cité par Pierre Jonin In : <<Les personnages féminins dans les romans français de Tristan au XIII^e siècle, Etude des influences contemporaines>>, Publication des Annales de La Faculté des Lettres Aix-En-Provence, Nouvelle série n° 22, Editions Ophrys, 1958, p. 361.

tombait malade à nouveau, la lèpre réapparaissait. Elle y fonda alors un monastère dont elle devint abesse, et mourut en odeur de sainteté. Et, lorsqu'on a voulu emmener son corps en France, on a pris par erreur celui d'une fillette ensevelie au-dessus d'elle.

Dans cette prodigieuse histoire, nous remarquons surtout que si la première lèpre de Sainte-Enimie prend l'allure d'une grâce, en revanche, la seconde intervient comme une malédiction.

De même le bourgeois d'Arras, Jean Bodel (196), interprétant ses souffrances de lépreux, déclare :

<< Ne je Deus ne s'entremesle
Que Il Cheste dolor m'estanche
ains doinst al cors tel penitanche
par quoi l'ame soit fors de dete >> (197).

(196) - Jean Bodel (1150-1210), trouvère et ménestrel français. Au moment où déjà célèbre, il se disposait à partir pour la quatrième Croisade, il fut atteint de lèpre qu'il confirme avoir contractée en service. C'est alors qu'il fut obligé de se retirer du monde et composa ses Congés, un chef-d'œuvre dans lequel l'auteur fait ses adieux à sa ville natale et à ses amis. Tantôt le poète remercie ceux qui l'ont soutenu ou reçu dans cet horrible état, tantôt il regrette sa vie joyeuse, tantôt encore il adresse des prières résignées et poignantes à ceux qui restent dans le monde, et des encouragements à ceux qui partent pour la Croisade. En somme des passages émouvants, des images touchantes, terribles, abondent dans ce livre.

D'autres poètes comme Baude Fastoul (frappé de lèpre) et Adam de la Halle (obligé de quitter Arras à la suite de conflits municipaux) imiteront dans leurs œuvres les Congés de Jean Bodel.

(197) - Raynaud (G.) : Les Congies Jehan Bodel, Romania, T. IX, 1880, vers 213-216.

Cette croyance à la vertu purificatrice de la lèpre est si forte que l'on voit des âmes pieuses et conscientes de leurs péchés demander à Dieu de leur envoyer le mal afin qu'elles puissent se racheter. Ainsi Ordéric Vital nous rapporte le cas d'un pécheur qui, ayant renoncé aux plaisirs mondains, a pris la robe de moine avec le nom d'Albert à Marmontiers et a imploré Dieu de le rendre lépreux ; et sa prière fut exaucée (198).

Dans ces exemples, la lèpre apparaît comme une grâce. Cependant cette image culturelle du mal, la seconde, n'a pas effacé la plus ancienne, voire la plus courante, c'est-à-dire, l'explication selon laquelle cette affection serait le châtement du péché en général et de certains péchés en particulier. Cette première interprétation du fléau doit avoir son point de départ dans la Bible où Dieu, à plusieurs reprises, a recours à cette maladie pour châtier un coupable (199).

Aussi, au Moyen Age, de nombreux malheureux frappés de lèpre, voient-ils dans leur triste condition une peine céleste. Enimie elle-même, lorsqu'elle reprend la maladie, se croit non plus protégée, bénie de Dieu, mais punie :

<< *Bel senher, e que t'oy forfach
Que 'm pusses altra ves ton lach*>> (200).

Dans bien des textes prédominent ces images négatives de la lèpre et les oeuvres les plus révélatrices à cet égard sont les romans de Tristan et Iseut (201) et les différentes versions d'Ami et Amile, l'histoire de deux jeunes gens semblables de corps et d'âme et poussés l'un vers l'autre par une force obscure.

(198) - Cité par Pierre Jonin, *op. cit.*, p. 363.

(199) - Voir *Infra*, pp. 66-77.

(200) - Cité par Pierre Jonin, *op. cit.* p. 363.

(201) - Le Roman de Tristan et Iseut, *op. cit.*, pp. 85-87.

Le couple d'Ami et Amile est le parfait symbole de l'amitié. Ami épouse Lubias, la soeur de Hardré et devient comte de Blai-
ves. Pendant ce temps, Amile, sénéchal à la cour de Charlemagne, se
laisse séduire par Bellissent, la fille de l'empereur. Mais le vieux
traître Hardré découvre leur secret, les dénonce au roi et, pour
prouver qu'il dit vrai, se déclare prêt à soutenir le duel judiciai-
re. Ami, averti par un songe, est accouru au secours d'Amile. Ce
dernier, plutôt que d'affronter en parjure un combat singulier, lais-
se sa place sans qu'on s'en aperçoive à Ami auquel il ressemble éton-
namment. Ami combat Hardré et le tue. Il s'engage à épouser la prin-
cesse Bellissent mais Dieu le punit de son sacrilège en le frappant
de la lèpre. Le véritable Amile reprend sa place et convole.
Pourquoi Ami a-t-il été victime de la terrible maladie ? N'est-ce
pas parce qu'ayant juré qu'il épouserait la fille du roi, il n'a pu
tenir ses engagements et a chargé Amile de le faire ?

Ami a été en effet puni pour avoir, par amitié, triché
lors d'un jugement de Dieu. La lèpre intervient ici pour sanctionner
un faux serment. De fait elle est associée au péché.

A travers ces récits, nous avons des images repoussantes
du fléau. D'ailleurs dans les textes littéraires, il est généralement
un thème d'épouvante car les lépreux n'y apparaissent que rarement
sympathiques, le plus souvent malicieux, haineux, inhumains. C'est
pourquoi, devenu lépreux, Ami est objet d'horreur pour sa femme qui
le chasse impitoyablement. En outre, pour se séparer de son mari,
la perfide Lubias cherche à acheter la complaisance d'un évêque.
Elle va jusqu'à interdire à son fils de s'occuper de son père malade.
Aussi par ses manifestations de répugnance à l'égard du pauvre la-
dre, Lubias apparaît-elle comme une triste mégère semblable à la peu

sympathique épouse de Job (202).

Au Moyen Age, la lèpre est porteuse d'un double message. Tout se passe comme si coexistaient deux images culturelles. A côté de la maladie symbole du péché, existait la lèpre-élection, perceptible à partir des XI^e et XII^e siècles, et tendant à éliminer, à supplanter la lèpre-châtiment. Il y a donc le passage de la lèpre ambivalente à la lèpre monovalente : le lépreux ne représente plus à la fois le pécheur châtié et l'image du Christ mais il y a l'effacement de la lèpre-sanction au profit de la lèpre-privilège.

Cette inflexion vers la valorisation s'expliquait surtout par la présence de plus en plus obsédante dans la mentalité médiévale du Pauvre Lazare. L'idée de l'image du Christ, sous l'apparition d'un répugnant ladre, se développait de plus en plus. Voilà pourquoi le baiser au lépreux devenait un acte courant de l'hagiographie ; c'était l'acte le plus efficace pour gagner le ciel (203).

- C O N C L U S I O N -

En somme on ne doit guère s'étonner de constater que le monde médiéval exclut tous ceux qui étaient incapables de s'adapter à ses lois si l'on sait que l'un de ses idéaux consistait à former des êtres sains.

En outre, quoique le Moyen Age fût une époque dure, cruelle, voire intolérante pour les proscrits, il ne faut pas en déduire un quelconque mépris de l'humanité. Dans ce monde on croyait surtout

(202) - Voir Job II : 9 - 10.

(203) - Nous soulignons que dès le VI^e siècle, Sainte-Radagonde lavait et baisait des lépreux. Plus tard Saint-Louis baisait leurs mains purulentes et leur donnait à manger. De même Sainte Elizabeth de Hongrie, à la Wartbourg, en nourrissait et en soignait.

que le genre humain est destiné à une promotion angélique, que la création d'Adam procède du souci divin de remplacer les anges déchus, rebelles, par une créature tout à fait nouvelle, et sans aucun trait d'imperfection.

Ces quelques considérations sur le statut des parias de la société médiévale nous permettent d'aborder le phénomène de la lèpre et de la folie à travers les romans de Tristan et Iseut et La Quête du Saint-Graal.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE SIX
TRISTAN LE SIMULATEUR

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

-:-

Le Roman de Tristan et Iseut est une véritable comédie humaine qui offre une image globale de l'aristocratie romane, de ses contradictions, de ses valeurs. Telle qu'elle nous est parvenue, cette pathétique et immortelle légende qui plonge ses racines dans un passé lointain repose essentiellement sur les textes de trois auteurs : l'allemand Eilhard Von Oberg (204), Bérout (205) et Thomas (206). Avec des variantes dans les épisodes ou la présentation des personnages, ils nous livrent un récit dont la base est commune.

-
- (204) - L'allemand Eilhard Von Oberg écrivait aux environs de 1170. Le récit qu'il nous a livré est très proche, semble-t-il de l'original perdu. Dans son texte, il est plus soucieux de raconter des événements que de camper des personnages.
- (205) - Sous le nom de Bérout, nous avons encore 4485 vers. L'écrivain, un normand (il écrit entre 1170 et 1191) prend le récit (dans la partie qui nous reste) depuis le rendez-vous des deux amants sous le pin et le conduit jusqu'au moment où Iseut dirige l'arc de Tristan sur un de leurs ennemis.
- (206) - Le texte de Thomas est qualifié de version courtoise. Parmi les cinq Thomas que nous connaissons à la fin du XIIe siècle, il est difficile d'identifier le poète de ce nom qui écrivit entre 1158 et 1180 un roman de Tristan dont il nous reste environ 3150 vers. Dans son récit, les sentiments remplacent les actes et les analyses se substituent aux événements dans un climat apaisé qui a paru courtois. Tristan est alors en <<Petite-Bretagne>> et aux côtés d'Iseut aux Blanches Mains, mais il songe aussi à Iseut la Blonde. En somme, Thomas clerc lettré nous transporte dans le monde des clercs et moralistes chrétiens.
- Signalons enfin deux autres poèmes assez brefs (572 et 998 vers) et de datation très incertaine (fin XIIe siècle) se rapportant encore à la légende de Tristan. Ce sont La Folie Tristan de Berne (manuscrit de Berne) et La Folie Tristan d'Oxford (manuscrit d'Oxford).

On a vu en Tristan et Iseut le plus beau roman d'amour et de mort, de la cruauté et de grandes amitiés. Cependant en révélant des êtres persécutés par leurs aventures, des proscrits ou des images de la vie des lépreux, ce texte constitue également un document précieux sur les réalités de la société médiévale.

Ainsi dans ce chapitre, nous tâcherons de mettre particulièrement l'accent non seulement sur l'exil de Tristan mais aussi et surtout sur ses multiples déguisements en lépreux ou en bouffon, soit pour revoir la reine, soit pour la mettre hors d'affaire.

6.1. UN HEROS REPROUVE

Dans ce roman, la passion amoureuse engendre l'exil. Tristan, le héros proscrit, mène une existence errante comme si l'amour se nourrissait d'aventures. En fait son exil commence dès son enfance, après la mort de ses parents. Recueilli et élevé par Le Foytenant, Tristan fut confié à sa septième année à Gorvenal qui lui enseignera les arts qui conviennent aux barons. Mais un jour, les marchands norvégiens, l'ayant attiré sur leur nef, l'emportèrent comme une belle proie. L'enfant ravi fut ensuite déposé dans une barque qui le porta sur le sable d'une grève : c'est la terre du roi Marc, l'oncle du pauvre Tristan.

Loin des siens, il est bel et bien un exilé mais comme Esdras, Néhémie ou Esther, Tristan n'est ni socialement ni matériellement désavantagé. Son éloignement est donc heureux puisqu'il ne souffre pas.

Cependant, après avoir triomphé du Morholt, il connaîtra un second exil réellement tragique. En effet avant de rendre l'âme, le chevalier géant avait enfoncé dans la chair de Tristan un épieu

empoisonné. Un sang vénimeux découlait de ses blessures, une puanteur odieuse s'exhalait de ses plaies. Incapables de le guérir, les médecins le remirent à la garde de Dieu.

Tristan languissait. Ses plus chers amis le fuyaient comme un pestiféré car comme l'a remarqué des siècles plus tôt l'infortuné de Tomes :

<< Quand la fortune nous seconde et nous rit
d'un visage serein, tout fait cortège à notre
puissance intacte ; mais dès qu'il tonne, tous
s'enfuient, et personne ne connaît plus celui
qu'entourait naguère un cortège d'amis >> (207).

C'est donc dans le malheur qu'il faut juger la fidélité et puisque <<les fourmis ne vont jamais dans les greniers vides, ; aucun ami n'ira jamais vers les fortunes ruinées>> (208).

Tristan, l'infortuné, se fit porter alors dans une cabane construite à l'écart sur le rivage. Là, écarté de la société à cause de ses plaies, abandonné de tous, couché devant les flots, il attendait la mort.

En réalité il vit en véritable réprouvé, voire en lépreux ; et bien qu'il mène une vie de reclus, sa maladie n'est pas pour autant assimilée à un péché. Néanmoins sa cabane rappelle celle du lépreux mis <<hors du camp>> dans l'antiquité hébraïque, ou encore celle des ladres de la société médiévale.

(207) - Ovide : *Les Tristes*, texte établi et traduit par Jacques André, Livre I, Elégie V, Société d'Édition <<Les Belles-Lettres>>, Paris, 1968, p. 19.

(208) - Idem, Livre I, Elégie IX, p. 27.

Ne pouvant supporter durablement une telle existence, Tristan tentera à nouveau la mer aventureuse ; et c'est ainsi que son esquif cinglera au pays du Morholt où Iseut aux cheveux d'or, habile aux philtres, le guérira au bout de quarante jours.

Et si le héros va d'exil en exil on constate surtout que l'exclusion la plus remarquable intervient après la condamnation publique de Tristan et d'Iseut par le roi Marc, pour adultère (209). La cour entière est au courant de leur culpabilité. Leur recherche est ordonnée par tout le royaume. Donc publiquement, ils font figures d'accusés, de bannis (210).

(209) - Brangien, la suivante d'Iseut, a donné, par erreur, à Tristan et à sa maîtresse le breuvage magique. Les deux jeunes gens, poussés l'un vers l'autre par une force infrangible, s'embrasent d'une passion qu'ils ne peuvent plus maîtriser. Iseut épouse néanmoins Marc mais les amants multiplient leurs rencontres. Le nain Frocin qui a parsemé de farine la chambre de la reine, fait surprendre les amants, quoique Tristan, par un bond puissant, ait sauté d'un lit à l'autre sans laisser de traces de pas. Les coupables vont être livrés aux flammes mais Tristan s'évade et Iseut, abandonnée à des lépreux, est délivrée par son ami. Tous deux vont se réfugier dans la forêt du Morois où ils mènent une vie misérable.

(210) - Notons que si Tristan et Iseut ont déchu, c'est qu'ils ont manqué à leurs devoirs sociaux. D'ailleurs lors de leur retraite dans la forêt du Morois, ils ont éprouvé beaucoup de nostalgie à l'égard du monde qu'ils ont fui. Aussi, ramenés à eux-mêmes et se rappelant leur place et leur rôle dans la société, ont-ils amèrement regretté d'en être arrivés à cette existence de proscrits.

C'est un exil-fuite identique à celui de Clément Marot, menacé par la persécution déclenchée par François 1er, ou encore à celui de Victor Hugo poursuivi par Napoléon III. En effet les deux amants connurent une grande errance à travers la forêt du Morois, y menèrent une existence de pauvres proscrits, y vécurent en reclus comme des bêtes traquées (211).

On constate également que si Iseut n'a connu pratiquement qu'un seul exil, celui qui est consécutif à sa condamnation par le roi, Tristan, lui, n'a mené qu'une vie d'exilé. Si Iseut réhabilitée après le serment absoluire reprend sa place de reine auprès de Marc, Tristan, en revanche, mourra en exil. Et bien qu'il soit relégué à vie comme Ovide, il est plus heureux que lui et sa fin ressemble plutôt à celle de Protésilas (212) car ses cendres se mêleront à celles d'Iseut (213) :

(211) - Sur l'exil-fuite, cf : *Infra*, pp.36-37.

(212) - Protésilas est le premier grec tombé devant Troie. Son épouse Laodanie obtint des dieux qu'il revînt sur terre pendant trois heures, après quoi elle se suicida pour ne pas lui survivre.

(213) - Iseut n'est pas la femme de Tristan, elle est son amante ; mais dans ce récit l'amante étant mieux traitée, se trouve être plus heureuse que l'épouse. Précisons également que dans cette légende se présente un <<cas d'amour>> qui déchire quatre personnes et on ne saurait dire ici laquelle est la plus malheureuse. En effet le roi Marc n'aime que la reine, il possède son corps et en dispose comme il veut, mais il souffre car Iseut aime Tristan plus que lui. Iseut la Blonde est aussi dans une situation pénible, elle n'a qu'un seul désir : se trouver avec son bien-aimé. Or elle doit céder à son mari qu'elle n'a pas le droit de fuir ni de délaisser. Tristan éprouve une double peine et une double douleur à cause de sa passion. Il n'arrive pas à se séparer d'Iseut la Blonde et il ne supporte^{P45} son absence. Iseut aux Blanches Mains est aussi malheureuse ; elle ignore le plaisir, son mari ne la prend jamais.

<< Quand le roi Marc apprit la mort des amants ;
il franchit la mer et, venu en Bretagne, fit
ouvrer deux cercueils, l'un de Calcédoine pour
Iseut, l'autre de Béryl pour Tristan. Il empor-
ta sur sa nef vers Tintagel leurs corps aimés>>
(214).

Ovide qui connut un destin beaucoup plus tragique, vi-
vait perpétuellement dans la crainte d'une mort déplorable, sans
sépulture, sans tombeau :

<< Je mourrai donc si loin, sur des bords inconnus
et les lieux mêmes ajouteront à l'horreur de
mon destin. Mon corps ne s'affaiblira pas dans
mon lit familial et, quand je serai exposé, il
n'y aura personne pour me pleurer ; les larmes d'une
épouse tombant sur mon visage ne prolongeront
pas d'un instant ma vie ; je ne dicterai pas
mes volontés et, lors de l'appel suprême,
une main amie ne fermera pas mes yeux défail-
lants, mais, privée de funérailles, privée de
l'honneur d'un tombeau, cette tête que nul ne
pleurera, la terre barbare la recouvrira>> (215).

S'adressant à sa femme, le poète romain écrit encore :

<< Que par tes soins mes os soient rapportés dans
une petite urne : ainsi, mort, je ne serai plus
exilé [...] . Mêle à mes cendres des feuilles et
de la poudre d'amome, enférme-les en terre aux
portes de Rome ; et pour que les lise d'un oeil
pressé le voyageur, fais graver ces vers en gran-
des lettres sur le marbre de l'épitaphe "Moi qui
suis couché là, chantre des tendres amours, moi,
le poète Nason, mon talent m'a perdu>> (216).

(214) - Le Roman de Tristan et d'Iseut, op. cit., p. 183.

(215) - Ovide, op. cit., Livre III, Elégie III, p. 69.

(216) - Ibid, Livre III, Elégie III, pp. 70-71.

Comme Ovide, Tristan est définitivement exilé. Son retour à Tintagel, sa réintégration à la cour n'ont pas été acceptées par le roi Marc. Donc il ne pourra y réapparaître que travesti en fou ou en lépreux.

6.2. TRISTAN : UN BOUFFON

Bien qu'il ait épousé Iseut aux Blanches Mains, Tristan qui vit en Bretagne n'est pas heureux. Il ne supporte pas sa séparation d'avec Iseut la Blonde ; et, croyant à tout jamais être privé de sa bien-aimée, et languissant loin d'elle, il s'embarque pour Tintagel.

Arrivé, il se travesti en bouffon, simule la démence afin d'accéder à la cour du Roi Marc pour retrouver Iseut. Il joue bien ce rôle devant le roi, la reine et les barons.

En effet en revêtant l'habit du fou, en contrefaisant sa voix, en prétendant être l'époux d'une abbesse, en demandant au roi de lui bailler la reine, ne fait-il pas figure de bouffon ?

Il est pris pour un "démoniaque", et le roi le considère comme tel puisqu'il le traite de <<fou hideux>> (217). Les valets aussi, qui l'hébergent <<sous les degrés de la salle, comme un chien dans un chenil>> (218) et qui s'amuse de lui, croient avoir devant eux un possédé.

Tristan, le faux bouffon, n'épargne personne, n'a d'égards pour rien. On pense qu'il n'est là que pour faire rire, pour divertir, et ne semble venu qu'à cet effet. Il est conscient du succès de

(217) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 163.

(218) - *Ibid.*, p. 170.

sa ruse, de sa simulation puisqu'il déclare lui-même :

<< *Tel me tiendra pour assoté, qui sera moins sage que moi, tel me croira fou qui aura plus fou dans sa maison*>> (219).

A la manière d'un fou, Tristan divertit tout le monde, il se moque de Marc, et arrive à le faire rire de ses propres avanies conjugales. En même temps qu'il amuse ou mystifie tour à tour le roi et sa suite, il accumule les allusions à la véritable histoire de ses amours avec Iseut. Celle-ci troublée par ses révélations, accourt se confier à Brangien :

<< *Il y a là un fou tondu en croix, venu Céans à la male heure : ce fou, ce jongleur est chanteur ou devin, car il sait de point en point mon être et ma vie ; il sait des choses que nul ne sait, le truand, par enchantement et sortilège*>> (220).

Il ne faut pas perdre de vue que le dessein de Tristan est de se rapprocher de la reine pour pouvoir s'entretenir avec elle. C'est pourquoi, tout en bouffonnant, il glisse dans son discours des détails précis sur la vie d'Iseut afin de se faire reconnaître. Mais si la reine et sa suivante Brangien le repoussent avec des paroles tantôt modérées et inquiètes, tantôt brutales et décidées, selon les fluctuations de leur sentiment, c'est parce qu'elles considèrent sa folie comme une grande sagesse.

En réalité, elles croient que Tristan, le faux bouffon, est, non seulement égaré, mais qu'il est comme traversé d'illuminations

(219) - *Ibid.*, p. 161.

(220) - *Ibid.*, p. 166.

où l'on pressent une inspiration divine, tant ses paroles sont pleines de sagesse. Tristan remplit donc le rôle traditionnel dévolu au fou dans le roman courtois puisqu'il est pourvu de connaissances magiques et d'un pouvoir divinatoire.

On aura constaté que la simulation tentée par Tristan réussit si bien que ni ses allusions, ni ses précisions, ni ses preuves accumulées n'arrivent à révéler son identité. Et il aura fallu qu'Iseut aperçoive l'anneau de jaspé qu'elle lui avait donné pour ouvrir ses bras tout grands et accueillir son bien-aimé.

On aura également remarqué que si Tristan, un preux, accepte toutes sortes de vexations, bouffonne pour revoir la reine, c'est qu'il est incapable de vivre loin d'elle. D'ailleurs, à la manière d'un lépreux, il tentera encore de retrouver son amante courroucée.

6.3. LE MECOMPTE DU FAUX LEPREUX

Tristan, le faux bouffon, a le beau rôle et la part belle car non seulement il berne tout le monde, mais même quand la reine le reconnaîtra, elle l'accueillera à bras ouverts. Inversement, lorsqu'il se travestit en ladre, il est confondu, déconfit, éconduit.

L'attitude hostile d'Iseut et sa fureur s'expliquent par le fait qu'elle s'est sentie trahie par celui qu'elle aime. La dame qui dépérit, sèche d'impatience depuis l'exil de son ami, n'arrive pas à comprendre pourquoi lorsque Bléhéri a aperçu Tristan et l'a conjuré au nom d'Iseut, celui-ci n'a pas daigné répondre, ni s'arrêter.

Et le preux a beau implorer le pardon de la reine, beau s'humilier, se traîner après elle, rien n'y fait. Et le tragique de cet épisode vient justement de cette incompréhension entre deux

êtres faits l'un pour l'autre, <<ayant bu l'amour et la mort>> (221). Mais d'un côté si Tristan, outré de la méconduite de la reine repart non plein de colère, mais simplement désespéré, de l'autre, le repentir succédera à l'empportement dans le cœur de la reine qui regrettera amèrement sa dureté. Ainsi, prise de remords, elle appliquera sur son corps une chemise de crin, jour et nuit pour se mortifier.

Notons surtout la profonde blessure de Tristan, voire sa double humiliation. En effet en se déguisant en lépreux, il se ravale au rang de paria. De plus malgré cette déchéance, Iseut le fait chasser si impitoyablement par ses serviteurs :

<< La reine appelle les valets et les sergents :
"Chassez ce ladre !" leur dit-elle.
Les valets le repoussent, le frappent. Il leur résiste et s'écrie :
"Reine, ayez pitié !"
Alors Iseut éclata de rire. Son rire sonnait encore quand elle entra dans l'église. Quand il l'entendit rire, le lépreux s'en alla>> (222).

Soulignons que Tristan est un ladre, non pour Iseut, mais pour sa suite, car dès qu'elle a vu son beau corps, sa stature, elle l'a aussitôt reconnu ; mais lui aussi est convaincu que la reine ne le méconnaît pas puisqu'il s'empresse de dire :

<< Reine, si j'ose approcher de vous, ne vous courroucez pas ; ayez pitié de moi, je l'ai bien mérité !>> (223).

(221) - Allusion au philtre magique, cf : *Infra* : p. 131 Note (209).

(222) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 157.

(223) - *Ibid.*, p. 157.

Cependant, nous constatons que Tristan s'est si remarquablement déguisé qu'il ressemble à un homme rongé par la lèpre puisqu'en ses mains se trouvent <<un hanap de bois veiné à recueillir les aumônes, et une crécelle de ladre>> (224).

En outre, en suppliant à voix dolente et en faisant sonner sa crécelle sur la route menant à l'église, Tristan se comporte en fait en lépreux authentique.

Tout bien considéré, le déguisement du lépreux, quoique parfait, s'est traduit finalement par un échec car Tristan n'aura pas réussi à *fléchir* la *colère* de la reine.

6.4. LE SERMENT ABSOLUTOIRE

Après une existence errante, aux mille péripéties, Iseut revient à la cour. Elle retrouve son rang et ses privilèges. Mais les barons qui lui sont hostiles estiment qu'elle demeure encore une condamnée qui ne s'est nullement disculpée, car sa situation par rapport à Tristan n'a pas été éclaircie.

Quand la reine l'apprend, elle décide de se justifier solennellement et publiquement : c'est "l'esconduit", cérémonie au cours de laquelle elle se défendra de l'accusation d'adultère qui pèse encore sur sa personne. Elle demande au roi d'inviter le roi Arthur et cent de ses chevaliers à cette cérémonie. Elle choisit la Blanche-Lande comme lieu de jugement, envoie secrètement perinis le Blond vers Tristan, pour que le jour fixé, celui-ci y vienne habilement déguisé en ladre.

Au jour dit, chacun s'efforce de franchir de son mieux le gué boueux. Quand vient le tour de la reine, elle demande à Tristan travesti en lépreux de la faire traverser en la portant à cali-

fourchon sur son dos. Parvenue sur l'autre rive, elle reprend sa place dans le cortège. Puis, tremblante, elle étend la main droite vers les ossements des saints ; et, en toute innocence, la belle, en un solennel serment, déclare :

<< Roi de Logres, et vous, roi de Cornouailles, et vous, Sire Gauvain, Sire Ké, Sire Girflet, et vous tous qui serez mes garants, par ces corps saints et par tous les corps saints qui sont en ce monde, je jure que jamais un homme né de femme ne m'a tenue entre ses bras, hormis le roi Marc, mon seigneur, et le pauvre pèlerin (225) qui, tout à l'heure, s'est laissé choir à vos yeux>> (226).

Ensuite elle plonge ses bras nus dans la braise, saisit la barre de fer, fait neuf pas en la portant et, l'ayant rejetée, elle étend ses bras en croix, les paumes ouvertes. Sur son corps on ne distingue aucune trace de brûlure.

Iseut sort réhabilitée bien qu'elle ait tenu des propos ambigus. Effectivement elle jure que jamais entre ses cuisses n'entrèrent d'autres hommes que ce mendiant lépreux qui se fit bête de somme et la fit traverser à gué, et le roi Marc, son époux.

(225) - Ici nous reproduisons textuellement les termes employés par Joseph Bédier, traducteur de l'ouvrage que nous avons utilisé. Cependant nous tenons à souligner que dans la plupart des versions de la légende de Tristan et Iseut nous avons trouvé mentionné à la place de "pauvre pèlerin", "mendiant lépreux". Il ressort également de toutes les traductions que nous connaissons que le portrait esquissé par les différents auteurs, relatif au "pauvre pèlerin" ou au "mendiant lépreux" révèle bel et bien un paria. Aussi dans notre analyse avons-nous abondé dans le sens d'un déguisement en lépreux.

(226) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 120.

Mais comment interpréter le silence de Dieu, qui laisse sans protester, sans punir, la reine prêter un serment des plus solennels, alors que ce serment, s'il respecte la lettre, ne respecte en aucune façon l'esprit ?

Pourquoi Iseut coupable reste-t-elle impunie, alors que d'ordinaire la lèpre intervient pour sanctionner diverses fautes parmi lesquelles le faux serment ? Pourquoi n'est-elle pas comme Amile, Marie soeur d'Aaron, ou encore Guéhazi, frappée de ce mal ?

Peut-être n'est-ce pas parce que Dieu est au-delà des apparences, sondant les reins et les coeurs et la soif d'absolu que portent en eux les deux amants ?

Le salut de la reine vient peut-être du fait qu'elle a imaginé une formule de serment équivoque destinée à la préserver du courroux divin contre les parjures. En fait elle présente deux réalités : une apparente pour le public, une personnelle qu'elle est seule à comprendre. Et comme elle ne jure que sur la seconde, elle ne se condamne pas, pense-t-elle, aux yeux de Dieu.

Dans son serment, on s'attend à ce qu'Iseut nie avoir appartenu à Tristan. Or elle n'en exclut ni son amant, ni son époux ; et il se trouve que l'un d'entre eux, celui que l'assistance abusée considère comme un vrai lépreux, signifie pour la reine, Tristan. C'est là où réside l'ambiguïté du serment. Iseut ne se parjure donc pas, ou du moins, tout en mentant, elle dit la vérité (227).

(227) - Nous notons d'ailleurs la virtuosité d'Iseut à plier la parole à ses desseins et à sa cause. Evidemment si cette maestria, cette maîtrise de la parole atteignent dans cet épisode leur sommet, cela était pourtant perceptible dans la « scène du pin ». Un autre trait remarquable de cet épisode, c'est l'activité déployée par Iseut : c'est elle qui prend toutes les initiatives utiles, organise tout, transforme une attaque en victoire ; en somme elle mène le jeu de bout en bout.

Nous avons précédemment fait observer que persécuté par le mal d'amour, Tristan s'est, de sa propre initiative, déguisé en fou, puis en lépreux pour retrouver sa bien-aimée. Inversement, lors du jugement par le fer rouge, c'est Iseut qui sollicite l'amant. Et dans le déguisement qu'elle lui compose, elle lui indique quelle tenue, quelle allure, quels gestes il doit avoir pour ressembler en tous points à un ladre. Tristan travesti en lépreux vole donc au secours d'une âme en détresse. Et selon Françoise Bériac, cette présentation extrêmement raffinée du faux lépreux a amené G. Pichon Berruyer à formuler une belle hypothèse :

<< Tristan, un preux qui s'humilie sous un déguisement sordide pour sauver sa dame, pousse jusqu'à l'extrême un sacrifice rédempteur. Ainsi on rencontrerait la figure du Sauveur sous celle du lépreux >> (228).

Notons que le comportement du faux ladre, en l'occurrence celui de Tristan lors du serment absolutoire, est quasi identique à celui des quatre lépreux que nous avons préalablement analysé (229). Effectivement dans les deux cas, on retrouve le lépreux sauveur : dans l'un on assure le salut d'une reine, dans l'autre on délivre tout un peuple.

- C O N C L U S I O N -

Ici on a l'impression que la passion allège les souffrances car tout se passe comme si amour, danger, misère, torture, malheur allaient de pair. Lorsqu'un preux se travestit en fou ou en ladre, c'est-à-dire en paria, un tel sacrifice ne trouve sa justification que dans une sorte d'ardeur sauvage, cruelle, dépouillée

(228) - Bériac (Françoise), *op. cit.*, p. 138.

(229) - Cf : *Infra*, pp. 77-79.

de toute angoisse spirituelle. C'est au nom d'une passion amoureuse, fatale, involontaire, irrésistible que Tristan s'humilie pour sauver la reine. Par conséquent, la puissante valeur transcendante de la symbolique de la lèpre n'est qu'un moyen en dernière instance. Comme arme, elle contribue à la valorisation et à la sauvegarde d'un amour singulier.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE SEPT
L'ABANDON D'ISEUT AUX LEPREUX

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-;-

La livraison d'Iseut aux lépreux constitue, sans aucun doute, l'un des épisodes les plus tragiques du Roman de Tristan et Iseut. On sait qu'au moment où la reine va être livrée aux flammes, un groupe de ladres surviennent et proposent au roi Marc un supplice plus cruel encore que la mort : le partage de leur vie répugnante de parias hideux.

Aussi examinerons-nous la condition physique sociale et morale des ladres dont Iseut a failli partager l'existence, le mode de justice qu'ils ont envisagé ainsi que leur discours.

7.1. DES LADRES A STATUT SPECIFIQUE

Les lépreux qui revendiquent la reine appartiennent à la réalité la plus sordide. Leur description nettement défavorable est destinée à provoquer dégoût et horreur :

<< Cent lépreux, déformés, la chair rongée et toute blanche, accourus sur leurs béquilles au claquement des crécelles, se pressaient devant le bûcher, et sous leurs paupières enflées, leur yeux sanglants jouissaient du spectacle>>(230).

Le portrait de ces malades qui insiste sur la difformité physique et sur les tumeurs qui enflent le visage rejoint les peintures que nous avons généralement des effets de la lèpre. Ces stigmates sont signalées aussi bien par les médecins que par les écrivains. Effectivement dans on ouvrage, La Grande Chirurgie, Guy de

(230) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 85.

Chauliac, l'un des médecins les plus célèbres du XIV^e siècle, range par exemple parmi les signes univoques de l'affection lépreuse <<Grosseur ou tubérosité des sourcils, dilatation et torsure des narines par dehors avec étroitesse intérieure>> (231). Dans les signes équivoques, c'est-à-dire, caractéristiques d'autres maladies, il considère comme septième marque <<des graines sous les paupières et derrière les oreilles>> (232).

Les ladres dont il est question ici se reconnaissent aussi par leur allure et leur équipement, c'est-à-dire, la crécelle, la béquille et le bâton qui figurent, ainsi que nous l'avons mentionné ci-dessus, parmi les attributs du lépreux.

De même quand, s'adressant à Marc et à Iseut, Yvain, le chef des lépreux déclare: <<Nos haillons sont collés à nos corps qui suintent>> (233), sa remarque est bien exacte car les vêtements adhèrent au corps des malades par suite de la suppuration des plaies.

Enumérant les signes les plus manifestes de la lèpre, Cibrario abonde dans le même ordre d'idées quand il parle de :

<< Peau dure, bronzée, couverte de squammes
ou de croûtes d'un blanc livide et sillonnée
de cravasses exsudant des humeurs fétides>> (234).

Une autre caractéristique d'ordre physiologique et psychologique est évoquée par Yvain. En demandant au roi Marc la reine coupable, pour assouvir les bas instincts de ses compagnons portés à la débauche, il déclare nettement :

(231) - Chauliac (Guy de) : La Grande Chirurgie. de Guy de Chauliac, composée en l'an 1363, revue et collectionnée par E. Nicaise, Paris, F. Alcan, 1890, p. 405.

(232) - Ibid., p. 405.

(233) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 85.

(234) - Cibrario : Précis historique des Ordres de Saint-Lazare et Saint Maurice, Traduction de Humbert Ferrand, Lyon, 1860, p.4.

<< *Le mal attise nos désirs*>> (235).

L'ardeur sexuelle dont parle Yvain serait-elle une marque distinctive du lépreux ?

Pierre Jonin l'attribue aux malades quand il soutient que du Moyen Age au XVIIe siècle, les ladres s'efforçaient de saisir toutes occasions de satisfaire les désirs sexuels. Il affirme même qu'à l'époque de Saint-Louis, on les voyait qui tentaient de transformer en lieu de débauche les salles d'étude (236).

De son côté, Rémy, auteur d'un intéressant article consacré à la <<lèpre thème littéraire au Moyen Age>> estime que ces paroles mises dans la bouche d'Yvain ne doivent pas constituer un fait isolé ; et il cite une léproserie flamande où, paraît-il, vers 1287, un bon nombre de ladres sortaient sans permission et se livraient à la débauche (237).

Les lépreux auxquels le roi Marc livre Iseut seraient donc de repoussants satyres, des paillards.

L'étude du Roman de Tristan et Iseut laisse apparaître aussi toute l'horreur qui s'attache à la lèpre. Aussi, abandonner la reine à ces malades, ne signifie-t-il pas la faire entrer dans un monde infernal ?

De toute manière, Iseut est consciente du danger qui la guette puisqu'elle supplie le roi de la punir par les flammes plutôt que de la livrer :

(235) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 85.

(236) - Jonin (Pierre), op. cit., p. 8.

(237) - Rémy (P.) : <<La lèpre, thème littéraire au Moyen Age>>, commentaire d'un passage du roman provençal de Jaufré dans le Moyen Age, T. L II, 1948, p. 210.

<< Par pitié, Sire, brûlez-moi plutôt,
brûlez-moi>> (238).

Même l'assistance s'émeut ; car elle sait que laisser la reine entre les mains de ces malades, c'est l'abandonner aux derniers des parias de la société médiévale.

<< A les [les lépreux] entendre crier et glapir, tous les coeurs se fondent de pitié>> (239).

Un autre exemple témoignant de la répugnance ou de l'horreur qu'inspirent ces malades est l'attitude de Tristan et de Gorvenal, lorsqu'ils veulent arracher Iseut aux mains des lépreux. En effet il ne se jettent pas sur eux comme ils le feraient pour d'autres adversaires ; l'un se garde plutôt d'entrer en contact avec eux, l'autre s'arme d'une branche de chêne, ainsi que le révèle ce passage :

<< Il répugnait à Tristan de les frapper ; les conteurs prétendent que Tristan tua Yvain : c'est dire vilénie, non, il était trop preux pour occire telle engeance. Mais Gorvenal, ayant arraché une forte pousse de chêne, l'asséna sur le crâne d'Yvain>> (240).

Dans la peinture de ces ladres, il est clair qu'on a suivi et observé la réalité ; car les traits de ceux qu'Iseut a rencontrés caractérisent la condition physique de malades qu'on trouve généralement au Moyen Age ; et leur existence sociale ne se déroule pas selon les règles habituelles aux autres êtres humains parce qu'ils sont aussi bien marginalisés que ceux dont nous avons jusqu'à présent relevé les marques.

(238) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 86.

(239) - Ibid., p. 86.

(240) - Ibid., p. 86-87.

Cependant ces malades, qui sont venus assister à l'exécution du jugement d'Iseut, semblent relever d'un genre tout à fait particulier. Ils agissent comme s'ils n'étaient pas des parias de la société médiévale. Quelle est donc réellement leur situation, voire leur identité ? Qu'est-ce qui les singularise ?

De l'épisode relatif à la livraison d'Iseut aux lépreux, apparaissent nettement trois faits :

1.-- Il s'agit d'une sortie massive, la troupe étant forte d'une centaine de ladres. Or d'après ce que nous savons des statuts d'Hotels-Dieu et de léproseries, les sorties sont soigneusement réglementées : dans certains établissements, des sanctions sont prévues contre les malades qui dépasseraient les limites indiquées par le maître, ou franchiraient les portes sans permission régulière. Dans d'autres, ou les sorties sont interdites, ou elles sont accordées à un nombre limité de quêtesurs auxquels on permettra de franchir le seuil de la maison (241).

Ces lépreux ne peuvent donc être des pensionnaires d'une léproserie où les règlements limitent le nombre de sortants, fixent l'itinéraire, précisent leur but et la durée au moins approximative de l'absence.

(241) - Notons que les statuts de la léproserie de Meaux (fin XIIe siècle) fixent les modalités des sorties des malades et indiquent des sanctions contre les contrevenants. Ceux de la léproserie de Chateaudun (en 1205) s'intéressent plutôt au nombre de patients quêtesurs ; ils en désignent deux seulement, précisent l'heure du départ, la durée et le lieu de la quête. Quant à la léproserie de Lille dont les statuts datent de Juin 1239, elle fixe une pénitence d'une durée de huit jours pour une sortie simple et de quinze jours si le coupable prend un repas ou découche en ville. (Cf : Léon le Grand, dans son ouvrage : Statuts d'Hotels-Dieu et de léproseries. Recueil de textes du XIIe au XIVe siècle. Paris 1901 n. 201

Ils ne sauraient être non plus des malades errants car s'il est vrai que les lépreux nomades peuvent voyager par petits groupes — et le cas du ladre qui se déplace seul n'est pas rare —, en tout cas on ne les voit jamais circuler par troupes imposantes. Cela n'aurait pu être toléré car le lépreux aurait constitué un danger redoutable pour la population saine. De plus même ceux qui s'avancent par groupes épars ne prennent jamais de chef.

Or les ladres qui convoitent la reine constituent non seulement un nombre important mais ils représentent un groupe socialement constitué avec un chef, yvain, qui est leur porte-parole. Ils ne parlent ni n'agissent comme des vagabonds (242), car ils veulent emmener Iseut dans leurs cabanes et toutes les précisions qu'ils donnent supposent une résidence permanente.

Donc nous serions en présence d'un village de lépreux. D'ailleurs il est attesté qu'au début du XII^e siècle et même à une époque antérieure, c'est-à-dire, avant la création des léproseries, les ladres vivaient parfois libres, en villages, à la périphérie de la ville ; et la construction d'établissements hospitaliers n'aura

(242) - Au Moyen Age, tous les ladres n'étaient pas admis dans les léproseries. Il fallait souvent justifier du titre de bourgeois pour entrer par exemple dans les léproseries communales. De plus il arrivait que le malade déboursât. Voilà pourquoi certains lépreux étaient contraints de vivre hors de ces établissements ; et ceux que leur pauvreté, leur origine ou leur goûts excluaient de ces refuges naturels, se livraient au vagabondage, allant de bourg en bourg, quêtant aux endroits où la mendicité était permise.

pas fait disparaître ce premier état de choses (243).

2. - Nous constatons aussi que nos lépreux paraissent entièrement libres de leurs mouvements et de leur emploi du temps. On les voit se concerter, circuler librement et même cotoyer des gens sains sans que personne s'en afflige.

Une telle attitude est incompatible avec les règlements en vigueur aussi bien dans l'antiquité hébraïque que dans la société médiévale.

3. - La demande d'Yvain, c'est-à-dire, la possibilité d'interner une femme pour le plaisir de la chair est aussi inédite. Une telle promiscuité est inimaginable au XIIe siècle où la séparation des sexes est rigoureusement imposée.

Guibert note à ce propos :

<< Dans presque toutes les léproseries, les hommes occupaient ou un bâtiment spécial ou une portion des constructions séparé du local affecté aux femmes >> (244).

(243) - Si l'on sait qu'il existait beaucoup de maladreries pour lesquelles la lèpre n'avait pas un titre d'admission suffisant, on pourra aisément comprendre l'existence de ces agglomérations qu'étaient ces villages de lépreux. Le plus souvent ils constituaient des refuges pour les couples qui ne voulaient pas être séparés ou les malades gravement atteints qui, ne pouvant être admis dans une léproserie, étaient obligés par leurs infirmités à une vie sédentaire.

(244) - Guibert (L.), p.

Pierre Jonin renchérit quand il affirme :

<< Tous les statuts des établissements du XII^e siècle que nous connaissons formulent le principe de la séparation des sexes et prévoient des sanctions variées selon la gravité de l'infraction>> (245).

Ajoutons que les statuts de la léproserie de Meaux condamnent à la privation de pain et de viande les lépreux surpris de jour à parler dans l'appartement des femmes. Si le ladre agit la nuit, il sera mis au pain et à l'eau, et il mangera sur la terre nue. A Saint-Lazare de Montpellier, les débauchés sont assimilés aux voleurs et insubordonnés de toute espèce et ils sont punis par l'exclusion définitive (246). A Noyen (statuts de la fin du XII^e siècle), les conversations entre hommes et femmes sont interdites et jugées inconvenantes (247).

Précisons également que quel que soit le type de léproserie considéré, un contrôle moral s'y exerce de manière suffisamment sérieuse et fréquente pour éliminer toute possibilité d'y introduire une femme avec la destination qu'Yvain assigne à la reine, c'est-à-dire, la condamnation à la prostitution forcée.

Toutes proportions gardées, les lépreux ayant stationné devant le bûcher d'Iseut se distinguent bien de ceux que nous avons rencontrés dans l'antiquité hébraïque, et dans les autres textes du Moyen Age ou des temps modernes.

(245) - Jonin (Pierre), *op. cit.*, p. 122.

(246) - Le Grand (L.), *op. cit.*, p. 181.

(247) - *Ibid.*, p. 198.

Au cours de nos recherches, nous n'avons pas encore trouvé évoqué la libre circulation d'une centaine de ladres rassemblés pour un but déterminé et agissant avec un ensemble remarquable.

On sait que l'Ancien Testament mentionne quatre lépreux sauveurs (248) et que la Nouvelle Alliance cite dix lépreux miraculés (249), mais outre le nombre très réduit, dans aucun de ces ouvrages, on ne note la présence d'un chef comme Yvain auquel on obéit et qui exerce manifestement sur la troupe un ascendant qui n'est pas né dans cette circonstance mais date de loin.

Aussi pour mieux saisir toute la singularité des lépreux montrés devant le bûcher d'Iseut, nous semble-t-il opportun de nous interroger sur le sens des propos d'Yvain qui, en fait, déterminent les actes et la conduite de ses compagnons.

7.2. LE DISCOURS D'YVAIN

De prime abord, ce qui est frappant dans le Roman de Tristan et Iseut, c'est que la parole est donnée au lépreux ou du moins il s'en est emparé. C'est un véritable dialogue qui s'est instauré entre le roi Marc et le chef. En effet, sans se soucier de sa situation sociale, de sa condition de paria, Yvain interpelle le roi pour lui suggérer une forme de châtement plus cruel que le bûcher :

<< Sire, tu veux jeter ta femme en ce brasier, c'est bonne justice, mais trop brève. Ce grand feu l'aura vite brûlée, ce grand vent aura vite dispersé sa cendre. Et, quand cette flamme tombera tout à l'heure, sa peine sera finie. Veux-tu que je t'enseigne pire châtement, en sorte qu'elle vive, mais à grand déshonneur, et toujours souhaitant la mort ? Roi, le veux-tu ? >> (250).

(248) - Cf : *Infra* : pp. 77.- 79.

(249) - Cf : *Infra* pp. 83-84

(250) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 85.

Sans également se préoccuper du statut de son interlocuteur, le roi Marc répond, intéressé :

<< Oui, la vie pour elle, mais à grand déshonneur et pire que la mort ... Qui m'enseignera un tel supplice, je l'en aimerai mieux >> (251).

Yvain révèle alors son mode de justice : il s'agit d'une punition à imposer à la faute d'Iseut en substituant à la mort, sanction brutale, mais brève, un supplice plus rude, plus durable, plus infamant. Et dans son projet de vie commune avec la reine, le chef des lépreux met l'accent sur l'aspect doublement dégradant de la vie d'Iseut. Il présente son existence future non seulement comme humiliée, déshonorée, avilie, mais surtout comme particulièrement pénible pour une reine accoutumée aux honneurs.

De même tout en insistant sur le côté infâme de la vie d'Iseut, il précise bien que ce châtiment doit avoir la mort comme aboutissement logique. Cette prolongation de la justice royale qu'est la <<justice des lépreux>> est donc une mort lente, plus honteuse que le bûcher (252).

(251) - *Ibid.*, p. 85.

(252) - Mais la livraison d'Iseut à la <<justice des lépreux>> était-elle juridiquement valable au Moyen Age ? Dans la société médiévale pouvait-on voir une coupable abandonnée à des lads de village dans le cas de la reine ?

Pierre Jonin, dans le texte précité (p. 85), écrit qu'à sa connaissance, l'histoire ne nous a laissé aucun document prouvant qu'un condamné ait été livré à des représentants d'un village de lépreux. En revanche, il estime que rien ne nous contraint à penser que Bérout (et sa source) dans cet épisode

Tout bien considéré, le discours d'Yvain se présente sous deux aspects :

s'est borné à donner à ses personnages des traits de lads de village. Il peut très bien leur associer des éléments empruntés à des malades appartenant à des groupes différents.

Par ailleurs, Jonin souligne l'importance de deux faits qui ne remontent pas au XII^e siècle mais qui valent certainement pour cette époque, et qui montrent le rôle d'une léproserie dans l'appareil judiciaire. Effectivement Mademoiselle Hanote, dans son étude relative à la léproserie du Val de Buignez. La Léproserie du Val de Buigney (Somme), du XII^e au XVII^e siècle. Thèse dactylographiée de l'École des Chartes, Paris, 1936, rapporte que celle-ci servait de refuge aux malfaiteurs de tous ordres qui tentaient d'échapper à la justice. C'est ainsi qu'en 1256, une femme condamnée y trouva refuge après avoir échappé aux gardes qui la conduisaient. De même un voleur destiné aux fourches patibulaires s'y cacha après son escapade. Précisons que ni la femme ni le voleur ne peuvent être poursuivis tant qu'ils demeurent dans cette maison.

Inversement, il est des cas où on se sert plutôt d'une léproserie pour pouvoir prolonger la justice. Dans son ouvrage : Histoire de la Ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e siècle, Bibliothèque des Hautes études, Paris, 1877, p. 417, Giry note qu'en cas de meurtre ou de mutilation d'un homme de la Commune, le maire ferait arrêter le malfaiteur et saisir ses biens, puis il en ferait un inventaire d'accord avec les lépreux ; et dans le cas où l'accusé avouerait son crime, il le livrerait aux lépreux le jeudi des foires.

Ces faits attestent qu'un établissement hospitalier peut trouver sa place dans l'appareil judiciaire, tout comme il est utilisé pour interrompre la justice, l'empêcher de suivre son cours. De même des condamnés furent parfois livrés à des lads ; et certainement des faits de ce genre sont parvenus à Bérout, l'ont inspiré.

1. - Dans ses propos, le chef des ladres donne d'intéressantes précisions sur le genre de vie que mènent ses compagnons. D'ailleurs toutes ses remarques depuis le projet d'existence communé avec Iseut jusqu'aux détails sur les tristes conditions de sa vie matérielle n'inspirent que répulsion. Mais cette dénonciation est en fait un étalage de leur identité sociale.

De plus, en cherchant à porter atteinte à la réputation d'un membre <<élevé>> de la société saine, les lépreux semblent être mus par un sentiment de vengeance.

2. - Yvain est le chef de tous ses compagnons, il est leur porte-parole attiré. C'est lui qui s'adresse pour eux tous au roi Marc, qui reçoit Iseut en leur nom grâce à la force des mots. C'est encore lui qui donne des ordres, dicte des règles de conduite à l'arrivée de Tristan et de Gorvenal puisque, après avoir dégrafé son manteau, il dit :

<< *Hardi, compagnons ! A vos bâtons ! A vos béquilles ! C'est l'instant de montrer sa prouesse* >> (253).

Yvain est un lépreux seigneur qui incarne cette volonté de libération et de démythification de la lèpre. Sa parole est un acte libératoire, elle est un instrument de pouvoir et d'action dans la mesure où elle brise l'interdit, "réhabilite" le lépreux, le <<socialise>>.

(253) - Le Roman de Tristan et Iseaut, op. cit., p. 86.

- CONCLUSION -
-:-

La présentation de l'épisode relatif à la livraison d'Iseut aux lépreux est d'une originalité remarquable, car aussi bien chez les anciens Hébreux que dans le monde médiéval, tout comme dans la plupart des textes que nous avons cités, nous constatons que la Providence envoie directement la lèpre à celui qui a commis un péché, surtout celui de la chair.

Or bien qu'elle soit coupable d'adultère, Iseut n'est ni dévorée par les flammes, ni punie de la lèpre. Donc ni le roi Marc, ni Dieu ne l'ont châtiée.

En outre, mise en contact avec les ladres — Yvain et ses compagnons — la pécheresse n'a pas pris leur mal ; les outrages des malades ne lui ont pas communiqué la terrible affection.

Ainsi donc pour le cas d'Iseut, la répression divine n'étant pas appliquée, la lèpre, sanction-céleste, paraît irrecevable. En revanche, la reine a bénéficié de la sollicitude divine ; Dieu lui a assuré son salut en la délivrant des mains des lépreux comme Il lui avait suggéré les meilleures réponses sous le pin, ou encore permis à Tristan la chute sans dommage et l'évasion.

Cependant l'idée de châtiment divin est présente dans le Roman de Tristan et Iseut. En effet lorsque Yvain invoque Dieu, il reproduit l'image biblique du serpent, et insiste sur la conscience que prendra la reine de sa faute en vivant avec les ladres :

*<<... Quand il lui faudra entrer sous nos taudis
bas et coucher avec nous [Iseut et ses compagnons],
alors Iseut la Belle, la Blonde, reconnaîtra son
péché et regrettera ce beau feu d'épines>> (254).*

(254) - Le Roman de Tristan et Iseut, op. cit., p. 86.

Hormis cette évocation faisant allusion à la lèpre sanction divine, tout autre rapprochement entre l'affection et l'adultère doit être écarté. Néanmoins l'hypothèse de la lèpre souffrance-privilegiée serait vraisemblable si par suite du contact avec les malades, Iseut devenait lépreuse.

Au demeurant, dans le Roman de Tristan et Iseut, le courroux céleste s'efface, disparaît, pour laisser la place à la fureur humaine, celle du roi Marc que la reine Iseut et Tristan ont encourue.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE HUIT
ELECTION ET REPROBATION
DANS
LA QUETE DU SAINT GRAAL

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

La Quête du Saint-Graal, l'un des chefs d'oeuvre de la littérature française au Moyen Age, est une juxtaposition d'éléments chrétiens et féériques, de religion et de chevalerie.

Dans ce roman arthurien composé en France au début du XIIIe siècle et dont l'auteur supposé est Gautier Map, le Graal ne représente pas un objet magique. C'est un vase précieux, caché dans un château perdu en Bretagne, où Jésus avait mangé à la Cène, et où Joseph d'Arithmatie avait, par la suite, recueilli le sang qui coulait des plaies du Crucifié.

La Quête est donc une entreprise pour obtenir quelques révélations, quelques prodiges du Saint-Graal. Elle ne tolère aucune impureté puisque nul ne doit l'entreprendre sans être absous, c'est-à-dire, sans s'être auparavant lavé et purifié de toute faute et de tout péché.

Aussi envisagerons-nous d'examiner dans cette oeuvre la lutte de l'homme contre les multiples tentations, les diverses formes de lèpre, celles de la volonté contre la passion, de la chair contre l'esprit.

8.1. LA TENTATION VAINCUE : LA GRÂCE ET L'EXTASE

La Quête n'est pas la recherche des choses terrestres mais celle des plus intimes secrets de Dieu, des grands mystères que le Tout-Puissant dévoilera au bienheureux chevalier qu'Il aura choisi entre tous, pour son serviteur distingué. Elle est une initiation au mystère divin, un apprentissage qui se traduit par une errance. Voilà pourquoi tous les chevaliers qui y participent sillonnent La Forêt Gaste,

tout comme l'homme biblique parcourt les déserts en quête d'une <<patrie meilleure>> (255).

Au cours de cette recherche de l'Absolu, on voit beaucoup de combats, de morts, de sang, mais aussi des apparitions extraordinaires, des faits mystérieux, des personnages étranges. C'est que l'oeuvre est imprégnée d'ascétisme, d'irréalité. Aussi les diverses manifestations du Saint-Graal apparaissent-elles comme des métaphores concrètes des réalités divines.

Donc sous le voile de l'allégorie, sous l'apparence d'un roman de chevalerie, cette légende est en réalité une peinture du monde chrétien. Car il ne s'agit pas seulement de la chevalerie mise au service d'un idéal divin mais bien du monde chevaleresque comme symbole de la pensée religieuse. Le sens mystique asservit la fiction romanesque : l'amour profane devient l'équivalent de la luxure, les typiques vertus chevaleresques mondaines — fidélité à la dame, vaillance et honneur — sont remplacées par la chasteté, la charité, la patience ; la virginité est considérée comme le plus haut des mérites. Albert Pauphilet ne perd pas de vue ce mysticisme de l'oeuvre qu'il illustre avec une force particulière lorsqu'il remarque fort bien :

<< S'élever par la pratique austère du sacrifice, au-dessus des faiblesses du coeur et du trouble des sens, afin que l'âme purifiée, dégagée du monde incohérent des apparences, parvienne à la connaissance, à l'intelligence vraie de l'univers, telle est la doctrine qui se dégage de la Quête>> (256).

(255) - Hébreux XI:13-16.

(256) - Pauphilet (Albert) : La Quête du Saint-Graal, traduite des manuscrits du XIIIe siècle, Melun, Librairie d'Argences, 1949, p. 11.

Le Graal est, de toute évidence, un symbole de la Grâce du Saint-Esprit ; et, pour s'en convaincre, il suffit de rappeler sa première apparition le jour de la Pentecôte, si semblable au récit des *Actes des Apôtres* qui rapporte la descente du Saint-Esprit. C'est donc à juste titre qu'on a défini la Quête comme la vie de la Grâce contée sous forme de Roman.

Et puisqu'il s'agit de la connaissance de l'Eternel, les chevaliers doivent faire des efforts, passer par la porte étroite, celle de la pureté. Cela va évidemment engendrer bien des aventures, toute porteuses d'un sens, si riches de signification (257).

Voilà pourquoi cette Quête spirituelle témoigne de la force des sens, des tentations charnelles mais aussi de celle des luttes intérieures qu'ils déclenchent, des efforts, des renforts pour les vaincre. Autrement dit dans La Quête du Saint-Graal, il existe bel et bien des scènes de tentation ou, lorsque le désir est étouffé, des scènes de tentation vaincue.

Mais avant d'en étudier quelques-unes dans la Quête, il convient de préciser que l'examen d'un certain nombre de scènes de tentation que nous offre la littérature médiévale permet de constater qu'elles varient selon les intentions de leurs auteurs ou d'après la nature du texte, profane ou d'inspiration religieuse.

(257) - L'importance des aventures est telle que tout chevalier incapable de comprendre celles qu'il rencontre s'adresse à une catégorie spéciale d'actants (les ermites, les recluses) habiles à décrypter la merveille qu'elles recèlent ; et l'interprétation se fait toujours par rapport à un référent immuable, la doctrine chrétienne.

Ainsi dans Le Roman de Tristan et Iseut, et notamment dans l'épisode du mariage non consommé d'Iseut aux Blanches Mains et de Tristan, se trouvent mentionnées ces formes de tentation. En effet après avoir épousé Iseut aux Blanches Mains, Tristan demeure convaincu qu'il est tenu, aussi bien sur le plan religieux que social, de consommer son mariage. Il ne se décide pas pour autant, malgré la forte passion qu'il ressent pour sa femme et qui met en danger son amour pour la première Iseut. Il a beau trouver un puissant auxiliaire dans le désir des sens qui le pousse vers son épouse, le sentiment de la fidélité qu'il doit à son amante le retient et l'arrête. Nous avons là une scène de tentation et, puisque le désir est brisé, réprouvé, une scène de tentation vaincue.

Nous sommes en présence de la même fermeté masculine avec Ami et Amile. Obligé de séjourner dans le château d'Ami et de se faire passer pour lui, Amile s'interdit tout commerce avec Lubias, épouse d'Ami ; et pour donner à son refus une forme plus saisissante, Amile place son épée nue auprès de lui dans son lit.

Dans la chanson de geste Aiol (258), une épopée écrite entre 1205 et 1215, nous avons un épisode analogue. Lusianne, fille d'Isabel, accueille son cousin Aiol qui vient loger chez ses parents. A la demande de sa mère, elle le conduit dans la chambre qui lui est destinée. Puis la jeune fille le déshabille, le fait coucher et, selon l'usage, le masse pour provoquer le sommeil. Cet exercice éveille la sensualité de Lusianne. N'y tenant plus, elle fait au chevalier, en l'attirant à elle, les propositions les plus claires. Pour-

(258) - Aiol : Chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris, par J. Normand et G. Raynaud, Paris, Firmin-Didot, 1877, L VIII - 350 p. (Société des anciens textes français).

tant Aiol ne se laisse pas séduire ; il triomphe de la passion puisqu'il invite son aimable cousine à regagner sa chambre auprès de ses suivantes.

C'est plutôt un jeune homme aspirant à devenir un ermite que l'on trouve dans Le Roman de Barlaam et Josaphat (259), écrit à la fin du XIIe siècle. Ici le père de Josaphat, qui cherche à le détourner de cette voie, a remplacé tous ses serviteurs par des servantes jeunes et belles. Josaphat lutte de son mieux, s'efforce de les repousser. Cependant l'une d'elles, une fille de roi, fort belle, bien instruite et qui par surcroît reste ouverte aux principes chrétiens, réussit à fixer particulièrement son attention, et même à allumer ses désirs. Elle promet à Josaphat de se convertir au Christianisme s'il consent à passer une nuit avec elle ou l'épouse. Le jeune homme est séduit, mais comme il lui faut se décider, la pensée de Dieu vient à son secours ; le sentiment de ses promesses antérieures est aussi vivace que la concupiscence. La présence de ce souvenir lui donne la force de maîtriser ses passions. Enfin l'esprit triomphe et Josaphat surmonte la tentation.

L'Espurgatoire de Saint-Patrice (260), écrit vers 1185, nous montre un prêtre qui surmonte in extremis ses désirs. Ce dernier avait, par charité chrétienne, recueilli une enfant perdue. Mais lorsqu'elle atteint quinze ans, le prêtre, attiré par sa beauté, s'éprend d'elle. Heureusement, après une lutte pénible, il parvient à se maîtriser ; et pour ne plus être tenté, il se mutilé.

(259) - Le Roman de Barlaam et Josaphat, Ed. par J. Sonet, Paris, J. Vrin, 1949 - 1950, 3 Vol.

(260) - The Espurgatoire Saint-Patriz of Marie de France by T. Alkinson, Jenkins, Chicago, 1903.

Ce sont des scènes de tentation voisines que l'on rencontre dans La Quête du Saint-Graal. Mais il est à remarquer que dans cette oeuvre, la plupart des chevaliers n'arrivent pas à étouffer leur appétit physique, concupiscent. Aussi se trouveront-ils à la merci de Satan. En effet sur cent cinquante-quatre chevaliers participant à la Quête du Saint-Vase, seuls Perceval, Bohort de Gaunes et Galaad qui triompheront des fallacieuses tentations ourdies par le Diable, pourront la ravir.

Perceval préservera sa virginité de toute atteinte et de toute souillure ; sa chair n'aura pas été profanée par la corruption du péché. Cependant, à maintes reprises, Dieu l'a mis à l'épreuve pour savoir s'il Le servirait assez fidèlement, aussi loyalement que doit le faire celui qui a reçu l'ordre de chevalerie. Nous rappellerons donc brièvement quelques-unes de ses aventures qui ont failli lui faire commettre un péché mortel.

Privé de cheval et priant désespérément un écuyer de lui prêter le sien, c'est plutôt le Diable, sous les traits d'une demoiselle, qui se présente pour lui en fournir ; et il aura fallu que Perceval se signe pour se débarrasser de l'Ennemi qui allait le précipiter dans une rivière large et profonde.

C'est encore sous l'apparence d'une pucelle déshéritée, particulièrement fort belle que le Diable tentera de le posséder. Effectivement au cours du repas qu'ils prennent ensemble, les sens de Perceval s'échauffent outre mesure et le perdraient si au dernier moment il ne jetait les yeux sur la garde de son épée en forme de croix :

<< Comme il [Perceval] voulait se couvrir, il vit par hasard sur le sol son épée que les serviteurs lui avaient ôtée. Il tendit la main pour la prendre et la poser contre le lit et c'est alors qu'il aperçut la croix vermeille qui était gravée sur le pommeau. Aussitôt il reprend ses esprits et fait le signe de la croix sur son front. Au même instant la tente s'écroule, une fumée et d'épais nuages aveuglent le jeune homme et il se dégage de partout une telle puanteur qu'il croit bien être en enfer>> (261).

De même, Bohort de Gaunes partira lui aussi pour la recherche du Saint-Graal en ascète ; et au cours de son errance, il connaîtra des aventures prodigieuses mais il mènera une vie exemplaire car il ne cèdera pas au péché de la chair. Il se battra pour faire triompher la justice et la loyauté contre l'injustice et la violence. Mais comme tous les chevaliers chastes, il sera éprouvé.

C'est ainsi que le Diable lui apparaît sous les traits d'une femme malheureuse et le supplie de céder à son désir, c'est-à-dire, de passer la nuit avec elle. Et bien qu'il soit plein de compassion pour la dame qui ne cesse de se lamenter, Bohort refuse de perdre son âme pour sauver la sienne.

Parmi les élus de la Quête, il y a surtout Galaad, le chevalier prédestiné, car d'un côté il est le fils de Lancelot, prototype des chevaliers du roi Arthur ; et de l'autre, il appartient par sa mère à la lignée de David et de Salomon. Il est l'être d'élite puisque nul n'a su l'égaliser, ni en audace ni en puissance. Modèle

[261] - La Quête du Saint-Graal, traduite en français moderne par Emmanuèle Baumgartner, Editions Champion, Paris, 1979, pp. 107-108.

de toute chevalerie terrestre, il aura tant fait qu'il n'appartien-
dra plus à ce monde. Aussi se débarrassera-t-il de sa dépouille ter-
restre pour entrer dans la chevalerie céleste. L'auteur lui prête
tout naturellement une perfection humaine ; il est le plus fort
parce que son âme est la plus belle. Voilà pourquoi il apparaît com-
me le symbole de Jésus-Christ ; et là où son père n'a pu qu'entre-
voir le Saint-Vase, lui, sera en état de contempler, sans aucune res-
triction, tous les mystères, toutes les merveilles du Saint-Graal.
Il sait que sa tâche ne relève pas de ce monde, mais du monde spiri-
tuel, il n'ignore pas non plus qu'il est un soldat de Dieu ; il l'avoue
lui-même quand il déclare :

*<< Quand nous avons vu il y a quelques temps
les mystères du Saint-Graal, ceux du moins que
Dieu dans sa miséricorde a bien voulu nous ré-
véler, en ce moment où j'ai vu les secrets qui
ne sont dévoilés qu'aux ministres de Jésus Christ,
en ce moment où j'ai vu ce que le coeur humain
ne pourrait concevoir et ce que les mots humains
ne pourraient décrire, j'ai ressenti en mon coeur
une telle douceur, une joie telle que si, à ce
moment-là, j'avais quitté ce monde, personne, je
le sais, n'aurait pu mourir dans une telle béati-
tude. J'avais devant moi un si grand nombre d'an-
ges, une telle abondance de choses spirituelles
que je croyais déjà appartenir au monde céleste >>*
(269).

Tous ces textes présentent des points communs. En effet
dans toutes ces scènes de tentation, on remarque que la beauté de
la femme incite les héros à renoncer à leurs premiers engagements,
et leur indécision prolongée donne une idée de la lutte que se livrent
en eux entre la volonté et la passion. La femme apparaît donc comme
la tentation majeure à laquelle il est difficile de se soustraire.

De plus il est à noter que les héros des textes cités seraient tous victimes de leur passion si un élément matériel ou non ne venait à point leur faire prendre conscience d'eux-mêmes. C'est le souvenir du baptême pour Josaphat, l'épée nue pour Amile, le regard à la croix de son épée pour Perceval, la vue de la bague, cadeau d'Iseut La Blonde pour Tristan. En somme chaque fois que le souvenir des engagements antérieurs resurgit pour s'imposer, c'est la victoire sur les sens et le retour à l'idéal premier.

Nous soulignerons cependant que dans La Quête du Saint-Graal il y a une sorte d'élection céleste, car, ici, la beauté séductrice, tentatrice, est généralement un démon ; et n'eût été le secours divin, tous les élus eussent succombé à la passion. Donc pour s'arracher à la tentation, résister à toutes les formes de lèpre, du mal, se doit-on d'être un chevalier parfait, c'est-à-dire pur, vierge, sans tache. C'est grâce à leur chasteté, à leur virginité que les trois chevaliers sont comblés d'honneur là où tous les autres se trouvent exclus comme de vrais lépreux.

Nous ferons remarquer enfin que toute tentation vaincue signifie dans cette légende la mort du corps, donc la vie de l'âme, la joie éternelle, la Grâce et l'extase.

8.2. L'EXCLUSION DANS LA QUÊTE

Dans ce conte, on oppose les bons et les mauvais, on révèle le combat de l'homme pour la foi et la piété valorisées par l'austérité ; donc sa lutte contre le vice, l'orgueil, la luxure ou d'autres formes de lèpre. Cela explique largement pourquoi bien des chevaliers sont soit mis à l'épreuve par Dieu avant d'être élus ou réprouvés, soit tentés par Satan.

Ici l'auteur s'est surtout attaché à peindre la vie morale. Il y a comme une sorte de manichéisme du monde, le bien contre le mal, Dieu contre Satan. Voilà pourquoi des forces surnaturelles se mêlent au combat des hommes. Pour la même raison, des forces démoniaques empêchent la réalisation de la perfection chevaleresque.

Par ailleurs il faut noter que la Quête se nourrit d'aventures. Celles-ci sont capitales. Leur absence est synonyme d'impureté, de péché ; elle est une exclusion de la Quête et peut entraîner la réprobation céleste.

Aussi des chevaliers sans aucune aventure mémorable ou n'ayant connu que des mésaventures apparaissent-ils comme des infortunés, des misérables.⁽²⁶³⁾ C'est ainsi que Gauvain, qui n'a eu confiance qu'en lui, et qui a méprisé la grâce des sacrements, n'a connu que des humiliations. Toutes ses chevauchées se sont soldées par un échec. Il s'égarera dans des entreprises étrangères à la Quête, et se verra couvert de reproches par les ermites, les saints hommes et les religieux.

De même, tout souillé de luxure, Mélyant ne vivra que des mésaventures. Tout plein de turpitude et d'ordure, Lionel n'aura en lui aucune des grâces divines lui permettant de se tenir droit. Alourdi par le péché d'orgueil et de convoitise, Hector des Mares succombera à la tentation de l'Ennemi. Yvain l'Avoutre, le roi Baudemagu de Goivre et Calogrenant mourront au cours de cette Quête, les deux premiers tués par Gauvain, le dernier par Lionel.

Quant à Lancelot du Lac, il se situe entre deux extrémités, au milieu, à égale distance du bien et du mal. Il était naturellement doué d'éminentes vertus — la virginité, l'humilité, la patience

(263) - Notons que tous les chevaliers qui n'ont connu que des mésaventures sont considérés comme souillés, donc frappés de lèpre. Cependant nous précisons qu'il s'agit ici de la lèpre spirituelle, morale. Nous aborderons le thème de la lèpre spirituelle d'une manière exhaustive dans la quatrième partie et notamment dans le chapitre quatorze.

ce, la charité — mais il se trouve, à présent recouvert des ténèbres du péché mortel. Dieu lui avait accordé les grâces et les vertus propres à l'être humain, une beauté exceptionnelle et une intelligence rare, mais à cause de sa conduite coupable — Ses amours adultères avec la reine Guénièvre — il vit comme un excommunié, expiant son péché et luttant désespérément contre les puissances qui l'empêchent de poursuivre sa Quête jusqu'au bout. Tous ses efforts pour recouvrer sa pureté en oeuvre et en intention resteront vains car non seulement il a commis le péché de la chair par lequel la virginité est irrémédiablement détruite, mais en outre il manque de cette croyance fervente, de cette foi aveugle en Dieu. Voilà pourquoi lorsqu'il s'approche du Château du Graal et qu'il trouve à la porte deux lions, il met aussitôt la main à l'épée, tout prêt à se défendre. C'est alors que miraculeusement il voit venir une main de feu qui lui frappe si violemment le bras que son épée lui échappe. Puis il entend une voix qui l'avertit :

<< Ha ! homme de peu de foi et de piètre croyance, pourquoi as-tu plus confiance en ton bras qu'en ton créateur ? Misérable que tu es, qui n'es pas encore persuadé que Celui que tu sers à plus de pouvoir que toutes tes armes >> (264).

Lancelot ne put donc contempler dans toute sa magnificence le Saint-Graal, car lorsqu'il s'en approcha, celui-ci le vit si démuné, si vil qu'il n'y avait en lui ni bonne pensée, ni bonne intention. Cependant, même s'il n'a pu s'asseoir à la table du Saint-Vase, comme Galaad, Perceval et Bohort, il a été, parmi les chevaliers exclus, le seul à s'en être approché et à l'avoir contemplé. De même, il a pu voir, officiant autour du Graal, des anges ; les uns tenant

des encensoirs d'argent et des cierges allumés, les autres des croix et des ornements d'autel, en somme quelques mystères du Saint-Vase. Parmi les chevaliers lépreux, c'est encore lui qui a eu ce privilège de monter à bord de la nef mystérieuse où se trouvait la soeur de Perceval ; et, pendant une demi-année, il y resta avec Galaad, sans jamais cesser de servir leur créateur.

Lancelot manifeste donc une essence à la fois angélique et bestiale. C'est le personnage vraisemblable, comme le voulait Aristote, ni tout à fait bon, ni tout à fait mauvais. Montaigne, avant Pascal, fixe là le point juste où il faut saisir la vérité de la création humaine, ni ange, ni bête. L'âme est comme partagée entre la "lumière" et "l'obscurité". On retrouve cette dualité de l'être humain chez Victor Hugo qui estime que pour avoir l'homme, il faut faire la bête et il faut faire l'ange.

Ce bref aperçu fait apparaître des chevaliers qui ont cédé à la vaine gloire ou à quelque autre occasion de souillure, qui ont donc erré de péché en péché. En fait ils se présentent comme des simoniaques perfides, des âmes lépreuses, exclues de la Quête, mises hors du camp parce que n'ayant pas changé radicalement leur conduite avant d'entreprendre la conquête du Saint-Graal.

Nous avons également constaté que dans l'étude relative à la Quête du Saint-Graal,⁽²⁶⁵⁾ il est possible de dégager trois espaces géographiques nettement délimités : le <<camp 1>>, celui de la chevalerie terrestre ou la cour du roi Arthur ; le <<camp 3>>, celui de la chevalerie céleste, la cité spirituelle où les élus seuls pourront contempler le Saint-vase ; et entre les deux, le <<camp 2>> ou la vaste Forêt Gaste.

(265) - Nous avons dégagé ici la notion de camp, c'est-à-dire d'espace géographique. Nous signalons que cette notion qui occupe une place centrale dans notre étude est développée dans les chapitres neuf, dix, quinze, seize, dix-sept.



Le <<camp 1>> apparaît comme un lieu de "pureté", un endroit désiré, une sorte de paradis pour l'ensemble des chevaliers de la Table Ronde mais seulement avant que la recherche du Saint-Graal ne soit entreprise. En effet quand la Quête a commencé, tous les chevaliers jurent d'y participer. C'est la première rupture : le "camp 1" semble s'être mué en lieu d'"exclusion", d'"impureté". Bien entendu les chevaliers n'y sont pas exclus comme des lépreux de l'antiquité hébraïque, ils ne sont pas également atteints de la terrible maladie, mais tout se passe comme si leur nouvelle aspiration ne consistait plus à demeurer à Camaaloth mais à entreprendre la Quête afin de pouvoir s'installer dans un autre "éden", c'est-à-dire le <<camp 3>>. Autrement dit, le soldat du prince aspire à devenir celui de Dieu.

Le <<camp 2>>, la Forêt Gaste, c'est le lieu où l'on peut observer les joutes, les tournois, les rencontres imprévues. C'est l'espace de la tentation, c'est-à-dire, celui des aventures et des épreuves qui permettent de classer les mérites des participants à la Quête. Le "camp 2" est une étape, une sorte de relais entre le "camp 1" et le "camp 3" ; et on peut à juste titre le considérer comme un lieu d'impureté car seuls y demeurent les relaps, les exclus de la Quête, les réprouvés. Ceux qui triomphent dans l'épreuve passent au "camp 3".

Le "camp 3", c'est le palais spirituel, la cité de Sarras. Ne peuvent y accéder que ceux qui, dès leur vie terrestre, sont devenus des êtres spirituels, des chevaliers de Dieu. Josephé est consacré évêque en ce lieu même ; justement il y célèbre la messe avec les trois compagnons élus de la Quête. C'est aussi l'endroit où des derniers se mettent à la table du Saint-Graal et reçoivent la nourriture

céleste. En somme, c'est le "camp" où se révèlent tous les mystères du Saint-Vase.

- C O N C L U S I O N -

La Quête est une voie que le chevalier doit se frayer lui-même, elle est une recherche personnelle, individuelle, mais elle est surtout spirituelle. Voilà pourquoi l'image visible n'est que la métaphore de l'image divine. Aussi les valeurs se trouvent-elles inversées puisqu'il y a le mépris de l'amour charnel. Les attributs du Saint-Graal sont les signes des vertus divines et les chevaliers qui ne répondent pas à la loi céleste se verront exclus de la Quête comme de véritables lépreux. En revanche, ceux qui connaissent des aventures, subissent des épreuves et en triomphent, seront au rang des élus.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE NEUF
UNE LEPREUSE DANS LE CAMP

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

La Quête du Saint-Graal ne présente pas uniquement des chevaliers atteints de lèpre spirituelle, c'est-à-dire ceux qui, par leur impureté, leur souillure se sont en fait révélés indignes de la Quête et en sont exclus ; dans l'oeuvre figure aussi une châtelaine qui, bien qu'elle soit frappée de lèpre physique et morale, continue à demeurer dans le "camp".

Aussi, dans ce présent chapitre, nous efforcerons-nous d'examiner le statut tout particulier de cette femme lépreuse.

9.1. LE LEPREUX : UN VAMPIRE

Le bain de sang remède contre la lèpre est une pratique très ancienne. Dans sa fameuse Histoire naturelle, Pline l'Ancien signale que les rois atteints de ce mal recourent à cette thérapie.

Dans la célèbre Légende de Constantin (266), c'est des bains de sang de nouveau-nés que l'on recommande aussi au lépreux.

(266) - Au temps de Constantin, il y avait un serpent qui dévorait de nombreuses personnes et des bêtes, chez les Romains. Quand arrive Constantin, il tue l'animal mais son venin le rend lépreux. Un médecin lui demande de rassembler tous les enfants, de les tuer et de se baigner dans leur sang. Mais lorsque Constantin sort de son palais et voit les enfants avec leurs mères en larmes, il déclare préférer mourir plutôt que tant d'êtres humains. Finalement il voit les apôtres Pierre et Paul en songe, et dument éclairé par l'évêque de Rome, Sylvestre, Constantin se fait baptiser et guérit. (Rapporté par Françoise Bériac, op. cit., pp. 111-113).

A travers l'histoire d'Ami et d'Amile, on perçoit la réutilisation d'un des éléments les plus anciens de la Légende de Constantin : le bain de sang salvateur. En effet Amile guérira son ami en le lavant avec le sang de ses propres fils qu'il a tués sur un ordre divin. Mais le noble sacrifice qu'il a consenti à faire, a déclenché à son tour un miracle : les enfants sont ressuscités. Ami et Amile eux-mêmes atteindront à la sainteté et les pèlerins viendront se recueillir sur leur tombe, à Montara, en Italie, où ils se reposeront.

Et, bien que ce thème soit autrement traité dans La Quête du Saint-Graal, il fait du lépreux un vampire. En effet, depuis deux ans, la pauvre châtelaine souffre d'un martyre : elle languit d'une lèpre affreuse. Tous les médecins qu'elle a fait venir se sont révélés impuissants. Et finalement un homme plein de science suggère qu'elle guérirait si elle lavait ses plaies dans le sang d'une pucelle, fille de roi et de reine, vierge en fait et en intention et de surcroît soeur de Perceval.

C'est ainsi que les habitants du château établissent une coutume selon laquelle toute jeune fille qui passe doit obligatoirement remplir une écuelle du sang de son bras droit. Voilà pourquoi lorsque Galaad, Bohort, Perceval et sa soeur viennent à passer, on les rattrape pour leur demander de s'acquitter de la coutume. Ils refusent d'obtempérer et un combat acharné s'engage alors entre les trois justes et les gens du Château. Mais durant la trêve, la soeur de Perceval s'adresse à ces compagnons en ces termes :

<< Si je mourrais en le guérissant, quel titre de gloire pour mon lignage et moi-même ! Au reste, il me faut le faire aussi bien pour vous que

pour eux. Si demain en effet vous vous battez comme aujourd'hui, ma mort sera peu de chose en comparaison des pertes qui se produiront. Je ferai donc ce qu'ils veulent pour mettre un terme à cette querelle et je vous le demande, au nom de Dieu, de bien vouloir me le permettre>> (267).

Les trois chevaliers y consentent avec douleur. Ainsi le lendemain, la soeur de Perceval se fait ouvrir la veine avec une petite lame, mais, après avoir rempli l'écuelle, elle s'évanouit et meurt. Ce jour même, lavée avec le sang de la sainte demoiselle, la dame lépreuse est purifiée, débarrassée de la lèpre. Sa peau, auparavant noire et horrible à regarder, retrouve sa beauté.

La sainte jeune fille a offert son sang pour guérir une châtelaine rongée par la lèpre, tout comme Amile a tranché la tête de ses enfants, a recueilli le sang pour sauver Ami. Dans les deux exemples, nous retrouvons le sang purificateur, rédempteur, c'est-à-dire celui qui sauve.

D'ailleurs dans l'exégèse biblique, la croix symbolise le sang versé pour le rachat du péché des hommes. Et quiconque est en communion avec ce sang (synonyme de salut parce qu'il représente le corps du Christ) est sauvé car il guérit physiquement et moralement.

La soeur de Perceval offre donc l'image du Christ : elle accepte de mourir pour sauver d'autres âmes. Le sang qu'elle a versé tout comme celui des enfants d'Amile, débarrasse d'un mal, d'une impureté ; donc contrairement à celui qu'a fait couler Joab en tuant Abner (268), ce sang est innocent. Cependant, il faut faire remarquer

(267) - La Quête du Saint-Graal, op. cit., pp. 213-214.

(268) - Cf *Infra* : Note 97, p. 67.

ici qu'en dehors de la puissance salvatrice du sang, de sa vertu purificatrice, apparaît nettement l'image du lépreux-vampire.

Notons également que la sainte demoiselle qui donne son sang, Amile qui consent à faire périr ses fils, et même l'empereur Constantin qui répugne à sacrifier d'innocents nouveau-nés, agissent tous sur un ordre céleste.

Mais si la noble action de la soeur de Perceval reflète celle de Jésus, si son sang purifie les âmes, comment expliquer la malédiction qui s'est abattue sur la châtelaine et ses sujets après le départ des chevaliers ?

En effet lorsque les trois compagnons quittèrent le château, la tempête fut si violente que la moitié des murailles s'écroula ; la foudre tomba aussi drue qu'une averse. Tous les habitants du château, sans exception, furent tués. En un mot tout avait été détruit.

En réalité, Dieu a voulu punir les gens du château de leur mauvaise vie. C'est la vengeance du sang qu'ont répandu une soixantaine de bonnes jeunes filles pour guérir une pécheresse endurcie. Et si l'on sait que parmi elles on comptait douze demoiselles, toutes filles de roi et de noble famille, on se rend compte à quel point cette coutume qui régnait en ce château était odieuse et révoltante. Que de familles avaient été diminuées, anéanties par la disparition de ces pucelles !

En entraînant la mort de pauvres filles pour pouvoir laver, purifier ses plaies lépreuses dans leur sang, la châtelaine se révèle non seulement comme une figure d'hérétique mais aussi et surtout comme une suceuse de sang, un vampire. Quant au sang versé par ces victimes innocentes, il rappelle celui d'Abel ou d'Abner.

Si nous examinons aussi de plus près la situation sociale de la dame lépreuse, on se rend compte qu'elle n'est nullement confinée dans un endroit isolé comme la plupart des ladres de son époque. Aussi nous interrogeons-nous sur la place réelle qu'elle occupe dans sa société.

9.2. UNE LEPREUSE PARTICULIERE

La Quête du Saint-Graal offre l'image d'une lépreuse profondément rongée par la maladie. L'horreur que la châtelaine inspire est telle que lorsque les trois compagnons la découvrent, ils sont frappés de stupeur :

<< Son visage était si décomposé, si bourgeonnant et si déformé par la lèpre qu'on se demandait comment elle pouvait endurer de telles souffrances>> (269).

Pourtant, nonobstant sa lèpre hideuse, repoussante, elle est acceptée, tolérée ; et elle fait l'objet d'infinie sollicitude. Les habitants du château ne le confirment-ils pas, lorsque, s'adressant aux trois compagnons de la soeur de Perceval, ils déclarent :

<< Il y a ici, sachez-le, une demoiselle à qui nous appartenons tous, les habitants de ce pays et nous-mêmes et qui, outre celui-ci, possède de nombreux châteaux. Or, il y a deux ans, telle fut la volonté de Notre Seigneur, elle est tombée malade>>> (270).

Il est nettement exprimé ici que contre toute attente, non seulement la châtelaine demeure dans le camp mais ses sujets continuent encore à lui témoigner fidélité, à reconnaître son autorité,

(269) - La Quête du Saint-Graal, op. cit., p. 214.

(270) - *Ibid.*, p. 213.

malgré sa maladie. Elle est différente de beaucoup de lépreux de l'antiquité hébraïque et même du Moyen Age. Marie, la soeur d'Aaron, a été mise hors du camp. La Sainte-Enimie s'est retirée dans la vallée du Tarn, en Gevaudan lorsqu'elle est frappée de lèpre et pourtant elle est une princesse. Le bourgeois Jean Bodel d'Arras a préféré également aller vivre à la léproserie pour éviter à ses concitoyens le spectacle douloureux de sa souffrance (271).

Bien des lépreux de la société médiévale, même ceux qui étaient bénis de Dieu, c'est-à-dire, ceux qui avaient la lèpre gratifiante, s'ils n'étaient pas mis hors du camp, se retiraient volontairement dans une léproserie ou dans un asile.

Pourquoi donc cette châtelaine lépreuse échappe-t-elle à cette règle, à la loi générale, c'est-à-dire à la ségrégation, à l'exclusion qui frappait tout ladre, surtout au XIIe siècle ?

En effet on n'a nullement tenu compte du statut du roi OZIAS, de sa situation sociale lorsqu'on l'a isolé loin de la communauté humaine. Cependant le cas de Naaman, ce chef de guerre syrien qui, bien que lépreux, est demeuré dans le camp, constitue un cas particulier. Mais le statut tout à fait spécifique de la dame lépreuse peut également être considéré comme un autre contre-exemple par rapport à la thèse de la mise hors du camp des ladres.

En effet cette châtelaine n'est ni séquestrée, ni bannie par les hommes sains alors que son mal dure depuis deux ans. De plus elle est une suceuse de sang, un vampire ; car pour retrouver sa santé, elle a recours au sang humain.

(271) - Cf *Infra* : Note (196) p. 122.

La Quête du Saint-Graal nous permet donc de noter une représentation tout à fait singulière du thème de la lèpre. Il y a lieu d'insister ici sur la double fonction du sang : d'une part il y a le sang purificateur, celui qui débarrasse de la lèpre — du mal —, qui sauve dans la mesure où il fait renaître et fait revenir à la vie. Mais de l'autre, face à ce sang-principe de vie, s'oppose celui qui conduit à la mort. En effet toutes les filles qui en ont versé pour guérir la dame lépreuse ont succombé à la suite de cette épreuve.

Un autre trait marquant de cette oeuvre est sans aucun doute l'exploitation du thème de la lèpre qui n'entraîne nullement, ici, ni la malédiction, ni le bannissement ou encore l'exclusion hors du camp. De ce point de vue, tout en marquant une rupture, La Quête du Saint-Graal inaugure une ère nouvelle, celle de la tolérance à l'égard du lépreux.

- C O N C L U S I O N -
-:-

L'attitude de la société médiévale à l'égard des parias fut ambivalente. D'un côté ces catégories d'êtres humains étaient tenues à distance; de l'autre on les tolérait, voire les admirait pour permettre à la communauté saine, par la pratique de la charité, de se débarrasser de sa mauvaise conscience en fixant sur eux les maux qu'elle éloignait d'elle.

Hormis la simulation de la folie et de la lèpre dans Le Roman de Tristan et Iseut, ce qui est remarquable ici, c'est que Dieu n'a pas puni la reine bien qu'elle soit coupable d'adultère et de faux serment.

De même si l'on considère les dures conceptions de l'époque médiévale, on doit s'étonner du cas de la châtelaine. Frappée de lèpre, elle demeure encore dans le camp.

TROISIEME PARTIE
LA REPRESENTATION DE LA LEPRE
DANS
LA LITTERATURE FRANCAISE DU DIX-NEUVIEME SIECLE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

-:-

Après avoir analysé des textes de l'Antiquité et du Moyen Age, nous avons fait porter notre réflexion sur des oeuvres du dix-neuvième siècle. Certains pourraient être tentés de penser que nous avons arbitrairement opéré une coupure systématique en écartant de notre étude des ouvrages relatifs à la Renaissance, aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Certes, en incluant ces périodes, notre travail offrirait un champ beaucoup plus vaste. Notre but n'est pas l'exhaustivité mais l'étude de quelques cas privilégiés pour illustrer un phénomène. Ce n'est pas non plus une thèse d'histoire de la lèpre dans la littérature. Nous soulignons qu'il est des cas où, pour éviter tout délayage et toute dispersion, la recherche doit restreindre son champ d'investigation, d'autant plus que l'une des caractéristiques fondamentales de la littérature comparée est la limitation, surtout quand elle est dictée par le bon sens.

Nous sommes guidé par le même objectif lorsque nous avons écarté des ouvrages intéressant la lèpre tels que : Le Lépreux de la cité d'Aoste de Xavier de Maistre (272), Sainte Lydwine de Schiedam de Joris-Karl Huymans, L'annonce faite à Marie de Paul Claudel, Les Lépreuses d'Henri Millon de Montherlant (273)

Dans la troisième partie de cette étude, notre choix portant sur La Légende de Saint Julien l'Hospitalier et La Fin de Satan, nous voulons mettre l'accent sur le thème de la culpabilité avant l'acte, sur la signification de la lèpre-sanctification et sur le cas du lépreux-incarnation de l'amour.

(272) - Dans ce récit célèbre, Le Lépreux de la cité d'Aoste, Xavier de Maistre a exprimé avec justesse la situation morale et la psychologie du lépreux au début du XIXe siècle. •

(273) - Dans son ouvrage, Montherlant souligne le fait que le drame du lépreux n'est pas de perdre la vie, mais de perdre le bonheur.

CHAPITRE DIX
LA CHUTE : JULIEN HORS DU CAMP

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

- :-

La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier est l'un des récits du triptyque Trois Contes, dernière oeuvre que Gustave Flaubert fait paraître en 1877. Bien qu'elle occupe le second rang dans le recueil, son exécution précède celle d'Un coeur simple et d'Hérodiade, puisqu'elle remonte à 1875.

Pour l'élaboration de sa légende, Flaubert, comme d'habitude, a eu recours à une documentation fort variée. Aussi les influences qu'il a subies transparaissent-elles dans son oeuvre (274).

(274) - Même si pour la rédaction de cette légende, Flaubert s'est livré à un véritable travail de <<récréation>>, même s'il a insufflé à son texte une sensibilité et une poésie toute nouvelles, qui lui appartiennent en propre, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a fait bien des emprunts. En effet dès le début des années 1840, il s'intéresse aux travaux d'Alfred Maury dont l'Essai sur les légendes pieuses du Moyen Age paraît en 1840. Il a trouvé chez son ami des détails qui nourriront La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier : le soin donné à un lépreux qui est Jésus-Christ en personne, mais surtout la figure symbolique du Cerf. Il a parcouru aussi l'Essai sur la peinture sur verre de son professeur Langlois qui l'initia à la compréhension des vitraux d'église et, en particulier le célèbre vitrail de Rouen consacré à Saint-Julien. D'autres sources d'inspiration textuelles tels que La légende dorée (Nom donné au XVe siècle à un recueil de Vies de Saints) de Jacques de Varazze (Hagiographe italien plus connu sous le nom de Jacques de Voragine, né à Varazze, V. 1230-1298) ou le Spéculum historiale de Vincent de Beauvais (Frère prêcheur qui entretint des rapports d'amitié avec Louis IX. D'une érudition incontestable, il a laissé la plus importante Encyclopédie qu'ait produite le XIIIe siècle. Ses Specula, sont devenus une sorte de patrimoine commun. Tout s'y trouve : théologie, pastorale, histoire, sciences naturelles, psychologie

Mais dans notre analyse, nous mettrons surtout l'accent sur les thèmes relatifs au péché, à l'impureté qui sont autant de motifs conducteurs, de leitmotive qui scandent cette légende pieuse. Nous nous attacherons à montrer comment l'on passe de la paix à l'inquiétude, du bonheur à la misère, de l'état de souillure à l'état de transparence spirituelle. Et, eu égard à ce que l'on a vu dans la société hébraïque antique d'après la Torah ou même dans d'autres textes profanes, nous expliquerons comment Julien vit son impureté, sa lèpre avant l'acte culpabilisant, comment s'exprime son horreur de la faute, sa phobie angoissante, obsédante du mal.

En outre dans l'une de ses homélies, le Pape Saint Grégoire Ier le Grand (V. 540-604, Pape de 590 à 604) raconte une histoire dont la version est quasi identique à celle du maître normand : il s'agit de l'aventure survenue à Martyrius, un moine dont la vie a été exemplaire, vénérable. Voici le récit :

Un jour, Martyrius se rendait, pour une visite, à un autre monastère tenu par son père spirituel. Sur le chemin, il trouva un lépreux qui voulait rentrer chez lui mais n'en avait pas la force. Et comme sa demeure se trouvait sur le chemin que le moine devait emprunter, il le pria de l'aider. Emu de compassion, Martyrius jeta son manteau à terre, l'étendit et l'y installa. Puis il souleva le manteau et reprit sa route. Et lorsqu'il fut aux portes du monastère de son maître spirituel, celui-ci se met à crier : << Courez ouvrir les portes du Monastère, tout de suite, car le frère Martyrius arrive en portant le Seigneur ! >>

Alors celui qui était pris pour un lépreux sauta des épaules de Martyrius et, apparaissant sous l'aspect où à l'ordinaire le Christ se fait reconnaître, il retourna au ciel. Dans son ascension, il lui dit : "Martyrius, tu n'as pas rougi de moi sur terre, moi, je ne rougirai pas de toi au ciel".

10.1. LE MAL - ETRE

La Légende de Saint Julien l'Hospitalier met en scène l'histoire d'une famille féodale et tourne autour d'un jeune seigneur, Julien, un être singulièrement prédestiné.

Flaubert a successivement fait évoluer son héros d'un <<camp>> à un autre (275) ; et dans chaque espace, le personnage change de rôle. Le château paternel ou le <<camp 1>> se remarque tout d'abord par sa solidité : les murailles, les tours, les enclos révèlent une maison établie sur de fortes assises. Le châtelain y mène une vie tranquille, rend justice à ses vassaux, apaise les querelles de ses sujets. La châtelaine est une femme noble et pieuse, en somme une bonne maîtresse de maison.

A force de prières, le couple est gratifié par Dieu d'un fils. De grandes réjouissances — qui durent trois jours et quatre nuits — sont organisées. L'accouchée, qui est restée dans sa chambre, n'y assiste guère. Et, un soir, alors qu'elle se trouve seule, elle aperçoit, sous les traits d'un ermite, un vieillard qui entre par la fenêtre, s'approche de son chevet et qui prédit :

(275) - Dans cette étude, nous avons également distingué trois espaces ou <<camps>> comme dans La Quête du Saint-Graal : le "camp 1", est à la fois désiré et craint ; le "camp 2" est un univers factice ; le "camp 3" joue une double fonction comme le "camp 1", il est d'abord celui de la retraite avant de devenir celui de la félicité.

<< Réjouis-toi, ô mère, ton fils sera un saint >> (276).

Après avoir prononcé ces mots, le vieillard s'élève miraculeusement et disparaît.

De son côté le roi, après avoir reconduit le dernier des convives, il rencontre sur le chemin du retour un mendiant qui se dresse devant lui et qui prophétise :

<< Ah ! Ah ! Ton fils !... Beaucoup de sang ! Beaucoup de gloire ! Toujours heureux ! La Famille d'un empereur >> (277).

Chacun des deux époux garde le secret, le cache à l'autre. Néanmoins ils prennent soin de l'enfant, le traitant avec des égards infinis, car ils le considèrent comme voué à un destin particulier. Le père voit déjà, en lui, un futur conquérant; quant à la mère, elle espère le voir devenir, un jour, archevêque.

C'est dans ce monde clos, replié sur lui-même que va vivre et grandir Julien. Mais déjà en lui, se bousculent deux aspirations : la vocation guerrière qui aboutira à l'éclosion du bon soldat, du justicier ; et l'inclination religieuse qui le portera à la sainteté.

(276) - Flaubert (Gustave) : Trois Contes. Un Coeur simple, La Légende de Saint Julien l'Hospitalier, Hérodiade, Paris, Bordas, 198. p. 99.

(277) - Ibid., p. 100.

Devenu adulte, Julien est emporté par la frénésie du massacre. Il se livre à tout un ensemble de carnages : il étrangle un oiseau blessé avec une volupté sauvage, fauche farouchement les deux pattes d'un coq, enfonce sans pitié son poignard sous les côtes d'un bouc. Mais, lorsque, dans un suprême carnage, il frappe le grand cerf monstrueux et noir, celui-ci, tel un patriarche et un justicier, prédit solennellement le parricide.

<< *Maudit ! Maudit ! Maudit ! Un jour, coeur féroce, tu assassineras ton père et ta mère !*>> (278).

Devant cette épouvantable prédiction, Julien reste stupéfait. Il est en proie à un remord obsédant. Devant ses actes, il a un sentiment de terreur, et pour sa personne, de la pitié.

Trois prophéties commandent à présent sa vie. Il ignore les deux premières, n'est hanté que par la dernière qui l'obsède réellement. Dès lors il se révolte, se croyant incapable d'un tel forfait, et éprouve en même temps un profond sentiment de culpabilité.

Pour éviter la putréfaction, le crime d'Oedipe, la lèpre, il fuit le château de ses pères, renonçant ainsi au règne du confort et de l'opulence, détruisant le bonheur de l'enfant unique, choyé, insouciant qui, jadis, se délectait au massacre des animaux. C'est donc la rupture avec le passé, le premier exil. Le héros va s'éloigner de la matrice maternelle, du <<camp 1>>, cet îlot de sécurité, de sérénité.

Notons que si Julien éprouve le besoin de nier cet univers si pourvu, si bien ordonné, c'est que depuis la prédiction du cerf, il cesse d'être une oasis de paix. Tout se passe comme si,

(278) - *Ibid.*, p. 108.

pour lui, le "camp 1" est devenu un lieu d'impureté, celui qui porte le germe du mal, de la lèpre. Ce désir de fuite du héros s'explique donc par le fait qu'il se soupçonne d'être un meurtrier, c'est-à-dire coupable avant le geste sanglant mettant fin à l'existence de ses parents.

Cet éloignement, cet exil, va le contraindre à mener une existence errante. Il s'en va donc au hasard des routes et des besoins militaires, découvrant la faim, la soif et la maladie, se mettant au service des faibles. Il libère des peuples, délivre des reines. Des rois en difficulté le consultent. En somme c'est une nouvelle vie pleine de gloire.

Mais il rencue avec la vie seigneuriale et retrouve le luxe héréditaire dans lequel il baignait avant la menace prophétique du cerf lorsqu'il épouse la fille de l'empereur d'Occitanie. Sa nouvelle demeure, le <<camp 2>> est en réalité l'image, la réplique vivante du <<camp 1>>.

<< C'était un palais de marbre blanc, bâti à la moresque, sur un promontoir, dans un bois d'oranges. Des terrasses de fleurs descendaient jusqu'au bord d'un golfe, ou des coquilles roses craquaient sous le pas. Derrière le château s'étendait une forêt ayant le dessin d'un éventail >> (279).

Auréolé de gloire, Julien se repose. Il cesse de faire la guerre; et quand des princes l'invitent à chasser, il s'y refuse, croyant que le parricide passe par le meurtre des animaux. Il cesse

(279) - *Ibid.*, p. 113.

de <<veiller>> et de <<prier>> (280). C'est le passage de la vie errante à la stabilité, le retour vers les plaisirs, l'idylle amoureuse et paisible dans un coin de la nature, l'enracinement cher aux Romantiques.

Ainsi, par certains côtés, le héros de Flaubert rappelle celui de Goethe dans Les souffrances du Jeune Werther. En effet dans le livre premier et notamment dans la lettre datée du vingt-six mai, l'auteur allemand écrit :

<< Tu connais de longue date ma façon de m'établir; de m'installer une petite cabane en quelque lieu familier, pour m'y installer et y vivre en toute simplicité. Ici encore j'ai trouvé une fois de plus un petit coin qui m'a séduit >> (281).

Chez Goethe, on distingue deux tendances. D'un côté, il aspire à s'évader hors de son monde, de son milieu, de la vie bourgeoise et calme pour se plonger dans la nature et se fondre dans l'infini. De l'autre, il éprouve le besoin de se retrouver et de s'apaiser dans la rusticité d'une hutte, ou dans les bras d'une simple jeune fille plus enracinée que lui dans la vie de tous les jours, plus stable, et qui va donc lui apprendre à vivre.

Soulignons que ce besoin de s'envoler, de s'élever, cette forme d'esprit que Goethe appelle le Nisus Vorwärts (282) le pro-

(280) - Quand l'homme devient inactif, quand il s'oublie, il tombe facilement dans la tentation et peut être surpris par le Diable (Matthieu XXVI : 41 ; Marc XIII : 33 ; Luc XII : 40 ; I Pierre V : 5 - 8).

(281) - Goethe : Les Souffrances du jeune Werther, Traduction, chronologie et préface par Joseph-François Angelloz, Paris, Flammarion, pp. 53-54.

(282) - De l'allemand <<Nisus>>, action de s'appuyer sur et de l'adverbe <<Vor>> en avant; donc Nisus Vorwärts signifie un bond, un saut en avant, un élan vital.

jette en avant. Mais cet élan vital vers l'infini a un pendant qui est le retour.

De même, dans La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier, le désir de retour dans le <<camp 1>>, celui de la paix et de la quiétude, est nettement exprimé. En effet Julien souffre de ne pouvoir embrasser ses parents ; et chaque fois qu'il pense à eux et à l'impossibilité de les revoir, il tombe aussitôt en langueur. Le voyageur errant meurt donc de solitude. Il est désireux de revivre auprès des siens afin de mettre un terme à ses multiples tourments. Cette aspiration toute légitime est sans aucun doute le voeu de tout exilé. Mais ici elle semble irréalisable dans la mesure où un obstacle se dresse devant le héros : la prédiction du cerf. Aussi sa situation reste-t-elle identique à celle de tous les proscrits perpétuels, c'est-à-dire ceux qui sont condamnés à ne pas revenir à la terre natale comme Ovide, Dante, Clément Marot par exemple.

On peut dire que Julien est en proie à deux inclinations, deux penchants antagonistes, voire irréconciliables : l'attrait du <<camp 1>> et le désir de fuite. Il aspire à retrouver ses bien-aimés parents mais en même temps il frémit à l'idée de les rencontrer. Dès lors il s'installe dans un état de malaise ou plutôt de mal-être. Il est si écrasé par l'idée de forfait qu'il vit déjà intensément le parricide. Aussi, sans avoir péché, s'installe-t-il dans un état d'impureté. Son mal-être naît surtout de la conscience aiguë du péché et cette idée le persécute si violemment que, de toutes ses forces, il fuit le "camp 1" qui est ici synonyme de crime abominable, d'exécration, de malédiction.

Faisons remarquer aussi que Julien et ses parents ne se repoussent pas; ils désirent se retrouver. Le texte révèle que si Ju-

lien demeure, par excellence, l'être persécuté, il n'est pas la victime de ses parents ; ces derniers ne constituent pas le bourreau. Le conte laisse même apparaître une triple persécution : celle subie par les parents et la double torture de Julien.

En effet le père et la mère du héros sont tourmentés par l'exil de leur fils unique. Ils en souffrent car le texte nous apprend qu'ils ont consacré leurs derniers jours à sa recherche, parcourant avec soin tous les lieux où ils espéraient le trouver. Quant à Julien, bien qu'il soit installé dans le nouveau château de sa femme, dans le "camp 2", si somptueux, si splendide, tous ses regards sont tournés vers ses parents et il souffre d'être séparé d'eux. A cette première persécution du héros, s'ajoute une autre, beaucoup plus atroce : l'odieuse prophétie qui constitue son principal bourreau. Julien n'est pas effectivement poursuivi par ses parents mais par une idée qui le torture. Mais ce qui rend complexe sa situation c'est que si la sphère des parents rencontre la sienne, le bourreau réalise son projet : Julien devient homicide.

Le destin fait toujours son jeu et n'épargne personne. C'est ainsi qu'une nuit, une bête le provoque. Le goût de la chasse, jusque-là annihilé, l'a repris. La tentation étant trop forte, il décide d'aller chasser. Mais aussitôt après son départ, un couple de pèlerins arrive : son père et sa mère. A défaut du seigneur absent, ils demandent sa femme. Celle-ci les reçoit, leur offre un festin, puis les couche dans son propre lit.

Au même moment, le monde semble se dissoudre pour Julien. Il avance comme une ombre parmi les ombres. Le pied ne frappe plus le sol, la flèche se pose comme un papillon, la lance se brise. Les animaux l'enferment, le bousculent, le narguent. Le héros comprend

qu'il y a un pouvoir qui est en train de l'anéantir. Il éprouve la présence d'une force supérieure à laquelle il devrait obéir.

Julien est, par une certaine fatalité, engagé dans un processus de destruction. Tout se passe comme si une force surnaturelle le précipitait vers le crime, le péché, le poussait à tuer, l'entraînait vers sa chute.

Voilà pourquoi lorsqu'il rentre à la maison et qu'il pénètre dans la chambre de sa femme, en s'approchant de la couche, il sent une barbe sous sa main. Ivre de rage, dans un accès de jalousie, il bondit sur les deux personnes endormies et les frappe à coups de poignards. La voici accomplie, la parole du cerf. Julien massacre ses parents. Il a beau les fuir pour éviter le pourrissement, sur le chemin de l'exil, il commet le terrible forfait, dans le "camp 2". Donc comme chez les enfants d'Israël, le mal est bel et bien dans le camp car c'est là que Julien retrouve ses parents et le démon, le cerf prophétique qui rôdait dans les environs. C'est encore là que, voulant éviter le plus affreux des malheurs, il accomplit le geste le plus ingrat, le plus ignoble qu'un fils puisse commettre à l'égard de ses parents. C'est la vraie chute, la lèpre, le bannissement. Désormais Julien baigne dans l'impureté.

10.2. JULIEN : UN LEPREUX

Souillé, Julien fuit à nouveau, hors du monde, du "camp 2", afin d'expier ses péchés par les prières et les mortifications. Il connaîtra un autre exil, séjournera dans le <<camp 3>>, celui de la retraite absolue, où il mènera une vie *erémite* *erémite*.

Maintenant qu'il s'est isolé, retiré de lui-même hors de la société humaine, l'abnégation, la pénitence, la macération

ponctuent son existence, scandent sa nouvelle vie. Mendiant, c'est avec des génuflexions qu'il demande humblement l'aumône. Et quand il raconte aux autres son aventure malheureuse afin de les amener à compatir à sa douleur ou à partager ses peines, ceux-ci, *indignés, s'enfuient,* tant son crime leur paraît abominable. Il arrive même que certains s'éloignent en faisant le signe de la croix afin que Dieu les préserve d'un tel destin.

Ce que craignent les hommes qui s'éloignent de lui, c'est la contamination, c'est le contact qui peut être générateur de souillure morale. Julien est donc coupé du monde, d'autrui, rejeté, repoussé de partout comme étant indigne de la société humaine qui s'écarte ainsi de son chemin comme de celui d'un vrai lépreux.

Evidemment, Julien ne souffre pas de l'affection qui rongé la peau et qui défigure, c'est-à-dire de la lèpre physique ; mais devenu parricide, il s'est rendu odieux à tout le monde. Il est donc atteint de lèpre spirituelle, morale.

Le héros proscrit découvre avec indignation que même les désirs les plus élémentaires, et qui sont parmi les plus élevés lui sont interdits : le besoin d'être aimé tel qu'on est, celui de la chaleur humaine ou de la paix, celui de la quiétude en Dieu. C'est pourquoi, de manière intermittente, il se rend à la ville qui lui est pourtant hostile :

<< Quelquefois, au tournant d'une côte, il voyait sous ses yeux une confusion de toits pressés, avec des flèches de pierre, des ponts, des tours, des rues noires s'entrecroisant, et d'où montait jusqu'à lui un bourdonnement continu.

Le besoin de se mêler à l'existence des autres le faisait descendre dans la ville. Mais l'air

bestial des figures, le tapage des métiers, l'indifférence des propos glaçaient son coeur>> (283).

Cette évasion de l'être vers l'autre, ce mouvement vers autrui, cette avidité de contact humain, élans tout naturels, sont malheureusement souvent brisés en leur point d'arrivée. Aussi, conscient qu'il n'apporte que dégoût, qu'il n'inspire que la peur, l'horreur, Julien s'empresse-t-il quelquefois de quitter la ville pour se réfugier à nouveau dans la campagne, le "camp 3" afin d'y retrouver la sérénité ou plutôt sa vie d'anachorète.

Ce qui est dramatique dans la situation du héros, c'est que même la nature s'oppose à sa quête de quelque bonheur. Tout court à le persécuter, à lui nuire, et surtout la présence écrasante du parricide qui, de temps à autre, apparaît sous forme de métaphores obsédantes, effrayantes, de visions cauchemaresques :

<< Il rechercha les solitudes. Mais le vent apportait à son oreille comme des râles d'agonie ; les larmes de la rosée tombant par terre lui rappelant d'autres gouttes d'un poids plus lourd. Le soleil, tous les soirs, étalait du sang dans les nuages ; et chaque nuit, en rêve, son parricide recommençait>> (284).

Julien se sent si torturé qu'il a horreur de sa propre personne, /le dégoût de vivre. Aussi, pour mettre fin à la violence de sa souffrance, cherche-t-il à se mortifier, à se débarrasser de son corps en tentant de le précipiter dans des périls inouïs. Evidemment, les souffrances physiques qu'il s'inflige, la macération de de son corps s'inscrivent dans la vision de la philosophie catholi-

(283) - *Flaubert (Gustave), op. cit., p. 121.*

(284) - *Ibid., p. 125.*

que; car le catholicisme est ^{aussi} une religion d'actes. Cela explique encore largement pourquoi La Légende de Saint Julien l'Hospitalier est une oeuvre à fondement religieux.

Le destin du héros est si impitoyable qu'au plus fort de son désespoir, il songe à se tuer, estimant que son existence se réduit à un péché. C'est ainsi qu'un jour, en se penchant au bord d'une fontaine, il voit un vieillard à la mine si pitoyable, d'un aspect si lamentable qu'il pleure. Mais le vieil homme qu'il aperçoit dans l'eau pleure aussi; oubliant sa propre image, il croit retrouver celle de son père et pousse aussitôt un cri. Depuis cette vision hallucinatoire, Julien ne pense plus au suicide.

Julien a un sentiment aigu de son impureté aussi bien avant son forfait qu'après. Nous avons fait remarquer qu'il était tout habité, tout obsédé par l'idée du parricide avant l'acte. Après l'homicide, il a la hantise du péché; son bourreau, c'est sa propre conscience. L'image des deux cadavres resurgit et le persécute. Sa fuite est identique à celle de Caïn qui songe à mettre la plus grande distance possible entre l'oeil et lui. Dans son poème <<La Conscience>>, Victor Hugo couronne et résume l'échec de la lutte entreprise par Caïn et le triomphe de la vengeance divine par ce trait final, simple, mais puissant :

<< L'oeil était dans la tombe et regardait
Caïn>> (285).

Si l'oeuvre du fratricide se solde par un échec selon l'imagination hugolienne, en revanche, Julien se rachète en rompant définitivement avec le passé, et en menant une vie charitable dans

(285) - Hugo (Victor), <<La Conscience>>, In: La Légende des siècles (Extraits I), Paris, Larousse, 1949, p. 36.

le "camp 3", une petite cabane qu'il aménage sur une des rives d'un fleuve que personne, depuis longtemps, ne traverse plus. Il s'installe là et avec une vieille barque qu'il a réparée, il fait office de passeur débonnaire, mettant son existence au service des autres. Le passage étant connu, des voyageurs se présentent bientôt. Plus disponible que jamais, dès le premier appel, Julien saute dans sa barque pour satisfaire le solliciteur. Souvent, il reçoit de vieux habits ou des restes de victuailles en guise de récompense ; mais secrètement, au fond de son coeur, il désire la paix de l'âme, le "salaire divin", la gloire éternelle.

- C O N C L U S I O N -
-:-

On sait que dans la société hébraïque antique selon la Torah, le camp est tout d'abord un lieu de pureté et il faut être atteint de lèpre pour en être exclu. C'est aussi l'endroit où les enfants d'Israël attrapent le mal, peuvent devenir lépreux. Donc ils ne l'abandonnent que quand ils sont souillés. Cependant les lépreux purifiés peuvent le réintégrer.

Or dans La Légende du Saint Julien l'Hospitalier, le schéma est inversé. Julien n'a pas été proscrit du "camp 1", de sa société. C'est lui-même qui, avant d'être parricide, s'en est éloigné pour fuir le mal, c'est-à-dire la lèpre à venir.

Ce sentiment de culpabilité antérieure à l'acte, c'est-à-dire, l'exclusion du camp non imposée comme chez les anciens Hébreux mais décidée par Julien lui-même avant d'être lépreux, constitue, de la part de Flaubert, une véritable innovation.

De même en quittant le <<camp 2>> pour s'installer dans le <<camp 3>>, Julien a accepté de vivre à l'écart des châteaux dorés.

Ce dernier camp, cette hutte, cette véritable léproserie où règnent le silence, la solitude, est le lieu où le héros connaît ses dernières infortunes comme sa félicité par son contact avec Jésus-le-lépreux.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE ONZE
DE LA SOLITUDE A LA PLENITUDE : L'EXTASE
DE FELICITE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

-:-

L'accession de Julien à la gloire des splendeurs éternelles sera rendue possible grâce au contact qu'il a eu avec cet inconnu, ce lépreux, mais derrière lequel se cache un saint.

Donc, après avoir dégagé le sens, la signification du contact physique, corporel, à travers le récit biblique, en nous limitant à quelques cas précis, nous mettrons l'accent sur le caractère exceptionnel qu'il revêt dans le conte de Flaubert.

Bien entendu dans le cadre d'une recherche principalement axée sur la lèpre, appliquer le thème du contact des corps abondamment illustré dans la Bible à une étude de La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier, peut paraître inopportun. Pourtant ce choix s'explique par le fait que ce que l'on craint surtout chez le lépreux, c'est le contact considéré comme un moyen de contagion sûr. Et cette question telle qu'elle apparaît dans le texte de Flaubert, rappelle si curieusement et d'une manière si frappante certains passages de l'Ancien et du Nouveau Testaments. Ainsi pour mieux faire saisir notre projet, nous rappellerons brièvement quelques-uns de ces fragments.

11.1. LE CONTACT CORPOREL : COMMUNICATION D'UNE ENERGIE VITALE

11.1.1. LE ROI DAVID REVIVIFIE (286)

David est si vieux, si avancé en âge qu'on n'arrive plus à le réchauffer en le couvrant de vêtements. Ses serviteurs envisagent alors de lui trouver une jeune fille vierge qui pourra le soi-

(286) - I Rois I : 1 - 4.

gner en se couchant dans son sein. C'est ainsi que Abisçhag, une Sunamite jeune et fort belle a été conduite auprès du mourant. Celle-ci s'est étendue sur le roi, corps contre corps, l'a guéri, mais le roi ne l'a point connue.

Ce qui est *remarquable* dans ce passage, c'est que pendant le contact et grâce à sa chaleur juvénile, Abisçhag a donné au vieux roi de la force, de la vivacité ; elle l'a revivifié, l'a revigoré. Ainsi le contact avec une jeune fille peut être source de nouvelle vie.

11.1.2. ELIE ET LE FILS DE LA VEUVE DE SAREPTA (287)

Averti des années de sécheresse, Elie s'établit près du Torrent de Kérith, en face du Jourdain, où il se sert non seulement de l'eau torrentielle mais sur un ordre divin, des corbeaux lui apportent sa nourriture matin et soir. Au bout d'un certain temps, le torrent est à sec. Elie va demeurer à Sarepta chez une veuve qui se charge de le nourrir. Mais un jour, le fils de la femme tombe malade et meurt. La veuve s'en plaint auprès d'Elie qui prend l'enfant du sein de sa mère et le couche sur son propre lit. Puis il invoque l'Eternel, s'étend trois fois sur le fils de la veuve. Aussitôt l'âme du pauvre malheureux réintègre son corps ; l'enfant est rendu à la vie.

Pour revitaliser l'enfant, le ranimer, Elie a appliqué le corps de celui-ci contre le sien. Le contact corporel est synonyme de source vitale, il est une énergie vivifiante.

11.1.3. ELISEE ET L'ENFANT DE SUNEM (288)

Un jour, en passant par Sunem, une femme fort distinguée

(287) - I Rois XVII : 2 - 24.

(288) - II Rois IV : 8 - 37.

et persuadée de la sainteté d'Elisée l'invite à manger. Puis elle lui aménage une chambre afin qu'il puisse y demeurer quand il reviendra. Touché par cet accueil si fraternel, l'homme de Dieu demande à Guéhazi ce qu'il pourrait faire pour cette bienfaitrice. On lui apprend alors qu'elle vit sans enfant et avec un mari très avancé en âge. Elisée lui prédit aussitôt la future naissance de son enfant.

L'année suivante, à la même époque, la femme devient enceinte puis enfante un fils. *Ce dernier* grandit au plus grand bonheur de ses parents. Mais un jour, il se plaint de maux de tête puis il rend l'âme. Sa mère, après l'avoir couché sur le lit d'Elisée, elle ferme la porte. Ensuite elle court lui apprendre la mort de son fils. Elisée dit alors à Guéhazi :

<< Ceins tes reins, prends mon bâton dans ta main, et pars. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue pas ; si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. Tu mettras mon bâton sur le visage de l'enfant >> (289).

La Sunamite qui a tout entendu déclare qu'elle ne bouge *pas* sans lui. Elisée se voit alors contraint de les suivre. Guéhazi qui les avait devancés a eu beau mettre le bâton sur le visage de l'enfant comme on le lui avait recommandé, mais celui-ci est resté inerte.

Elisée entre dans la chambre et ferme la porte. Après avoir prié, il se couche sur le pauvre mort, met sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains. La chair de l'enfant se réchauffe. Elisée s'éloigne, se promène dans la maison et il revient, remonte, s'étend à nouveau sur le malheureux. Celui-ci

éternue sept fois, ouvre les yeux : il est ressuscité. L'homme de Dieu appelle la femme et lui remet l'enfant vivant. Reconnaisante, elle se jette à ses pieds, se prosterne contre terre, lui rend grâce.

Ici Elisée s'emploie à faire revivre toutes les régions inertes du mort comme un spécialiste de la réanimation médicale. C'est une application générale de son corps contre celui de l'enfant, une sorte de fusion, d'union intime, d'interpénétration entre ces deux êtres. La vie, l'énergie vitale est passée de l'un à l'autre comme par osmose. Ce contact corporel est d'une singularité remarquable en raison de son caractère exceptionnel, et de sa vive intensité.

11.1.4. JESUS ET LA BELLE-MERE DE PIERRE (290)

Jésus pénètre dans la maison de Pierre et trouve que la belle-mère de son disciple souffre d'une fièvre. Le Christ lui touche la main et elle se rétablit aussitôt.

Bien que cette guérison s'inscrive parmi les multiples miracles de Jésus, il est à remarquer qu'elle se réalise grâce à la vertu du contact qui apparaît ici comme une délivrance, une libération dans la mesure où il met un terme aux souffrances consécutives à un tourment, une maladie.

11.1.5. JESUS ET LE SOURD-MUET (291)

Après avoir quitté le territoire de Tyr, Jésus revient par Sidon vers la mer de Galilée, puis traverse le pays de la Décapole (292). C'est là qu'on lui présente un sourd-muet et on le prie de bien vouloir le toucher. Le Christ l'éloigne de la foule, lui met

(290) - *Matthieu VIII* : 14 - 15.

(291) - *Marc VII* : 31 - 36.

les doigts dans les oreilles, lui touche la langue avec sa propre salive et, levant les yeux au ciel, il soupire et dit <<Ephphatha>> (293). Et aussitôt les oreilles du malade s'ouvrent à la vie, sa langue se délie : le sourd-muet se met à parler.

Notons que pour délivrer le malade de sa surdi-mutité, le Christ n'a cherché à réveiller, à réchauffer/ ^{que} les régions en déclin, c'est-à-dire, les oreilles et la langue. Mais comme dans l'exemple précédent, la guérison miraculeuse passe par le contact direct.

Donc après ces quelques considérations attestant, voire confirmant l'importance de la notion de contact corporel dans le texte biblique, nous abordons à présent ce problème tel qu'il ressort dans La légende de Saint Julien l'Hospitalier afin de mieux faire apparaître les similitudes ou les différences.

11.2. DU CONTACT DU CORPS A LA SANCTIFICATION : LA LEPRE, SOURCE DE GRACES INFINIES

Dieu, qui avait tant mis à l'épreuve Julien le Frénétique, va éprouver l'Ascète, dans la cahute, le <<camp 3>>, où il se trouve seul avec un ladre réduit au dernier degré de la misère. D'ailleurs les termes par lesquels Flaubert nous dépeint ce lépreux, sont assez révélateurs, voire suggestifs :

<< L'espèce de linceul qui le recouvrait était tombé jusqu'à ses hanches ; et ses épaules, sa poitrine, ses bras maigres disparaissaient sous des plaques de pustules écailleuses. Des rides

(293) - Expression signifiant "Ouvre-toi".

énormes labouraient son front. Tel qu'un squelette, il avait un trou à la place du nez ; et ses lèvres bleuâtres dégageaient une haleine épaisse comme un brouillard, et nauséabonde>> (294).

Devant cet être hideux, rebut de la nature et de la société, Julien ne recule ni ne tremble. Dédaigneux de toute précaution, il le recueille, le soigne, le protège et lui laisse tout ce qui lui reste de nourriture. Puis il allume un paquet de fougères pour le réchauffer, mais le lépreux préfère son lit et la chaleur de son corps. Julien l'aide à se coucher puis il se dépouille de tous ses vêtements, s'étale, s'applique littéralement sur le ladre, bouche contre bouche, poitrine contre poitrine. Ce mouvement d'application corps à corps, ce face à face lui confèrent l'entier bonheur :

<< Alors le lépreux l'étreignit ; et ses yeux tout à coup prirent une clarté d'étoiles, ses cheveux s'allongèrent comme les rais du soleil ; le souffle de ses narines avait la douceur des roses, un nuage d'encens s'éleva du foyer, les flots chantaient.

Cependant une abondance de délices, une joie surhumaine descendait comme une inondation dans l'âme de Julien pâmé>> (295).

Ici, c'est plutôt le Christ qui apparaît sous la forme d'un répugnant mendiant lépreux pour éprouver physiquement Julien, évaluer sa vie pénitente mais aucun des deux n'est frappé de lèpre. Fort heureusement Julien a réservé à Jésus-Le-Lépreux un accueil fraternel, lui a témoigné une attention personnelle, toute particulière. D'ailleurs, tout au long de son errance et même dans l'ultime épreuve

(294) - Flaubert (Gustave) : *op. cit.*, p. 129.

(296) - *Ibid.*, p. 130.

dans le "camp 3", Julien ne s'est jamais révolté contre Dieu, quelque intense que fût sa souffrance. Il n'a jamais cessé de croire aux plus totales oblations, aux offrandes dernières. Il n'a désiré qu'une seule chose : la rémission de ses péchés. A présent, il a retrouvé la paix puisque Dieu lui a accordé sa grâce. C'est l'apothéose, l'épanouissement sublime. Julien devient Saint Julien. Il est sauvé. Il jouit d'un bonheur sans mélange ; il dort dans les bras de Jésus-le lépreux :

<< Et Julien monta vers les espaces bleus, face à face avec Notre-Seigneur Jésus qui l'emportait dans le ciel >> (296).

Mais c'est parce qu'il aura été jusqu'au bout de son abnégation qu'il verra s'ouvrir devant lui les portes de la céleste demeure. Mais n'oublions pas qu'il s'agit ici d'une légende pieuse, et qu'à la base de toute cette charité déployée avec tant de ferveur, se trouve l'amour de Dieu. De plus, cette épreuve n'est qu'un signe, une invitation à mépriser la chair.

Tout cela explique pourquoi La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier s'achève merveilleusement sur un fond de félicité et d'extase. La transfiguration du corps du lépreux, celle de l'âme de Julien et, au delà, celle de l'univers sont des marques de félicité.

Dans le texte de Flaubert, l'effacement des péchés passe par l'humiliation, la mortification, la contrition vraie, mais et surtout par le contact du lépreux. Or de manière générale tout contact avec un lépreux est considéré comme une souillure, une abomination, une chose redoutée.

(296) - *Ibid.*, p. 130.

Donc le sens du symbole s'inverse ici. Ce que l'on craint d'ordinaire se trouve valorisé dans cette légende, et l'étreinte du corps du lépreux autour de Julien revêt une importance significative.

Dans La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier, c'est bien hors du "camp 3" que se fait la rencontre fatidique avec Jésus-Le-Lépreux, ~~mais~~ c'est à l'intérieur du camp, dans la cabane que Julien sera purifié. Cela est contraire aux rites des anciens Hébreux, car les lépreux de l'époque mosaïque sont déclarés purs par le sacrificateur, hors du camp, après la constatation de leur guérison.

De plus, le héros de Flaubert ne s'est pas déplacé pour sa sanctification ; c'est le Christ qui viendra le trouver dans le camp pour le délivrer par son contact direct qui communique l'énergie vitale, physique, morale, spirituelle, qui confère la sainteté.

Comme dans le cas de l'enfant de Sunem ou de ceux du fils de la veuve de Sarepta, de la belle-mère de Pierre ou encore du sourd-muet, ici le contact efface la maladie, le péché, la lèpre. Il purifie, sanctifie. L'affection lépreuse cesse d'être l'abîme du mal. Elle devient un signe d'élection particulière, une épreuve salvatrice, une voie de salut. Dès lors, se tourner vers le lépreux, c'est se détourner du monde, c'est-à-dire se consacrer à Dieu. En ce sens, elle est un appel à la conversion.

Ce débat tragique, péché et grâce, chair et pureté, sera abordé trente-cinq ans plus tard par Paul Claudel, dans L'Annonce faite à Marie.

Pour mieux mettre en lumière les thèmes de sainteté et de grâce, Claudel présente dans sa pièce des personnages opposés.

Mara la noire, la dure, profondément ancrée dans la terre, est en quelque sorte le repoussoir de Violaine, la sainte lépreuse, aveugle et défigurée. C'est par la jalousie de l'une que l'autre endure son calvaire et atteindra l'état de sainteté.

A l'image des deux soeurs aux destins indissociables, les notions de péché et de sainteté sont intimement liées. La lèpre joue également un double rôle. Si, au départ, elle est synonyme de péché — celui du corps et de l'âme —, elle devient par la suite un signe d'élection et un moyen d'obtenir la rédemption.

- C O N C L U S I O N -
-:-

La Légende de Saint Julien l'Hospitalier est d'une grande originalité : les notions de péché, d'impureté, de lèpre s'y trouvent abordées de façon tout à fait nouvelle.

Dans ce conte, le péché, c'est déjà la lèpre. Cette vision, cette conception de Flaubert est d'une élévation extraordinaire : c'est une spiritualité au-dessus de la spiritualité des enfants d'Israël qui ne mettent pas un pécheur hors du camp, ne lui retirent pas la parole, ne l'isolent pas de sa femme et n'ont pas peur d'être contaminés par son esprit. Ici Flaubert a assimilé au lépreux ce pécheur assassin de ses parents et l'a puni des mêmes peines.

Cet homme, Julien, ainsi rejeté, qui avoue sa faute en se retirant du camp des hommes purs, verra sa lèpre guérie, non pas par le séjour hors du camp comme dans l'antiquité hébraïque, mais par le contact de celui qui a porté les lèpres sur le bois infâme.

C'est ce lépreux physique, transi mais ragaillardé par la chaleur physique de Julien qui le lavera de sa lèpre spirituelle.

Ce qui sauve le héros de Flaubert, c'est son abnégation, c'est-à-dire l'acceptation du contact spirituel du Christ. En effet Julien considère sa lèpre spirituelle — le parricide — comme plus désastreuse que la lèpre physique du voyageur qui a besoin de sa chaleur.

Dans la loi mosaïque, le salut, la pureté, sont déclarés avant le retour de l'ancien lépreux dans le camp, par un homme, le sacrificateur. Or dans La Légende de Saint Julien l'Hospitalier, la purification, le salut sont déclarés hors du camp des hommes sains par Jésus lui-même, c'est-à-dire dans le lieu même où s'était enfermé le lépreux.

De même chez les anciens Hébreux, la proclamation par le sacrificateur de la réintégration de l'ancien lépreux dans le camp ne supprime pas les contraintes auxquelles est soumis généralement l'homme : la mort, le séjour des morts, la résurrection, le paradis.

Inversement, dans l'oeuvre de Flaubert, Saint Julien ne connaît pas la mort. Il est directement amené par Jésus au Paradis, tout comme Dieu enleva Enoch (297) ou fit monter Elie au ciel (298).

(297) - Genèse V : 24 ; Heb. XI : 5.

(298) - II Rois II : 1 - 11.

CHAPITRE DOUZE
DE LA CHUTE DE L'ARCHANGE REVOLTE
AU RACHAT DE L'ETRE PERVERS

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Comme La Quête du Saint-Graal ou La Légende de Saint Julien l'Hospitalier, La Fin de Satan (299) est une oeuvre d'inspiration religieuse et même catholique (300). Elle présente trois divisions successives ou plutôt trois aspects principaux : l'un biblique et pré-biblique <<le Glaive>> ; le second évangélique <<Le Gibet>> ; le dernier — réduit à l'état de titres et de chapitres — « Sotérique et pseudo-prophétique.

Le problème du mal constitue l'un des thèmes fondamentaux de cette épopée romantique. Victor Hugo a également un sentiment aigu de la présence du mal, au point d'en être obsédé et de vivre dans un état d'épouvante. Nous mettrons donc l'accent sur cette question en nous intéressant aussi bien au personnage de Satan (ou aux êtres possédés ou inspirés par lui) qu'au lépreux, cette autre victime.

12.1. LA TRAGÉDIE DES ÊTRES SATANIQUES

La Fin de Satan est tout d'abord une oeuvre de proscrits, de bannis. Voilà pourquoi on y retrouve beaucoup de représentants du mal, bien des âmes damnées. Quant à Satan, l'archange déchu, il est puni pour sa rébellion, et le châtement de sa faute se traduit par une chute et un obscurcissement.

(299) - Premier volume de poèmes inédits des oeuvres posthumes de Victor Hugo, publié en 1886.

(300) - A part les prodigieux épisodes vraiment épiques : <<Et nox facta est>>, <<Nemrod>>, <<Satan>> dans la nuit, il convient d'isoler de cette fresque chaotique et fantastique, le second et vaste panneau du "Gibet", composé de la "Judée", de "Jésus-Christ" et du "Crucifix" ; car nous avons là la plus belle, la plus pathétique paraphrase du Nouveau Testament que jamais poète ait réalisée. Tous les reproches que les théologiens ont pu adresser à Hugo s'évanouissent devant la splendeur, la suavité, la tendresse dont ces tableaux sont revêtus.

Satan, le grand exilé, est précipité dans l'abîme. C'est la grande séparation d'avec son monde. L'espace infernal qu'il parcourt atteint les dimensions de l'univers puisqu'il met quatre mille ans avant d'atteindre le fond du gouffre.

<< Depuis quatre mille ans il tombait dans l'abîme >> (301).

Il convient de signaler que l'espace infernal de Dante n'est rien à côté de celui-là ; car Dante, conduit par l'ombre de Virgile, parcourt le sien en trois jours : du Vendredi Saint 8 Avril au dimanche de Pâques 10 Avril 1300.

Le grand banni s'enfonce donc dans les ténèbres, dans l'ombre et la brume qui s'épaississent à mesure qu'il progresse vers le bas, vers le monde du silence absolu, celui de la damnation éternelle. Derrière lui tombent, lentement les plumes de ses ailes. Il perd tout, aussi bien la liberté que la lumière : l'éternelle aurore disparaît. Il devient nu, sinistre ; il est tiré par le poids de son propre crime. En somme c'est la modification physique et spirituelle de son être :

<< Tout à coup il se vit pousser d'horribles ailes ;
Il se vit devenir monstre, et que l'ange en lui
Mourrait, et le rebelle en sentit quelque ennui >> (302).

Le sort de Satan est identique à celui de Samba Diallo, le héros de Cheikh Hamidou Kane, dans l'Aventure ambiguë (303). C'est aussi le sort de tous les bannis. Eloigné de son monde, l'exilé

(301) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, Paris, Gallimard, 1984, p. 37.

(302) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, op. cit., p. 39.

(303) - Kane (Cheikh Hamidou), L'Aventure ambiguë, Paris, Gallimard, 1961.

subit un changement, une transformation. Autrement dit, le séjour au pays natal est un rempart, il nous protège contre la métamorphose.

Satan, l'archange banni, qui est à la merci du vide effrayant, de l'ombre, découvre que tout demeure dans la communion de Dieu, que tout chante, rit, est inondé d'aurore, que toute la création est heureuse et que lui, et lui seul, se trouve hors de la miséricorde divine :

<< *Moi seul je reste affreux ! Hélas, rien n'est immonde.
Moi seul, je suis la honte et la tache du monde.
Ma laideur, vague effroi des astres soucieux,
Perce à travers ma nuit et va salir les cieux.
Je ne vois rien, étant maudit ; mais dans l'espace
J'entends, j'entends dans l'eau qui fuit, dans l'air qui passe,
J'entends dans l'univers ce murmure : va-t-en !
Le porc dit au fumier : je méprise Satan.
Je sens la nuit penser que je la déshonore*>> (304).

Le grand torturé se sent condamné, voire damné. Il se lamente sur le caractère exceptionnel de la punition qui lui est infligée :

<< *Pour tous, pour tous l'horizon blanchira
Caïn, le vieux Caïn, lui-même sortira !
Moi seul, je resterai dans les déserts funèbres.
Horreur sans fond ! Je suis l'éternel des ténèbres.
Je suis le misérable à perpétuité*>> (305).

De même, il est conscient de sa faute et il reconnaît son état actuel ; mais à l'inverse de beaucoup d'exilés, il avoue lui-même son crime :

(304) - Hugo (Victor), La Fin de Satan, op. cit., p. 182.

(305) - Ibid., p. 201.

<< Tout devant moi, vers qui jadis l'amour vola,
recule et fuit. :

Je fus envieux. Ce fut là
Mon crime. Tout fut dit, et la bouche sublime
cria : Mauvais ! et Dieu me cracha dans l'abîme>>
(306).

Ainsi cela va le conduire, comme la plupart des pros-
crits, à la révolte contre l'auteur de son exil. Voilà pourquoi il
proteste contre la malédiction qui le frappe. Il rejette le verdict
divin :

<< Croit-il pas que j'irai sangloter à sa porte ?
Je le hais. Trois soleils suffisent. Que m'importe !
Je hais le jour, l'azur, le rayon, le parfum!>> (307)

Cette attitude de défi est une caractéristique des ban-
nis. L'exil, le bannissement éloignent l'exilé de l'esprit de soumis-
sion, ils endurecissent, accentuent l'esprit de rébellion.

Satan est en effet ce grand damné, ce rebelle qui s'ap-
pelle <<Jamais>>, c'est-à-dire, celui qui, selon Paul Zumthor, nie
tout, la Raison au sens de Vérité, et surtout la primauté de Dieu.

Notons qu'à l'opposé de Satan, Saint-Julien, le héros de
Flaubert, a accepté sa lèpre sans jeter aucun cri. Même au plus fort
de sa déchéance, il ne s'est jamais révolté.

La Fin de Satan offre l'image d'autres figures de réprou-
vés comme Caïn, Nemrod, Zaïm, Tubalcaïn, Lilith-Isis, Caïphe, Judas

(306) - *Ibid.*, p. 188.

(307) - *Ibid.*, p. 40.

qui ne sont que des réincarnations de l'archange révolté, donc des formes de mal, de lèpre.

Nemrod, qui ne figure dans La Bible (308) que dans un dénombrement des enfants de Noé et de leur pays, est un être maudit par son grand-père Cham qui, ayant vu la nudité de son père qui a bu, se contente d'en rire et d'en parler à ses frères aînés Sem et Japhet, au lieu de le couvrir de son manteau. A cause de cela, Noé rejette l'âme de Cham, le maudit, ainsi que toute sa postérité et bénit Sem et Japhet. Ainsi parlant de ce colosse, Hugo écrit :

<< Son aïeul était Cham, le fils au rire infâme,
dont Noé dans la nuit avait rejeté l'âme >> (309).

C'est Nemrod, ce chasseur, qui a déterré un clou d'airain tordu, colossal, sinistre, avec lequel il fait un glaive qui sera la guerre. C'est ce géant qui, après avoir ravagé toute la terre, part à la conquête du ciel. Il prend un morceau du bois de l'arche, construit une cage, une machine volante propulsée par quatre aigles et s'élance dans l'azur, en compagnie de son conseiller en forfaits, l'eunuque Zaïm. La terre disparaît peu à peu à ses yeux, sans qu'au-dessus de lui le ciel cesse d'être bleu. Après deux ans de vol, il sort de sa cage et lance une flèche vers le ciel. Et, un mois plus tard, il retombe sur le dos, "mort puni", sur la plaine où Caïn tua Abel. Mais la disparition du colosse n'emporta pas ^{la} guerre, elle lui survivra car l'âme du mal s'est mise à germer partout :

<< L'horreur, le sang, le deuil couvraient la race humaine >> (310)

(308) - Genèse X : 8 - 9.

(309) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, op. cit., pp. 59-60.

(310) - Ibid., p. 87.

Nemrod rejoint donc, lui aussi, tous les rejetés, les réprouvés : son aïeul Satan mais aussi Caïn, Cham. Comme eux, exilé dans l'ombre, il cherche à regagner, à conquérir la lumière céleste.

Mais mieux que Nemrod, Zaïm, <<plus noir que le tombeau>> (311), incarne l'esprit du mal. Le colosse n'est que "le bras farouche", "je suis l'âme noire" proclame l'eunuque ; et pour se venger des hommes qui possèdent la puissance dont on l'a privé, celle de créer — c'est un châtré — de faire naître, il a poussé son maître à déchaîner la guerre sur le genre humain. Il se vante, se félicite d'avoir réussi à souffler ce mal :

*<< La guerre est. Désormais dans mille ans, ou demain,
Toute guerre sera parmi le genre humain
Une flèche de l'arc de Nemrod échappée.
Va ! c'est fait. L'âme humaine est allumée, et rien
Ne l'éteindra. L'indou, l'osque, l'assyrien,
ont mordu dans la chair comme Eve dans la pomme>> (312).*

Son chant sinistre qui occupe la première partie de la Strophe deuxième est un véritable hymne au mal. Il s'y définit comme un véritable damné :

*<< Je suis le mal, je suis le deuil, je suis la nuit.
Malheur ! Pendant qu'au bois le loup étreint la louve
Pendant que l'ours ému cherche l'ourse et la trouve,
Que la femme est à l'homme, et le nid à l'oiseau,
Que l'air féconde l'eau tremblante, le ruisseau
L'herbe, et que le ramier s'accouple à la colombe
Moi l'eunuque, j'ai pris pour épouse la tombe !>> (313).*

(311) - *Ibid.*, p. 76.

(312) - *Ibid.*, p. 64.

(313) - *Ibid.*, p. 66-67.

Comme on peut le constater, la tragédie des exclus continue. Cham, à sa manière, est un proscrit, il est banni par Noé. Caïn l'était déjà par Dieu ; dans La Légende des siècles ; et notamment dans le poème <<La conscience>>, c'est Tubalcaïn, l'ancêtre des forgerons en cuivre et en fer qui construit <<une ville énorme et surhumaine>> (314) pour abriter Caïn en fuite devant Dieu. Ce banni est aussi descendant de Caïn puisqu'il est le fils de Tsilla (315). Quant à la sombre Lilith-Isis, elle est la fille de Satan et la déesse de la Fatalité. Elle perpétue le règne du mal en conservant les trois armes dont s'est servi Caïn pour le premier crime de l'humanité : le clou qui deviendra l'épée ; le bâton, la croix ; la pierre, la prison. Lilith-Isis figure le mal purement négatif. Cette fille de Satan tout comme son père ou encore les autres bannis que l'on rencontre dans La Fin de Satan sont privés de la vision des bienheureux.

12.2. SATAN PARDONNE

C'est dans une crevasse sans fond, au-dessous de la terre, au bas de l'infini que gît Satan. Il souffre horriblement. Ce qui le persécute, c'est cette absence absolue de répit, cette <<présence continue du châtié à son châtement>> (316). Hugo nous dépeint Satan en proie à une insomnie perpétuelle. Comme les damnés de Jean-Paul Sartre dans Huis-clos, <<c'est la vie sans coupure>> ; l'archange exilé ne dort jamais :

(314) - Hugo (Victor) : <<La Conscience>>, In : La légende des siècles, op. cit., p. 36.

(315) - Petite-fille de Caïn à la sixième génération.

(316) - Albouy (Pierre) : La création mythologique chez Victor Hugo, Paris, Librairie José Corti, 1963, p. 281.

<< Encore si je pouvais dormir ! Si, seulement
une heure, une minute, un instant, un moment,
Le temps qu'une onde passe au fond du lac sonore...>> (317).

Le banni traîne à jamais l'insomnie. Il est comme condamné à être le témoin sans défaillance ni repos de tout ce qui advient ou se fait de mal :

<< Ne pas mourir, ne pas dormir. Voilà mon sort.
En songe on ne sort pas, mais on croit que l'on sort ;
C'est assez. Je n'ai point cette trêve. Ma peine
c'est d'être là, toujours debout ; d'être une haine
Eternelle, guettant dans l'ombre affreusement...>> (318).

C'est un véritable supplice "ne pas mourir, ne pas dormir". Le grand torturé ne bat même pas des paupières :

<< Venez, vous trouverez Satan les yeux ouverts.
Deux yeux fixes, voilà le fond de l'épouvante>>(319).

Satan, c'est le criminel châtié mais repentant ; ses vrais tourments viennent surtout du fait qu'il aime Dieu, il l'aime toujours malgré sa déchéance :

<< Oh ! je l'aime ! C'est là l'horreur, c'est là le feu !
Que vais-je devenir, abîmes ? J'aime Dieu !
Je suis damné !>> (320).

(317) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, op. cit., p. 208.

(318)- Ibid., p. 208.

(319)- Ibid., p. 211.

(320)- Ibid., p. 188.

L'être pervers souffre du tourment de l'envieux qui est de se sentir exclu de l'amour divin. Il définit ainsi l'enfer qui est désormais son partage comme un lieu où ne se répand point la lumière céleste. Aussi s'écrie-t-il :

<< L'enfer, c'est l'absence éternelle.
C'est d'aimer. C'est de dire : hélas ! où donc est-elle
Ma lumière ? où donc est ma vie et ma clarté ?>> (321).

Le colosse puni, le damné est toujours jaloux, son péché demeure encore :

<< Elle livre aux regards éperdus sa beauté.
Elle sourit là-haut à d'autres ; d'autres
baisent sa robe, et dans ses bras s'énivrent et s'apaisent ;
D'autres l'ont. Désespoir !>> (322).

La confession de Satan continue, poignante, douloureuse. Au fond de l'envie se trouve un amour déçu. Ici, Satan, l'envieux, va jusqu'au bout de l'envie, jusqu'au point où elle se renverse pour devenir amour. C'est la conversion de l'archange déchu à Dieu :

<< Je l'aime d'être beau, moi qui suis le difforme.
Que j'oublie un instant ! — ô souvenir ! — je vois
les anges lui parler dans l'ombre à demi-voix.
Que leur dit-il ? je suis jaloux ! je me rappelle
Qu'il me parlait aussi, que la lumière est belle !
Je l'aime d'être bon moi qui suis le mauvais.
Oh ! le temps d'un éclair, hélas ! si je pouvais
Au fond de mon chaos voir son ombre apparaître !

(321) - *Ibid.*, p. 189.

(322) - *Ibid.*, p. 189.

*Je l'adore, ô terreur, plus que Jephthé son prêtre,
plus qu'Amos son prophète et David son chanteur.
Je l'aime d'être vrai, moi qui suis le menteur>> (323).*

L'ange déchu découvre l'impossibilité d'un être qui demeurerait hors de l'amour divin. Aussi sa confession, son repentir qui n'auront pas été vains lui assureront le salut. C'est la réconciliation du "ténébreux" et du "lumineux", d'Abel et de Caïn, du bien et du mal.

Le spectre noir qui se plaint d'être <<l'éternel des ténèbres>> qui se sent condamné, qui demande aux gouffres de le laisser remonter, va finalement retrouver le firmament puisqu'il sera sauvé par l'Ange Liberté. En effet Hugo imagine qu'au début de sa chute dans l'abîme, les plumes de l'archange s'étaient détachées et tombaient derrière lui, lentement. L'une d'elles (324) reste suspendue au bord du gouffre. Le regard de Dieu va la transformer en un ange-femme, la vierge Liberté. C'est elle, cette fille de Satan, qui va se renseigner successivement auprès de l'Ange-Etoile, de l'Ange-Eclair, et de l'Archange-Hiver, sur la terre (325). Elle descend par une vaste ouverture et retrouve Satan devenu un fantôme dans l'immensité de l'Enfer, une larve immonde, visqueuse, dans ce cloaque infini, règne de l'ombre. Puis elle se met à bercer le misérable endormi avec une douce chanson et lui demande la permission de chasser le mal du monde :

(323) - *Ibid.*, p. 211.

(324) - *Comme la larme du Christ était devenue l'Ange Eloa (Cf : Eloa ou la soeur des Anges d'Alfred de Vigny, chant premier) la plume de Satan deviendra l'Ange-Liberté.*

(325) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, op. cit., pp. 219-222.

<< *Permits-que, grâce à moi, dans l'azur baptismal
le monde rentre, afin que l'Eden reparaisse !
Hélas ! Sens-tu mon cœur tremblant qui te caresse ?
M'entends-tu sangloter dans ton cachot ? Consens
que je sauve les bons, les purs, les innocents ;
Laisse s'envoler l'âme et finir la souffrance.
Dieu me fit Liberté ; toi, fais-moi Délivrance !>> (326).*

Satan, dont la régénération commence, lui répond : "Va !" (327) Liberté ^{remonte} pour supprimer tous les crimes qui souillent la terre, pour mettre un terme à la guerre, pour détruire les prisons et en particulier la Bastille. L'Ange-Liberté, <<cette soeur de l'enfer et du paradis>> (328) assure donc la liaison entre l'enfer et le ciel ; et elle exprime <<sous forme de mythe que la liberté procède à la fois de Dieu et de Satan>> (329).

Satan sauvé en la personne de l'Ange-Liberté remonte de l'Enfer ; il redevient le Lucifer — Céleste, l'archange de Lumière. C'est la victoire de l'Ange-Liberté sur Lilith-Isis, la disparition de la Fatalité dans l'univers tout entier, la rentrée du monde dans <<l'azur baptismal, la fin de l'Enfer>>.

- / - O N C L U S I O N - -:-

Hugo ne croit pas à l'existence personnelle de Satan.

(326) - *Ibid.*, p. 240.

(327) - *Ibid.*, p. 241.

(328) - *Ibid.*, p. 91.

(329) - Cellier (Léon) : L'épopée humanitaire et les grands mythes romantiques, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, Paris, 1971, p. 289.

Ici on est loin du satanisme de Baudelaire. Satan est une métaphore, une façon de désigner le mal. Mais Satan est un révolté qui va remonter pour retrouver la plénitude divine. Cela signifie que le mal ne saurait être définitif, qu'il est destiné à se résorber totalement ; que tout châtement trouve sa fin dans une réhabilitation.

Enfin notons que Satan sert de porte-parole au poète. Le tourment de Satan est celui de Hugo, rejeté pour ses idées, frappé de lèpre intellectuelle. Comme Satan, Hugo est donc une figure d'exclu, car les écrivains sont généralement suspects, ils sont des lépreux dans la mesure où ils sont capables de contaminer les autres.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

C H A P I T R E T R E I Z E
P R I E R E D ' U N " I N T O U C H A B L E "
P O U R L A R E C O N C I L I A T I O N U N I V E R S E L L E
D A N S U N A G E D ' O R F U T U R

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Victor Hugo pense que les âmes damnées, les êtres démoniaques sont incapables d'amour, que le mal, c'est de ne pas aimer. C'est cela qui explique que Zaïm, <<ce veuf de l'amour>> (329), souhaite que le mal germe partout sous le ciel importun. Hugo lui attribue un désir de nuire. Son seul mobile semble être la haine, une sorte de haine gratuite :

<< Je suis du paradis le témoin torturé.
Ô vivants, je me venge, et le maître exécré,
C'est moi qui l'ai lâché sur la terre où
nous sommes...>> (330)

rugit le noir démon. Ces traits du méchant sont également ceux de Judas, celui qui trahit par un baiser ; lui aussi détourne l'amour de sa fin.

A côté de ces repentants du mal, le poète de l'antithèse a tenu à introduire un personnage sympathique, attachant, le lépreux, un misérable, une victime qui incarne l'amour.

13.1. CANTILENE D'UN LEPREUX

C'est un véritable plaidoyer pour la condition des lèpreux, en faveur de l'homme, que le lépreux de La Fin de Satan a prononcé. Dans son discours pathétique, il dévoile toute la souffrance entraînée par la lèpre. Ce proscrit se sent si malheureux qu'il se croit exclu de l'amour divin :

(329) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, op. cit., p. 63.

(330) - *Ibid.*, p. 63.

<< Nature ! immensité !

*Etoiles ! profondeurs, fleurs qu'en tremblant je nomme
Ne maudissez que moi ! Soyez bonnes pour l'homme.*

Ô Dieu, quand je suis né, vous ne regardiez>> (331).

En clair si le lépreux est frappé par la malédiction, c'est parce que sa venue au monde n'a pas été animée par le regard de Dieu ; c'est qu'il n'a pu bénéficier de la grâce déleste. Cette absence d'amour divin s'exprime encore avec une singulière langueur lorsque le proscrit s'adresse aux femmes qui peuvent être tentées de le haïr, de le maudire :

<< Femmes qui, si ma tête ose passer mon mur,
Si je tâche en passant de voir votre lumière,
Frémissantes, crachez sur ma pauvre chaumière
Et qui vous enfuyez avec des cris d'effroi,

Que Dieu vous donne, hélas ! l'amour qu'il m'ôte à moi>> (332).

Mais ce qui est vraiment remarquable dans ce discours, dans le réquisitoire du lépreux, c'est qu'il se déroule sur deux plans nettement opposés. D'un côté, le banni évoque tous ses malheurs ; et comme un véritable avocat, il énumère de point en point tous les sujets, tous les mobiles de plainte, tous les griefs. En somme il montre qu'il est <<le crachat de la vie au front du genre humain>> (333). De l'autre, il révèle que malgré sa souffrance, sa malédiction, il n'est pas animé par la haine mais plutôt par l'amour.

En effet le banni étale tout d'abord à la face du monde sa souffrance physique :

(331) - *Ibid.*, p. 67.

(332) - *Ibid.*, p. 69.

(333) - *Ibid.*, p. 68.

<< La lèpre, rat hideux de la cave trépas
me ronge, et j'ai la chair toute déchiquetée>>
(334).

Comme Job, c'est un être accablé qui n'a *point* de plaie où ne tombe une pierre ; comme lui, il a tout perdu ; même son écuelle est arrachée, confisquée par les enfants. Il est si nu, si démuné qu'il ne lui reste que sa main lépreuse pour puiser dans le creux du roc, si bien qu'il boit dans son ulcère. Comme Job, il s'interroge sur le sens du mal qui le tient sous la griffe, souffre, se plaint de son sort :

<< J'ai beau me retourner sur la cendre où je couche
Je ressemble au remords qui ne peut pas dormir>> (335).

Il est aussi une créature immonde et redoutée. La création tout entière se détourne de lui : le chien le craint, l'oiseau le fuit ; même les tarentules évitent sa peau nue. Tout l'écrase : le pâtre, le laboureur, le chevrier. Il n'inspire donc que dégoût, horreur, haine :

<< Je suis le souffle peste et le toucher poison ;
Je suis dans une plaie un esprit en prison,
Ame qui pleure au fond d'une fange qui saigne,
Je suis ce que le pied foule, écrase et dédaigne,
l'ordure, le rebut, le crapaud du chemin>> (336).

Comme tous les lépreux, celui de La Fin de Satan est une âme seule, qui n'appartient ni au monde des vivants ni à celui des morts . Il est dans <<le cachot misère>> (337) quand tout chante, rit.

(334) - *Ibid.*, p. 67.

(335) - *Ibid.*, p. 68.

(336) - *Ibid.*, p. 67.

(337) - *Ibid.*, p. 68.

Mais ce spectre qui souffre, qui pleure, qui se traîne invite à la réconciliation universelle. Ce banni ne maudit pas, il bénit. Et là où réside toute l'originalité de La Fin de Satan, c'est que celui qui appelle à l'amour, à la paix, est un exclu.

13.2. LE LEPREUX : LA PROMESSE DE LA DELIVRANCE

Dans l'épisode relatif au lépreux, Victor Hugo s'est réellement montré . homme de génie en permettant à un proscrit d'intercéder en faveur de l'homme. En effet c'est bel et bien un maudit qui chante cet hymne à la bonté, à la beauté et au pardon ; c'est un proscrit qui offre de racheter l'humanité par ses propres souffrances :

<< Je le dis, puisse, ô Dieu du profond firmament,
Du fond de ma nuit noire, en ce monde où nous sommes,
Mon malheur rayonner en bonheur sur les hommes !
Qu'ils vivent dans la joie et l'oubli, jamais las !
Ce qu'il vous doit, ô Dieu, l'homme l'ignore, hélas !
Oh ! que je sois celui qui pleure et qui rachète !>> (338).

Ce qui est remarquable c'est que dans son anathème et son accablement, il s'estime heureux, il se réjouit de pouvoir souffrir à la place des autres, afin de les sauver :

<< Eh bien ! je suis content Dieu, si je souffre seul !
Eh bien ! je tire à moi tous les plis du linceul
pour qu'il n'en flotte rien sur la tête des autres !>> (339).

(338) - *Ibid.*, p. 69.

(339) - *Ibid.*, p. 69.

Ce lépreux rayonnant d'amour est donc différent d'Yvain, ce chef des ladres plein de haine pour l'homme sain. dans le Roman de Tristan et Iseut. Il prie pour que Dieu bénisse et ne maudisse pas, pour qu'il pardonne et efface le mal, la prison sous toutes ses formes. Et dans cet hymne à la bonté, il bénit tout le monde, aussi bien l'enfant qui le considère comme un être hideux, un monstre, que tous ceux qui crachent sur lui, le méprisant. Il supplie Dieu afin qu'il ramène le banni vers les hommes, vers la terre natale, pour qu'il supprime la guerre.

De même dans son hymne à la beauté, c'est à la nature entière qu'il s'adresse. Il prie enfin que Dieu répande sa bénédiction sur les fleuves, les plaines, les oiseaux, les moutons, les fourmis des bois, les bêtes qui ressemblent à des branches horribles, les fleurs, les joncs, les sources, le boeuf qui mugit, la brebis qui paît. Que tous soient dans la lumière et dans la paix.

Et puis bien que "la lèpre erre sur [lui] comme un lierre sur l'orme" (340), il invite au pardon, à l'harmonie universelle :

*<< Pardonnez-moi ! pardon, ô femme ! pardon, fleur !
Pardon, jour ! — entrouvrant ses lèvres de douleur,
Mon ulcère, ô vivants, tâche de vous sourire..
Oui, vous avez bien fait, frères, de me proscrire
puisque je souffrais tant que je vous faisais peur.
C'est de l'amour qui sort quand vous broyez mon
coeur >> (341).*

(341) - *Ibid.*, p. 170.

On retrouve là l'Abel qui souffre et qui pardonne. Le lépreux consent à jeter sa torture et prie pour que l'être soit reconcilié avec les choses, que la brebis broute avec le lion, que se retrouvent les bouches qui se mordent, que sous l'immense azur chante l'immense amour.

Le proscrit apparaît ici comme le précurseur moral du Christ, il ressemble à la fois à Job et au lépreux d'Isaïe (342). Plus malheureux que le sinistre Zaïm, le misérable tire de son martyre la puissance de racheter :

<< J'ai le droit de sacrer la terre vénérable
Etant le plus abject et le plus misérable !
Je dois bénir le plus étant le plus maudit >> (343).

Et quand le souffrant lève sa main lépreuse, noire, affreuse, triste et frêle, on voit :

<< La main de Jehovah se lever derrière elle >>
(344).

Hugo a accordé ici le don d'aimer, de sentir Dieu présent sur la terre à un banni, à un intouchable. Il a glorifié la puissance céleste que la souffrance confère au lépreux ; celui-ci en face des êtres du Mal, semble donc annoncer le Christ.

La clémence l'emporte sur la haine, sur la vengeance. La souffrance volontairement assumée confère une puissance divine. Ainsi le lépreux de La Fin de Satan, tout comme Job sur son fumier ou Jésus sur la croix participent de la toute-puissance divine. Il n'est guère de génie qui n'ait souffert la persécution car le progrès et la souffrance sont inséparables.

(342) - Cf : *Infra* : pp. 54-55.

(343) - Hugo (Victor) : La Fin de Satan, op. cit., p. 70.

(344) - *Ibid.*, p. 71.

Victor Hugo s'est montré génial dans La Fin de Satan, et surtout dans la création du personnage du lépreux. Au mépris de la loi mosaïque, il transforme un exclu en avocat qui témoigne aussi bien pour sa souffrance que pour celle de l'humanité entière.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- C O N C L U S I O N -
-:-

Dans La Légende de Saint Julien l'Hospitalier et dans La Fin de Satan, nous retrouvons des personnages qui vont de la chute à la rédemption : Julien coupable d'homicide dormira dans les bras de Jésus, Satan révolté remontera de l'Enfer, le lépreux sera racheté par l'Amour et aura la bénédiction divine.

Mais si Flaubert se préoccupe du rachat de l'être maudit, de l'effacement des péchés par la mortification, Hugo va au-delà pour envisager la réconciliation des frères ennemis, la rédemption universelle, car dans sa philosophie, le mal devra disparaître du monde pour laisser la place au bien.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Q U A T R I E M E P A R T I E
L E L E P R E U X D A N S L A L I T T E R A T U R E N E G R O - A F R I C A I N E

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Le thème de la lèpre ne constitue pas un sujet de prédilection chez les auteurs négro-africains bien que, quelquefois, pour proférer des formules imprécatoires, certains personnages recourent à la maladie.

Entre autres ouvrages, nous signalons Les Routiers de Chimères d'Ibrahima Sall. Dans ce roman, l'écrivain sénégalais mentionne à la fin de son texte des ladres parqués dans Xalaas le village aux lépreux.

Mais ici nous fixons notre choix sur trois livres : La Lèpre du Roi qui illustre le danger de la lèpre spirituelle ; Toiles d'araignées qui présente un lépreux revendiquant son essence humaine ; et enfin Saint Monsieur Baly qui montre des lépreux qui refusent de sortir du camp, qui parlent et agissent, qui se libèrent en même temps qu'ils libèrent l'homme.

CHAPITRE QUATORZE

LA LEPRE DU ROI :

DE LA LEPRE ORGANIQUE A LA LEPRE SYMBOLIQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Comme Victor Hugo, Jean-Pierre Makouta-Mboukou se situe au coeur même du réel, au centre du monde, là où l'on est le plus proche de l'homme, c'est-à-dire, dans la dialectique du bien et du mal.

Aussi, dans La Lèpre du Roi, tragédie en deux ~~actes~~ - ~~à c~~ -
tes composée en 1966 mais non encore éditée, l'écrivain congolais qui a une conscience aiguë des injustices sociales s'éleva-t-il contre l'égoïsme des puissants, dénonçant en particulier la fausse Eglise et les souverains tyranniques, deux démons qui rongent comme une lèpre le continent africain.

Et pour mieux mettre en lumière le thème de la lèpre symbolique, il présente dans sa pièce des personnages opposés. D'un côté, on rencontre des êtres maléfiques, des hommes cruels, impitoyables, en somme des lépreux. De l'autre, on note la peinture d'hommes purs, non encore contaminés, exempts de souillure, d'une bienveillance ouverte, sincère, franche, qui vient du coeur et met en confiance.

14.1. UN MONDE IMPUR

Mbanza-Kongo (345) est un empire infernal. Ses habitants sont en proie à une terreur qui fait trembler tout le monde. Bernardo II, ce roi inintelligent qui y règne en despote, a non seulement chassé du sol congolais des Portugais et leurs institutions, mais il

(345) - La scène se passe à Mbanza-Kongo, capitale du Royaume du Congo. Nous sommes en 1614. Le roi Bernardo II, allié des rois de Ndongo-Angola et de Matamba, recherche l'amitié des Hollandais contre les Portugais.

a aussi écarté des postes de responsabilité tous ceux qui ont été formés à l'école du Portugal.

Pour affermir son pouvoir, il s'appuie sur <<La Jeunesse de l'Armée Royale>> (en abrégé La J.A.R.), une armée composée uniquement d'enfants de huit à seize ans. Le secret de la réussite est l'intimidation. Il faut faire peur, se faire craindre, conseillent les Hollandais qui préconisent la violence, les assassinats, les exécutions sommaires (346).

Encouragée par la caution que lui donne le Roi, la J.A.R. se livre de plus en plus à des actes inhumains, inventant des motifs d'arrestation, accusant les populations d'être les complices des Portugais. Et ceux qui essaient de protester contre elle, sont arrêtés et emmenés dans des camps de supplice.

C'est l'horreur. Bernado II et ses collaborateurs inspirent l'épouvante aux prophètes, aux pasteurs et aux citoyens. D'ailleurs le *Messenger* témoigne de la prédominance de cette atmosphère infernale, en rapportant :

<< La J.A.R. vient encore de commettre une abomination : deux citoyens de cette ville sont encore sortis cette nuit, vers onze heures, à la recherche d'un guérisseur ; leur fils et neveu gisait, terrassé par une crise d'épilepsie. Dès qu'au tournant de la rue, la J.A.R. les a aperçus : "Montrez votre carte d'identité ou vous êtes perdus". L'un des deux citoyens dans la hâte, avait oublié la sienne.
"Ah ! Ah ! a crié le chef de la J.A.R. : c'est

(346) - Les Hollandais ravitaillent la J.A.R. en armes de toutes sortes, en munitions et en habillement. Ils créent des camps d'entraînement. Tous les nationaux doivent subir une formation militaire accélérée.

vous qui organisez des réunions hostiles à notre maître, le sage Bernado II ? C'est vous ? Et le citoyen s'est écroulé. L'autre, pris de peur, s'est enfui. Un second J.A.R. l'a abattu d'une chevrotine dans la nuque. Voilà !>> (347).

Notons que comme dans La Quête du Saint-Graal, rien n'est dépourvu de signification dans cette pièce très critique. Même le choix de certains noms propres trempe dans le dessein général de l'auteur de présenter un monde cruel. Ainsi une anthroponymie, c'est-à-dire, une analyse morpho-sémantique de quelques noms propres nous permettra de mieux faire ressortir tout le fond démoniaque de la plupart des protagonistes.

En tout premier lieu, il y a Mudumango, le ministre de la sécurité intérieure. Hormis Bernado II, il est le cerveau des forces répressives, donc l'un des principaux instigateurs du péché. Son nom, très révélateur, renvoie à l'image du lion ou du léopard, donc du dictateur. En effet, dans la langue kikongo (348), Mudumango se décompose en trois éléments : Mu = le ; Duma = gronder ; Ngo = lion ou léopard. Mudumango désigne par conséquent celui qui gronde, gronde comme le lion, autrement dit un tyran.

Mani-Mbamba, généralissime, commandant en chef de la J.A.R., est aussi un tortionnaire. Son nom est une association de deux termes : Mani, un titre de royauté et Mbamba, un nom propre. Dans son nom, nous retrouvons aussi la notion d'autorité, de chef.

Les desseins qu'il nourrit à l'égard des Anti-Royalistes et des Chrétiens en particulier sont des plus sinistres, car ne proclame-t-il pas nettement :

(347) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : La Lèpre du Roi, non encore éditée, Acte I, scène I, p. 1.

(348) - Le kikongo est la langue des Bakongo, une ethnie du Congo Brazzaville.

<< *Moi je permets tout à tous. Et surtout à ceux qui sont déterminés à aller avec moi jusqu'au bout : il faut exterminer les Anti-Royalistes et les ennemis de la J.A.R.*>> (349).

Mani-Mbamba tient à tout prix à compromettre les chrétiens qu'il considère comme des sujets indisciplinés, qui incitent la nation à la rébellion, ou encore des citoyens maudits qui méritent qu'on leur crève les yeux.

Mais si inhumain que paraisse Mani-Mbamba, il n'égale pas Mabenga, le chef de la répression. Le nom de ce dernier est aussi un programme parce qu'il signifie ce qui a rougi et il suscite tout un abîme de frayeur. Ce garçon de seize ans est un satellite, il est l'homme de main chargé d'exécuter les volontés du chef et notamment les plus sales besognes, aidé en cela par les autres J.A.R. C'est lui par exemple qui est choisi pour administrer des doses surhumaines de stupéfiants aux jeunes membres de la J.A.R. afin qu'ils oublient ce qu'ils ont été et ce qu'ils pourraient être.

Le discours de Mabenga est aussi sinistre que celui de Zaïm, le ministre de Nemrod. En effet, quand dans La Fin de Satan, Victor Hugo fait dire à ce peu sympathique personnage <<Je suis l'âme noire>>, on croit entendre Mabenga avouer ses forfaits en déclarant :

<< *Mon métier est l'enlèvement !
J'enlève de jour ! J'enlève de nuit !*>> (350).

C'est encore lui qui s'engage auprès du Roi pour abattre l'homme fort, le sauveur envoyé par Dieu pour délivrer le royaume profondément dénaturé, corrompu sous le règne dictatorial de Bernado II :

(349) - Marouta-Mboukou (Jean-Pierre), *op. cit.*, Acte I, scène v, p. 12.

(350) - Acte I, scène V, p. 12.

<< J'y cours, Roi ! Est-il plus fort que ce magistrat que j'ai abattu l'autre jour . que ce vieux comte rebelle que j'ai précipité au fond du fleuve dans un sac lesté d'une grosse pierre ? Et que cet ancien ministre du Roi que j'ai brûlé vivant, dans la ferme de mon père ?

J'y cours, Roi ! Le permets-tu ?>> (351).

Pour mieux sévir, voire asservir les citoyens et notamment les Anti-Royalistes et les Chrétiens, le chef de la répression s'entoure d'un peuple d'agents secrets chargés de répertorier des informations sur tout ce qui se fait.

Parmi ses informateurs figure Viluvilu, l'imposteur. Ce dernier est un agent double, et il fréquente tout le monde. Quand ce sournois se trouve au milieu des Chrétiens, il les incite à se révolter contre le Roi et non à se résigner. En revanche, il lui suffit d'être avec Bernado II ou ses collaborateurs pour les instiguer à la répression en leur apprenant par exemple que les chrétiens exècrent dans leurs prières le Royaume et ses institutions.

Son nom est significatif et c'est à bon droit qu'il est ainsi appelé, car dans la langue des Bakongo, Viluvilu indique celui qui tourne, tourne (352), celui qui passe en un tournemain d'une opinion, d'une position à une autre. "Langue lourde" — autre nom que s'est donné Viluvilu — est capable de tourner casaque, de retourner sa veste, c'est-à-dire qu'il peut desservir aujourd'hui même celui qu'il a servi hier.

(351) - Acte II, scène III, p. 21.

(352) - Viluvilu est à rapprocher de Navilu qui signifie en un tournemain dans la langue kikongo.

Si les personnages dont on vient de parler ont tous l'âme impure, il faut aussi remarquer que nombreux sont ceux, au sein de l'Eglise, qu'enlaidit la lèpre des vices et que souille la contagion des péchés, telle la lèpre. C'est contre ceux-là que s'élève Jean-Pierre Makouta-Mboukou, l'un de ces chrétiens qui voient aujourd'hui la nécessité d'une conversion profonde de l'Eglise du Christ, sans laquelle son déphasage est total. Ainsi dans cette pièce, comme dans Le Contestant (353), il dénonce la démission de l'Eglise et déplore sa compromission avec les puissances du mal (354).

En effet dans La Lèpre du Roi, Bernado II s'entoure de prophètes et de pasteurs qui, tout en se considérant comme des serviteurs de Dieu, justifient les mauvaises actions du Roi et le détournent du long et pénible apprentissage de la vérité.

Le Prêtre, Confesseur du Roi, est désapprouvé par ses coréligionnaires qui lui demandent d'être plus sincère en endossant le costume verdâtre de la J.A.R. et en excommuniant les chrétiens. On lui reproche surtout son allégeance à Bernado II, c'est-à-dire, le fait de continuer à accepter la confession d'un roi à l'esprit diabolique, celle d'un homme qui, aussitôt après la repentance de ses fautes, retombe dans le péché :

<< Oui, le pécheur repentant, qui chaque matin pleure pour ses fautes, et chaque soir y retourne,

(353) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : Le Contestant (Roman), Paris, La Pensée universelle, 1973.

(354) - Pour plus de détails sur le problème de la foi dans l'oeuvre de Jean-Pierre Makouta-Mboukou, Cf : Spiritualités et cultures dans la prose romanesque et la poésie négro-africaine (de l'oralité à l'écriture). Abidjan, NEA, 1983.

comme le chien à ses vomissements, pour revenir le lendemain implorer Dieu, le sot des sots. Quand Jésus dit : "Va et ne pêche plus !" Toi, que dis-tu à tes assassins ?>> (355).

Ngoyibila, Faux prophète, est, comme son nom l'indique, un menteur, un hypocrite. Ngoyibila est formé de Ngo = léopard ou panthère, ou encore lion ; yi = qui ; bila = rugir (dans bil-a-, le <<a>> est la marque de l'infinifitif).

Ngoyibila est donc celui qui rugit comme le lion. D'ailleurs tout au long de la pièce, par ses discours mensongers, il se comporte incontestablement comme un imposteur.

Nzimbisi, Fausse prophétesse, apparaît comme la réplique vivante de Ngoyibila. Nzimbisi signifie qui fait perdre, car en le décomposant en ses éléments, nous trouvons : N = le ; Zimbisi = qui fait perdre (dans Zimbisi, nous avons : Zimbis, le radical, et i = l'agent).

La vie de ces deux prophètes n'a été qu'une imposture. Du reste Bernado ne se méprend pas sur leur nature véritable, lui qui les rabroue si vertement à la fin de la pièce :

<< Allez vous-en, menteurs ! Ou je vous abats tous ! C'est vous qui m'avez perdu !>> (356).

(355) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : La Lèpre du Roi, op. cit., Acte I, scène III, p. 9.

(356) - Acte II, scène VII, p. 28.

Bien que ces personnages soient des incarnations du mal, des lépreux de l'âme, il n'en demeure pas moins vrai que Bernado II (357) reste le bras farouche de toutes ces iniquités, c'est-à-dire le principal responsable de ce machiavélisme infernal. Non seulement au cours de son règne, il instaure une politique de sécurité et de sang, mais même les méthodes de répression qu'il suggère à des J.A.R. cherchant les moyens efficaces susceptibles d'arracher quelques aveux à des chrétiens jugés dangereux, dénotent une férocité peu commune. Voici ce qu'il leur conseille :

<< Vous commencerez par leur arracher les poils de la tête avec vos doigts. Vous arracherez leurs ongles noircis avec vos couteaux. Et puis vous couperez les doigts, phalange par phalange. S'ils ne parlent pas, épluchez-les comme des ignames >> (358).

Nous avons là des âmes bien corrompues, chargées du péché de la lèpre, donc des lépreux. Mais en face de nombreux tartuffes, de faux prophètes, Dieu a suscité parmi le peuple torturé, le

(357) - Curieusement Bernado II, le personnage principal ne porte pas un nom africain. L'auteur cherche certainement à dérouter tous ceux qui seront tentés de faire des rapprochements avec des gouvernants réels. Les lecteurs avertis ne sont pas dupés, Bernado II est sans aucun doute un despote qui a présidé aux destinées du Congo-Brazzaville au moment où l'auteur composait sa pièce. D'ailleurs, Rodnez Elton Harris, le préfacier, donne une clef lorsqu'il écrit : << Ces faux prophètes, ce prêtre qui, tous les matins, absout le roi des assassinats commis en son nom la nuit, ce roi soi-disant chrétien mais qui persécute les vrais chrétiens, tout cela n'est-il pas à rapprocher d'un problème souvent traité par Makouta-Mboukou dans ses romans : la collusion du Pouvoir et des Eglises au détriment du peuple ? >>

(358) - Acte II, scène IV, p. 27

prophète Dani (359), saint homme de la paroisse de Mbanza-Kongo. Celui-ci précise l'objet de sa mission : faire voir les aveugles, c'est-à-dire ramener les égarés, les lépreux à la lumière, sur la voie de la rectitude. Et comme il le dit à Bernado II, sa force réside dans la prière :

<< Je suis le prophète Dani ! Je n'ai besoin ni de baïonnette, ni de flèche, ni d'arme à feu. Je prie. Jette ton arme, ennemi du Dieu vivant. Jette ton arme>> (360).

C'est à cette arme certes non-violente mais efficace que les citoyens — la moitié de la population est chrétienne — auront recours pour se débarrasser du colosse :

<< Mes amis, dit un chrétien, en ce moment où nous sommes désarmés, où la force brutale et bestiale est la loi suprême, nous ne pouvons que prier et chanter>> (361).

(359) - Dani serait le prophète Daniel qui fut jeté dans la fosse aux lions sur l'ordre du roi Darius ; mais à cause de sa confiance en Dieu et de son innocence, lorsqu'on l'en retira, on ne trouva sur son corps aucune blessure (Daniel VI : 2 - 28).

Dani peut être aussi Tata Dani, ce pasteur, cet évangéliste du Congo-Brazzaville et qui y était considéré comme un prophète. Il allait de paroisse en paroisse annonçant la bonne nouvelle. Il était sans temple et il prêchait en plein air. Tata Dani est mort à Paris en 1986.

(360) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : La Lèpre du Roi, op. cit., Acte II, scène VII, p. 28.

(361) - Acte I, scène I, p. 4.

En faisant triompher les êtres "sains", en punissant les méchants, en les rendant malheureux, l'auteur souligne l'importance de la prière, son efficacité. Il montre en même temps que ce qui compte infiniment pour lui, c'est l'homme. Voilà pourquoi il frappe de "lèpre" quiconque tente de lui faire violence, de quelque nature qu'elle soit.

14.2. DES LEPREUX QUI S'IGNORENT

Si dans La Lèpre du Roi, bien des âmes vivent en état de péché mortel, contrairement à l'auteur du Psaume XXXVIII ou encore aux exclus qui sont légion dans La Quête du Saint-Graal, elles sont inconscientes de leurs errements moraux.

En réalité l'auteur du Psaume XXXVIII plaide coupable, avoue que son âme est chargée par le poids de la corruption du péché quand il déclare :

<< Il n'y a rien de sain dans ma chair, à cause de ta colère. Il n'y a plus de vigueur dans mes os à cause de mon péché. Car mes iniquités s'élèvent au-dessus de ma tête ; Comme un lourd fardeau, elles sont pesantes pour moi >> (362).

De même, dans La Quête du Saint-Graal, lorsque Gauvain, Lancelot, Lionel, Hector et tant d'autres chevauchent des jours sans la moindre aventure, ils comprennent clairement qu'ils sont de pauvre foi et de mauvaise croyance, qu'ils sont pleins de déloyauté et d'impiété.

Inversement, dans la pièce de Jean-Pierre Makouta-Mboukou, les pécheurs ne se sentent nullement anéantis par quelque poids du châtement céleste. Aucune forme de repentir, de remords n'est enregistré dans cette tragédie. Et quand, à la fin, le prophète Dani

apparaît, c'est pour révéler au Roi que son Royaume, bâti sur des ossements humains, va s'effondrer parce qu'il a humilié l'oeuvre suprême de Dieu : l'homme. Bernado II entre ensuite dans une rêverie profonde, semble dormir. En fait il ne dort pas, ses yeux se dessillent et comme en songe, il revoit le film de tous ses forfaits : de jeunes citoyens — espoirs du pays — drogués, dénaturés, sacrifiés, tournant le dos à l'école et à l'Eglise ; des hommes, des femmes, des enfants que ses desseins diaboliques ont rendus veufs et orphelins ; et puis encore la chute de tous ses collaborateurs, la fin de leur gloire et leur entrée dans l'ombre. Enfin le Roi présente sa fin désastreuse, sa propre malédiction quand il décrit pour le prophète Dani sa dernière vision :

<<... Prophète, je vois précédant les autres, un homme au port Royal, mais couvert de lambeaux. Son visage, ses membres sont ravagés par une lèpre purulente, ses mains ne sont plus que des moignons informes, ses pieds sont des rondelles en forme de sabots de vache, sa langue déjà entamée, cède par petits lambeaux.

Il titube à faire pitié. Il est vraiment le plus malheureux de tous>> (363).

D'un côté, notons que comme dans La Quête du Saint-Graal où il appartient aux ermites et aux recluses d'interpréter pour les chevaliers les signes qu'ils ne peuvent comprendre, dans La Lèpre du Roi aussi, le prophète Dani est investi du don de pouvoir décrypter le songe du Roi. De l'autre, la lèpre onirique de Bernado II rappelle celle de Rollon, ce païen qui s'est vu lépreux en songe.

(363) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre), La Lèpre du Roi, acte II, scène VII, p. 30.

En effet une certaine nuit, le sommeil s'insinue doucement dans les membres de Rollon et lui procure un repos, image de la mort ; il croit se voir supérieur à tous les hommes, et transporté dans une habitation, sur la montagne la plus élevée de France, au sommet de laquelle se trouve une fontaine d'eau limpide et odoriférante, dans laquelle il se lave et se purifie de la souillure et de la démangeaison de la lèpre. Il voit aussi des oiseaux de toutes espèces qui, après s'être baignés dans cette eau, nidifient tranquillement.

Et lorsque Rollon consulte un prisonnier chrétien pour la signification de ce songe, celui-ci donne opportunément une clef satisfaisante :

<< Cette montagne de la France, sur laquelle tu as cru te voir élevé, désigne l'Eglise de ce royaume. La fontaine qui est au sommet de la montagne signifie le baptême de la régénération. Par la lèpre et la démangeaison dont tu étais souillé, tu dois entendre les crimes et les péchés que tu as commis. Tu t'es lavé dans les eaux de cette fontaine, et elles t'ont purifié du mal de la lèpre et de la démangeaison, ce qui veut dire que tu seras régénéré par le bain du baptême sacré et purifié par lui de tous tes péchés >> (364).

De même, il explique à Rollon que les oiseaux renvoient à la foule de ceux qui se soumettront à lui, et relèvent les ruines des villes. Si donc de souriantes perspectives politiques s'ouvrent à Rollon, prince pillard et païen, Bernado II, Roi chrétien et pillard a plutôt un destin tragique. N'est-ce pas parce qu'étant chrétien, il persécute des chrétiens, que la colère de Dieu s'est réelle-

(364) - Cité par Françoise Bériac, In : Histoire des lépreux au Moyen Age, op. cit., p. 114.

ment allumée contre lui ? En tout état de cause il a besoin de salut mais nulle part dans le texte n'apparaît cette lueur d'espoir, car quand le malheureux découvre sa lèpre, il s'abat sur la scène, et le rideau tombe.

Mais nous remarquerons surtout ici que Bernado II est un lépreux de l'âme, et il est aussi impur que les fornicateurs, les incestueux, les adultères, les usuriers, les faux prophètes, les faux pasteurs, les faux témoins, ceux qui maltraitent leurs frères et même ceux qui font le mal non en acte mais en intention.

- CONCLUSION -
-:-

La lèpre, nous le répétons, c'est le mal affreux, le mal sous toutes ses formes et d'abord le péché. C'est aussi le désordre et la corruption que le péché introduit dans l'âme comme la lèpre pourrit le corps.

Cette lèpre spirituelle, symbolique, est aussi hideuse, répugnante que celle sur le corps.

De plus, la lèpre spirituelle est non seulement contagieuse mais elle est aussi insidieuse, sournoise, elle agit comme un cancer ; et quand on la découvre, il est déjà trop tard. Il suffit de songer aux nombreux lépreux condamnés par Bernado II et qui ignorent la gravité de leur mal pour s'en convaincre.

CHAPITRE QUINZE

TOILES D'ARAIGNEES :

LA REVENDICATION D'UNE ESSENCE HUMAINE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Toiles d'araignées présente des âmes souffrantes, des vies humiliées, des violences exercées sur des créatures sans défense. C'est bien dans un univers plein de supplices, de tortures que nous plonge l'écrivain malien.

En réalité, dans le texte d'Ibrahima Ly, l'homme se trouve ravalé au rang de la bestialité la plus primaire.

Ainsi, dans notre analyse, nous nous pencherons sur les conditions de vie avilissantes imposées aux prisonniers, sur le sort des suppliciés, sur leur espoir ou leur désespoir ; sans oublier le cas particulier de Tiécoura, ce lépreux qui, bien que damné, réclame vivement sa place parmi ses semblables.

15.1. DE L'HUMANITE A LA BESTIALITE

Dans Toiles d'araignées, Ibrahima LY prend un soin particulier pour nous conduire au coeur de l'horreur. Ici, tous les prisonniers mènent un combat contre eux-mêmes, contre leurs bourreaux. Tous se battent pour se maintenir en vie même quand le désespoir a pris la place de l'espoir.

Mariama, l'héroïne, est particulièrement éprouvée. Cette jeune pucelle de seize ans va être jetée en prison pour avoir refusé un mariage avec Bakary, un riche commerçant de soixante-dix ans. Selon le code rigide des traditions, elle a humilié ses parents, désobéi au clan, ridiculisé son mari. Son choix est considéré comme un défi lancé aussi bien à l'autorité familiale qu'à l'administration coloniale. Doumbia, le commandant de cercle, en demeure convaincu lorsqu'il dit que le <<non>> de la jeune fille est un affront à toute

la République (365). De même, Hawa, la mère de Mariama, se sent déshonorée, avilie par le refus de sa fille :

<< Ton père ne me pardonnera jamais ton entêtement. Le village entier s'éloignera de moi, car seule une maudite épouse peut engendrer des enfants maudits. Mon sourire sera pour de la boue>> (366).

Le chef de la brigade de gendarmerie, Sangaré, s'en prend également à l'entêtement, à l'insoumission de la fille lorsqu'il vocifère :

<< Un enfant qui ose dire non à ses parents est déjà engagé dans la mise en cause de toutes les structures sociales. La mère te porte en son sein pendant neuf mois, te soigne pendant des années et tu as en réserve suffisamment d'ingratitude pour concevoir même inconsciemment, un bonheur en dehors d'elle ! Quelle valeur t'empêcherait plus tard de t'opposer à la société, à l'ordre établi ?>> (367).

Bissou, un des cloîtrés de la prison du Béléya établit cette équivalence entre le pouvoir répressif de l'Etat et celui de la famille quand, s'adressant à ses camarades du bagne, il déclare :

<< La malédiction selon moi n'était autre chose que la prison de l'Afrique traditionnelle. Tout enfant qui s'opposait à ses parents, et donc à la société des vieux, était maudit, c'est-à-dire mis

(365) - Ly (Ibrahima) : Toiles d'araignées, Paris, Editions l'Harmattan, 1982, p. 71.

(366) - Ibid., p. 56.

(367) - Ibid., p. 76.

à l'écart de la communauté. Tout malheur qui lui arrivait par la suite apparaissait comme un anneau de la chaîne du châtement divin ou de forces occultes au service des anciens>> (368).

Dès lors Mariama devient indigne de sa famille, voire de son clan. Ayant commis l'acte qui l'a rendue impure, elle s'éloignera à jamais des deux institutions les plus vénérées, la famille et l'administration civile.

Pour avoir violé l'Autorité des parents et celle de l'Etat, elle est devenue <<lépreuse>>, c'est-à-dire qu'elle a cessé d'être un élément sain de sa société. L'insubordination est ici une forme de lèpre, et elle est dangereuse dans la mesure où elle peut détruire les normes sociales.

Aussi la société va-t-elle se dresser, vengeresse, contre Mariama en la mettant "hors du camp" comme un lépreux de l'antiquité hébraïque, comme Satan après sa rébellion, ou encore Julien après son homicide.

En effet pour rester dans le camp, il faut être respectueux des traditions, et l'auteur cite à propos le proverbe africain qui enseigne qu'<<on ne respecte pas l'Autorité, on la craint>>. La transgression des valeurs cardinales entraîne donc non seulement l'exclusion, la malédiction, mais aussi les supplices, les châtements.

Pour avoir défié l'Autorité, Mariama va, comme Julien, être éloignée du "camp 1", celui du bonheur familial, de la paix de l'âme. Notons que si Mariama a été exclue à cause d'une désobéissance, Julien s'est exilé pour éviter la réalisation de la prédiction

(368) - *Ibid.*, p. 301.

du grand cerf noir (369).

Du "camp 1", l'héroïne passe au "camp 2", représenté ici par le grenier familial. Le "camp 2" est la première cellule de Mariama; son premier geôlier, son bourreau, son propre père ; et sa première torture, la séquence de dépuçelage (370).

Après cette première épreuve, elle perd définitivement la joie de vivre, de cette joie qui est d'abord "fierté mesurée de soi" (371). A présent, elle attend le jour où on s'adresserait à elle comme à un être humain :

<< Mariama, dans sa case, la bouche close et les cuisses un peu écartées pour apaiser l'effet de la morsure infamante, était seule à porter son fils illégitime : l'humiliation >> (372).

(369) - Dans notre analyse nous avons distingué quatre espaces géographiques : le "camp 1", la demeure familiale, lieu de sérénité, de sécurité; le "camp 2", le grenier familial où Mariama est enfermée sur décision de son père, donc sa première prison ; le "camp 3" représenté par la gendarmerie ; et enfin le "camp 4" ou la prison du Grand-Nord.

(370) - Les parents de Mariama ont décidé qu'elle épouserait Bakary. Malgré son refus catégorique, elle est amenée comme une vache au taureau. Pour que le sacrifice soit consommé, des larbins maintiennent écartés les jambes et les bras de la pucelle, et pour l'empêcher de crier, la chloroforment d'un oreiller. Alors une lame déchire l'hymen et Bakary s'en va, heureux, satisfait d'avoir violé une fille de seize ans.

(371) - Ly (Ibrahima) : Op. cit., p. 62.

(372) - Ibid., p. 62.

La jeune fille se sent déshonorée, elle perd à ses propres yeux toute dignité. Elle regrette d'avoir été offerte en holocauste à Bakary. Mais d'autres malheurs l'attendent encore. En effet, après avoir osé rejeter publiquement Bakary, devant le commandant de cercle et en présence d'une foule nombreuse, elle rompt définitivement le lien. Sa lèpre devient incurable. Aussi va-t-elle séjourner au "camp 3", c'est-à-dire, à la gendarmerie, et se trouver face à face avec Sangaré, réputé pour sa cruauté. En fait le "camp 3" prolonge le "camp 2". C'est un lieu de supplice, un endroit où on torture. Ici le bourreau a pour nom Sangaré, un autre "lépreux", une figure satanique, un homme qui n'a plus rien d'humain. Son portrait est peu reluisant :

<< C'était un homme repu de sang, de larmes et de frairies, aussi rond qu'un énorme galet. Ses lèvres étaient si grosses qu'on se demandait pourquoi elles n'éclataient pas >> (373).

Sangaré a des méthodes de torture peu ordinaires. Lorsqu'il accueille Mariama, il se saisit d'un fil électrique dont il enroule une partie autour de sa main droite et commence la flagellation. Et il ne s'arrête de frapper que quand sa victime défèque car nous dit l'auteur :

<< Il est convaincu que tout homme défèque avant de rendre l'âme. C'est l'ami du médecin. Aussi, s'arrête-t-il dès qu'il voit des excréments humains. C'est pour lui le signe d'une profonde contrition et la promesse de changements >> (374).

(373) - *Ibid.*, p. 75.

(374) - *Ibid.*, p. 79.

Soulignons que c'est dans le "camp 3" que la pauvre suppliciée apprend pour la première fois que <<la honte est le pire ennemi de l'homme>> (375). C'est déjà la voie /à l'indignité, à la déshumanisation. Mais si riche en horreur que soit le "camp 3", le "camp 4" est un véritable enfer. D'ailleurs lorsque, les jambes flageolantes, toute à sa douleur, Mariama est jetée dans cette prison, elle entend une voix menaçante qui lui dit :

<< Tu es à présent dans l'Enfer. Comme il se doit nous nous occuperons de ta réception>> (376).

Le "camp 4", c'est la prison du Béleya avec sa superficie de vingt pas sur vingt, avec son chef de peloton et ses cravaches, avec ses cellules exigües et spécialisées, où l'on meurt d'asphyxie et d'inanition.

Ces cellules portent des noms : les salopards, la tombe, l'enfer, qui n'a rien à envier au séjour des damnés éternels chez Homère, Virgile, Dante, Hugo. Le "camp 4", c'est l'espace où la seule réalité est l'angoisse et l'attente de la mort, le lieu où s'évanouissent le rêve et le destin de toute conscience humaine, l'endroit où s'opère la métamorphose de l'homme : la déshumanisation.

Cette transformation des hommes en cloportes, Mody, l'un des tortionnaires les plus cyniques, le fait comprendre à Mariama dès qu'elle arrive en prison :

<< Nous te tordrons ici comme un chiffon mouillé. Toute ta personnalité, toute ta dignité et toute ton obstination effrontée couleront goutte à goutte et ne mouilleront même pas la terre qui les re-

(375) - *Ibid.*, p. 79.

(376) - *Ibid.*, p. 88.

cevra. Tu sécheras ensuite, comme une feuille, et tu voleras au gré de nos lubies, t'accrochant à de petits riens, abandonnant à chaque instant un lambeau de ton être>> (377).

Le "camp 4" est aussi l'espace où l'on brise toute forme de révolte, de rébellion; et c'est parce que Mariama est un modèle de résistance que les geôliers s'évertuent à la briser physiquement et moralement. En vérité dans la prison du Béleya, on perd toutes les valeurs. Le Babouin, l'un des prisonniers du "camp 4" l'explique si bien à Mariama quand il lui dit :

<< La dignité et la fierté sont les pires ennemis du prisonnier. Les gardes te les feront vomir et manger ensuite>> (378).

Mais ce sont surtout les supplices, les tortures qui sont à la base de cette déshumanisation. En réalité, dans ce roman, la persécution est si vive que tous ceux qui en sont victimes perdent tout espoir de vie normale. Aussi deviennent-ils haineux, insupportables à l'égard des autres. Cela signifie qu'il y a une sorte de méchanceté engendrée par la souffrance. Zoseph Ki Zerbo a bien compris cet aspect de l'oeuvre quand il remarque :

<< En vérité la torture est l'acte le plus humain qui soit : les animaux ne torturent pas. Et pourtant la torture est aussi l'entreprise la plus bestiale et la plus monstrueuse qui soit ; elle commence par tuer l'homme dans le tortionnaire lui-même, au moment même où il cherche à réduire sa victime aux pulsions végétatives et animales. Entreprise doublement homicide où seule la victime réussit parfois à

(377) - *Ibid.*, p. 111.

(378) - *Ibid.*, p. 36.

sauver l'essentiel en se retranchant dans l'espace de l'esprit et du coeur, bastions inaccessibles à la hache du bourreau>> (379).

Ici on rencontre des êtres froidement mutilés comme si <<les larmes [étaient] aussi inutiles que le pipi d'un chat>> (380). Et sans doute pour Mariama, c'est de pitié qu'elle a jusqu'alors manqué pour surmonter sa peur. Yoro, le prisonnier-philosophe tente de lui faire découvrir la vérité tragique de son histoire. Comme elle, il a connu la misère; il a vécu, à la gendarmerie, dans l'obscurité totale, habité par le dégoût du voisin et l'appréhension du lendemain. Son récit des souffrances accumulées culmine en la morale :

<< Je vérifie à mes dépens le célèbre dicton qui affirmait que "l'expérience douloureuse est un maître". Je comprends que si la pitié élève l'homme au-dessus de la bête, le droit seul fonde une société humaine>> (381).

Les prisonniers apparaissent comme des bêtes traquées, des êtres maudits, déshumanisés. Ils sont comme des objets sur lesquels s'exercent toutes sortes de punition. Ils exécutent des ordres les plus macabres. L'exemple le plus typique intervient lorsque le chef des gardes enjoint aux détenus d'uriner dans la bouche de deux fuyards rattrapés.

De même, les tortionnaires représentent nettement des

(379) - *Paroles pour un continent, la vie et l'oeuvre d'Ibrahima Ly*, ouvrage collectif, Paris, Editions l'Harmattan, 1990, avant-propos, p. 8.

(380) - Ly (Ibrahima), *op. cit.*, p. 36.

(381) - *Ibid.*, p. 342.

figures du mal. Comme ceux de La Lèpre du Roi, ces personnages sont des lépreux spirituels. Ils n'ont pas d'âme. Aussi répandent-ils inconsciemment le mal. Mody, l'incarnation du mal absolu, ressemble à Zaïm de La Fin de Satan. Outre le cerbère Tounkara, Doumbia, il y a le cas tout particulier du médecin Danioko. Bien que lié par le serment d'hippocrate, ce docteur est d'une bassesse qui révolte la conscience. D'ailleurs lorsque le juge Salamanta, une autre figure du mal, lui confie qu'il n'aime pas les malades, il l'apaise en lui disant qu'il tue de mort naturelle les détenus qui expirent sous la torture.

En vérité, ces êtres sont dépourvus d'humanité ; leur sadisme et leur cynisme les poussent à inventer des formes de supplice que même des bêtes réprouveraient. C'est ainsi que le juge Salamanta va infliger à Mariama la promiscuité avec Tiécoura, le lépreux, pour mieux l'anéantir, voire l'avilir.

15.2. UN MODE DE JUSTICE INSOLITE

Quand le juge Salamanta pénètre dans la prison du Béleya, avec son ami le docteur Danioko, deux personnes retiennent son attention : Tiécoura le lépreux et Mariama la fille rebelle. Tous deux sont des proscrits. Mariama est exclue de sa communauté parce qu'elle a osé remettre en cause l'Autorité. Quant à Tiécoura, il porte toutes les tares de la société. On le croit méchant et égoïste, incapable d'amour. Le médecin Danioko le considère comme un singe alors que Salamanta estime qu'il est pire que cette bête. Même Dougoutini, un autre détenu se demande s'il est vraiment utile d'enfermer un ladre, fût-il voleur. Pour lui, c'est un homme qui transpire même trempé dans un ruisseau, un être que le destin flagelle inlassablement. Tiécoura est comme tous les lépreux éprouvé par Dieu.

Le juge Salamanta qui croit que Mariama n'a pas suffisamment souffert, décide pour mieux la punir, une forme de justice beaucoup plus dure et beaucoup plus avilissante. La jeune fille sera enfermée dans la cellule de Tiécoura et lui servira de femme :

<< Tu n'as pas voulu de ton mari parce qu'il est vieux. Jusqu'ici je ne t'ai fait subir aucune violence. Nous avons simplement organisé pour toi une réception digne de ton rang. Tu méprises ce que notre société vénère. Tu paieras. A partir d'aujourd'hui, tous les soirs, tu seras enfermée avec Tiécoura dans la cellule ; tu seras la femme d'un lépreux. Tu baigneras dans sa sueur, tu te désaltèreras de sa pituité et lécheras comme une chienne les ulcères phagédéniques qui tapissent sa peau >> (382).

Mariama plonge dans le délire quand elle entend cette sentence. Dans cette société africaine comme dans beaucoup d'autres, le lépreux est et demeure le paria de la société. Vouloir jeter une jeune fille profondément rongée par la souffrance dans les "griffes acérées d'un lépreux" (383), vouloir prouver aux autres détenus et géôliers du "camp 4" que Tiécoura qui "n'a plus de membres" (384) reste un mâle, quelle humiliation !

Il faut remarquer que le mode de justice préconisé par le juge Salamanta rappelle nettement <<la justice des lépreux>> dans le Roman de Tristan et Iseut. Dans les deux cas, le dessein du justicier est le même : mieux punir, mieux sévir mais surtout infliger à la victime un traitement humiliant, une véritable avanie. Dans les deux textes cette forme de justice apparaît comme une prolongation

(382) - *Ibid.*, p. 191.

(383) - *Ibid.*, p. 191.

(384) - *Ibid.*, p. 191.

de la justice. En d'autres termes, tout se passe comme si la première sentence (le supplice par le feu décidé par le roi Marc ou l'enfermement dans la prison du Grand-Nord retenu par le juge Salamanta) restait un échec, c'est-à-dire qu'elle n'était pas suffisamment affligeante, déshonorante, dégradante.

De même dans les deux ouvrages, la victime est une femme, une reine dans Le Roman de Tristan et Iseut, une jeune paysanne de l'Afrique occidentale dans Toiles d'araignées. Cependant, si dans le texte d'Ibrahima Ly, ce qui intéresse le juge, les géôliers, c'est l'avilissement, l'extrême degré d'abaissement, la vie dans l'abjection, en revanche, dans Le Roman de Tristan et Iseut, la mort doit être l'aboutissement du châtement.

Ce qui est suggestif, c'est que sept siècles après l'abandon d'Iseut aux lépreux, Ibrahima Ly campe son personnage dans le même enfer.

S'agit-il d'une simple imitation comme si l'écrivain marlien voulait se frayer un chemin entre l'Europe et l'Afrique ? A-t-il été influencé par les auteurs du Moyen Age ?

Il se pourrait qu'il invente ou réinvente cette forme de supplice pour rendre compte de son époque, c'est-à-dire, montrer à quel point l'Afrique d'aujourd'hui se dégrade, marche à reculons.

Si cette forme de punition fait frémir aussi bien Iseut que Mariama, c'est que dans la société médiévale, tout comme en Afrique, le lépreux est un épouvantail. D'ailleurs, la manière dont Ibrahima Ly dépeint Tiécoura est particulièrement horrible :

<< Il est malade et contagieux, il est couvert de plaie et son odeur est désagréable. Il ne peut rien rattraper de ses doigts. Il a la bouche

tordue, les yeux toujours grands ouverts comme s'il voulait continuellement faire peur à tout son entourage. Il a les habits toujours trempés, une peau sèche et écailleuse. Pire que tout cela, il ne fait que transpirer ici et, demain, il ira en enfer>> (385).

Ibrahima Ly précise aussi qu'il est un damné, un être méchant et acariâtre dont la prière ne monte jamais au ciel. Et si Dieu l'a puni, c'est à cause de <<sa hargne, de son égoïsme et de sa méchanceté>> (386). Donc au Béleya, la lèpre apparaît comme une malédiction divine.

Voilà pourquoi Mariama est en délire lorsque Mody la précipite dans la cellule de Tiécoura :

<< Elle tomba sur le ventre, mais se remit rapidement à quatre pattes et se traîna, le plus vite qu'elle put, vers le coin le plus éloigné de celui qu'occupait Tiécoura>> (387).

La jeune fille avait perdu toute possibilité de s'enfuir. Elle était si tenaillée par la peur qu'elle perdait toute lucidité. Aussi s'était-elle <<mise sur les talons, les deux bras enlaçant fortement les pieds, le menton posé sur les genoux joints et bien relevés comme si elle s'accrochait désespérément à sa dernière énergie>> (388). Ensuite Mariama fixait sur Tiécoura un regard atone, éperdu. Elle tentait de lui expliquer qu'elle ^{était} encore qu'une jeune

enfant qui n'a pas atteint l'âge de préparer le repas pour ses parents. Elle le priait d'avoir pitié d'elle, le suppliait de ne pas la toucher :

(385) - *Ibid.*, p. 204.

(386) - *Ibid.*, p. 204.

(387) - *Ibid.*, p. 199.

(388) - *Ibid.*, p. 199.

<< Ne me touche pas ! Ne me touche pas ! ... Tu sais bien que personne ne peut t'aimer. Je ne t'aime pas. Tu sens si mauvais et tu me répugnes. Tu vois bien que tu n'es plus un être humain ! ne me touche pas ! >> (389).

Le comportement de Mariama n'a pas surpris Tiécoura qui s'était habitué au mépris. Il connaissait bien les secousses de répulsion des mains qui involontairement serraient la sienne. A maintes reprises, il avait remarqué que bien des personnes crachaient par terre dès qu'elles le dépassaient.

Tiécoura tente de raisonner la jeune fille, et dans un discours symbolique, il essaie de définir son éthique qui est en même temps celle de tout lépreux.

15.3. LA BELLE LECON DE TIECOURA

Tiécoura meurt d'inquiétude pour Mariama. Il craint qu'elle n'expire. Aussi s'efforce-t-il de la calmer d'abord pour pouvoir lui expliquer ensuite ce qu'il ressent réellement en sa présence :

<< Jamais je n'avancerai la main vers toi. Si seulement tu pouvais me faire confiance. Je suis certes un animal, mais un animal qui souffre est déjà un peu humain. Je n'ai plus de doigts et mes mains établissent entre mon corps et moi des rapports sanglants. Je suis comme le chien qui se blesse toujours en cherchant à apaiser les démangeaisons de ses plaies en voie de cicatrisation. Je griffe de même mes môtmes quand je veux les caresser ou essuyer leurs larmes >> (390).

Tiécoura s'évertue également de lui faire saisir que s'il n'inspire que dégoût et que s'il est ravalé au rang de bête, il est aimé de sa famille :

(389) - *Ibid.*, p. 199.

(390) - *Ibid.*, p. 201.

<< *Mes enfants [...] m'aiment et ma femme ne me hait pas. Tu le pourras si tu le veux, m'aimer, m'estimer, du moins supporter ma présence et ne point me refuser la sérénité de ton visage, de ton regard*>> (391).

Il faut noter la différence fondamentale qui existe entre Yvain et Tiécoura. En effet si le lépreux du Roman de Tristan et Iseut n'est que haine et vengeance, en revanche, celui de Toiles d'araignées n'est que noblesse et amour. Tiécoura refuse d'être un épouvantail. Il est plus grand que le juge Salamanta et Mody qui l'ont enfermé avec Mariama, tels deux animaux dans une cage. Certes il est dans une misère physique et morale, mais bien qu'il soit écrasé par tout ce qui l'entoure, il conserve sa propre grandeur qui n'est pas la force de sa pensée (392) mais qui est cette possibilité de pouvoir dépasser sa propre condition, cette capacité de surmonter la souffrance et l'injustice.

Dans la philosophie de Tiécoura, il y a aussi cet appel à la vie. Selon lui, Mariama doit vivre et un jour, le plus éloigné possible, mourir de mort naturelle. Il est réduit à penser que vivre c'est ne pas mourir :

(391) - *Ibid.*, p. 201.

(392) - Cf : "Le roseau pensant" de Pascal : <<L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser : une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui ; l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée>>.

(Masson, Nicole : Panorama de la Littérature française, les auteurs, les oeuvres, du Moyen Age au XXe siècle, Marabout, Allieur (Belgique) 1990, p. 178.

<< Aucune humiliation, aucune souffrance ne méritaient la suppression de la vie. La condition humaine n'était autre que l'esclavage et l'esclave devait tout supporter, sans jamais se plaindre>> (393).

Tiéécoura est heureux de regarder Mariama, il l'admire ou plutôt à travers cette perle, il voit son "image transformée", oublie son visage léonin :

<< Tu es une perle rare, à facettes multiples, toutes plus ravissantes les unes que les autres. Je voyais, à travers cette perle, mon image transformée, aussi belle que toi. Je te posais sur ma paume rugueuse et tremblante, et je t'admirais>> (394).

Nous avons ici une confrontation de deux désespoirs, de deux tragédies. C'est pour Mariama la rencontre avec un maudit, un être mis au banc de la société. mais qui, en dépit de son drame, expose une éthique qui sonne comme une vérité :

<< N'aie pas peur, lui dit-il. Est-ce que la souffrance ne crée pas la fraternité? La peur est-elle plus puissante que la souffrance ? Ah, nature marâtre ! Elle me jette dans la fournaise et m'ôte toute possibilité de me faire du vent. Elle me donne des enfants et m'interdit de leur essuyer les larmes>> (395).

Pour Tiécoura, le bonheur peut venir des autres, du côté de ceux qui souffrent. Pour lui, il suffit que Mariama pense à sa propre douleur, à celle que lui font subir tous ces lépreux spirituels qui se croient sans tache; il faut qu'elle en ait conscience pour pouvoir fraterniser. Selon le lépreux, deux êtres qui souffrent sont

(393) - Ly (Ibrahima) : Toiles d'araignées, op. cit., p. 205.

(394) - Ibid., p. 205.

(395) - Ibid., p. 205.

faits l'un pour l'autre. Ils peuvent se rapprocher, se supporter et communiquer. La souffrance est donc source de rapports fraternels.

Voilà pourquoi Tiécoura invite Mariama à se débarrasser de sa peur, à la dominer pour tendre vers lui, malgré sa déchéance. Cependant, il est intéressant de noter que la souffrance de la jeune fille est de celles qui tuent irrémédiablement. La société humaine et surtout masculine ne voit ici qu'une occasion de célébrer la virilité d'un vieux commerçant ou celle d'un lépreux, et elle repousse la pucelle qui a refusé un mariage imposé.

Ne pouvant dominer sa peur et surmonter sa souffrance, Mariama n'accède pas à la fraternité. N'ayant pas connu la pitié, elle ne peut entendre ni Yoro, ni les autres prisonniers ; ni non plus communiquer son expérience. Pour la même raison, elle restera sourde au message fraternel de Tiécoura et ne pourra donc vivre ou plutôt survivre à l'iniquité.

Le fait de ne pouvoir communiquer avec Mariama, constitue aux yeux de Tiécoura un échec qu'il attribue à la perte de ses mains. La main établit entre les hommes des rapports fraternels. Donc son absence rend Tiécoura redoutable, le déshumanise :

<< Serrer la main de l'autre, la sentir douce, ferme et rude comme une langue ; sentir la température de son corps, bref, plonger tout nu dans le courant de son être ! Tout semble être dans la main, tout ce qu'un homme peut donner et tout ce qu'il sait recevoir >> (396).

Le dernier recours du lépreux demeure la parole. Il s'y réfugie. Même galvaudée, même abâtardie, elle constitue son unique mode d'expression ; c'est elle qui le libère, le valorise.

- CONCLUSION -
-:-

Le "camp 4", la prison du Béleya, est le lieu de rendez-vous des enfants maudits. Mais même lorsque tout semble nié, chacun des survivants de cet enfer a sa valeur morale : la beauté, la fraternité et l'égalité. Ces humiliés croient en la liberté malgré leur déchéance. En dépit de l'horreur, ce roman demeure chargé d'espérance. Mais pour Mariama, son destin est bien marqué du sceau de la tragédie. Ne pouvant surmonter sa peur, elle succombe à la souffrance. Quant à Tiécoura, malgré son affreuse maladie, il sera entouré de respect et considéré comme un bon lépreux, lorsque le bruit aura couru qu'il a fait perdre à Mariama sa seconde virginité.

Enfin, le "camp 4" est le lieu où se concrétise l'humanisme nègre tel qu'il a été forgé par les créateurs à partir de L.S. Senghor principalement. Par sa question : "Est-ce que la souffrance ne crée pas la fraternité ?" le lépreux Tiécoura exprime sans aucun doute l'aspect le plus important de cet humanisme : tous ceux qui souffrent qu'ils soient blancs, noirs ou jaunes, puissants ou faibles, riches ou pauvres doivent être des frères, et s'unir pour lutter contre la souffrance. Nous n'y insisterons pas, de nombreux chercheurs s'y étaient penchés depuis longtemps, en particulier J.P. Makouta-Mboukou qui y a consacré de larges développements dans deux de ses ouvrages : Les grands traits de la poésie négro-africaine, Trân-Minh-Tiêt et le Social-Humanisme des peuples, 132 après le manifeste du Parti Communiste parus respectivement en 1984 et en 1985.

CHAPITRE SEIZE
SAINTE MONSIEUR BALLY : DEMYTHIFICATION
DE LA LEPRE ET DEMYSTIFICATION DE LA
SOCIETE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Saint Monsieur Baly raconte la lutte qu'entreprend un vieil instituteur mis à la retraite après quarante ans de services rendus à la nation. Le gouvernement lui préfère un jeune coopérant français, ouvert aux méthodes "nouvelles". Bien qu'il ait atteint soixante-cinq ans, Monsieur Baly ne se sent pas fatigué, usé. Aussi cette décision des autorités gouvernementales lui apparaît-elle comme une mise à l'écart, voire une exclusion.

Monsieur Baly n'est pas le seul banni dans le roman de Sassine, car les autres héros de cette histoire sont des êtres marginalisés : des aveugles, des infirmes, des mendiants, des lépreux. Mais ce qui caractérise ces parias, c'est qu'ils ne se résignent pas à leur sort. Ils se battent tous, démystifient la société, démythifient la lèpre.

16.1. MONSIEUR BALY EXCLU DU "CAMP"

Monsieur Baly a commis un péché qui est ici la vieillesse. Aussi sera-t-il rejeté, mis hors du camp. Cependant le vieil instituteur considère cette mise à la retraite comme une humiliation. Les autorités cherchent à l'éloigner de la vie scolaire, du monde des enfants au moment où il nourrit un double projet : l'ouverture d'une école privée et la réforme de l'enseignement :

<< Je ne suis pas usé, moi, et ce n'est pas avec de vieilles peaux qu'on fait un bon fruit ; j'ouvrirai une école, la plus grande de ce pays, à mes frais, s'il le faut >> (397).

(397) - Sassine (Williams) : Saint Monsieur Baly, Paris, PA, 1973, P. 33.

Monsieur Baly lutte désespérément pour ne pas quitter le camp des fonctionnaires, celui des travailleurs de la Fonction publique car il adore les enfants :

<< L'enfance, c'est la colonne magique de la vie. Si au moins on m'avait laissé l'honneur de prendre ma retraite moi-même. J'aime beaucoup les enfants. Je pourrais faire encore beaucoup pour eux.; j'ai peur de les quitter pour toujours et de me retrouver seul avec mon âge>> (398).

La vieillesse ne constitue pas le seul péché, l'unique lèpre de Monsieur Baly. Ce vieil instituteur est aussi l'homme dont les méthodes d'enseignement sont jugées archaïques. C'est lui qui a cassé le bras d'un élève en le jetant par la fenêtre. Mais on lui reproche surtout le fait d'avoir préconisé la suppression pure et simple du français en faveur des langues nationales dans une Afrique tournée vers la francophonie. Pour ces multiples raisons, il sera mis à la retraite, exclu du "camp 1" c'est-à-dire, celui des éducateurs en activité dans le cadre de l'enseignement public.

Monsieur Baly reste convaincu que cette décision n'est qu'un coup de pied qu'on lui donne. Il pense qu'on veut l'obliger à entrer à reculons dans l'éternité, passivement étendu devant sa case, livré tout seul au poids de ses quarante années ^{de service}. Voilà pourquoi il refuse de sortir du camp et cherche coûte que coûte à y demeurer. Mais s'il veut habiter le "camp 1", c'est surtout pour réaliser son ambition sociale et culturelle, c'est-à-dire la formation de jeunes âmes selon des méthodes appropriées :

(398) - Sassine (Williams), op. cit., p. 33.

<< Je repense au problème de la réforme de l'enseignement : l'alphabétisation, puis les études dans une de nos langues nationales, m'apparaît de plus en plus comme la solution la plus simple et la plus profonde à notre déculturation>> (399).

Vaincu, chassé du "camp 1", Monsieur Baly va habiter le "camp 2", celui de la concentration de tous les laissés pour compte, c'est-à-dire celui des vrais exclus. Demeurent dans ce "camp" Mohamed l'aveugle et surtout François, "l'homme pourri" ou "l'homme pourri-fou-lépreux-maudit".

Monsieur Baly va s'engager dans le combat pour la réalisation de son rêve. Dans le "camp 2", il n'est pas seul dans la lutte puisqu'il va s'entourer d'hommes aussi déterminés que lui, mais ses nouveaux alliés sont des proscrits comme lui. Ils vont lui servir de main-d'oeuvre gratuite pour la construction de l'école. François lui conseille de ne jamais se décourager, de ne jamais abandonner car la délivrance est au bout de cette épreuve. Aux yeux de "l'homme-pourri", l'édification de l'école est le seul moyen qui permette de contribuer au rayonnement du savoir :

<< Il faut tout faire pour que cette école ne meure pas>> (400).

L'ambition de Monsieur Baly reste noble : il veut sauver tous les désœuvrés, et ceux qui ne trouvent pas de place dans les écoles publiques. Il fait partie de ces enseignants pour qui l'éducation est une oeuvre apostolique.

(399) - *Ibid.*, pp. 108-109.

(400) - *Ibid.*, page 145.

Il faut noter aussi que c'est dans le "camp 2" que Monsieur Baly attrape la lèpre. Ce camp est donc bel et bien celui de «l'impureté», de la «pourriture». Le narrateur s'interroge d'ailleurs sur la présence du Maître parmi eux, il se demande quel sentiment l'a réellement poussé à se souiller, en les fréquentant :

<< Que chercherait-il en vérité, Monsieur Baly, en se souillant les mains sur son corps maudit et pourri ? Pourtant il avait essayé d'élever définitivement entre lui et les hommes une barrière de mouches et de puanteur, et il avait bien failli réussir dans sa dernière et suprême manifestation contre l'incompétence du Christ >> (401).

La réponse de Monsieur Baly est pourtant simple. C'est uniquement le sentiment d'amour qui l'a poussé à accepter la promiscuité avec des misérables. Pour lui, le lépreux n'est pas un épouvantail. Il est différent de Mody et du juge Salamanta dans Toiles d'araignées d'Ibrahima Ly. D'ailleurs il conteste la contagiosité de la lèpre. Il doute du diagnostic du jeune infirmier du service des grandes endémies et pense que lui, qui avait appris et fait apprendre toute sa vie à éviter les microbes, il ne se laissera pas vaincre par ces organismes. Il tiendra le même langage lorsque le docteur André lui annonce qu'il a une "belle lèpre".

Le "camp 2" est aussi celui de la souffrance, de la persécution. Monsieur Baly construit son école mais n'arrive pas à payer normalement le personnel. Et les enseignants, excités par Bana et aidés par la population se révoltent, s'accagent les locaux, détruisent l'école. A ce malheur s'ajoute un autre : une femme est tombée dans le puits de l'école. Monsieur Baly est au comble du malheur, et il est prêt à tout abandonner si François ne continuait

à lui faire confiance.

Il faut noter surtout que le Maître s'en prend à l'Islam et au christianisme et il prône le retour au dieu de la Sainte Afrique, car il estime que pendant la période de ses malheurs il n'a pas été secouru.

En réalité que cherche Williams Sassine en insistant sur l'incompétence des deux religions ? N'a-t-il pas subi l'influence de Roger Garaudy avant qu'il ne devienne Rajah Garaudy ?

A l'époque où il est encore le théoricien du Parti communiste français Garaudy soutient (402) :

<< L'humanisme marxiste... ne place rien au-dessus de l'homme, mais il n'est pas un humanisme clos. Il n'entend limiter l'homme à aucune de ses réalisations >> (403).

Donc pas de Dieu au-dessus de l'homme, pas de prophète, donc pas de Christ. Ce qui importe, c'est de faire naître "l'homme total", à la fois intellectuellement et manuellement, individuellement et socialement. Cet idéal, il faut l'avouer, a eu beaucoup de succès. Mais en rejetant Dieu, le marxisme est limitatif dans la mesure où il fait descendre l'homme de la matière, de la même manière que les autres le tirent d'un Dieu tout puissant.

(402) - Nous précisons que pour élaborer ces lignes relatives à la position de Roger Garaudy, nous avons largement puisé dans l'oeuvre de Jean-Pierre Makouta-Mboukou (chapitre cinq) intitulée : Trân-Min-Tiêt et le Social-Humanisme des peuples, 132 ans après le Manifeste du Parti Communiste, Paris, Editions presses de la Fondation du prix mondial de la paix, 1985.

(403) - Cité par Makouta-Mboukou (Jean-Pierre), In : Trân-Tiêt et le Social-Humanisme des peuples, 132 ans après le Manifeste du Parti Communiste, op. cit., p. 490.

Garaudy est aussi parmi ceux qui proclament l'échec du christianisme. Pour ironiser, il écrit dans "l'Alternative" :

<< Changer d'abord l'homme, et vous transformez ensuite les structures. Vingt siècles d'échec de la prédication chrétienne, ont montré l'impuissance de cette méthode>> (404).

Il a peut être raison car il ne suffit pas de changer les structures sociales pour qu'automatiquement naisse l'homme nouveau. Les structures sociales forgées dans la haine demeureront inhumaines tant qu'il n'y aura pas d'amour parmi les hommes.

Et Garaudy en arrive à son système d'"autogestion" qui, selon lui, demeure la panacée capable de guérir tous les maux. Mais que "peut-on autogérer si on ne possède rien" (405) s'écrie Makouta-Mboukou, qui pense que le "système d'autogestion" même enracinée << dans la démocratie directe ne peut être efficace et effectif, que s'il enfonce ses racines dans une profonde compréhension humaine >> (406).

On sait que Saint Monsieur Baly est publié pour la première fois en 1973, donc un an après la parution de "l'Alternative". Sans prétendre que l'écrivain guinéen ait été influencé par Garaudy, nous sommes porté à croire qu'il n'ignorait pas le texte du philosophe français au moment de l'élaboration de son roman. En tout état de cause on sent une influence dans le développement relatif à l'incompétence des deux religions et à l'avènement d'un dieu africain.

(404) - Garaudy (Roger) : L'Alternative, Paris, Robert Lafont, 1972, p.

(405) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : Trân-Minh-Tiêt et le Social humanisme des peuples, 132 après le Manifeste du Parti communiste, op. cit., p. 494.

(406) - Ibid., p. 494.

Il faut noter également que le "camp 2" rappelle la "Forêt Gaste" dans La Quête du Saint-Graal, c'est le lieu des épreuves. Ici non seulement l'école est détruite mais Monsieur Baly lui-même et ses "enfants" sont brutalisés.

Quant au "camp 3", il est celui de la reconnaissance, de la régénération. Le Maître retrouve sa dignité. Il s'impose devant la femme du docteur André qui cherche à l'humilier, en l'abandonnant au portail, sous le soleil, face au gros chien noir. Malgré son désaccord, Monsieur Baly deviendra le précepteur de ses enfants. De même il marche majestueusement, toujours accompagné par la lune. Il retrouve les enfants au milieu desquels il danse. Ils lui demandent s'il les acceptera dans son école. Alors, emporté par un intense sentiment de bonheur et de paix, il déclare qu'il les reprendra tous, même ceux qui ont lancé des pierres car il veut <<pardonner et être pardonné>> (407). Puis il hurle à mort, face au ciel, toute sa gratitude :

*<< Je leur pardonne à tous d'avoir voulu
m'humilier et me condamner à la vieillesse,
de m'avoir jeté des pierres, calomnié et
maudit, de s'être moqué de moi, de m'avoir
abandonné ; ma belle, toi qui me regardes
en ce moment, dis-leur que je leur pardonne
à tous et pour tout>> (408).*

Ce "camp" n'est certes pas celui de la sanctification comme dans La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier, ni celui de la félicité comme dans La Quête du Saint-Graal ; mais il faut souligner que le Maître a quitté le "camp 3" pour entrer dans l'éternité et trouver l'apothéose. Monsieur Baly deviendra Saint Monsieur Baly après sa mort, apprend-on dans l'épilogue.

(407) - Sassine (Williams) : Saint Monsieur Baly, op. cit., p. 211.

(408) - Ibid., pp. 211-212.

Faisons remarquer que dans son dernier entretien avec les enfants, Monsieur Baly avait déclaré :

<< Lorsque je ne serai plus de ce monde, rassurez-vous : mon esprit veillera sur vous jusqu'à la fin de votre existence >> (409).

Monsieur Baly est ce saint qui est un anti-Saint-Julien. En effet Julien, un sain, mis en contact avec Jésus-le-lépreux n'est pas contaminé mais devient un saint. Ainsi emporté dans les bras de Jésus, il rentre au paradis.

En revanche Monsieur Baly se souille contre des misérables, des lépreux et il attrape le mal. Le résultat de sa mortification n'est pas la sanctification. C'est l'anti-paradis. Ici le contact n'est plus source de grâce mais plutôt de déchéance. Nous avons l'impression qu'il y a là une démythification manquée de la part de l'auteur.

L'attitude de Monsieur Baly, tout comme celle de François, apparaît comme un défi lancé à la société, une vaste oeuvre de démythification de la société et une grande démythification de la lèpre.

16.2. DEMYSTIFICATION ET DEMYTHIFICATION

Dans son Introduction à l'étude du roman négro-africain, Jean-Pierre Makouta-Mboukou tente de définir ces deux termes lorsqu'il écrit :

<< Démystifier un phénomène, un événement, un fait brut, c'est montrer que les images qu'on en a dressées, les explications qu'on en a proposées sont mensongères, et qu'on a délibérément voulu induire l'esprit en

(409) - *Ibid.*, p. 212.

erreur. Par ailleurs, une démystification, pour dissiper efficacement l'erreur ou le mensonge, comporte une démythification. Car, après avoir dénoncé l'erreur, il faut ramener les choses à leurs justes dimensions, à leurs valeurs réelles>> (410).

Dans son analyse, Makouta-Mboukou a pris l'exemple de la colonisation et de l'esclavage qui, selon lui, se sont présentés comme <<les formes dans lesquelles les Négro-africains ont été moulés corps et âme, et n'ont plus été considérés hors de ces moules>>(411). Il s'agit donc non seulement de remettre en cause ces actes mystificateurs et déshumanisants, mais de les combattre.

Dans Saint Monsieur Baly, Williams Sassine s'est plutôt intéressé au phénomène de la lèpre et il a entrepris, nous semble-t-il, de lui enlever son caractère "sacré" et mystifiant.

16.2.1. DEMYSTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Les lépreux que Williams Sassine présente sont des êtres horriblement rongés par le mal, en proie à une souffrance indescriptible. François ou "l'homme-pourri" est si torturé qu'il attend à ses jours, tente de se donner la mort. C'est cette tentation de suicide, pourtant rare chez les lépreux que Monsieur Baly découvre ainsi exprimée dans un vieux journal :

(410) - Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française (problèmes culturels et littéraires), Abidjan, NEA, 1980, p. 247.

(411) - Ibid., p. 248.

<< Nous venons d'apprendre un grave accident de chemin de fer dans la localité de Balawa ; la victime, un homme maudit, croit-on savoir, a eu la jambe sectionnée ; il s'était couché en travers des rails ; s'agit-il d'un fou, d'un ivrogne ou d'un désespéré>> (412).

Il s'agit plutôt d'un "désespéré" qui cherche à mettre un terme à ses propres souffrances. Mais ce qui est remarquable ici c'est que le souhait de François ne semble pas être approuvé par Dieu. Tout se passe comme si une force mystérieuse rejetait sa mort, pour l'éprouver davantage. Après cet accident, François est devenu un monstre. C'est sous cet aspect horrible, repoussant, que l'instituteur l'a trouvé au marché, dans un groupe de mendiants dont certains brandissaient leur infirmité comme un porte drapeau :

<< Dans le recoin d'une boutique était assis un homme, ou ce qu'il en restait : son corps rongé par la lèpre, reposait sur son unique pied purulent et sans orteils, qu'il tenait entre ses bras croisés ; des mouches grouillaient sur sa poitrine sale, et jusque sur ses gros yeux injectés de sang ; il tendit son bras à son tour, et ses grosses lèvres s'ouvrirent en un sourire plein de mépris et de défi>> (413).

Monsieur Baly est étonné. Il ne comprend pas comment ce malheureux, dans la solitude de ses souffrances, de son odeur et sous les poids des mouches, continue d'accepter avec le sourire, son existence infernale.

Le Maître pense qu'il a devant lui un grand pécheur, une âme damnée mais n'arrive pas à accepter sa réduction à cet état d'abjection. En se remémorant ses propres péchés, il compatit aussitôt à

(412) - *Sassine (Williams), op. cit., p. 30.*

(413) - *Ibid., p. 35.*

la douleur de François :

<< Allah, mon Dieu, pour quelle raison avez-vous châtié si cruellement cet homme ? pourtant, il y a certainement des hommes plus mauvais et qui se portent bien. Moi aussi, j'ai fait du mal >> (414).

Monsieur Baly se rapproche de "l'homme-pourri". Il découvre des similitudes entre sa situation et celle du lépreux. Il se considère lui-même comme un rejeté, un ladre. Il recueille l'homme maudit, l'invite à demeurer dans le "camp 2", le lave proprement et lui promet de soigner ses plaies. En somme il cherche à le tirer de sa situation misérable pour en faire un homme comme les autres :

<< Tu te laisses aller, c'est tout, mon petit. Lorsqu'ils te verront bien propre, ils changeront tous d'avis à ton sujet >> (415).

En acceptant de vivre non seulement avec "l'homme-pourri" mais avec tous les autres mendiants, Monsieur Baly se montre un grand démystificateur. Il entreprend une véritable démystification, une désaliénation dans la mesure où il dérange <<les consciences tranquilles>>, les perturbe, les déroute. Il s'attaque aux idées reçues, cherche à les détruire.

Voilà pourquoi le Maître est marginalisé, mal reçu, mal accepté par les autres qui rejettent ses idées. On le considère comme un démagogue. D'ailleurs Salim tente de lui expliquer tout cela quand il dit :

<< Tu aurais pu trouver un autre malheureux moins remarquable ; celui-là, tout le monde ici lui a jeté au moins une fois une pierre ;

(414) - *Ibid.*, p. 49.

(415) - *Ibid.*, p. 77.

nous aimons les âmes charitables, mais pas les sauveurs : tu nous a donné à tous une mauvaise conscience en faisant de lui, en si peu de temps, presque un être humain. En vérité, personnellement, je m'empêchais de penser à lui pour ne pas vomir, mais lorsque l'autre jour, je le vis arrêter devant ta porte, l'air propre et bien droit sur sa béquille>> (416).

Ce que Salim ignore, c'est que Monsieur Baly cherche à démontrer que les images proposées jusque-là sur la lèpre sont mensongères, qu'elle est une maladie comme les autres et non un mal d'origine céleste. En démystifiant la société, il veut en même temps démythifier la lèpre.

16.2.2. DEMYTHIFICATION DE LA LEPRE

Monsieur Baly est déterminé à briser les vieilles images qu'on se fait de la lèpre. Il s'efforce de créer des structures qui vont amener le lépreux à son plein épanouissement.

Après l'échec dans le "camp 2", la mort de Fati, l'épouse de Monsieur Baly, le travail reprend. François est chargé de la lessive. A la place où l'avait terrassé Gaoussou se dresse une imposante masse cubique : les briques. L'important <<pour Monsieur Baly est de savoir rebondir sur l'échec>> (417).

François veut donner un sens à sa vie lorsque l'école renaîtra. Il compte sur elle. Il est d'abord celui qui reconnaît la négation de la lèpre, rejette les valeurs sur lesquelles elle se fonde. Il assume sa lèpre et tente de créer des nouvelles formes, des moules nouveaux.

(416) - *Ibid.*, pp. 100-101.

(417) - *Ibid.*, p. 197.

Il veut se sentir indispensable et il éprouve un grand bonheur de pouvoir contribuer à l'harmonie du monde :

<< A présent, chaque fois que je balaie notre dortoir, je me dis "François on a besoin de toi, tu es indispensable". Bien sûr que tout cela est faux, tous les hommes peuvent balayer ; cependant cette logique ne tient pas devant le fait qu'à l'instant où je ramasse, ne serait-ce qu'un grain de poussière, ce grain de poussière demeurerait si, au même instant, je venais à disparaître d'un coup>> (418).

En observant les briques "condamnées à perpétuité à se porter les unes les autres, il pense à la fraternité, à la reconnaissance, à l'amitié qui doivent exister entre les hommes. Et comme le lépreux de La Fin de Satan ou celui de Toiles d'araignées, il convie à l'amour :

<< On devrait faire de l'amour de la vie un métier... Je tendais désespérément les bras vers un autre dieu, sans comprendre que je devais commencer à pardonner, à aimer, et à m'accuser de tous les crimes, de tous les péchés et de tous les retards de nos frères noirs>> (419).

Ce qui distingue François des autres lépreux, c'est qu'il veut "faire briller à l'extérieur cette lumière qui bouge" (420) en lui. Il est une présence assoiffée d'action, une conscience brûlante de ce que cette présence pourrait apporter à la misère du Noir. Pour lui l'édification de l'école est un symbole et un symbole doit être montré.

Dans le "camp 3" chacun "cultive son jardin". Les mendiants s'adonnent au travail de la terre et tirent leur nourriture du produit de leur travail. C'est la fin de la mendicité donc la libéra-

(418) - Ibid., p. 200-201.

(419) - Ibid., p. 201.

(420) - Ibid., p. 203.

tion des mendiants. Quant à François, il devient un maître d'école. Il apprend aux autres à lire et à écrire. Il est un lépreux anti-lépreux. Sa lèpre est démythifiée. Il n'est plus l'homme à sauver mais il devient l'homme qui sauve.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- C O N C L U S I O N -
-:-

Dans la tragédie de Jean-Pierre Makouta-Mboukou, la lèpre est un signe de malédiction. C'est elle qui punit tous ceux qui se sont rendus odieux en répandant ou en faisant répandre le mal.

C'est justement contre la lèpre considérée comme un châti-
ment divin que s'élève Tiécoura. Elle est une maladie, donc une épreu-
ve comme tant d'autres. Et dans l'éthique de Tiécoura, Mariama doit
voir à travers sa lèpre un homme qui souffre car c'est cela qui per-
met de les rapprocher. On peut donc noter une entreprise de démythi-
fication de la lèpre dans Toiles d'araignées.

Cependant, c'est François qui, tout en assumant la négation
de la lèpre, la dépasse par le discours et par l'action. Ce héros est
donc un libérateur.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

S Y N T H E S E
PERMANENCES ET RUPTURES DANS LA
REPRESENTATION DE LA LEPRE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -
-:-

Nous essayons, sous forme de synthèse, de montrer les coïncidences remarquables et les points de divergence. Il ne s'agit pas ici d'une étude exhaustive, mais plutôt d'une analyse limitée à quelques cas précis.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE DIX-SEPT
LE DEPASSEMENT DU STATUT CLASSIQUE DE
LA LEPRE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

1

- INTRODUCTION -

Dans ce chapitre, notre objectif consiste à répertorier tous les aspects intéressant la représentation du lépreux dans la littérature. Cela nous permettra de dégager quelques dénominateurs communs, c'est-à-dire les permanences ou bien encore les ruptures.

17.1. QUELQUES DENOMINATEURS COMMUNS

17.1.1. LA PROMISCUITE AVEC UN LEPREUX : UN MODE DE JUSTICE

Ici la lèpre apparaît comme un signe, celui de l'horreur, de l'épouvante. Elle est considérée comme horrible et terrible à la fois. Le lépreux devient donc un épouvantail. C'est ainsi qu'au XIII^e siècle, le roi Marc l'utilise pour punir sa femme adultère. De même le juge Salamanta aura recours à ce signe pour persécuter la pauvre Mariama.

17.1.2. LE SAINT DU CIEL ET LE SAINT DE LA TERRE

La lèpre signe de l'épouvante peut se transformer en son contraire et devenir signe de grâce. Nous avons montré cette ambivalence dans la deuxième partie de notre étude.

Ce que l'on craint généralement chez le lépreux, c'est le contact qui est source de contamination. Or dans La Légende de Saint Julien l'Hospitalier, comme dans Saint Monsieur Baly, la peur du contact s'efface, disparaît. En se frottant le corps contre celui d'un lépreux, Julien s'est purifié, il s'est débarrassé de son péché, de sa lèpre morale ; et il est emporté au ciel dormant ainsi dans les bras de Jésus : Saint Julien est donc un Saint du ciel.

Saint Monsieur Baly a souillé son corps sur celui de François. S'il n'est pas purifié de la même manière que Saint Julien, il est parvenu à libérer des consciences sur terre. Monsieur Baly s'est sanctifié en même temps qu'il a sanctifié, libéré tous les mendiants qui se croyaient condamnés au malheur : c'est un saint de la terre.

17.1.3. DES FORMES "DE CAMP"

Nous avons déjà noté que l'exclusion hors du camp est un mode de punition imposé à tout homme atteint de lèpre dans la société hébraïque antique. Dans cette synthèse nous allons plutôt nous appesantir sur les catégories de camp et sur leur particularité.

a/ "Le camp de la mort" : La remontée paraît impossible une fois qu'on se trouve à l'intérieur de ce camp. C'est un espace de malédiction et très souvent le héros est sanctionné par la mort.

C'est par exemple le "camp 3" dans Toiles d'araignées. C'est dans ce lieu que Mariama trouve la mort, et à notre connaissance, seul Bissou en est sorti indemne. Mais même ses camarades s'empressent d'effacer ses pas afin qu'il ne revienne pas dans cet enfer.

C'est aussi le "camp 2" dans La Quête du Saint Graal. Tout chevalier alourdi par ses péchés y meurt. Il ne peut ni retourner au "camp 1" ni accéder au "camp 3".

b/ "Le camp de la félicité" : C'est le camp du bonheur. On sort de ce lieu auréolé de gloire. C'est la cabane de Julien dans La Légende de Saint Julien l'Hospitalier ; car c'est là qu'on viendra l'éprouver avant de lui montrer les splendeurs célestes. De même dans La Quête du Saint-Graal, c'est le "camp 3" réservé à quelques élus de la Quête comme Galaad, Perceval, Bohort de Gaunes.

c/ "Le camp de l'épreuve" : C'est le "camp 2" dans Saint Monsieur Baly. Le Maître a rencontré tous ses malheurs dans ce "camp" : il y perd son épouse Fati, une femme est tombée dans le puits scolaire, l'école est détruite, Monsieur Baly et ses enfants malmenés.

Le "camp" de l'épreuve pourrait être aussi La Forêt Gaste, c'est-à-dire, celui qui sert de relais entre le "camp 1" et le "camp 3" dans La Quête du Saint-Graal. On n'y meurt pas forcément. On peut bien surmonter l'épreuve comme Monsieur Baly ou quelques chevaliers.

17.2. LES RUPTURES

17.2.1. DES EXCLUS QUI INCARNENT L'AMOUR

Nous avons déjà indiqué que la lèpre physique est un signe qui isole, qui exclut. Mais ce qui est plus dramatique chez le lépreux, ce n'est pas la douleur physique mais la souffrance morale. Le lépreux est un être de révolte, de rébellion. Cependant, dans la littérature, il y a une représentation toute spécifique de la lèpre. Aussi dans La Fin de Satan, tout comme dans Toiles d'araignées, et même dans Saint Monsieur Baly, nous présente-t-on des lépreux qui ne se caractérisent pas par la haine mais par l'amour.

17.2.2. DES LEPREUX DANS LE CAMP

Nous avons déjà fait remarquer que tout homme atteint de lèpre est mis hors du camp. Rester dans le camp constitue donc une violation de l'interdit. Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu trois cas de violation : les quatre lépreux de l'Ancien Testament qui, sans être guéris sont entrés dans la ville; Naaman le Syrien qui, bien que lépreux demeure dans le camp ; et enfin la châtelaine lépreuse dans La Quête du Saint-Graal.

17.2.3. UNE REPRESENTATION INEDITE DE LA LEPRE

Dans le Roman de Tristan et Iseut, nous avons montré que pour berner le roi Marcet sa cour, Iseut s'est servie de Tristan travesti en lépreux. Nous avons là une utilisation toute particulière du signe de la lèpre. Nous remarquons surtout qu'en plein Moyen Age, la lèpre ne fonctionne plus comme un signe d'épouvante mais sert plutôt à subvertir.

17.2.4. LE DISCOURS : ACTE DE DISSIDENCE

Chaque fois qu'un lépreux est mis hors du camp, il est en même temps privé de la parole. Donc le discours du lépreux apparaît comme une violation, un acte de dissidence.

Les écrivains qui se sont révélés subversifs dans le domaine de la lèpre sont ceux qui se sont permis de donner la parole à leurs ^{héros} lépreux. Mais ce qui est notable dans cette prise de la parole, c'est que très souvent ces ladres invitent à l'amour, à la fraternité ou à la paix universelle.

17.2.5. L'ACTION : UNE FORME DE REBELLION

La prise de la parole avons-nous indiqué, est déjà un acte libérateur. Le lépreux qui agit est donc pleinement libre ; il est libéré de toutes ses entraves. Il ne demeure plus un esclave. Cela est illustré par deux exemples. Les quatre lépreux de l'Ancien Testament, par leur action, ont libéré Samarie en même temps qu'ils ont rompu les chaînes qui les amarraient. François, le lépreux anti-lépreux, sous la direction de Monsieur Baly, a libéré tous ses frères mendiants.

La littérature marque une rupture. Il y a généralement une permanence dans le comportement humain indépendant de tout contexte social, culturel, linguistique, religieux et racial. De cette synthèse, il ressort que les écrivains sont des phares, des pasteurs.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

1

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Cette analyse portée sur l'ensemble des ouvrages du corpus nous a amené à découvrir bien des aspects du phénomène de la lèpre : la lèpre punition-céleste, figure du péché, stigmaté du mal ou voie de salut. Ce double message qu'elle porte fait du lépreux tantôt un épouvantail, tantôt un élu de Dieu.

Notre étude nous a également permis d'élargir la notion de "mise hors du camp", de dépasser donc le statut classique que lui confère le récit biblique.

Elle nous a amené aussi à faire une constatation : l'homme n'a pas évolué au cours des siècles, du moins en ce qui concerne le lépreux. L'esprit humain est resté le même quelles que soient les sociétés considérées. Tout se passe comme s'il y avait une sorte de permanence dans le comportement de l'homme vis-à-vis du lépreux.

Mais en même temps l'on verra que dans cet esprit, il y aura une volonté de rompre avec le comportement classique de l'homme vis-à-vis de la société, une rupture, une tentative de décliner le mythe du lépreux, de démythifier sa condition pour faire de lui un patient comme les autres.

Cette démythification sociale et cette démythification de la lèpre restent l'oeuvre du lépreux lui-même lorsque le créateur, le poète lui donne la parole. La littérature révèle donc deux faits :

a/ la parole et l'acte du lépreux

b/ la parole et l'acte du créateur, du poète, qui peut être Dieu et l'homme.

1. Souvent le lépreux est vu à travers la parole et l'acte du créateur.

a/ qui peuvent dévaloriser le lépreux, comme dans la plupart des textes de la Torah ou ceux du Moyen Age.

b/ qui peuvent valoriser le lépreux comme dans La Légende de Saint Julien l'Hospitalier où le christ apparaît sous les traits d'un lardre pour éprouver Julien avant de le sanctifier.

2. Il est des cas rares où le lépreux est vu à travers sa propre parole, à travers son acte.

a/ Le lépreux détruit alors le mythe dont il est couvert. Il démythifie sa propre condition. C'est le cas des quatre lépreux (II Rois VII : 3 - 11) qui brisent les murs de leur exil, se libèrent et délivrent la ville assiégée. C'est aussi le cas de celui de La Fin de Satan qui rompt l'interdit par son discours, appelle à l'union des cœurs, à la paix universelle. L'attitude de Tiécoura dans Toiles d'araignées est identique à celle d'Yvain dans Le Roman de Tristan et Iseut. Mais si le premier rompt le silence pour appeler à la vie, à la fraternité, le second cherche plutôt à se venger des hommes sains.

b/ Le lépreux se valorise en passant de l'homme à sauver à l'homme qui sauve. Dans Saint Monsieur Baly, François refuse de demeurer "l'homme pourri". Il brise les chaînes et se libère réellement de toute entrave humaine ou divine. Il n'est pas Job comme il le dit. Il est celui qui trouble la conscience des autres et qui veut laisser une marque sur cette terre. C'est un poète, un créateur dans la mesure où il se bat pour la promotion de l'homme. Il démythifie réellement sa propre condition.

3. Un troisième cas rarissime dans la littérature est celui de la lèpre spirituelle, la lèpre symbole du mal comme dans La Lèpre du Roi. Elle est aussi dangereuse que la lèpre physique. Bernado II ne se détruit pas seulement, il détruit en même temps tout son entourage.

En somme, cette étude nous a permis de mettre en évidence deux périodes dans la création littéraire :

a/ Celle où le lépreux est interdit de parole, voire d'action.

b/ Ce sont toujours les créateurs qui lèvent l'interdit. C'est eux qui libèrent la parole et la restituent au lépreux.

De ce point de vue la littérature est anti-conformiste, elle est même subversive.

Ce fait n'est pas seulement une évolution, mais une véritable révolution, une vision sociale nouvelle, celle de l'homme, un humanisme particulier.

Les quelques aspects que nous avons abordés ici, pourront, nous l'espérons, être destinés à susciter une prise de conscience plus aiguë, plus profonde et plus dynamique du phénomène de la lèpre.

Notre ambition est de fournir, ici, surtout une base de réflexion propre à nourrir l'analyse, à susciter l'intérêt au-delà des seuls spécialistes que sont les médecins et les léprologues, et à soulever des questions nouvelles allant dans le sens de la libération du lépreux, de la démythification de la lèpre.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- INTRODUCTION -

-:-

Nous apprécions hautement la bibliographie chronologique qui a beaucoup d'avantages. Elle permet au lecteur de se renseigner très facilement sur l'évolution d'un thème à travers le temps.

Cependant, très souvent, beaucoup de lecteurs ne cherchent à s'informer que sur les travaux réalisés dans tel ou tel domaine de la connaissance. C'est pour leur permettre de se documenter plus facilement que nous avons adopté la bibliographie alphabétique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I. SOURCES PREMIERES

(CORPUS)

- Bible (La) : La Sainte-Bible, traduite sur les textes originaux hébreu et grec, nouvelle édition d'après la traduction de Louis Segond, London, Richard Clay, LTD, Bungay-Suffolk, 1985.
- Coran (Le) : Le Coran. Texte, traduction française et commentaire encyclopédique d'après la tradition, les différentes écoles de lecture, d'exégèse, de jurisprudence et de théologie; les interprétations mystiques, les tendances schismatiques et les doctrines hérétiques de l'Islam, et à la lumière des théories scientifiques, philosophiques et politiques modernes par le Cheikh Si Boubakeur Hamza (Recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris), 2 Vol, Paris, Fayard, 1985.
- Flaubert (Gustave) : Trois Contes. Un Coeur simple. La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier - Hérodiade, Paris, Editions Bordas, 1985.
- Hugo (Victor) : La Fin de Satan, Préface de Jean Gaudon, Texte établi par Evelyn Blewer et Jean Gaudon, Paris, Collection Poésie, Gallimard, 1984.
- Ly (Ibrahima) : Toiles d'araignées, Paris, Editions l'Harmattan, 1982.
- Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : La Lèpre du Roi, tragédie en deux actes, composée en 1966, inédit.
- Quête du Saint-Graal (La) : La Quête du Saint-Graal, traduite en français moderne par Emmanuèle Baumgartner, Paris, Edition Champion, 1979.

Roman de Tristan et Iseut (Le) : Le Roman de Tristan et Iseut, traduction de Joseph Bédier, Paris, Union générale d'Éditions, 1981.

Sassine (Williams) : Saint Monsieur Baly, Paris, Présence africaine, 1973.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

II. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A LA LEPRE

1. TEXTES

Claudé (Paul) : L'annonce faite à Marie, (Théâtre 4), Tome IX,
In : Oeuvres complètes (1950-1965), Paris, Gallimard,
1955, 319 p.

Huysmans (J.K.) : Sainte Lydwine de Schiedam, Paris, p. -V- Stock,
Editeur, 1901.

Montherlant (Henri de) : Les Lépreuses, Paris, Gallimard, 1966.

Sall (Ibrahima) : Les Routiers de Chimères, Dakar, NEA, 1982.

2. ETUDES ET CRITIQUES

Bériac (F.) : Lèpre et Société en Aquitaine XIIe-XVIIe siècles, Thèse
de Doctorat ès Lettres, Paris IV, 2 Vol. Dactyl., 1983.

" Histoire des Lépreux au Moyen Age, une société d'exclus,
Paris, Editions Imago, 1988.

Bourges (M.) : Essai sur l'histoire de la lèpre. Du concept lépreux
à la microscopie électronique, Thèse de Médecine, Cler-
mont-Ferrand, N° 42, 1968.

Bourgeois (D^r.L.) : Lépreux et Maladreries du pas-de-Calais, XII-
XVIIIe siècles, psychologie collective et institutions
charitables. Mémoires de la Commission des monuments
historiques, Arras, 1972.

Brody (S.N.) : The Disease of the Soul Leprosy, in medieval litera-
ture, Ithaca, Londres, 1974.

- Burnet (Etienne) : La Lèpre - Légende - Histoire - Actualité, Paris, Flammarion, 1932, 190 p.
- Chaussinand (R.) : La Lèpre - Préface de Noël Bernard, Paris, l'expansion scientifique française, 1950.
- Cibrario (L.) : Précis historique des ordres de Saint-Lazare et Saint-Maurice, traduction de Humbert Ferrand, Lyon, 1860.
- Delaborde (H.F.) : Vie de Saint-Louis par Guillaume de Saint-Pathus, Paris, 1889.
- Follereau (Raoul) : Tour du monde chez les lépreux, Paris, Flammarion, 1953, 253 p.
- Giry (A.) : Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVE siècle, Paris, F. Vie 1877.
- Grmek (M.) : Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale, Paris, 1984.
- Guillouard (Louis) : Etudes sur les conditions des lépreux au Moyen Age, notamment d'après la coutume de Normandie, dans Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, Vol. IX, 1877.
- Hanote (G.) : La léproserie du Val de Buigneux (Somme) du XIIe au XVIIe siècle, Thèse dactylo. de l'Ecole des Chartes, Paris, 1936.
- Kpodar (Kangui-Simon) : La Lèpre au Togo, Paris, Imprimerie R. Foulon et Cie, 1956, 71 p.
- Labourt (L.A.) : Recherche sur l'origine des ladreries, maladreries, léproseries, Paris, Librairie Guillaumin, 1854, 391 p.
- Le grand (Léon) : Statuts d'Hotels-Dieu et de léproseries. Recueil de textes du XIIe au XIVE siècle, Paris, 1901.

Pichon-Berruyer (G.) : La Représentation médiévale de la lèpre, Thèse de IIIe cycle, Paris, 1979, 2 Vol. dactyl.

Raymond (G.) : Les Congies Jehan Bodel, Romania, T.IX, 1880.

Saunier (A.) : Les maladies dans les hôpitaux du Nord de la France à la fin du Moyen Age, vers 1200-1500, Thèse de Doctorat ès Lettres, 1982, 3 Vol. dactylo.

3. ARTICLES

Avril (J.) : "Le IIIe Concile de Latran et les lépreux", Revue Mabillon, T. LX, 1981, pp. 21-76.

Casile (Maurice) : <<L'organisation générale du service national de la lèpre au Brésil>>. In : Médecine Tropicale, N° 4, 1949, pp. 536-560.

Chaussinand (R.) : "L'expansion de la lèpre de l'Antiquité à nos jours", In Acta Tropica, Vol. 6, N° 2, 1949, pp. 105-119.

Dols (M.W.) : <<Leprosy in medieval arabic medicine>>, In : Journal of the history of medicine, T. XXXIV, 1979, p. 314-333.

Floch (Henri) : <<A propos de l'endémie lépreuse en Guyane française, notes sur la lèpre dans les quelques pays de l'hémisphère occidental>>, In : Institut pasteur Guyane et terr, N° 186, 1949, pp. 155.

Follereau (Raoul) : <<La bataille de la lèpre en Afrique équatoriale française>>, In : C.R., Séances académiques Sc. col., T. XV, Séances des 7 et 22 Octobre, 1955, pp. 438-456.

- Jeanselme (D^r.E.) : <<Comment l'Europe au Moyen Age se protégea contre la lèpre>>, In Bulletin de la Société d'histoire de la médecine, 1951, T. XXV, pp. 1-155.
- Knipo (M.) : <<Traitement de la lèpre chez les Bozos>>, In : Notes Africaines, N° 91, 1958, p. 8.
- Pottier (René) : <<La Lèpre, maladie actuelle>>, In : Encyclopédie mensuelle d'outre-mer, N° 6, 1954, pp. 181-184.
- Pares (Yvette) : <<La lutte anti-lépreuse au Sénégal : Médecine européenne et médecine africaine : les étapes d'une rencontre riche d'espoir>>, In : Présence africaine, N° 124, 1982, pp. 76-96.
- Rémy (P.) : <<La Lèpre, thème littéraire au Moyen Age>>, commentaire d'un passage du roman provençal de Jaufré, dans le Moyen Age, T. L II, 1948, p. 210.

III. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A LA BIBLE

1. OUVRAGES SUR LA BIBLE

Choucroun (Isaac-Marc) : Le judaïsme - Doctrines et préceptes, Paris, PUF, 1951, 155 p.

Diel (P.) : Le symbolisme de la Bible, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1975.

Gelin (A.) : Les Idées maîtresses de l'Ancien Testament, Paris, Editions du Cerf, 1966.

Jaubert (A.) : Les premiers Chrétiens, Paris, le Seuil, Collection <<Microcosme>>, 1967.

Joly (Eugène) : Aux sources bibliques - Guide de Lecture de l'Ancien Testament, Paris, Editions Fleurus, 1951.

Lods (Adolphe) : Israël, des origines au milieu du VIII^e siècle, Paris, Editions Albin Michel, 1949.

- Histoire de la littérature hébraïque et juive, des origines à la ruine de l'état juif (135 ans après Jésus-Christ), Préface d'André Parrot, Paris, Payot, 1950.

- Civilisation hébraïque et science de l'homme, préface de Robert Sommer, Paris, Editions Kakarone, 1965, 223 p.

Michaeli (Frank) : 39 livres en un seul, Genève, Labor et Fidès, 1962, 182 p.

Montet (Pierre) : L'Egypte et la Bible, Paris, Delachaux et Niestlé, 1959, 143 p.

Nahon (G.) : Les Hébreux, Paris, le Seuil, Collection <<Microcosme>> 1963.

Néher (André) : Moïse et la vocation juive, Paris, le Seuil, Collection <<Maîtres spirituels>>, 1956.

Néher (A.) et Néher (R.) : Histoire biblique du peuple d'Israël,
Tomes I et II, Paris, Adrien Maisonneuve, 1962, 723 p.

Némo (Ph.) : Job et l'excès du mal, Paris, Grasset, 1977.

Pirenne (Jacques) : La Société hébraïque d'après la Bible, Paris,
Albin Michel, 1965, 225 p.

Steinmann (Jean) : Job, témoin de la souffrance humaine, Paris, les
Editions du Cerf, 1969, 120 p.

Tresmontant (Claude) : Essai sur la pensée hébraïque, Paris, Editions
du Cerf, 1956, 175 p.

- Les Idées maîtresses de la métaphysique chrétienne,
esquisse. Paris, Editions du Seuil, 1962, 158 p.

Vischer (Wilhelm) : La Loi ou les cinq livres de Moïse, Paris, Dela-
chaux Niestlé, 1949.

2. ARTICLES SUR LA BIBLE

Beauchamp (Paul) : <<Bulletin d'exégèse de l'Ancien Testament>>
In : Recherche de Science religieuse, n° 4, 1980,
pp. 591-612.

Marle (René) : <<La Bible dans la division des Chrétiens>>, In : Etu-
des, T. 324, 1966, pp. 630-640.

Swiderski (Stanislaw) : <<Les récits bibliques dans l'adaptation afri-
caine>>, In : Journal of religion in Africa, Vol. X,
Fasc. 3, 1979, pp. 174-233.

IV. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AU CORAN ET AUX HADITHS

1. ISLAMOLOGIE

Ard El Jalil (J.M.) : Aspects intérieurs de l'Islam, Paris, 1949.

Blachère (Régis) : Le problème de Mahomet, Paris, 1952.

- Introduction au Coran, 2e édition, Paris, Editions Besson et Chantemerle, 1959, 310 p.

Bucaille (Maurice) : La Bible, le Coran et la Science, (Les Ecritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes), Paris, Editions Seghers, 1976.

Campbell (D^r William) : Le Coran et la Bible, à la lumière de l'histoire et de la science, Marne-La Vallée Cédex, France, 1989.

Chaine (Joseph), Grousset (René) : Littérature religieuse, Bible, Coran, Religions de l'Inde et de Chine. Histoire, textes choisis, traduits et commentés par Steinmann, Ch. Ledit, S. Bernard, H.O. Kaltemark, Paris, Armand Collin, 1948, 843 p.

Gardet (Louis) : La cité musulmane, Vie sociale et politique, Paris, 1914.

- Connaître l'Islam, Paris, 1958.

- l'Islam, Religion et Communauté, Paris, 1967.

Hamidullah (Muhammad) : Le Prophète de l'Islam, Tome I : sa vie ; Tome II : son oeuvre, Paris, 1959.

Hussein (Taha) : Présence de l'Islam dans la littérature romantique en France, le Caire, 1960.

Jahil (Abdel) : Marie et l'Islam, Paris, 1950.

Jomier (Jacques) : La Bible et Le Coran, Paris, les Editions du Cerf,
1959, 149 p.

Masson (D.) : Le Coran et la révélation judéo-chrétienne : Etudes comparées, Tomes I et II, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 1958, 829 p.

Monteil (Vincent) : Le monde musulman, Paris, 1963.

Moubarac (Y.) : Abraham dans Le Coran, Paris, Vrin, 1958, 206 p.

2. ETUDES SUR LES HADITHS

Dermenghem (E.) : Mahomet et la tradition islamique, Paris, 1955.

El Bokhari : L'authentique tradition musulmane, choix de h'adiths, traduction par G.H. Bousquet, Paris, Fasquelle Editeurs, 1964.

- Les traditions islamiques, traduites de l'arabe avec notes et index, par O. Houdas, professeur à l'école des langues orientales, Tome IV, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 1977.

Kitâb al-Muntaqâ Sharh Muwatta'Malik, d'Al Baji, le Caire, Matba a as - Fa ada, 1332 H, Vol III.

Musnad Ahmad B. Hanbal, Dar al - Fikr, S.D., Vol IV.

Sunan Ibu Mâjâ, Le Caire, ISÂ al-Bâbî al - halabi et Cie, Vol II, 1972.

ARTICLES SUR LE CORAN

Gardet (Louis) : <<Allah>> : Encyclopédie de l'Islam, Nouvelle édition, 1956.

Samb (Amar) : <<La Bible et le Coran aujourd'hui>>, In : Se comprendre, N° 81/4, 1981, 7 p.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

V. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AU MOYEN AGE

1. TEXTES

Aiol - Aiol, chanson de geste, publiée d'après le manuscrit unique de Paris, par J. Normand et G. Raynaud, Paris, Firmin-Didot, 1877, Livre VIII.

Quête du Saint-Graal (La) : La Quête du Saint-Graal, traduite des manuscrits du XIIe siècle par Albert Pauphilet, Melun, Librairie d'Argences, 1949.

Roman de Barlaam et Josaphat (Le) : Le Roman de Barlaam et Josaphat, Ed. par J. Sonet, Paris, J. Vrin, 1949-1952, 3 Vol.

2. ETUDES SUR LA SOCIETE MEDIEVALE OU SUR LA LITTERATURE FRANCAISE DU MOYEN AGE

Badel (P.Y.) : Introduction à la vie littéraire du Moyen Age, Paris, Bordas, 1969.

Bloch (Marc) : La Société médiévale, Paris, 1958.

Payen (J.C.) : Littérature française, Le Moyen Age. Des origines à 1300, Paris, Arthaud, 1970.

Poirion (D.) : Littérature française, le Moyen Age II 1300 - 1484, Paris, Arthaud, 1971.

Poirion (D.) : Précis de littérature française du Moyen Age, Paris, PUF, 1983.

VI. ETUDES POUR UNE LECTURE DE LA QUÊTE DU SAINT-GRAAL

Frappier (J.) : Etude sur la mort du Roi Artu, 2e édition revue et commentée, Geneviève, Droz, 1961.

Gilson (E.) : La mystique de la Grâce dans <<La Queste du Saint-Graal>> dans Romania, T.LI, 1925, pp. 321-347.

Lot (F.) : Etude sur le Lancelot en prose, 2e édition, Paris, Champion, 1954.

Pauphilet (A.) : Etudes sur La <<Queste du Saint-Graal>>, attribuée à Gautier Map, Paris, Champion, 1921.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

VII. ETUDES POUR UNE LECTURE DU ROMAN DE TRISTAN ET ISEUT

Bartean (Françoise) : Les Romans de Tristan et Iseut, introduction à une lecture plurielle, Paris, Larousse, 1972.

Jonin (Pierre) : Les personnages féminins dans les Romans français de Tristan au XIIe siècle, étude des influences contemporaines, publication des Annales de la Faculté des Lettres Aix-En-Provence, Nouvelle série, N° 22, Editions Ophrys, 1950.

Wilmotte (M.) : Origines du roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1240, Paris, Boivin, 1942.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

1

VIII. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A GUSTAVE FLAUBERT

1. L'OEUVRE DE GUSTAVE FLAUBERT

- Flaubert (Gustave) : Madame Bovary, avec une introduction de Maurice Bardèche, Paris, Librairie générale française, 1972.
- Salammbô, Paris, Cluny, 1937, 336 p.
- L'Education sentimentale, histoire d'un jeune homme, chronologie et préface par Jacques Suffel, Paris, Garnier-Flammarion, 1969, 1969, 445 p.
- La Tentation de Saint-Antoine, avec une introduction et notes par E. Maynial, Editions Garnier, 1954, 317 p.

2. OUVRAGES SUR GUSTAVE FLAUBERT

- Albalat (A.) : Gustave Flaubert et ses amis, Paris, Plon, 1927.
- Auerbac (Eric) : Mimésis, la représentation de la Réalité dans la littérature occidentale, Paris, Gallimard, 1968, 598 p.
- Bertrand (Louis) : Gustave Flaubert, Paris, Mercure de France, 1912.
- Brombert (Victor) : Flaubert, Paris, Ecrivains de toujours, le Seuil, 1971.
- Debray-Genette (Raymonde) : "Du mode narratif dans les Trois Contes" ;
In : Travail de Flaubert, ouvrage collectif, Paris, Editions du Seuil, 1983.
- Demorest (D.L.) : L'expression figurée et symbolique dans l'oeuvre de Gustave Flaubert, Paris, Les presses modernes, 1931.
- Dumesnil (René) : En marge de Flaubert, Paris, Librairie de France, 1920.

- L'unique passion de Gustave Flaubert, Paris, le Divan,
1932.

Durry (Marie-Jeanne) : Flaubert et ses projets inédits, Paris, Nizet,
1950.

Gailly (Gérard) : Flaubert et les Fantômes de Trouville, Paris, Re-
naissance du Livre, 1930.

Troyat (Henri) : Flaubert, Paris, Flammarion, 1989.

Lottman (Herbert) : Gustave Flaubert, Paris, Fayard, 1989.

2. ARTICLES CONSACRES A GUSTAVE FLAUBERT

<<Flaubert aujourd'hui>>, entretiens entre Roland Bartes et Ph. Sol-
lers, In : Magazine littéraire, N° 108, 1976, pp. 06-29.

<<Flaubert le premier des modernes 1880-1980>>, In : Les Nouvelles
Littéraires, Spécial N° 2739, pp. 21-89.

IX. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A VICTOR HUGO

1. L'OEUVRE DE VICTOR HUGO

- Hugo (Victor) : Notre-Dame de Paris, Editions de Paris, 1956, 403 p.
- Les châtiments, Edition critique par Paul Berret, 2 Vol, Paris, Grands écrivains de la France, hachette, 1932.
 - Les Contemplations, Introduction et notes de Frantz André Burguet, Paris, Librairie générale française, 1964, 512 p.
 - La Légende des Siècles, Paris, Larousse, 1949.
 - Les Misérables, texte établi et annoté par M. Allein, Paris, Gallimard, 1951.
 - Dieu (Le Seuil du gouffre). Edition critique par R. Journet et G. Robert, Paris, Nizet, 1961.

2. OUVRAGES SUR VICTOR HUGO

- Albouy (Pierre) : La création mythologique chez Victor Hugo, Paris, Corti, 1963.
- Baudouin (Charles) : Psychanalyse de Victor Hugo, Paris, Armand Colin, <<U 2">> 1972.
- Barrère (Jean-Bertrand) : La Fantaisie de Victor Hugo, Tome I. (1802-1851), Paris, Corti, 1949.
- La Fantaisie de Victor Hugo, Tome II, (1852-1885), Paris, Corti, 1950.
 - Victor Hugo, l'homme et l'oeuvre, Paris, Boivin & Cie, 1952.

- Cellier (Léon) : L'épopée humanitaire et les grands mythes romantiques, Paris, Société d'Édition d'Enseignement supérieur, 1971.
- Dubois (Pierre) : Victor Hugo, ses idées religieuses, de 1802 à 1825, Paris, Champion, 1913.
- Guillemin (Henri) : Victor Hugo par lui-même, Images et textes présentés par Henri Guillemin, Paris, Editions du Seuil, 1951.
- Levaillant (Charles) : La crise mystique de Victor Hugo, Paris, Corti, 1954.
- Saurat (Denis) : Victor Hugo et les Dieux du peuple, Paris, La Colombe, 1948.
- Souchon (Paul) : Victor Hugo, Paris, Tallandier, 1949.
- Zumthor (Paul) : Victor Hugo, poète de Satan, Paris, Robert Laffont, 1946.

3. ARTICLES SUR VICTOR HUGO

- Ubersfeld (Annie) : <<Le Livre et la plume ou (comment on écrit "La Fin de Satan")>>, In : Romantisme, n° 6, Flammarion, 1973, pp. 67-75.

<<Victor Hugo, sa vie, sa famille, son oeuvre, ses pairs et son temps>>, séries d'articles publiés, In : Les Dossiers de l'histoire, N° 54, 1985, pp. 4-85.

X. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A IBRAHIMA LY

La pauvreté de la bibliographie consacrée à Ibrahim Ly s'explique par le fait que ce jeune professeur de Mathématiques, récemment venu à la littérature, est prématurément rappelé à Dieu. Il n'est que l'auteur de deux romans dont le premier paraît en 1982 et le second en 1988.

1. L'OEUVRE D'IBRAHIMA LY

Ly (Ibrahim) : Les Noctuelles vivent de larmes, Paris, l'Harmattan, 1988.

2. OUVRAGE SUR IBRAHIMA LY

Paroles pour un continent, la vie et l'oeuvre d'Ibrahim Ly, ouvrage collectif, Paris, l'Harmattan, 1990.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

XI. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A JEAN-PIERRE MAKOUTA-MBOUKOU

1. L'OEUVRE DE JEAN-PIERRE MAKOUTA-MBOUKOU

Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : En Quête de la liberté ou une vie d'espoir, Yaoundé, Clé, 1970.

- Le Contestant, Paris, La Pensée universelle, 1973.

- Les Exilés de la forêt vierge ou le grand complot, Paris, J.P. Oswald, 1974.

- Introduction à l'étude du Roman négro-africain de langue française (problèmes culturels et littéraires) Abidjan, NEA, 1980.

- Spiritualités et cultures dans la prose romanesque et la poésie négro-africaine, Abidjan, NEA, 1983.

- Les grands traits de la poésie négro-africaine, Abidjan, NEA, 1984.

- Trân-Minh Tiêt et le Social-Humanisme des peuples, 132 ans après le manifeste du parti communiste, Paris, Editions presses de la Fondation du prix mondial de la paix, 1985.

2. ARTICLES CONSACRES A JEAN-PIERRE MAKOUTA-MBOUKOU

Houédanon (Lucien) : <<Au nom de tous mes Nègres>>, In : Afrique Nouvelle, N° 1902, 1987, pp. 23-25.

- Rodnez (Elton Harris) : <<Entretien avec Jean-Pierre Makouta-Mboukou>>, In : Présence francophone, n° 21, 1980, pp. 158-169.

- <<Discours de réception du professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou à l'académie des Sciences d'Outre-Mer, prononcé par M. Robert Cornevin, suivi de la réponse de Jean-Pierre Makouta-Mboukou,>>
In : Mondes et cultures, Tome X L VI, 1986, pp. 761-773.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

XII. BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A WILLIAMS SASSINE

1. L'OEUVRE DE WILLIAMS SASSINE

Sassine (Williams) : Wirryama, Paris, Présence africaine, 1976.

- L'Alphabète, Paris, Présence africaine, 1976.

- Le Jeune homme de sable, Paris, Présence africaine, 1979.

- Le Zéhéros n'est pas n'importe qui, Paris, Présence africaine, 1985.

2. OUVRAGE SUR WILLIAMS SASSINE

Kébé (Daouda) : Williams Sassine, Romancier, Mémoire de Maîtrise, soutenu à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1987, 102 pages dactylographiées.

3. ARTICLES SUR WILLIAMS SASSINE

Chevrier (Jacques) : <<Des mathématiques à la littérature>> In : Notre Librairie, N° 88/89, 1987, pp. 110-118.

<<Entretien de Maryse Condé avec Williams Sassine>>, In : Recherche, pédagogie et culture, N° 49, pp. 64-65.

XIII. BIBLIOGRAPHIE NON CLASSEE

Ici nous avons groupé tous les ouvrages intéressants que nous avons utilisés et qui n'ont pu trouver de place dans les autres rubriques.

Blum (Claude) : La représentation de la mort dans la littérature française de la Renaissance, Tome I : d'Hélinant de Froidmont à Ronsard, Paris, Editions Champion, 1987.

Chauliac (Guy De) : La Grande Chirurgie, Paris, Edition E. Nicaise, 1890.

Dante : La Divine Comédie, traduction, préface, notes et commentaires par Henri Longnon, Paris, Editions Garnier Frères, 1966.

Du Bellay (Joachim) : Les Regrets, Paris, Gallimard, 1967.

Garaudy (Roger) : L'Alternative, Paris, Lafont, 1972.

Goethe : Les Souffrances du Jeune Werther, traduction, chronologie et préface par Joseph-François Angelloz, Paris, Flammarion, 1968.

Kane (Cheikh Hamidou) : L'Aventure Ambiguë, Paris, Poésie/Gallimard, 1961.

Lamartine (Alphonse de) : Méditations poétiques, Paris, Larousse, 1942.

Lucretius : De Natura Rerum, Tome II, Livre VI, texte établi et traduit par Alfred Ernout sous le titre De la Nature, Paris, Société d'Edition <<Les Belles Lettres>>, 1960.

Masson (Nicole) : Panorama de la littérature française, les courants, les auteurs, les oeuvres, du Moyen Age au X^e siècle, Paris, Marabout, 1990.

Ovide (publius Ovidius Naso) : Les Tristes. Texte établi et traduit par Jacques André, Paris, Société d'Édition <<Les Lettres>>, 1968.

Pline l'Ancien : Histoire naturelle, Tome XXVI, Livre V, texte établi traduit et commenté par Alfred Ernout et D^r R. Pépin, Paris, Société d'Édition <<Les Belles Lettres>>, 1957.

Rousseau (Jean-Jacques) : Les Confessions, Paris, Garnier et Frères, 1964.

Trotsky (Léon) : Journal d'exil, Paris, Folio, Gallimard, 1972.

Virgile : L'Énéide, Traduction, chronologie, introduction et notes par Maurice Rat, Flammarion, 1965.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

SIGLES UTILISES

- Fasc. : Fascicule
- J.A.R. : Jeunesse de l'Armée Royale
- N.E.A. : Nouvelles Editions Africaines
- P.A. : Présence Africaine
- P.S.L. : Paix soit sur lui
- P.U.F. : Presses universitaires de France
- SD : Sans date
- Terr. : Territoire
- Vol. : Volume

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INDEX DES NOTIONS ABORDEES

Châtiment : 152, 153, 156

Chute : 37, 38, 45, 184, 212, 214, 215

Contact : 195, 196, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209,
210, 286

Démystification : 268, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 292, 293

Démythification : 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 292, 293,

Etranger : 37, 38, 39, 40

Exclusion : 106, 131, 168, 169, 171, 172, 174, 179, 218, 226, 252,
259, 268, 278, 287

Exil : 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45
46, 54, 55, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 215

Folie : 112, 113, 114, 115, 116, 134, 135, 136, 137, 181

Infirme : 108, 109, 110

Impureté : 6, 47, 49, 40, 168, 171, 186, 187, 188, 189, 190, 194,
206, 210, 271

Lèpre : 2, 3, 4, 13, 15, 23, 25, 42, 43, 114, 115, 116, 117, 118, 119,
120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 271, 272, 273, 274, 282,
286, 287

Lépreux : 2, 3, 4, 11, 13, 15, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123,
124, 125, 126, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151,
152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163,
164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175,
176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187,
188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 225, 226,
227, 228, 229, 230, 260, 264, 278, 280, 281

Mal : 212, 216, 217, 218, 225, 232, 241, 248, 259

Mise hors du camp : 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 204, 205,
206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 252, 253, 254, 255, 259,
266, 268, 269, 270, 271, 274, 278, 287

Pardon : 218, 221, 222, 277

Parias : 107, 137, 141, 147, 152, 181, 268

Parole : 152, 153, 154, 155, 265, 289, 292, 294

Péché : 37, 38, 194, 196, 197, 198, 209, 210, 222, 268, 269, 277

Pureté : 6, 47, 159, 160, 161, 162, 163, 171, 200

Représentation : 112, 286

Sanctification : 6, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 274, 275

Sang : 174, 175, 176, 177, 179, 180

Sexualité : 145, 146, 150

Simulation : 134, 135, 136, 137, 138, 141

Souffrance : 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 196, 197, 228, 264, 265; 266,
271, 277

Souillure : 47, 49, 50, 52, 53, 54, 171, 186, 194, 195, 207, 271, 278

Statut : 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61,
108, 144, 145, 146

Tentation : 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 171, 194,
195, 196, 197, 198.

INDEX DES NOMS PROPRES

- Aaron : 66, 71
- Ab Allah Ben Mas'oud' : 100
- Abel : 177, 216, 221, 230
- Abischag : 202
- Abner : 103, 176, 177
- Abou Dawoud : 92
- Abraham : 64, 82
- Absolu (L') : 114, 160
- Abû Hurayra : 107
- Abyssinie : 11
- Actes des Apôtres (Les) : 161
- Adam : 31, 37, 126
- Adam de la Halle : 112
- Afrique : 2, 3, 11, 14, 251, 254
- Agar : 31
- Aïcha : 99
- Aiol : 162, 163
- Albert : 123
- Al Ash-Sharîd (Tribu des) : 98
- Alexandre le Grand : 26
- Allah : 278
- Alternative (L') : 273
- Amatsia : 70
- Amérique : 2, 3, 27, 32, 39
- Ami : 24, 162, 174, 175, 176
- Amile : 124, 139, 160, 162, 175, 176, 177
- Ami et Amile : 128, 162
- Amos : 221
- Amr : 98

Amram : 96, 97
A-Nas-Ben-Malick : 98, 162
Ancien Testament (L') : 5, 9, 11, 30, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 65,
68, 89, 90, 93, 97, 152, 201, 289
Ancienne Alliance (L') : 6, 13, 62, 63, 89, 90, 93, 104
André : 271, 274
Ange-Liberté : 221, 222
Ange-Eclair : 221
Ange-Etoile : 221
Ange-Hiver : 221
Angleterre : 27
An-Na-Sa^ع : 92, 103
Annonce faite à Marie (L') : 183, 208
Antéchrist : 114
Anti-Royalistes (Les) : 238, 239, 240
Antiquité : 3, 14, 25, 60, 123
Archipel des Malais (L') : 25
Arnauer (Gustave) : 49
Asie : 2, 3, 13, 25
Asiatique : 34
Aristote : 170
Arthur : 114, 165, 170
Atharvavéda (L') : 14
Auguste : 26
Aventure Ambiguë (L') :
Ayyub : 103
Azaria : 70
Babylone : 37
Bakary : 250, 254

Bakongo : 240
Balawa : 277
Bana : 271
Barteau (L.) : 110
Bastille (La) : 222
Baudelaire (Charles) : 223
Baudemagu de Gorre (Le Roi) : 169
Baumgartner (E.) : 4
Bédier (J.) : 4
Béleya : 251, 256, 258, 261, 266
Bélissant : 124
Ben-Haddad : 77
Bériac (Françoise) : 141
Bernado II : 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 247,
248, 293
Béroul : 110, 128, 153
Bertran de Marselha : 121
Béthanie : 85, 98
Bible : 4, 5, 18, 20, 22, 23, 31, 66, 94, 96, 104, 116, 201, 216
Bildad de schuach : 72
Bissou : 251
Blaives : 124
Blanche-Lande : 138
Bléhéri : 136
Bloch (Marc) : 108
Blum (Claude) : 113
Bohort de Gauhes : 164, 165, 169, 175, 287
Bonzes : 14

Brahmes : 14
Brangien : 131, 135
Bretagne (La) : 159
Buhārī (E1) : 92
Bunyan (John) : 37
Burnet (Etienne) : 22, 23, 24
Caïn : 197, 214, 215, 216, 217, 218, 221
Caïphe : 25
Calcédoine : 133
Calogrenant : 168
Camaaloth : 171
Canaan : 20
Celse : 26
Cène : 159
Chaldée : 25
Cham : 216, 217, 218
Chaussinand (R.) : 13, 25
Cheikh Si Hamza Boubakeur : 94
Chine : 15, 16, 25, 27
Christianisme : 5, 88, 92, 145, 163, 272
Chroniques : 22
Cibrario (L.) : 145
Claudel (Paul) : 183, 208
Climaque (Jean) : 121
Coeur simple : 185
Colombie : 27
Côme : 12
Conficius : 15
Contestant (Le) : 241

Coran : 4, 5, 6, 9, 17, 20, 31, 38, 92, 94, 104
Cornouailles : 134
Croisade : 11, 16
Croisés : 22, 27
Ctésias : 15
Dagobert : 127
Dani : 244, 245, 246
Danioko : 258
Dante : 192, 213, 253
Darfour : 13
David : 80, 201, 207, 221
Décapole : 13
De Natura Rerum : 11
Diable : 164, 165
Diallo (Samba) : 213
Dieu : 31, 37, 47, 64, 92, 96, 97, 98, 100, 101, 103, 109, 114, 120,
121, 123, 124, 125, 130, 139, 156, 159, 160, 163, 164, 166,
167, 168, 169, 171, 176, 177, 195, 203, 204, 205, 207, 215,
218, 220, 222, 226, 228, 229, 239, 241, 243, 244, 246, 247,
258, 261, 272, 278, 292
Dioscèse de Bayeux : 117
Discoride : 60
Dougoutini : 258
Du Bellay (François) : 33
Du Bellay (Joachim) : 33, 45
Ebers : 13
Ecosse : 27
Egypte : 11, 12, 13, 16, 17, 20, 21, 22, 24, 28, 51, 64
Egyptien : 13

Eilhard Von Oberg : 128
El Bokhari : 102
Elie : 87, 210
Elihu : 73
Elisée : 67, 68, 87, 89, 103, 202, 203, 204, 205
Eliphaz de Théman :
Enoch : 210
En Quête de la Liberté ou une Vie d'espoir : 36
Epîtres (Les) : 33
Esdras : 129
Espagnol : 87
Essai sur les légendes pieuses du Moyen Age (L') : 185
Essai sur la peinture sur Verre (L') : 185
Esther : 129
Eternel (L') : 54, 57, 58, 59, 64, 67, 70, 73, 74, 75, 77, 81, 84
Et-Tirmid'î : 92
Europe : 2, 26, 27, 60
Européen : 34
Evangile de Saint Luc (L') : 37
Eve : 31, 37, 217
Exode : 22, 47, 52
Ezéchiël : 75
Fati : 279
Fatalité (La) : 218, 222
Flaubert (Gustave) : 5, 6, 185, 187, 188, 191, 201, 207, 208, 210, 232
Fin de Satan (La) : 5, 183, 212, 215, 218, 225, 226, 228, 230, 231, 232
Forêt Gaste (La) : 159, 170, 171, 274, 288
France : 33, 35, 36, 45, 116, 119, 120, 247
François : 270, 274, 277, 279, 280, 287, 289, 293

François Ier : 132
Frocin : 110, 114
Galaad (La Ville de) :
Galaad : 164, 165, 169, 170, 175
Galien (Claude) : 21
Galilée : 83, 87, 204
Garçon et l'Aveugle (Le) : 109
Garaudy (Roger) : 272, 273.
Gaule (La) : 27
Gauthier Map. : 159
Gauvain : 108, 139
Genèse : 47
Genève : 34
Germanie : 27
Gevaudan : 121, 179, 327
Goethe : 191
Gorbatchev (Mikhaël) : 40
Gorvenal : 129, 147, 155
Grande Chirurgie : 144
Grande-peste : 115
Grèce : 26
Guéhazi : 67, 68, 89, 103, 139, 179, 203
Guénièvre : 169
Guibert (Louis) : 150
Guy de Chauliac : 144
Guyo : 26
Hadith : 4, 5, 92, 93, 97, 99, 101, 102, 103, 104
Hansen : 55
Hardré : 124

Hawa : 251
Hébreu : 11, 16, 17, 52, 54, 55, 56, 60, 75, 105, 156, 208, 210
Hector des Mares : 168
Hégire : 31
Hérode : 31
Hérodias : 185
Hérodote : 13
Histoire naturelle : 12, 174
Hippocrate : 258
Hollandais : 237
Homère : 32, 255
Horeb : 64
Hugo (Victor) : 5, 6, 35, 45, 132, 133, 170, 197, 212, 216, 218, 222,
223, 225, 228, 230, 231, 239, 256
Huis-clos : 218
Hyksos : 16, 17
Huysmans (Joris-Karl) : 183
Ibérie : 27
Ibn Abbas : 100
Ibn Al-Mussayib : 102
Ibū Māja : 92
Inde : 11, 14, 15, 16, 25, 28
Indou : 60
Introduction à l'Etude du Roman négro-africain : 275
Isaac : 64
Isabel : 162
Isaïe : 230
Islam : 5, 27, 92, 98, 272
Ismaël : 31, 37

Iseut : 129, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143,
144, 145, 146, 147, 149, 152, 153, 155, 156, 157, 162, 167
260

Israël : 24, 47, 69, 86, 87, 194, 209

Israélite : 96, 99, 115

Italie : 35

Ithaque : 32, 33, 45

Jabir - Ben - Abdallah : 97

Jacob : 20, 31, 64

Jacques de Varazze : 185

Japhet : 210

Japon : 25

Jean-Baptiste : 88, 89

Jean-Bodel d'Arras : 121, 179

Jeanselme : 15, 29

Jéhannet : 109

Jéhovat : 231

Jérémie : 74

Jérusalem : 37, 83

Jéus-Christ : 14, 15, 31, 63, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 95
96, 97, 104, 125, 159, 166, 176, 177, 186, 199, 204,
205, 206, 208, 230, 232, 272, 293

Jeunesse de l'Armée Royale : 237, 238, 239, 241, 242

Jeu de la Feuillée (Le) : 112

Joab : 103, 176

Job : 71, 72, 73, 74, 75, 77, 81, 89, 98, 125, 227, 230, 295

Jonin (Pierre) : 146, 151, 152, 154

Josaphat : 60, 163, 167

Joseph : 18, 19, 20

Joseph d'Arithmatie : 159
Joséphé : 171
Jotham : 54
Jourdain : 67, 202
Juda : 72
Juif : 32
Julien : 12, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196,
197, 198, 201, 206, 207, 208, 209, 210, 232, 252, 275, 286
Kane (Cheikh Hamidou) :
Ké : 139
Kérith : 202
Kikongo : 238
Lamartine (Alphonse de) : 38
Lancelot du Lac : 165, 168, 169, 170, 245
Langlois : 185
Langue Lourde : 140
Lazare (Le pauvre) : 63, 81, 82, 83
Légende dorée (La) : 185
Légende de Constantin (La) : 174, 175, 177
Légende de Saint Julien l'Hospitalier (La) : 5, 6, 183, 187, 192, 197,
198, 205, 106, 107, 108, 210, 212, 232, 274, 286, 287
Légende des Siècles (La) : 218
Lei-Fou : 16
Lepra : 22
Lépreux de la Cité d'Aoste (Le) : 183
Lèpre du Roi (La) : 5, 6, 234, 236, 241, 246, 258, 293
Lévitique : 22, 48, 52
Lionel : 168, 245
Lisbonne : 162
Lilith-Isis : 215, 218, 222

Logres : 139
Lubias : 124, 162
Luc : 81, 84
Lucifer : 111, 222
Lucreèce : 21
Lusianne : 162
Ly (Ibrahima) : 5, 6, 250, 260, 261
Mabenga : 239
Maître (Le) : 271, 272, 274, 278, 288
Makouta-Mboukou (Jean-Pierre) : 5, 236, 241, 245, 266, 273, 275, 276,
282
Manéthon : 15, 17
Mani-Mbamba : 238, 239
Mara : 209
Marc : 85
Marc (Le Roi) : 129, 131, 133, 134, 135, 139, 144, 145, 146, 152, 153,
156, 157, 260, 286, 289
Marie : 66, 67, 89, 96, 139, 179
Mariama : 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261,
262, 263, 264, 265, 266, 282, 287
Marot (Clément) : 33, 45, 132, 192
Martyrius : 186
Masson (Nicole) : 263
Maury (Alfred) : 185
Meaux (Léproserie de) : 151
Méditerranée (Mer) :
Médine : 31
Méditations poétiques (Les) : 39
Mélyant : 168

Merlin : 114
Messenger (Le) : 237
Mexique : 40
Mody : 255, 258, 261, 263, 272
Mohamed : 270
Moïse : 20, 53, 55, 63, 64, 65, 66, 82, 84, 89, 93, 94, 96
Monsieur Baly : 268, 269, 270, 271, 274, 275, 277, 278, 279, 287, 288
Montaigne : 170
Montara : 175
Morholt : 129, 131
Mornard (J.) : 40
Moyen Age : 3, 6, 24, 61, 106, 108, 110, 114, 116, 117, 120, 123, 125,
146, 147, 151, 159, 179, 183, 260, 289, 292
Moslim : 92
Mudumango : 232
Muhammad : 92, 93, 97, 98, 99, 101
Mysie : 27
Naaman : 67, 68, 69, 86, 89, 179
Naga : 24
Napoléon III : 35, 45, 132
Nason : 138
Nazareth : 87
Nègre : 32, 39
Négro-africain : 32
Néhémie : 129
Nemrod : 215, 216, 217, 239
Ngoyibila : 242
Nisus Vorwärts : 191
Nouvelle Alliance : 62, 63, 83, 90

Noé : 216, 218
Nouveau Testament : 5, 9
Noyen : 151
Occident : 22, 115
Odyssée (L') :
Ordres mendiants (Les) : 118
Ovide : 33, 45, 132, 133, 134, 192
Ozias : 54, 70, 71
Palestine : 20, 21, 55
Palestinien : 32
Paré (Ambroise) : 43
Pascal (Blaise) : 170
Pauphilet (Albert) : 170
Pénélope : 32
Pèlerin : 33
Perceval : 164, 166, 169, 170, 175, 176, 177, 287
Pentateuque : 47, 55
Périnis le Blond : 138
Perse : 11, 15, 16, 25, 28
Pichon-Berruyer (G.) : 141
Pilgrim's Progress : 33
Pierre : 204, 208
Pline l'Ancien : 12, 174
Portugais : 237
Portugal : 237
Protésialas : 132
Potiphar : 18
Quête du Saint-Graal (La) : 4, 5, 106, 126, 158, 161, 164, 167, 170, 174,
175, 178, 180, 187, 212, 229, 238, 245, 246,
274, 287.

Râ-il Bint - Râ-^â - il : 18, 19

Raffers : 13

Ramsès II : 13

Regrets (Les) : 33

Reinogige : 25

Réginald : 118

Rémy (Pierre) : 146

Roi (Le) : 237, 239, 241, 246

Rois (Les) : 122

Robert de Boron : 11, 14

Rollon : 246, 247

Roman de Tristan et Iseut (Le) : 4, 6, 106, 110, 118, 123, 126, 128,
129, 144, 146, 152, 156, 157, 162, 179,
229, 259, 260, 263, 284

Roman de Barlaam et Josaphat : 123

Rome : 27, 133

Romantiques (Les) : 38, 197

Roumanie : 33

Rousseau (Jean-Jacques) : 34

Routiers de chimères (Les) : 234

Russie : 27

Sachs : 1, 3

Saint-Ambroise : 87

Saint-Graal : 159, 160, 165, 166, 169, 170, 171, 172, 293

Saint-Vase : 164, 166, 169, 170, 172, 293

Saint-Grégoire Ier le Grand : 186

Saint-Julien : 207, 240

Saint-Louis : 118, 146

Sainte-Lydwine de Schiedam : 183
Saint-Monsieur Baly : 5, 6, 234, 267, 268, 273, 274, 276, 286, 287, 288
Salamanta : 258, 259, 260, 263, 271, 280
Sall (Ibrahima) : 234
Salim : 278, 279
Salomon : 165
Samarie : 67, 68
Samaritain : 84
Sangaré : 251, 254
Sarepta : 87, 202, 208
Sarras : 171
Sartre (J.P.) : 218
Sassine (Williams) : 5, 6, 268, 272, 276
Satan : 72, 76, 116, 164, 167, 168, 212, 213, 214, 215, 217, 218,
219, 220, 222, 232, 252
Sem : 216
Senghor (L.S.) : 266
Septante :
Sidon : 204
Simon : 85, 86, 98
Souffrances du Jeune Werther (Les) : 191
Suède : 26
Sunem : 202, 208
Spéculum historiale : 185
Sun-Wen : 16
Sushruta-Samhita : 14
Syrie : 69, 77
Syrien : 78
Table (La) : 96

Table ronde : 171
Tacite : 17
Taiho-Rei : 25
Tarn (Vallée du) : 179
Terre-Sainte : 22
Taqîf : 98, 99
Thomas : 128
Tiécoura : 250, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266
Tiers-monde : 39
Tintagel : 133, 134
Toiles d'araignées : 5, 6, 234, 250, 260, 263, 271, 280, 282, 287, 293
Tomes :
Torah (La) : 5, 9, 24, 30, 47, 48, 49, 51, 52, 61, 186, 192, 198
Tristan : 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139,
141, 142, 147, 155, 156, 157, 162, 167
Trois contes : 185
Tounkara : 258
Tubalcaïn : 215, 218
Tsilla : 218
Tsophar de Naaman : 72
Tyr : 204
Ulysse : 32, 33, 45
Umar. B. Al-Hattâb : 102, 103
URSS (L') : 40
Uzerche : 120
Vie de Sainte-Enimie (La) : 121, 122, 123, 179
Viluvilu : 240
Violaine : 209
Virgile : 213, 255

Vital (Ordéric) : 123

Xalaas : 234

Xavier de Maistre : 183

Yoro : 257, 265

Yvain l'Avoutre : 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
155, 156, 229, 263, 293

Yvain, le chevalier au lion : 112

Zaïm : 215, 216, 217, 225, 230, 239

Zaraath : 22

Zumthor (Paul) : 215

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

T A B L E D E S M A T I E R E S

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	I
Dédicaces.....	III
Introduction générale.	1

PREMIERE PARTIE

LE LEPREUX DANS L'ANTIQUITE 8

CHAPITRE PREMIER. - LES ORIGINES DU LEPREUX..... 10

1.1. - Les foyers primitifs de la lèpre..... 11

1.2. - La migration des lépreux à travers la planète..... 15

CHAPITRE DEUX. - LE STATUT DU LEPREUX DANS LA SOCIETE HEBRAIQUE

D'APRES LA TORAH..... 29

2.1. - Le lépreux : une communauté d'exilés, une société
d'exclus..... 30

2.1.1. - De quelques formes d'exils..... 30

2.1.2. - La condition de banni, de reclus, fait du lépreux
un exilé..... 41

2.2. - La lèpre : objet de malédiction mystique dans La
Torah..... 47

2.2.1. - Le lépreux : un homme souillé..... 47

2.2.2. - Le dialogue rompu : l'exclusion "hors du camp".... 52

2.2.3. - Le retour au camp : de la cérémonie purificatoire
à la réinsertion sociale..... 56

CHAPITRE TROIS. - LES LEPREUX PARTICULIERS DE L'ANCIENNE ET DE LA NOUVELLE ALLIANCE..... 62

3.1. - La lèpre pédagogique..... 64

3.2. - La lèpre <<salaire du péché>>..... 66

3.2.1. - La lèpre de Marie.....	66
3.2.2. - La lèpre de Naaman et de Guéhazi.....	67
3.2.3. - La lèpre du Roi OZIAS.....	70
3.3. - Job, témoin de la souffrance humaine.....	71
3.4. - Les quatre lépreux.....	77
3.5. - Complainte d'un coupable ou appel à la miséricorde divine.....	79
3.6. - Le pauvre Lazare.....	81
3.7. - Les lépreux miraculés dans le Nouveau Testament.....	83
3.7.1. - Les dix lépreux.....	83
3.7.2. - Prière d'un lépreux.....	84
3.8. - Jésus et Simon le lépreux.....	85
3.9. - Jésus dans une synagogue de Nazareth.....	87
3.10. - La purification des lépreux : une mission aposto- lique.....	87
3.11. - Jésus et les disciples de Jean-Baptiste.....	88

CHAPITRE QUATRE. - LA VISION DE LA LEPRE A TRAVERS LES RECITS
CORANIQUES ET LA TRADITION MUSULMANE..... 91

4.1. - La lèpre dans le Coran.....	93
4.1.1. - Signes accordés à Moïse.....	93
4.1.2. - Guérisons miraculeuses de lépreux.....	95
4.2. - La lèpre dans les Hadiths.....	97
4.2.1. - Le prophète Muhammad (PSL) et le lépreux.....	97
4.2.2. - Le lépreux de Taqîf.....	98
4.2.3. - La lèpre : une maladie épouvantable.....	100

DEUXIEME PARTIE

LA LEPRE AU MOYEN AGE..... 105

CHAPITRE CINQ. - LES PARIAS DE LA SOCIETE MEDIEVALE..... 107

5.1. - Un monde de misérables..... 108

5.1.1. - Les infirmes..... 108

5.1.2. - La folie : attirance ou effroi ?..... 112

5.1.3. - Juifs et hérétiques..... 114

5.2. - Les vrais maudits : les lépreux..... 116

5.2.1. - La réduction au silence et à la solitude..... 116

5.2.2. - La lèpre : symbole du mal ou appel à la sainteté.. 120

CHAPITRE SIX. - TRISTAN LE SIMULATEUR..... 127

6.1. - Un héros réprouvé..... 129

6.2. - Tristan : un bouffon..... 134

6.3. - Le mécompte du faux lépreux..... 136

6.4. - Le serment absoluire..... 138

CHAPITRE SEPT. - L'ABANDON D'ISEUT AUX LEPREUX..... 143

7.1. - Des ladres à statut spécifique..... 144

7.2. - Le discours d'Yvain..... 152

CHAPITRE HUIT. - ELECTION ET REPROBATION DANS LA QUETE DU SAINT-
GRAAL..... 158

8.1. - La tentation vaincue : la Grâce et l'extase..... 159

8.2. - L'exclusion dans la Quête..... 167

CHAPITRE NEUF. - UNE LEPREUSE DANS "LE CAMP"..... 173

9.1. - Le lépreux : un vampire..... 174

9.2. - Une lépreuse particulière..... 178

TROISIEME PARTIE

LA REPRESENTATION DE LA LEPRE DANS LA LITTERATURE

FRANCAISE DU DIX-NEUVIEME SIECLE..... 182

CHAPITRE DIX. - LA CHUTE : JULIEN "HORS DU CAMP"..... 184

10.1. - Le mal-être..... 187

10.2. - Julien : un lépreux..... 194

CHAPITRE ONZE. - DE LA SOLITUDE A LA PLENITUDE : L'EXTASE DE FELI-
CITE..... 200

11.1. - Le contact corporel : communication d'une énergie
vitale..... 201

11.1.1. - Le roi David revivifié..... 201

11.1.2. - Elie et le fils de la veuve de Sarepta..... 202

11.1.3. - Elisée et l'enfant de Sunem..... 202

11.1.4. - Jésus et la belle-mère de Pierre..... 204

11.1.5. - Jésus et le sourd-muet..... 204

11.2. - Du contact du corps à la sanctification : la lèpre
source de grâces infinies..... 205

CHAPITRE DOUZE. - DE LA CHUTE DE L'ARCHANGE REVOLTE AU RACHAT
DE L'ETRE PERVERS..... 211

12.1. - La tragédie des êtres sataniques..... 212

12.2. - Satan pardonné..... 218

CHAPITRE TREIZE. - PRIERE D'UN "INTOUCHABLE" POUR LA RECONCILIA-
TION UNIVERSELLE DANS UN AGE D'OR FUTUR..... 224

13.1. - Cantilène d'un lépreux..... 225

13.2. - Le lépreux : la promesse d'une délivrance..... 228

QUATRIEME PARTIE

LE LEPREUX DANS LA LITTERATURE

NEGRO-AFRICAINE..... 233

CHAPITRE QUATORZE. - LA LEPRE DU ROI : DE LA LEPRE ORGANIQUE A

LA LEPRE SYMBOLIQUE..... 235

14.1. - Un monde "impur"..... 236

14.2. - Des lépreux qui s'ignorent..... 245

CHAPITRE QUINZE. - TOILES D'ARAIGNEES : LA REVENDICATION D'UNE

ESSENCE HUMAINE..... 249

15.1. - De l'humanité à la bestialité..... 250

15.2. - Un mode de justice insolite..... 258

15.3. - La belle leçon de Tiécoura..... 262

CHAPITRE SEIZE. - SAINT MONSIEUR BALY : DEMYTHIFICATION DE LA

LEPRE ET DEMYSTIFICATION DE LA SOCIETE..... 267

16.1. - Saint Monsieur Baly exclu du "camp"..... 268

16.2. - Demythification et démythification..... 275

16.2.1. - Demythification de la société..... 276

16.2.2. - Demythification de la lèpre..... 279

S Y N T H E S E

PERMANENCES ET RUPTURES DANS LA REPRESENTATION DE LA LEPRE... 283

CHAPITRE DIX-SEPT. - LE DEPASSEMENT DU STATUT CLASSIQUE DE LA

LEPRE..... 285

17.1. - Quelques dénominateurs communs..... 286

17.1.1. - La promiscuité avec un lépreux : un mode de
justice..... 286

17.1.2. - Le saint du ciel et le saint de la terre.....	286
17.1.3. - Des formes de camp.....	287
a/ Le camp de la mort	
b/ Le camp de la félicité	
c/ Le camp de l'épreuve	
17.2. - Les ruptures.....	288
17.2.1. - Des exclus qui incarnent l'amour.....	288
17.2.2. - Des lépreux dans le camp.....	288
17.2.3. - Une représentation inédite de la lèpre.....	289
17.2.4. - Le discours : acte de dissidence.....	289
17.2.5. - L'action : une forme de rébellion.....	289
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	291
<u>BIBLIOGRAPHIE GENERALE</u>	295
<u>SIGLES UTILISES</u>	321
<u>INDEX</u>	322

